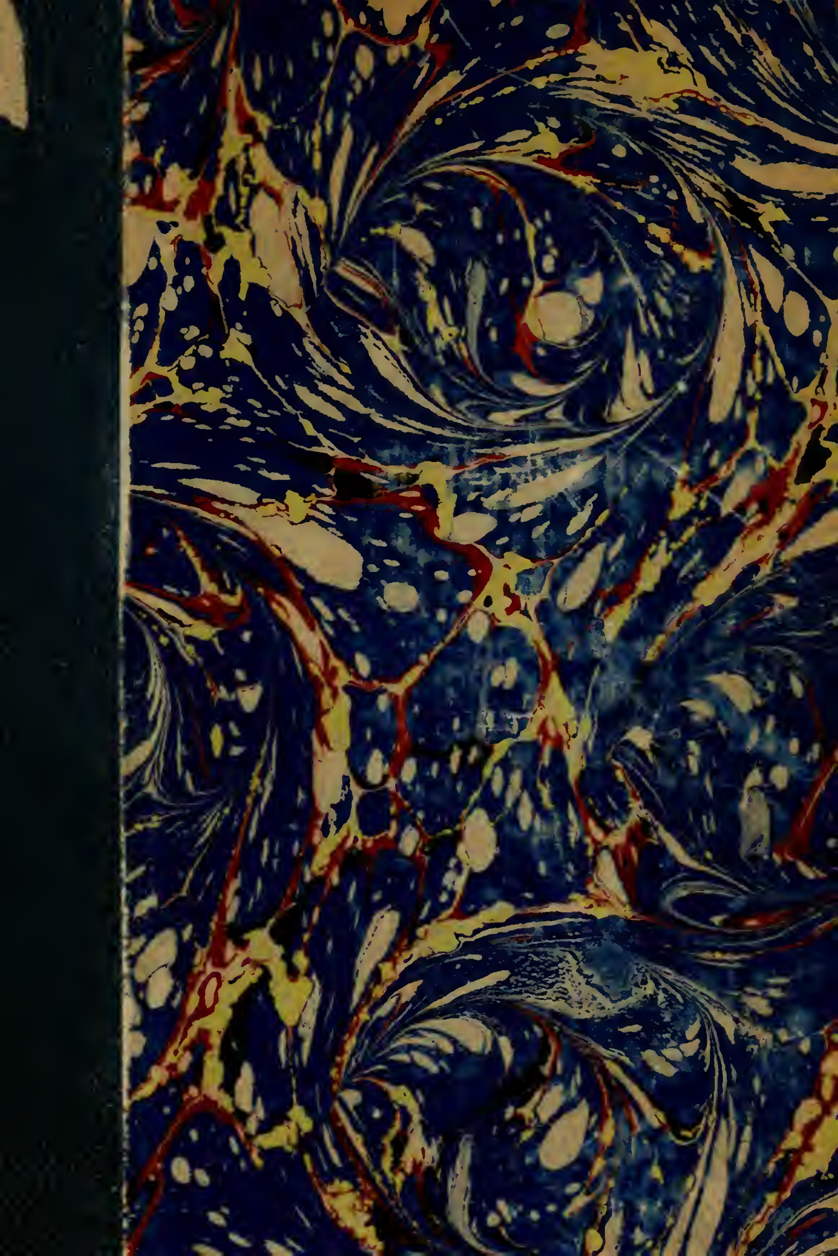
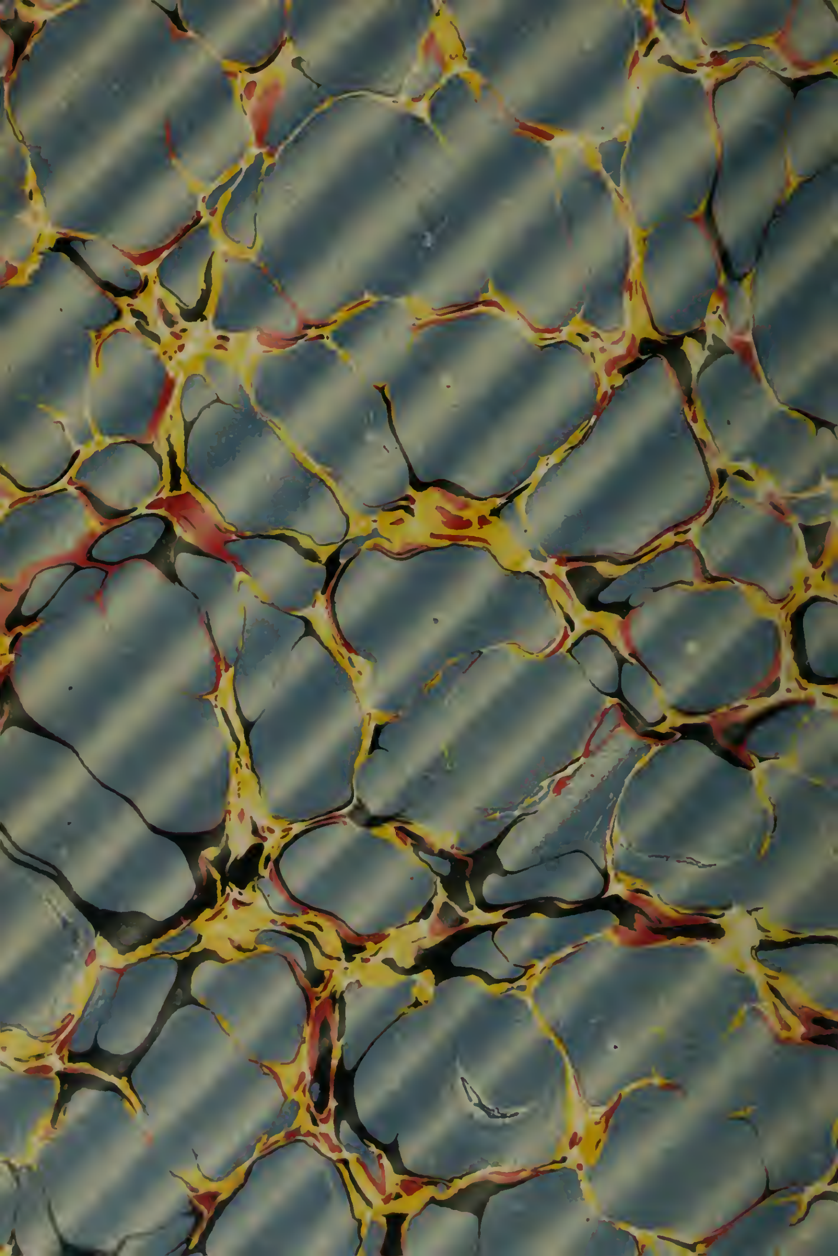
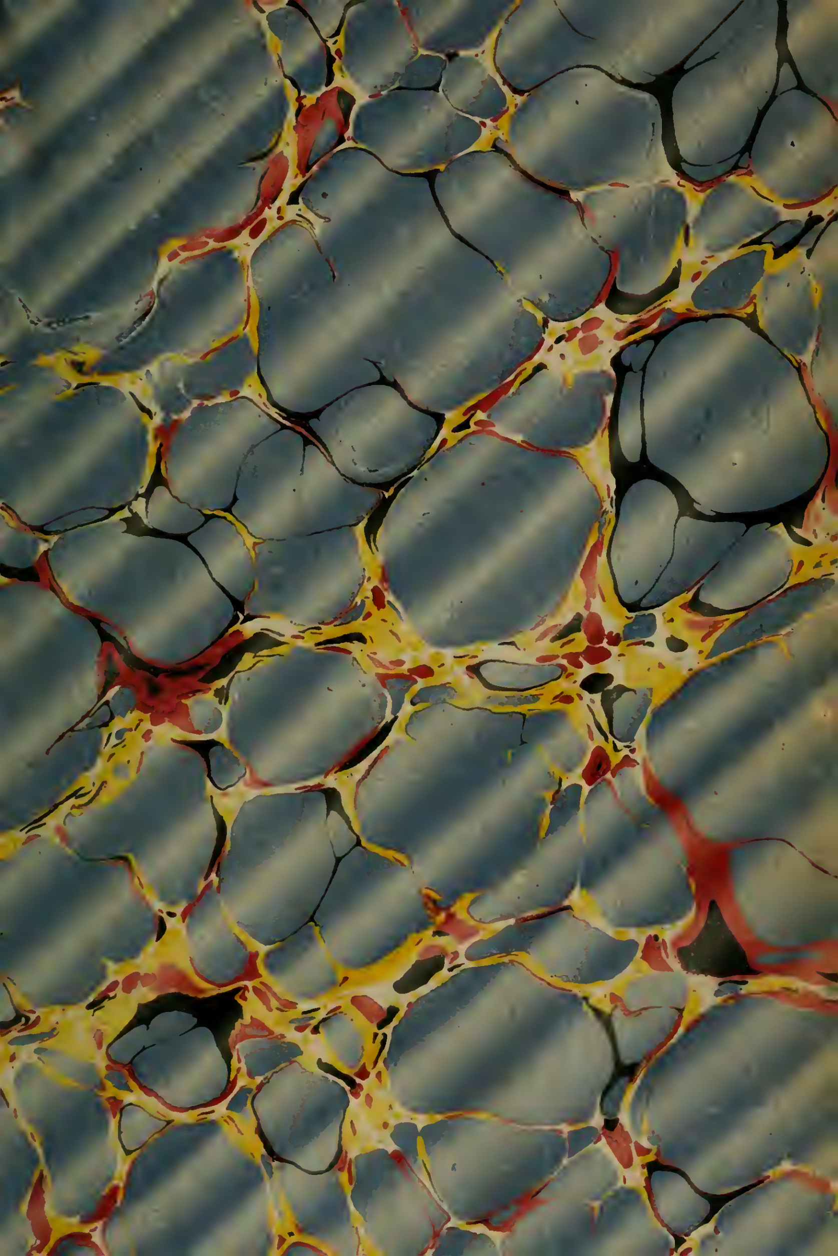






LES CONTES POPULAIRES

DE

L'ÉGYPTE ANCIENNE

G. MASPERO

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France,
Directeur général du Service des Antiquités du Caire.

LES CONTES POPULAIRES DE L'ÉGYPTE ANCIENNE

TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REMANIÉE ET AUGMENTÉE



LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE

E. GUILMOTO, Éditeur

6, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

INTRODUCTION

Lorsque M. de Rougé découvrit en 1852 une nouvelle d'époque pharaonique analogue aux récits des *Mille et une Nuits*, la surprise en fut grande, même chez les savants qui croyaient le mieux connaître l'Égypte ancienne. On avait trouvé dans les papyrus des hymnes à la divinité, des poèmes historiques, des écrits de magie ou de science, des lettres d'affaires, une littérature sérieuse et solennelle, mais des contes! Les hauts personnages dont les momies reposent dans nos musées avaient un renom de gravité si bien établi, que personne au monde ne les avait soupçonnés d'avoir lu ou composé des romans, au temps où ils n'étaient encore momies qu'en espérance. Le conte existait pourtant; il avait appartenu à un prince, à un enfant de roi qui fut roi lui-même, à Sétoui II, fils de Ménéphtah, petit-fils de Sésostris. Une Anglaise de passage à Paris, madame Élisabeth d'Orbiney, avait remis à M. de Rougé un papyrus qu'elle avait acheté en Italie, et dont elle désirait connaître le contenu. Il y était question de deux frères dont le plus jeune, accusé faussement par la femme de l'autre et contraint à la fuite, se transformait successivement en taureau, puis en arbre, avant de renaître une dernière fois dans le corps d'un roi. Le mémoire de M. de Rougé était une paraphrase plutôt qu'une traduction (1). Plusieurs parties du texte étaient à peine effleurées, d'autres étaient coupées à chaque instant par des lacunes,

(1) Dans la *Revue archéologique*, 1852, t. VIII, p. 30 sqq., et dans l'*Athénæum Français*, t. I, 1852, p. 280-284.

provenant soit de l'usure du manuscrit, soit de la difficulté qu'on éprouvait alors à déchiffrer beaucoup de signes ou à suivre certaines tournures grammaticales : le nom même du héros était mal transcrit (1). Depuis, nul morceau de littérature égyptienne n'a été plus minutieusement étudié, ni à plus de profit. L'industrie incessante des savants en a corrigé les fautes et comblé les vides : le *Conte des deux Frères* se lit aujourd'hui couramment, à quelques mots près (2).

Pendant douze ans, il demeura unique de son espèce. Mille reliques du passé reparurent au jour successivement, listes de provinces conquises, catalogues de noms royaux, inscriptions funéraires, chants de victoire, des épîtres familières, des livres de comptes, des formules d'incantation magique, des pièces judiciaires, jusqu'à des traités de médecine et de géométrie, rien qui ressemble à un roman. En 1864, le hasard des fouilles ramena au jour, près de Déir-el-Médinéh et dans la tombe d'un religieux copte, un coffre en bois qui contenait, avec le cartulaire d'un couvent voisin, des manuscrits de nature moins monastique, les recommandations morales d'un scribe à son fils (3), des prières pour les douze heures de la nuit, et un conte fantastique plus étrange encore que le *Conte des deux Frères*. Le héros s'appelle Satni et il se débat contre une bande de momies parlantes, de sorcières, de magiciens, d'êtres ambigus dont on se demande s'ils sont morts ou vivants. Ce qu'un roman de mœurs païennes avait à faire dans la tombe d'un moine, on ne le voit pas bien. On conjecture que le possesseur des papyrus a dû être un des derniers Égyptiens qui aient entendu quelque chose aux écritures anciennes; lui mort, ses dévots confrères enterrèrent avec lui des manuscrits que personne ne comprenait plus, et sous lesquels ils flairaient je ne sais quels pièges du

(1) *Satou* au lieu de *Bitiou*. Ce fut du reste M. de Rougé lui-même qui corrigea par la suite cette erreur de lecture.

(2) C'est le premier des contes imprimés dans ce volume, p. 1-20.

(3) Analysées par Maspero dans *The Academy* (août 1871), et par Brugsch, *Altægyptische Lebensregeln in einem hieratischen Papyrus des vice-königlichen Museums zu Bulaq*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 49-51, traduit entièrement par E. de Rougé, *Étude sur le Papyrus du Musée de Boulaq, lue à la séance du 25 août 1872*, in-8°, 12 p. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e série, t. VII, p. 340-351), par Chabas, *L'Égyptologie*, t. I-II, *Les Maximes du scribe Ani*, in-8°, 1876-1877, et par Amélineau, *la Morale Égyptienne*, in-8°.

démon. Quoi qu'il en soit, le roman était là, incomplet du début, mais assez intact partout ailleurs pour qu'un savant accoutumé au démotique le déchiffrât sans difficulté. L'étude de l'écriture démotique (1) n'était pas des plus populaire parmi les égyptologues : la ténuité et l'indécision des caractères qui la composent, la nouveauté de plusieurs formes grammaticales, l'aridité ou la niaiserie des textes, les effrayaient ou les rebutaient. Ce qu'Emmanuel de Rougé avait fait pour le papyrus d'Orbiney, Brugsch en était seul capable pour le papyrus de Boulaq : la traduction qu'il en a imprimée, en 1867, dans la *Revue archéologique*, est si fidèle qu'aujourd'hui encore on y a peu changé (2).

Depuis lors, les découvertes se sont succédé sans interruption. En 1874, Goodwin furetant au hasard dans la collection Harris que le Musée Britannique venait d'acquérir, mit la main sur les *Aventures du prince prédestiné* (3), et sur un fragment qu'il prit pour l'extrait d'une chronique, en dépit d'une ressemblance évidente avec certains passages des aventures d'Ali Baba (4). Quelques semaines après, Chabas signalait à Turin ce qu'il pensait être les feuillets épars d'un conte licencieux (5), et

(1) On nomme *écriture démotique* l'écriture employée aux usages de la vie civile et religieuse à partir de la XXVI[e] dynastie. C'est une forme très rapide et très abrégée de l'ancienne écriture cursive connue sous le nom de *hiératique*.

(2) C'est *l'Aventure de Satni-Khâmoîs avec les momies*, p. 100-129 de ce volume.

(3) *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. III, p. 349-356 ; annoncé par M. Chabas à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 17 avril 1874 ; cf. *Comptes rendus*, 1874, p. 92, 117-120, et p. 168-179 de ce volume.

(4) *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. III, p. 340-348. C'est le conte publié dans ce volume sous le titre : *Comment Thoutii prit la ville de Joppé*, p. 93-99.

(5) Annoncé par M. Chabas à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 17 avril 1875, et publié sous le titre : *L'Épisode du Jardin des Fleurs*, dans les *Comptes rendus*, 1874, p. 92, 120-124. M. Chabas pensait avoir retrouvé l'histoire des amours d'une courtisane avec un militaire. L'examen attentif que j'ai fait du manuscrit original m'a montré que les fragments en avaient été mal assemblés et doivent être disposés d'une manière fort différente de celle que M. Chabas avait imaginée. Le papyrus renferme, non pas un conte licencieux, mais des chants d'amour analogues à ceux du Papyrus Harris n° 500 (Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 219-220).

parmi les papyrus de Boulaq les restes d'une histoire d'amour (1). Golénischeff découvrit ensuite, à Saint-Pétersbourg, trois nouvelles dont le texte est demeuré inédit en partie jusqu'à présent (2). Puis Erman publia un long récit sur Chéops et les magiciens, dont le manuscrit, après avoir appartenu à Lepsius, est aujourd'hui au musée de Berlin (3). Krall recueillit plus tard dans l'admirable collection de l'archiduc Régnier les fragments de l'*Emprise de la Cuirasse* (4), et Griffith tira des réserves du Musée Britannique un épisode nouveau de la légende de Satni-Khâmoîs (5). Enfin, il y a, dans un papyrus de Berlin, le début d'un roman d'aventures, trop mutilé pour qu'on puisse en deviner sûrement le sujet (6), et sur plusieurs ostraca dispersés dans les divers musées de l'Europe les débris d'une histoire de revenants (7). Ajoutez que certaines œuvres considérées généralement comme des documents historiques, les *Mémoires de Sinouhît* (8), la *Querelle entre Thotnakhouîti et le saunier* (9), les négociations entre le roi Apôpi et le roi Saqnounrî (10), la *Stèle de la princesse de Bakhtan* (11), le *Voyage d'Ounamounou* (12) sont en réalité des

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1874, p. 124.

(2) *Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1876, p. 107-111, sous le titre : *Le Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg;* et *Sur un ancien conte égyptien. Notice lue au Congrès des Orientalistes à Berlin*, 1881, in-8°, 21 p. ; cfr. p. 84-92 du présent volume.

(3) Voir, pour la bibliographie et pour le conte lui-même, p. 21-43 de ce volume.

(4) La découverte fut annoncée au Congrès des Orientalistes de Genève en 1894; cfr. pour la bibliographie p. 202-204 de ce volume. Spiegelberg a trouvé, parmi les papyrus qui appartiennent à l'Université de Strasbourg, une rédaction de ce conte qui diffère sensiblement de celle que M. Krall a publiée.

(5) C'est le conte publié aux pp. 130-155 de ce volume.

(6) Lepsius, *Denkmæler*, Abth. VI, pl. 112, et p. 231-235 de ce volume.

(7) Deux au musée de Florence (Golénischeff, *Notice sur un Ostracon hiératique*, dans le *Recueil*, t. III, p. 3-7), un au musée du Louvre (*Recueil*, t. III, p.7), un au musée de Vienne (Bergmann, *Hieratische und Hieratisch-demotische Texte der Sammlung Ægyptischer Alterthümer des Allerhöchsten Kaiserhauses*, pl. IV, p. VI); cfr. p. 243-247 du présent volume.

(8) Lepsius, *Denkmæler*, Abth. VI, pl. 104-106 et p. 87-130 de ce volume

(9) Lepsius, *Denkmæler*, Abth. VI, pl. 108-110, 113-114; *Papyrus Butler* 527, au British Museum; voir p. 44-54 de ce volume.

(10) *Papyrus Sallier I*, pl. 1-3 ; pl. 2 *verso ;* voir p. 236-242 de ce volume.

(11) Voir p. 159-167 de ce volume.

(12) Il est publié aux p. 186-201 de ce volume.

morceaux de littérature romanesque. Même après vingt siècles de ruines et d'oubli, l'Égypte possède encore presque autant de contes que de poèmes lyriques ou d'hymnes adressés à la divinité.

I

L'examen en soulève diverses questions difficiles à résoudre. Et d'abord de quelle manière ont-ils été composés? Ont-ils été inventés du tout par leur auteur? ou celui-ci en a-t-il seulement emprunté les éléments à des œuvres préexistantes qu'il a juxtaposées ou fondues pour en fabriquer une œuvre nouvelle? Plusieurs d'entre eux sont venus certainement d'un seul jet et ils constituent des pièces originales, les *Mémoires de Sinouhît*, le *Naufragé*, la *Ruse de Thoutii contre Joppé*, le *Conte du prince prédestiné!* Une action unique s'y poursuit de la première ligne à la dernière, et si des épisodes s'y joignent en chemin, ils ne sont que le développement nécessaire de la donnée maîtresse, les organes sans lesquels elle ne pourrait arriver au dénouement saine et sauve. D'autres au contraire se divisent presque naturellement en deux morceaux, trois au plus, qui étaient indépendants à l'origine et entre lesquels le conteur a établi un lien souvent arbitraire afin de les disposer dans un même cadre. Ainsi les deux contes de Satni-Khâmoîs contiennent chacun la matière de deux romans différents, celui de Nénoferképhtah et celui de Tbouboui dans le premier, celui de la descente aux enfers et celui des magiciens éthiopiens dans le second. Toutefois l'exemple le plus évident d'une composition artificielle nous est fourni jusqu'à présent par le conte de Chéops et des magiciens (1).

Il se résout dès l'abord en deux ouvrages étrangers l'un à l'autre : l'éloge de divers magiciens morts ou vivants et une version miraculeuse des faits qui amenèrent la chute de la IV[e] et l'avènement de la V[e] dynastie. Comment l'auteur fut-il amené à les combiner, nous le saurions peut-être si nous possédions encore les premières pages du manuscrit ; en l'état ac-

(1) Voir p. 23-43 du présent volume.

tuel il est hasardeux de rien conjecturer qui soit vraisemblable. Il paraît pourtant que ces pièces disparates n'ont pas été assemblées toutes en une fois mais que l'œuvre s'est constituée comme à deux degrés. Il y avait, à un moment mal déterminé encore, une demi-douzaine d'histoires qui couraient à Memphis ou dans les environs et qui toutes avaient pour héros des sorciers d'époque lointaine. Un premier compilateur s'avisa d'en faire un recueil par ordre chronologique, et pour mener à bien son entreprise, il eût recours à l'un des procédés les plus en honneur dans toutes les littératures orientales. Il supposa que l'un des Pharaons populaires, Chéops, eut un jour la fantaisie de demander à ses fils des distractions contre l'ennui qui le rongeait. Ceux-ci s'étaient levés devant lui l'un après l'autre, et ils lui avaient vanté chacun l'un des magiciens célèbres qui avaient vécu sous ses prédécesseurs, mais Dadoufhorou, le dernier d'entre eux, avait entamé l'éloge d'un magicien vivant. En examinant les choses de plus près on note que les magiciens d'autrefois étaient des *hommes au rouleau en chef de Pharaon*, c'est-à-dire des gens en office, des sorciers qui avaient leur place marquée à la cour. Au contraire, le contemporain ne porte aucun titre. C'est un adepte de province qui est parvenu à l'extrême vieillesse sans paraître jamais devant le souverain ; si le prince le connaît, cela tient à ce qu'il est lui-même un savant de premier ordre et qu'il avait parcouru l'Égypte entière à la recherche des écrits antiques ou des hommes capables de les interpréter (1). Il se rend au village de son protégé et il l'amène à la cour où celui-ci accomplit un miracle plus étonnant que tous ceux de ses prédécesseurs : il ressuscite une oie, il ressuscite un bœuf, puis il rentre chez lui comblé d'honneurs. Ici s'arrêtait à coup sûr ce premier recueil, et il formait une œuvre bien balancée et parfaite en soi. Mais il y avait, dans le même temps et dans la même localité, une histoire de trois jumeaux fils du Soleil et d'une prêtresse de Râ, qui seraient devenus les premiers rois de la V[e] dynastie. Le magicien Didou y jouait-il un rôle dès le début ? En tout cas l'auteur à qui nous devons la rédaction actuelle le choisit pour établir la transition entre les chroniques des magiciens et celles des trimeaux. Il supposa que Chéops, après avoir assisté à la résurrection de

(1) Cfr. p. 30, note 1, p. 33, note 3, et p. 120, note 2 du présent volume.

l'oie et du bœuf, s'était avisé de demander à Didou s'il connaissait les livres de Thot et s'il pouvait les lui apporter. L'homme avoue qu'il les connaît, mais il déclare aussi qu'un seul être est capable de les apporter au roi, l'aîné des trois enfants qu'une prêtresse de Râ porte dans son sein, et qui sont prédestinés à régner sur l'Égypte au bout de quatre générations. Chéops s'émeut de cette révélation ainsi qu'il est naturel, et il s'enquiert de la date à laquelle les enfants naîtront : Didou lui indique le jour précis de leur nativité, rentre dans son village, et l'auteur l'y laissant s'attache sans plus tarder aux destinées de la prêtresse et de ses enfants.

Il ne s'était pas fatigué longuement l'esprit à chercher sa transition, et il avait eu raison, car ses auditeurs ou ses lecteurs n'étaient pas exigeants sur le point de la composition littéraire. Ils réclamaient de lui une chose avant tout, qu'il les amusât, et pourvu qu'il y réussît, ils ne s'inquiétaient nullement des procédés qu'il y employait. Les romanciers égyptiens ne se gênaient donc pas pour reprendre les récits qui circulaient autour d'eux, et pour les arranger à leur guise, les compliquant au besoin d'incidents étrangers à leur rédaction première, ou les réduisant à n'être plus qu'un épisode secondaire dans un cycle différent de celui auquel ils appartenaient par l'origine. Beaucoup des éléments qu'ils mettaient en jeu dans leurs combinaisons présentent un caractère nettement égyptien, mais d'autres se retrouvent dans les littératures des peuples voisins et peuvent n'avoir été que des emprunts faits au dehors. On se rappelle, dans l'*Évangile selon saint Luc*, cet homme opulent, vêtu de pourpre et de fin lin, qui banquetait somptueusement chaque jour, tandis qu'à sa porte Lazare, rongé d'ulcères, se consumait en vain du désir de ramasser seulement les miettes qui tombaient de la table du riche. « Or, il arriva que le mendiant, étant mort, fut emporté au ciel par les anges, et que le riche mourut aussi et fut enterré pompeusement ; au milieu des tortures de l'enfer, il leva les yeux, et il aperçut très loin Lazare, en paix dans le sein d'Abraham (1) ». Le second roman de Satni Khâmoîs présente à ses débuts une version égyptienne de la parabole évangélique, mais elle y est dramatisée et combinée avec une autre conception populaire, celle de la descente d'un

(1) *Évangile selon saint Luc*, XVI, 19 sqq.

vivant aux enfers (1). Sans insister sur ce sujet pour le moment, plusieurs des autres thèmes utilisés par les écrivains égyptiens de toutes les époques leur sont communs avec les conteurs des nations étrangères, anciennes ou modernes. Prenez le *Conte des deux Frères*, appliquez-vous à en analyser la structure intime : vous serez étonnés de voir à quel point la donnée et les détails en ressemblent à certaines données et à certains détails d'usage courant dans la littérature populaire de beaucoup d'autres nations.

Il se résout à première vue en deux contes : le conteur, trop paresseux ou trop dénué d'imagination pour inventer une fable, en avait pris deux ou plus qui lui avaient été transmises par ses prédécesseurs et il les avait sondées bout à bout de façon plus ou moins maladroite, en se contentant d'y introduire quelques détails qui leur fussent communs et qui pussent établir entre elles la continuité du récit. L'*Histoire véridique de Satni Khâmoîs* se compose de même de deux romans distincts, la descente aux Enfers, et l'aventure d'un roi Siamon ; le romancier les a reliées en supposant que le Sénosiris du premier était la réincarnation d'un magicien Horus qui était le héros du second (2). Le *Conte des deux Frères* est au début l'histoire de deux frères, l'un marié, l'autre célibataire, qui vivent dans la même maison et qui s'occupent aux mêmes travaux. La femme d'Anoupou s'éprend de Bitiou sur le vu de sa force, et elle profite de l'absence du mari pour s'abandonner à un accès de passion sauvage. Bitiou refuse ses avances avec une indignation brutale ; elle l'accuse de viol, et elle le charge si adroitement qu'Anoupou, saisi de fureur, se décide à le tuer en trahison. Il est prévenu à temps par les bœufs qu'il conduisait, il s'enfuit, il échappe à la poursuite grâce à la protection du soleil, il se mutile, il se disculpe, mais il refuse de revenir à la maison commune et il s'exile au Val de l'Acacia : Anoupou, désespéré, rentre chez lui, et met à mort la calomniatrice, puis il « demeure en deuil de son petit frère (3) ».

Jusqu'à présent, le merveilleux ne tient pas trop de place

(1) Maspero, *Contes relatifs aux grands-prêtres de Memphis*, dans le *Journal des Savants*, 1901, p. 496.

(2) Le premier conte occupe les pages 131-139 du présent volume, le second les pages 142-155, et la transition les pages 139-142.

(3) Ce premier conte occupe les pages 3-10 du présent volume.

dans l'action : sauf quelques discours prononcés par les bœufs et l'apparition miraculeuse d'une eau remplie de crocodiles entre les deux frères, au plus chaud de la poursuite, le narrateur ne s'est servi que d'incidents empruntés à l'ordinaire de la vie. L'autre conte n'est que prodiges d'un bout à l'autre (1). Bitiou s'est retiré au Val pour vivre seul, et il a déposé son cœur sur une fleur de l'Acacia. C'est une précaution des plus naturelles : on enchante son cœur, on le place en lieu sûr, au sommet d'un arbre par exemple ; tant qu'il y restera, aucune force ne prévaudra contre le corps qu'il anime quand même (2). Cependant, les dieux, descendus en visite sur la terre, ont pitié de la solitude de Bitiou et ils lui fabriquent une femme (3). Comme il l'aime éperdument, il lui confie le secret de sa vie, et il lui recommande de ne pas quitter la maison, car le Nil qui passe à travers la vallée est épris de sa beauté et ne manquerait pas à vouloir l'enlever. Cette confidence faite, il part pour la chasse, et d'instinct la fille des dieux agit tout au rebours de ses instructions : le Nil l'assaille et s'emparerait d'elle, si l'Acacia qui joue le rôle de protecteur, on ne sait trop comment, ne la sauvait en jetant à l'eau une boucle de ses cheveux. Cette épave, charriée jusqu'en Égypte, est remise à Pharaon, et Pharaon, conseillé par ses magiciens, envoie ses gens à la recherche de la fille des dieux. La force échoue une première fois ; à la seconde tentative la trahison réussit, on coupe l'Acacia, et sitôt que l'arbre est tombé Bitiou meurt. Trois années durant il reste inanimé ; la quatrième, il ressuscite avec l'aide d'Anoupou et il songe à tirer vengeance du crime dont il est la victime. C'est désormais entre l'épouse infidèle et le mari outragé une lutte d'adresse magique et de méchanceté. Bitiou se change en taureau : la fille des dieux obtient qu'on égorge le taureau. Le sang, touchant le sol, en fait jaillir deux perséas qui trouvent

(1) Il va de la page 11 à la page 19 du présent volume.

(2) C'est la donnée du *Corps sans âme* qui se retrouve dans un grand nombre de contes orientaux et occidentaux.

(3) Hyacinthe Husson, qui a étudié d'assez près *Le Conte des deux Frères* (*La Chaîne traditionnelle, Contes et Légendes au point de vue mythique*, Paris, 1874, p. 91), a rapproché avec raison la création de cette femme par Khnoumou et la création de Pandore, fabriquée par Hephæstos sur l'ordre de Zeus. « Ces deux femmes sont gratifiées de tous les dons « de la beauté, toutes deux sont pourtant funestes, l'une à son époux, « l'autre à la race humaine tout entière ».

une voix pour dénoncer la perfidie : la fille des dieux obtient qu'on abatte les deux perséas, qu'on en façonne des planches, et, pour être certaine de sa vengeance, elle assiste à l'opération. Un copeau, envolé sous l'herminette des menuisiers, lui entre dans la bouche; elle l'avale, elle conçoit, elle accouche d'un fils qui devient roi d'Égypte à la mort de Pharaon. Ce fils est Bitiou réincarné : à peine monté sur le trône, il rassemble les conseillers de la couronne et il leur expose ses griefs, puis il envoie au supplice celle qui, après avoir été sa femme, était devenue sa mère malgré elle.

Les deux thèmes sont indépendants l'un de l'autre et ils auraient pu fournir la matière de deux romans différents, mais la fantaisie populaire les a soudés bout à bout. L'ajustage est assez grossier entre les deux pièces, et les Égyptiens n'ont pas déployé beaucoup d'art ni d'ingéniosité à l'opérer. Avant de s'exiler, Bitiou a déclaré qu'un malheur lui arriverait bientôt, et il a décrit les prodiges qui doivent annoncer la mauvaise nouvelle à son frère. Ils s'accomplissent au moment où l'Acacia tombe. Anoupou se met en marche et part à la recherche du cœur. L'aide prêtée en cette circonstance compense la tentative de meurtre dont il s'était rendu coupable, et elle forme la liaison entre les deux contes.

La tradition grecque, elle aussi, avait ses fables où le héros est tué ou menacé de mort pour avoir dédaigné l'amour coupable d'une femme, Hippolyte, Pélée, Phinée Bellérophon, fils de Glaucon, « à qui donnèrent les dieux la beauté et une aimable vigueur », avait résisté aux avances de la divine Anteia, et celle-ci, furieuse, s'adressa au roi Prœtos : « Meurs, Prœtos, ou tue Bellérophon, car il a voulu s'unir d'amour avec moi, qui n'ai point voulu ». Prœtos expédia le héros en Lycie, où il comptait que la Chimère le débarrasserait de lui (1). La Bible raconte en détail une aventure analogue au récit égyptien. Joseph vivait dans la maison de Putiphar comme Bitiou dans celle d'Anoupou : « Or il était beau de taille et de figure. Et il arriva à quelque temps de là que la femme du maître de Joseph jeta ses yeux sur lui et lui dit : « Couche avec moi ! » Mais il s'y refusa et lui répondit : « Vois-tu, mon maître ne « se soucie pas, avec moi, de ce qui se passe dans sa maison,

(1) *Iliade*, Z, 155-210. Hyacinthe Husson avait déjà fait ce rapprochement (*La Chaîne traditionnelle*, p. 87).

« et il m'a confié tout son avoir. Lui-même n'est pas plus « grand que moi dans cette maison, et il ne m'a rien interdit « si ce n'est toi, puisque tu es sa femme. Comment donc com- » mettrais-je ce grand crime, ce péché contre Dieu ? » Et quoiqu'elle parlât ainsi à Joseph tous les jours, il ne l'écouta point et refusa de coucher avec elle et de rester avec elle. Or, il arriva un certain jour qu'étant entré dans la chambre pour y faire sa besogne, et personne des gens de la maison ne s'y trouvant, elle le saisit par ses habits en disant : « Couche avec moi ! » Mais il laissa son habit entre ses mains et sortit en toute hâte. Alors, comme elle vit qu'il avait laissé son habit entre ses mains et qu'il s'était hâté de sortir, elle appela les gens de sa maison et leur parla en ces termes : « Voyez donc, on nous a « amené là un homme hébreu pour nous insulter. Il est entré « chez moi pour coucher avec moi, mais j'ai poussé un grand « cri, et quand il m'entendit élever la voix pour crier, il laissa « son habit auprès de moi et sortit en toute hâte ». Et elle déposa l'habit près d'elle, jusqu'à ce que son maître fût rentré chez lui ; puis elle lui tint le même discours, en disant : « Il est « entré chez moi, cet esclave hébreu que tu nous as amené, « pour m'insulter, et quand j'élevai la voix pour crier, il laissa « son habit auprès de moi et se hâta de sortir ». Quand son maître eut entendu les paroles de sa femme qu'elle lui adressait en disant : « Voilà ce que m'a fait ton esclave ! » il se mit en colère, et il le prit, et il le mit en prison, là où étaient enfermés les prisonniers du roi. Et il resta là dans cette prison (1) ». La comparaison avec le *Conte des deux Frères* est si naturelle que M. de Rougé l'avait instituée dès 1852 (2). Mais la séduction tentée, les craintes de la coupable lorsqu'elle se voit repoussée, sa honte, la vengeance qu'elle essaie de tirer en accusant celui qu'elle n'a pas pu corrompre, sont données assez naturelles pour s'être présentées à l'esprit des conteurs populaires, indépendamment et sur plusieurs points du globe (3). Il n'est pas nécessaire de reconnaître dans l'aventure de Joseph la variante d'une histoire dont le *Papyrus d'Orbiney* nous aurait conservé la version courante à Thèbes, vers la fin de la XIXe dynastie.

(1) *Genèse*, XXXIX, 6-20 (trad. Reuss).

(2) *Notice sur un manuscrit égyptien*, p. 7, note 5, mais sans insister sur les ressemblances.

(3) Ebers, *Ægypten und die Bücher Moses*, 1868, t. I, p. 316.

Peut-être faut-il traiter avec la même réserve un conte emprunté aux *Mille et une Nuits*, et qui offre assez d'analogie avec le nôtre. Le thème primitif y est dédoublé et aggravé d'une manière singulière : au lieu d'une belle-sœur qui s'offre à son beau-frère, ce sont deux belles-mères qui essaient de débaucher les fils de leur mari commun. Le prince Kamaralzaman avait eu Amgiâd de la princesse Badoûr et Assâd de la princesse Haïât-en-néfoûs. Amgiâd et Assâd étaient si beaux que, dès l'enfance, ils inspirèrent aux deux sultanes une tendresse incroyable. Les années écoulées, ce qui paraissait n'être qu'affection maternelle se change en passion violente : au lieu de combattre leur ardeur criminelle, Bâdoûr et Haïât-en-néfoûs se concertent et elles déclarent leur amour par lettres de haut style. Évincées avec mépris, elles craignent une dénonciation. A l'exemple de la femme d'Anoupou, elles prétendent qu'on a voulu leur faire violence, elles pleurent, elles crient, elles se couchent ensemble dans un même lit, comme si la résistance avait épuisé leurs forces. Le lendemain matin, Kamaralzaman, revenu de la chasse, les trouve plongées dans les larmes et leur demande la cause de leur douleur. On devine la réponse : « Seigneur, la peine qui nous accable est de telle nature que nous ne pouvons plus supporter la lumière du jour après l'outrage dont les deux princes vos enfants se sont rendus coupables à notre égard. Ils ont eu, pendant votre absence, l'audace d'attenter à notre honneur ». Colère du père, sentence de mort contre les fils : le vieil émir chargé de l'exécuter ne l'exécute point, sans quoi il n'y aurait plus de conte. Kamaralzaman ne tarde pas à reconnaître l'innocence d'Amgiâd et d'Assâd : cependant, au lieu de tuer ses deux femmes comme Anoupou la sienne, il se borne à les emprisonner pour le restant de leurs jours (1). C'est la donnée du *Conte des deux Frères*, mais adaptée aux habitudes du harem et aux besoins de la polygamie musulmane : à se modifier de la sorte, elle n'a gagné ni en intérêt, ni en moralité (2).

Les versions du deuxième conte sont plus nombreuses et

(1) *Nuits 221-249*, éd. de Breslau.

(2) Une version pehlévie de ce premier des deux contes mis en œuvre dans le roman conservé au *Papyrus d'Orbiney* a été signalée par Nöldeke, *Geschichte des Artachshîr î Papakân*, dans les *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen*, t. IV, 1879.

plus curieuses (1). On les rencontre partout : en France (2), en Italie (3), dans les différentes parties de l'Allemagne (4), en Hongrie (5), en Russie et dans les pays slaves (6), chez les Roumains (7), dans le Péloponèse (8), en Asie-Mineure (9), en Abyssinie (10), dans l'Inde (11). En Allemagne, Bitiou est un berger, possesseur d'une épée invincible. Une princesse lui dérobe son talisman ; il est vaincu, tué, coupé en morceaux, puis rendu à la vie par des enchanteurs qui lui concèdent la faculté de « revêtir toutes les formes qui lui plairont ». Il se change en cheval. Vendu au roi ennemi et reconnu par la princesse qui insiste pour qu'on le décapite, il intéresse à son sort la cuisinière du château : « Quand on me tranchera la tête, trois gouttes de mon sang sauteront sur ton tablier ; tu les mettras

(1) Elles ont été recueillies et discutées par M. Emmanuel Cosquin, dans son article : *Un problème historique à propos du conte égyptien des deux Frères* (Extrait de la *Revue des Questions historiques* octobre 1877. Tirage à part, in-8°, 15 p.). Comme ces matières sont assez peu connues du grand public, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de citer un certain nombre de livres ou recueils de contes où l'on trouve les variantes actuellement existantes du *Conte des deux Frères*. Je me suis fait un devoir scrupuleux d'indiquer à chaque fois les références que j'ai empruntées au beau mémoire de M. Cosquin.

(2) *Cabinet des Fées*, t. XXXI, p. 233 sqq., d'après E. Cosquin.

(3) Giambattista Basile, *Il Pentamerone*, n° 49, d'après E. Cosquin.

(4) En Hesse, J. W. Wolff, *Deutsche Hausmærchen*, Göttingen, 1851, p. 494 sqq. ; en Transylvanie, J. Haltdrich, *Deutsche Volksmærchen aus dem Sachsenlande in Siebenbürgen*, Berlin, 1856, n° 1, d'après E. Cosquin.

(5) O. L. B. Wolff, *Die schönsten Mærchen und Sagen aller Zeiten und Völker*, Leipzig, 1850, t. I, p. 229 sqq. ; Gaal et Stier, *Ungarische Volksmærchen*, Pest, 1857, n° 7, d'après E. Cosquin.

(6) En Lithuanie, Alex. Chodzko, Paris, 1864, p. 368, d'après E. Cosquin ; en Russie, l'ouvrage d'Alfred Rambaud, *La Russie épique*, Paris, 1876, p. 377-380.

(7) Franz Obert, *Romanische Mærchen und Sagen aus Siebenbürgen*, dans *l'Ausland*, 1858, p. 118 ; Arthur und Albert Schott, *Walachische Mærchen*, Stuttgart, 1845, n° 8, d'après E. Cosquin.

(8) P. d'Estournelles de Constant, *La Vie de province en Grèce*, Paris, 1878, p. 260-292, et le *Bulletin de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France*, 1878, p. 118-123.

(9) J. G. von Hahn, *Grieschische und Albanesische Mærchen*, Leipzig, 1864, n° 49, d'après E. Cosquin.

(10) Leo Reinisch, *Das Volk der Saho*, dans l'*Oesterreichische Monatschrift für den Orient*, 1877, n° 5.

(11) M. Frere, *Old Deccan Days or Hindoo Fairy Legends*, London, 1868, n° 6, d'après E. Cosquin.

en terre pour l'amour de moi ». Le lendemain, un superbe cerisier avait poussé à l'endroit même où les trois gouttes avaient été enterrées. La princesse fait abattre le cerisier; la cuisinière ramasse trois copeaux et les jette dans l'étang où ils se transforment en autant de canards d'or. La princesse en tue deux à coups de flèche, s'empare du troisième et l'emprisonne dans sa chambre; pendant la nuit, le canard reprend l'épée magique et disparaît (1). En Russie, Bitiou s'appelle Ivan, fils de Germain le sacristain. Il trouve une épée magique dans un buisson, il va guerroyer contre les Turcs qui avaient envahi le pays d'Arinar, il en tue quatre-vingt mille, cent mille, puis il reçoit pour prix de ses exploits la main de Cléopâtre, fille du roi. Son beau-père meurt, le voilà roi à son tour, mais sa femme le trahit et livre l'épée aux Turcs; quand Ivan désarmé a péri dans la bataille, elle s'abandonne au sultan comme la fille des dieux à Pharaon. Cependant, Germain le sacristain, averti par un flot de sang qui jaillit au milieu de l'écurie, part et recueille le cadavre. « Si tu veux le ranimer, « dit son cheval, ouvre mon ventre, arrache mes entrailles, « frotte le mort de mon sang, puis, quand les corbeaux vien- « dront me dévorer, prends-en un et oblige-le à t'apporter « l'eau merveilleuse de vie ». Ivan ressuscite et renvoie son père : « Retourne à la maison ; moi je me charge de régler mon « compte avec l'ennemi ». En chemin, il aperçoit un paysan : « Je me changerai pour toi en un cheval merveilleux, avec une « crinière d'or : tu le conduiras devant le palais du sultan ». Le sultan voit le cheval, l'enferme à l'écurie et ne se lasse pas de l'aller admirer. « Pourquoi, seigneur, lui dit Cléopâtre, es-tu « toujours aux écuries? — J'ai acheté un cheval qui a une cri- « nière d'or. — Ce n'est pas un cheval, c'est Ivan, le fils du « sacristain : commande qu'on le tue ». Un bœuf au pelage d'or naît du sang du cheval : Cléopâtre le fait égorger. De la tête du taureau naît un pommier aux pommes d'or : Cléopâtre le fait abattre. Le premier copeau qui s'envole du tronc sous la hache se métamorphose en un canard magnifique. Le sultan ordonne qu'on lui donne la chasse et il se jette lui-même à l'eau pour l'attraper, mais le canard s'échappe vers l'autre rive. Il y reprend sa figure d'Ivan, avec des habits de sultan, il jette sur

(1) J. W. Wolff, *Deutsche Hausmærchen*, Göttingen, 1851, in-8, p. 394, d'après E. Cosquin.

un bûcher Cléopâtre et son amant, puis il règne à leur place (1).

Voilà bien, à plus de trois mille ans d'intervalle, les grandes lignes de la version égyptienne. Si l'on voulait se donner la peine d'en examiner les détails, les analogies se montreraient partout presque aussi fortes. La boucle de cheveux enivre Pharaon de son parfum ; dans un récit breton, la mèche de cheveux lumineuse de la princesse de Tréménéazour rend amoureux le roi de Paris (2). Bitiou place son cœur sur la fleur de l'Acacia; dans le Pantchatantra, un singe raconte qu'il ne quitte jamais sa forêt sans laisser son cœur caché au creux d'un arbre (3). Anoupou est averti de la mort de Bitiou par un intersigne convenu à l'avance, du vin et de la bière qui se troublent ; dans divers contes européens, un frère partant en voyage annonce à son frère que, le jour où l'eau d'une certaine fiole se troublera, on saura qu'il est mort (4). Et ce n'est pas seulement la littérature populaire qui possède l'équivalent des aventures de Bitiou : les religions de la Grèce et de l'Asie occidentale renferment des légendes qu'on peut leur comparer presque point par point. Pour ne citer que le mythe phrygien, Atys dédaigne l'amour de la déesse Cybèle, comme Bitiou l'amour de la femme d'Anoupou, et il se mutile comme Bitiou (5) ; de même que Bitiou en arrive de changement en changement à n'être plus qu'un perséa, Atys se transforme en pin (6). Toutefois ni Anoupou, ni Bitiou ne sont des

(1) Rambaud, *La Russie épique*, p. 377-380. Une légende hongroise, citée par Cosquin (p. 5), ne présente que des différences fort légères avec le récit allemand et le récit russe.

(2) F. M. Luzel, *Troisième Rapport sur une mission en Bretagne*, dans les *Archives des Missions scientifiques*, IIe série, t. VII, p. 192 sqq.

(3) Benfey, *Pantschatantra*, I, p. 426; cfr. H. Husson, *La Chaîne traditionnelle*, p. 88-90.

(4) Voir tous les exemples réunis dans Cosquin, p. 10-12.

(5) Cf. dans le *De Deâ Syriâ*, 19-27, l'histoire de Combabos, où le thème de la mutilation est plus intelligemment développé que dans le *Conte des Deux Frères*. Bitiou se mutile *après*, ce qui ne prouve rien; Combabos se mutile *avant* l'accusation, ce qui lui permet de se disculper.

(6) Le côté mythologique de la question a été mis en lumière, avec quelque exagération, par M. Fr. Lenormant, dans *Les Premières civilisations*, t. I (édition in-8°), p. 375-401; cfr. H. de Charencey, *Les Traditions relatives au fils de la Vierge* (extrait des *Annales de philosophie chrétienne*), in-8°, Paris, 1881, p. 12 sqq.

dieux ou des héros venus à l'étranger ; le premier tient de près au dieu chien des Égyptiens et le second porte le nom d'un roi de l'Egypte mythique élevé au rang de dieu. D'autres ont fait ou feront mieux que moi les rapprochements nécessaires : j'en ai dit assez pour montrer que les deux éléments principaux du conte égyptien existaient ailleurs qu'en Égypte et en d'autres temps qu'aux époques pharaoniques.

Y a-t-il dans tout cela une raison suffisante à déclarer qu'ils ne sont pas ou qu'ils sont originaires de l'Égypte ? Un seul point me paraît hors de doute pour le moment : la version égyptienne est de beaucoup la plus vieille en date que nous ayons. Elle nous est parvenue en effet dans un manuscrit du XIIIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire nombre d'années avant le moment où nous commençons à relever la trace des autres. Si le peuple égyptien a emprunté ou transmis au dehors les données qu'elle contient, l'opération a dû s'accomplir à une époque plus ancienne encore que celle ou la rédaction nous reporte ; qui peut dire aujourd'hui comment et par qui elle s'est faite ?

II

Que le fond soit ou ne soit pas étranger, la forme est toujours égyptienne : s'il y a eu emprunt du sujet même, au moins l'assimilation est-elle complète. Et d'abord les noms. Quelques-uns, Bitiou et Anoupou, appartiennent à la légende : Anoupou (1) est, je viens de le dire, en rapport avec le dieu Anubis, et son frère, Bitiou, porte le nom du Bytis, qui passait pour avoir régné sur le Nil longtemps avant Ménès (2).

D'autres sont empruntés à l'histoire et rappellent le souvenir des plus célèbres parmi les Pharaons. L'instinct qui porte partout les conteurs à choisir comme héros des rois ou des sei-

(1) J'ai quelque lieu de croire que le nom de personne lu Anoupou d'ordinaire doit se lire Anoupouî, *celui qui appartient à Anubis;* toutefois, comme je n'en ai encore donné nulle part les preuves, j'ai conservé ici la vieille lecture.

(2) C'est M. Lauth qui, le premier, a reconnu l'identité du nom de Bitiou avec celui de Bytis (*Ægyptische Chronologie*, 1877, p. 30-31).

gneurs de haut rang, s'associait en Égypte à un sentiment patriotique très vif. Un homme de Memphis, né au pied du temple de Phtah, et grandi, pour ainsi dire, à l'ombre des Pyramides, était familier avec Khoufouî et ses successeurs ; les bas-reliefs étalaient à ses yeux leurs portraits authentiques ; les inscriptions énuméraient leurs titres et célébraient leur gloire. Sans remonter aussi loin que Memphis dans le passé de l'Égypte, Thèbes n'était pas moins riche en monuments : sur la rive droite comme sur la rive gauche du Nil, à Karnak et à Louxor comme à Gournah et à Médinét-Habou, les murailles parlaient de victoires remportées sur les nations de l'Asie ou de l'Afrique et d'expéditions lointaines au-delà des mers. Quand le conteur mettait des rois en scène, l'image qu'il évoquait n'était pas seulement celle d'un mannequin superbe affublé d'oripeaux souverains : son auditoire et lui-même songeaient aussitôt à ces princes toujours triomphants, dont la figure et la mémoire vivaient au milieu d'eux. Il ne suffisait pas d'avancer que le héros était un monarque et de l'appeler Pharaon : il fallait dire de quel Pharaon glorieux on parlait, si c'était Pharaon Ramsès ou Pharaon Khoufouî, un constructeur de pyramides ou un conquérant des dynasties guerrières. La vérité en souffrait souvent. Si familiers qu'ils fussent avec les monuments, les Égyptiens qui n'avaient pas fait de leurs annales une étude spéciale inclinaient assez à défigurer le nom des souverains et à brouiller les époques. Dès la XII[e] dynastie, le roi auquel Sinouhît raconte ses aventures est un certain Khopirkerî Amenemhaît, qui joint au nom propre Amenemhaît le prénom du premier Sanouosrît : on le chercherait en vain dans les listes officielles (1). Sanofrouî, de la IV[e] dynastie, est introduit dans le roman conservé à S[t]-Pétersbourg avec Amoni de la XI[e] (2) ; Khoufouî, Khâfrî et les trois premiers Pharaons de la V[e] dynastie jouent les grands rôles dans les récits du papyrus Westcar (3) ; Nabkerî, de la IX[e], figure dans l'un des

(1) C'est peut-être une faute de copiste, peut-être aussi une combinaison suggérée à l'auteur par le souvenir du règne commun de Sanouosrît I[er] et d'Amenemhaît II. Cf. dans la suite de ce volume les *Aventures de Sinouhît*, p. 71 sqq.

(2) W. Golenischeff, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1876, p. 109-111.

(3) Cfr. p. 28-43 du présent volume.

papyrus de Berlin (1); Ousirmarî et Mînibphtah, de la XIXe (2), Siamonou de la XXIe avec un prénom Manakhphré qui rappelle celui de Thoutmôsis III (3), dans les deux *Contes de Satni;* Râhotpou et Manhapourî dans un fragment d'histoire de revenant (4), et un roi d'Égypte anonyme dans le *Conte du prince prédestiné.* Les noms d'autrefois prêtaient au récit un air de vraisemblance qu'il n'aurait pas eu sans cela : une aventure merveilleuse inscrite au compte de Ramsès II devenait plus probable qu'elle n'aurait été, si on l'avait attribuée à quelque personnage inconnu.

Il s'établit ainsi, à côté de l'histoire réelle, une histoire populaire parfois bouffonne, toujours amusante. De même qu'on eut dans l'Europe au moyen âge le cycle de Charlemagne où le caractère de Charlemagne ne fut guère respecté, on eut en Égypte des cycles de Sésostris, des cycles de Thoutmôsis III, des cycles de Chéops où la personne de Sésostris, de Thoutmôsis III, de Chéops, se modifia au point de devenir souvent méconnaissable. Des périodes entières de l'histoire se transformèrent en cycles romanesques et l'âge des grandes invasions assyriennes et éthiopiennes fournit une matière inépuisable : selon la mode ou selon l'origine du conteur, on groupa les éléments de cette épopée belliqueuse autour du héros saïte Psammétique (5), ou autour du héros bédouin Pakrourou, le grand chef de l'Est (6). Toutefois, Khoufouî est l'exemple le

(1) Il est le roi à qui le saunier se plaint du vol commis à son préjudice par Thotnakhouiti; cfr. pp. 52-53 de ce volume.

(2) Voir pp. 106, 114, 122, 138, sqq. du présent volume.

(3) Voir pp. 142, 143 144, 145, 146, 147 du présent volume. M. Legrain a en effet recueilli à Karnak pendant notre campagne de 1904-1905, un monument d'un Thoutmôsis Manakhphré, qui me paraît être Toutmosis III; le monument est de basse époque saïte ou du début de l'époque ptolémaïque.

(4) Cfr. p. 234, 245, du présent volume.

(5) Voir dans Hérodote, II, CXLVII-CLII, XXX, une partie du roman de Psammétique, la Dodécarchie, l'arrivée des hommes de fer, la fuite des soldats. Hérodote s'inspirait d'un guide qui avait le plus grand respect pour l'oracle de Boutô et qui adoptait les récits ou les interprétations des événements fournis par cet oracle. D'autres contemporains tenaient pour l'oracle de Jupiteur Ammon et défendaient la version des mêmes événements que cet oracle patronnait : nous possédons dans l'histoire de Témenthès et des coqs cariens une des traditions ammoniennes de a Dodécarchie.

(6) Voir p. 202-228 du présent volume, l'*Emprise de la cuirasse*, et le

plus frappant peut-être que nous ayons de cette dégénérescence. Les monuments nous suggèrent de lui l'opinion la plus avantageuse. Il fut guerrier et il sut contenir les Nomades qui menaçaient les établissements miniers du Sinaï. Il fut constructeur et il bâtit en peu de temps, sans nuire à la prospérité du pays, la plus haute et la plus massive des grandes Pyramides. Il fut dévot, il enrichit les dieux de statues en or et en matières précieuses, il restaura les temples anciens, il en édifia de nouveaux. Bref, il se montra le type accompli du Pharaon Memphite. Voilà le témoignage des documents contemporains ; mais écoutez celui des générations postérieures, tel que les historiens grecs l'ont recueilli. Chez eux, Chéops est un tyran impie qui opprime son peuple et qui prostitue sa fille pour achever sa pyramide. Il proscrit les prêtres, il pille les temples, et il les tient fermés cinquante années durant. Le passage de Khoufouî à Chéops n'a pas pu s'accomplir en un jour, et, si nous possédions toute la littérature égyptienne, nous le suivrions à travers les âges comme nous faisons celui du Charlemagne historique au Charlemagne populaire. Le conte du Papyrus Westcar (1) nous offre un des moments de la métamorphose. Khoufouî n'y est déjà plus le Pharaon soumis religieusement aux volontés des dieux. Lorsque Râ se déclare contre lui et suscite les trois princes qui doivent un jour détrôner sa famille, il se ligue avec un magicien pour déjouer les projets du dieu ou pour en retarder l'exécution : on voit qu'il n'hésiterait pas à faire contre le temple de Sakhibou ce que le Chéops d'Hérodote fait contre tous les temples d'Egypte.

Ici, du moins, le roman n'emprunte pas le ton de l'histoire : sur la Stèle de la princesse de Bakhtan (2), il s'est entouré d'un appareil de noms et de dates combiné si habilement qu'il a réussi à revêtir les apparences de la vérité. Le thème originel n'a rien d'extraordinaire : c'est la princesse possédée par un revenant ou par un démon, délivrée par un magicien, par un dieu ou par un saint. La variante égyptienne met en mouvement l'inévitable Ramsès II. Au cours d'un voyage en Syrie, il épouse la fille aînée du prince de Bakhtan. Quelque temps

rôle prépondérant que Pakrourou y joue à côté et presque au-dessus de Pharaon.

(1) Voir p. 21 sqq. de ce volume.

(2) Voir p. 150 sqq. de ce volume.

après, en l'an XV, une ambassade lui apprend que sa belle-sœur Bintrashît est obsédée d'un esprit, et son beau-père lui demande le plus habile de ses magiciens pour la délivrer : Thotemhabi part mais il échoue dans ses exorcismes et il revient tout penaud. Dix années s'écoulent, puis en l'an XXVI, nouvelle ambassade : cette fois, une des formes, un des *doubles* de Khonsou consent à se déranger, chasse le démon et guérit la princesse (1). Le prince de Bakhtan, ravi, médite de garder le dieu libérateur, mais un songe suivi de maladie a promptement raison de ce projet malencontreux, et l'an XXXIII, Khonsou rentre à Thèbes, chargé de gloire et de présents. Ce n'est pas sans raison que le roman affecte ici l'allure solennelle de l'histoire. Khonsou était demeuré très longtemps obscur et de petit crédit. Sa popularité, qui ne commença guère qu'à la fin de la XIXe dynastie, crût rapidement sous les derniers Ramessides : au temps de Hrihorou et des grands-prêtres qui lui succédèrent, elle balançait presque celle d'Amon lui-même. Cela ne se fit pas sans exciter des sentiments d'ironie jalouse chez les partisans des vieux dieux : les prêtres de Khonsou et ses dévots durent chercher naturellement dans le passé les traditions qui étaient de nature à rehausser son prestige. Je ne crois pas qu'ils aient fabriqué de toutes pièces le conte de la princesse de Bakhtan. Il existait sans doute presque entier avant qu'ils songeassent à s'en servir, et Ramsès II avait dû y être introduit de bonne heure : ses conquêtes en Asie, son mariage avec la fille du prince de Khati le désignaient nécessairement pour être le héros d'une aventure dont une Syrienne était l'héroïne. Voilà pour le nom du roi : celui du dieu guérisseur était avant tout affaire de mode ou de piété personnelle. Khonsou étant à la mode, c'est la statue de Khonsou à qui le conteur confia le soin d'opérer le miracle nécessaire à la guérison de la malade. Les prêtres se bornèrent à recueillir ce roman si favorable à leur dieu ; ils lui donnèrent les allures d'un acte officiel, et ils l'affichèrent dans le temple (2).

(1) Le voyage d'Ounamounou nous fournit un second exemple d'une forme secondaire de la divinité déléguée par la divinité elle-même à la suppléer en pays étranger : l'*Amon du Chemin* y est l'ambassadeur divin d'Amon, comme Ounamounou est l'ambassadeur humain (cfr. p. 191, note 1, du présent volume).

(2) Erman, *Die Bentreschstele*, dans la *Zeitschrift*, 1884, p. 59-60. Une série de documents analogues devait exister pour un ministre divinisé

On conçoit que les égyptologues aient pris pour histoire réelle les faits consignés dans une pièce qui s'offrait à eux avec toutes les apparences de l'authenticité : ils ont été victimes d'une fraude pieuse, comme nos archivistes lorsqu'ils se trouvent en face des chartes fausses d'une abbaye. On conçoit moins qu'ils se soient laissé tromper à d'autres documents qui ne présentaient pas le même caractère, et qu'ils aient attribué une valeur historique aux romans d'Apôpi ou de Thoutii. Dans le premier, qui est fort mutilé, le roi Pasteur Apôpi envoie ambassade sur ambassade au thébain Saqnounrî et le somme de chasser les hippopotames du lac de Thèbes qui l'empêchent de dormir. On ne se douterait guère que ce message bizarre sert de prétexte à une propagande religieuse : c'est pourtant la vérité. Si le prince de Thèbes refuse d'obéir, on l'obligera à renoncer au culte de Râ pour adopter celui de Sitou (1). Aussi bien la querelle d'Apôpi et de Saqnounrî semble n'être qu'une variante égyptienne d'un thème populaire dans l'Orient entier. « Les rois d'alors s'envoyaient les uns aux autres des problèmes à résoudre sur toutes sortes de matières, à condition de se payer une espèce de tribut ou d'amende, selon qu'ils répondraient bien ou mal aux questions proposées ». C'est ainsi qu'Hiram faisait résoudre par un certain Abdémon les énigmes que Salomon lui proposait (2). Sans examiner ici les fictions diverses qu'on a établies sur cette donnée, j'en citerai une qui me paraît être de nature à nous rendre intelligible ce qui subsiste du récit égyptien. Le Pharaon Nectanébo envoie un ambassadeur à Lycerus, roi de Babylone, et à son ministre Ésope : « J'ay des cavales en Égypte qui conçoivent au hannis- « sement des chevaux qui sont devers Babylone : qu'avez-vous « à répondre là-dessus ? » Le Phrygien remit sa réponse au lendemain ; et, retourné qu'il fut au logis, il commanda à des

d'Aménôthèse III, Aménôthès fils d'Hapouî, dont nous connaissons à Thèbes un oracle et un temple funéraire : un seul nous en est demeuré sous sa forme hiéroglyphique, la prétendue stèle de fondation du temple funéraire à Deir el Médinéh que Birch a traduite le premier (Chabas, *Mélanges égyptologiques*, v. série, p. 324-343).

(1) *Études Égyptiennes*, t. I, p. 195-216 : cfr. la traduction complète des débris du roman, p. 236-242 sqq. de ce volume.

(2) Ælius Dius, *fragm. 2*, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. IV, p. 398 ; cfr. *Ménandre d'Ephèse*, *fragm. 1*, dans Müller Didot, *Fragmenta*, t. IV, p. 446.

enfants de prendre un chat et de le mener foüettant par les rües. Les Égyptiens, qui adorent cet animal, se trouverent extrêmement scandalisez du traitement que lon luy faisoit. Ils l'arracherent des mains des enfans, et allerent se plaindre au Roy. On fit venir en sa présence le Phrygien. « Ne savez-vous « pas, lui dit le Roy, que cet animal est un de nos dieux? « Pourquoy donc le faites-vous traiter de la sorte? — C'est « pour l'offense qu'il a commise envers Lycerus, reprit Esope ; « car la nuit dernière il luy a étranglé un coq extrêmement « courageux et qui chantoit à toutes les heures. — Vous estes « un menteur, reprit le Roy; comment seroit-il possible que « ce chat eust fait, en si peu de temps, un si long voyage? — « Et comment est-il possible, reprit Ésope, que vos jumens « entendent de si loin nos chevaux hannir et conçoivent pour « les entendre? » (1) Un défi porté par le roi du pays des Nègres au Pharaon Ousimarês noue la crise du second roman de Satni, mais là du moins il s'agit d'une lettre cachetée dont on doit deviner le contenu (2), non pas d'animaux prodigieux que les deux rivaux possèderaient. Dans la *Querelle*, les hippopotames du lac de Thèbes qu'il faut chasser pour que le roi du Nord puisse dormir, sont de la famille des chevaux dont le hennissement porte jusqu'à Babylone, ou du chat qui accomplit en une seule nuit le voyage d'Assyrie, aller et retour (3). Je ne doute pas qu'après avoir reçu le second message d'Apôpi, Saqnounri ne trouvât, dans son conseil, un sage aussi perspicace qu'Ésope le Phrygien, et dont la prudence le tirait sain et sauf de l'épreuve. Le roman allait-il plus loin, et décrivait-il la guerre éclatée entre les princes du Nord et du Sud, puis l'Égypte délivrée du joug des Pasteurs? Le manuscrit ne nous mène pas assez avant pour qu'on puisse soupçonner le dénouement auquel l'auteur s'était arrêté.

Bien que le roman de Thoutii ait perdu ses premières pages, l'intelligence du récit ne souffre pas trop de cette mutilation. Le sire de Joppé, s'étant révolté contre Thoutmôsis III, Thoutii l'attire au camp égyptien sous prétexte de lui montrer la grande canne de Pharaon et le tue. Mais ce n'est pas tout de s'être dé-

(1) *La vie d'Ésope le Phrygien*, traduite par La Fontaine (*Fables de La Fontaine*, édit. Lemerre, t. I, pp. 41-42, 45).

(2) Voir p. 138 sqq. du présent volume.

(3) Voir p. 93-99 du présent volume.

barrassé de l'homme, si la ville tient encore. Il cache donc cinq cents soldats dans des jarres, il les fait transporter jusque sous les murs, et là, il contraint l'écuyer du chef à déclarer que les Égyptiens ont été battus et qu'on ramène leur général prisonnier. On le croit, on ouvre les portes, les soldats sortent de leurs jarres et enlèvent la place. Avons-nous là le récit d'un épisode réel des guerres égyptiennes? Joppé a été l'une des premières villes de Syrie occupées par les Égyptiens. Thoutmôsis Ier l'avait soumise, et elle figure sur la liste des conquêtes de Thoutmôsis III. Sa condition sous ses maîtres nouveaux n'avait rien de particulièrement fâcheux : elle payait tribut, mais elle conservait ses lois propres et son chef héréditaire. Le *Vaincu de Jôpou*, car *Vaincu* est le titre des princes syriens dans le langage de la chancellerie égyptienne, dut agir souvent comme le *Vaincu de Tounipou*, le *Vaincu de Kodshou* et tant d'autres, qui se révoltaient sans cesse et qui attiraient sur leurs peuples la colère de Pharaon. Le fait d'un sire de Joppé en lutte avec son suzerain n'a rien d'invraisemblable en soi, quand même il s'agirait d'un Pharaon aussi puissant qu'était Thoutmôsis III et aussi dur à la répression. L'officier Thoutii n'est pas non plus un personnage entièrement fictif. On connaît un Thoutii qui vivait, lui aussi, sous Thoutmôsis et qui avait exercé de grands commandements en Syrie et en Phénicie. Il s'intitulait « prince héréditaire, délégué du roi en toute région étrangère des pays situés dans la Méditerranée, scribe royal, général d'armée, gouverneur des contrées du Nord » (1). Rien n'empêche que dans une de ses campagnes il ait eu à combattre le seigneur de Joppé.

Les principaux acteurs peuvent donc avoir appartenu à l'histoire. Les actions qu'on leur prête ont-elles la couleur historique, ou sont-elles du domaine de la fantaisie? Thoutii se rend comme transfuge auprès du chef ennemi et le tue. Il se déguise en prisonnier de guerre pour pénétrer dans la place. Il introduit avec lui des soldats habillés en esclaves et qui portent d'autres soldats cachés dans des vases de terre. On trouve chez la plupart des écrivains classiques des exemples qui justifient suffisamment l'emploi des deux premières ruses. J'ac-

(1) Cfr. Birch, *Mémoire sur une patère égyptienne* dans Chabas, *Œuvres diverses*, t. I, p. 225-274, et Th. Devéria, *Mémoires et fragments*, t. I, p. 35-53.

corde volontiers qu'elles doivent avoir été employées par les généraux de l'Égypte, aussi bien que par ceux de la Grèce et de Rome. La troisième renferme un élément non seulement vraisemblable, mais réel : l'introduction dans une place forte de soldats habillés en esclaves ou en prisonniers de guerre. Polyen raconte comment Néarque le Crétois prit la ville de Telmissos, en feignant de confier au gouverneur Antipatridas une troupe de femmes esclaves. Des enfants enchaînés accompagnaient les femmes avec l'appareil des musiciens, et une escorte d'hommes sans armes surveillait le tout. Introduits dans la citadelle, les gens de l'escorte ouvrirent chacun l'étui de leur flûte qui renfermait un poignard, au lieu de l'instrument, puis ils fondirent sur la garnison et ils s'emparèrent de la ville (1). Si Thoutii s'était borné à charger ses gens de vases ordinaires ou de boîtes renfermant, sous prétexte de trésors ou d'instruments, des lames bien affilées, je n'aurais rien à objecter contre l'authencité de son aventure. Mais il les accabla du poids de vases énormes qui contenaient chacun un soldat armé ou des chaînes au lieu d'armes. Si l'on veut trouver l'équivalent de ce stratagème, il faut descendre jusqu'aux récits véridiques des *Mille et une Nuits*. Le chef des quarante voleurs, pour introduire sa troupe chez Ali-Baba, ne trouve rien de mieux à faire que de la mettre en jarre, un homme par jarre, et de se représenter comme un marchand en voyage. Encore le conteur arabe a-t-il plus souci de la vraisemblance que le conteur égyptien, et fait-il voyager les pots de la bande à dos de bêtes, non à dos d'hommes. Le cadre du récit est historique ; le fond du récit est de pure imagination.

Si les égyptologues modernes ont pu s'y méprendre, à plus forte raison les anciens se sont-il laissé duper à des inventions analogues. Les interprètes, les prêtres de basse classe, qui guidaient les étrangers, connaissaient assez bien ce qu'était l'édifice qu'ils montraient, qui l'avait fondé, qui agrandi et quelle partie portait le cartouche de quel souverain ; mais, dès qu'on les poussait sur le détail, ils restaient court et ils ne savaient plus que débiter des fables. Les Grecs eurent affaire avec eux,

(1) Polyen, *Strat.*, V, xi. Cfr. des faits analogues qui se seraient passés en 1037 à Édesse, d'après G. Schlumberger, *l'Epopée Byzantine*, t. III, p. 198-199, et chez les Turcs d'Asie-Mineure, d'après Casanova, *Numismatique des Danichmendites*, p. 25.

et il n'y a qu'à lire le second livre d'Hérodote pour voir comment ils furent renseignés sur le passé de l'Égypte. Quelques-uns des on-dit qu'il a recueillis renferment encore un ensemble de faits plus ou moins altérés, l'histoire de la XXVIe dynastie par exemple, ou, pour les temps anciens, celle de Sésostris. La plupart des récits antérieurs à l'avènement de Psammétique Ier sont chez lui de véritables romans où la vérité n'a aucune part. Le conte de Rhampsinite se trouve ailleurs qu'en Égypte (1). La vie légendaire des rois constructeurs de pyramides n'a rien de commun avec leur vie réelle. Le chapitre consacré à Phéron renferme l'abrégé d'une satire humoristique à l'adresse des femmes (2). La rencontre de Protée avec Hélène et Ménélas est tout au plus l'adaptation égyptienne d'une tradition grecque (3). On pouvait se demander jadis si les guides avaient tiré ces fables de leur propre fonds : la découverte des romans égyptiens a prouvé que, là comme ailleurs, ils ont manqué d'imagination. Ils se sont bornés à répéter les contes qui avaient cours dans le peuple, et la tâche leur était d'autant plus facile que la plupart des héros y portaient des noms ou des titres authentiques. Aussi les dynasties des historiens qui s'étaient informés auprès d'eux sont-elles un mélange de noms réels, Ménès, Sabacon, Chéops, Chéphrên, Mykérinos, ou déformés par l'addition d'un élément parasite pour les différencier de leurs homonymes, Rhampsinitos à côté de Rhamsès, Psamménitos à côté de Psammis; de prénoms altérés par la prononciation, Osymandyas pour Ousirmarî; de sobriquets populaires, Sésousrî, Sésostris ; de titres Phérô, Prouîti, dont on a fait des noms propres, enfin de noms inventés de toutes pièces comme Asychis, Ouchoreus, Anysis.

La passion du roman historique ne disparut pas avec les dynasties nationales. Déjà, sous les Ptolémées, Nectanébo, le dernier roi de race indigène, était devenu le centre d'un cycle important. On avait fait de lui un magicien habile, un grand constructeur de talismans : on le donna pour père à Alexandre de Macédonien. Poussons même au delà de l'époque romaine : la littérature byzantine et la littérature copte qui en dérive avaient,

(1) Les variantes en ont été recueillies par M. Schiefner, dans le *Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, t. XIV, col. 299-316.

(2) Hérodote, liv. II, chap. CXI.

(3) *Id.*, *ibid.*, chap. CXVI.

elles aussi, leurs gestes de Cambyse et d'Alexandre, cette dernière calquée sur l'écrit du Pseudo-Callisthènes (1), et il n'y a pas besoin de feuilleter bien longtemps les écrivains arabes pour y retrouver toute une histoire romanesque de l'Égypte empruntée aux livres coptes (2). Que l'écrivain empêtré dans ces fables soit Latin, Grec ou Arabe, on se figure aisément ce que devient la chronologie parmi ces manifestations de la fantaisie populaire. Hérodote, et à son exemple presque tous les écrivains anciens et modernes jusqu'à nos jours, ont placé Moiris, Sésostris, Rhampsinite, avant les rois constructeurs de pyramides. Les noms de Sésostris et de Rhampsinite sont un souvenir de la XIXe et de la XXe dynastie ; celui des rois constructeurs de pyramides, Chéops, Chéphrên, Mykérinos, nous reporte à la quatrième. C'est comme si un historien de la France plaçait Charlemagne après les Bonapartes ; mais la façon cavalière dont les romanciers égyptiens traitent la succession des règnes nous enseigne comment il se fait qu'Hérodote ait commis pareille erreur. L'un des contes dont les papyrus nous ont conservé l'original, celui de Satni, met en scène deux rois et un prince royal. Les rois s'appellent Ousirmârî et Mînibphtah, le prince royal Satni Khâmoïs. Ousirmârî est un des prénoms de Ramsès II, celui qu'il avait dans sa jeunesse alors qu'il était encore associé à son père. Mînibphtah est une altération, peut-être volontaire, du nom de Minéphtah, fils et successeur de Ramsès II. Khâmoîs, également fils de Ramsès II, fut, pendant plus de vingt ans, le régent de l'Égypte pour le compte de son père. S'il y avait dans l'ancienne Égypte un souverain dont la mémoire fût restée populaire, c'était à coup sûr Ramsès II. La tradition avait porté à son compte tout ce que la lignée entière des Pharaons avait accompli de grand pendant de longs siècles. On devait donc espérer que le romancier respecterait la vérité historique et ne changerait rien à la généalogie réelle :

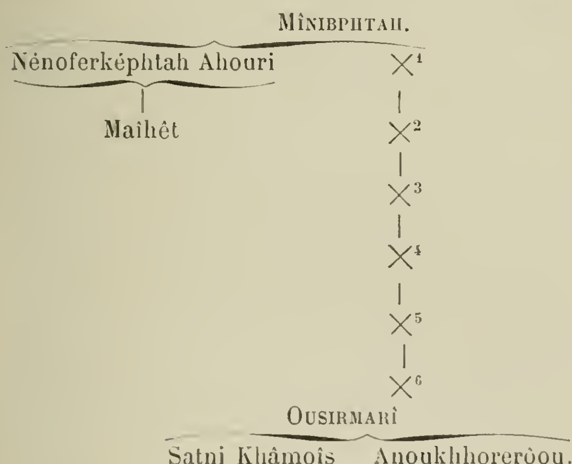
OUSIRMARÎ RAMSÈS II.

Khâmoîs — MINÉPHTAH Ier.

(1) Voir pp. 259-274 de ce volume. Les fragments du roman de Cambyse ont été découverts et publiés par H. Schæfer, dans les *Berichte* de l'Académie des Sciences de Berlin.

(2) Voir Maspero, *le Livre des Merveilles*, dans le *Journal des Savants*, 1899, pp. 69-86, 154-172.

Il a préféré n'en pas tenir compte. Khâmoîs demeure, comme dans l'histoire, le fils d'Ousirmârî, mais Mînibphtah, l'autre fils, a été déplacé. Il est représenté comme étant tellement antérieur à Ousirmârî, qu'un vieillard, consulté par Satni-Khâmoîs sur certains événements arrivés du temps de Mînibphtah, en est réduit à invoquer le témoignage d'un ancêtre éloigné. « Le père du père de mon père a dit au père de mon père, disant : « Le père du père de mon père a dit au père de « mon père : « Les tombeaux d'Ahouri et Maîhêt sont sous l'angle « septentrional de la maison du prêtre (1)... » Voilà six générations au moins entre le Mînibphtah et l'Ousirmârî du roman :



Le fils, Mînibphtah, est passé ancêtre et prédécesseur lointain de son propre père Ousirmârî. Et ce n'est pas tout. Dans un conte différent, Satni devient le contemporain de l'Assyrien Sennachérib (2) : le conteur le représente vivant six cents ans après sa mort. Dans un troisième conte (3), il est placé ainsi que son père Ramsès III quinze cents ans après un Pharaon qui paraît être un doublet de Thoutmôsis III.

Supposez un voyageur aussi disposé à enregistrer les miracles de Satni qu'Hérodote l'était à croire aux richesses de Rhampsinite. Pensez-vous pas qu'il eût commis, à propos de Mînib-

(1) Voir p. 128 de ce volume.
(2) D'après Hérodote, II, cxli ; cfr. pp 156-158 de ce volume.
(3) *L'Histoire véridique de Satni-Khâmoîs*, voir pp. 130-155 de ce volume.

phtah et de Ramsès II, la même erreur qu'Hérodote au sujet de Rhampsinite et de Chéops? Il aurait interverti l'ordre des règnes et placé le quatrième roi de la XIX[e] dynastie longtemps avant le troisième. Le drogman qui montrait le temple de Phtah et les pyramides de Gizéh aux visiteurs indigènes ou aux étrangers, savait sans doute une histoire où l'on exposait comme quoi, à un Ramsès, dit Rhampsinite, le plus opulent des rois, avait succédé Chéops, le plus impie des hommes. Il la débita devant Hérodote ainsi qu'il avait dû faire devant beaucoup d'autres, et le bon Hérodote l'inséra dans son livre. Comme Chéops, Chéphrên et Mykérinos, forment un groupe bien circonscrit, que d'ailleurs, leurs pyramides s'élevant au même endroit, les guides n'avaient aucune raison de rompre à leurs dépens l'ordre de succession, la transposition une fois opérée pour Chéops, il devenait nécessaire de déplacer avec lui Chéphrên, Mykérinos et le prince qu'on nommait Asychis (1). Aujourd'hui que nous pouvons contrôler les paroles du voyageur grec par le témoignage des monuments, peu nous importe qu'on l'ait trompé. Il n'écrivait pas une histoire d'Égypte. Même bien instruit, il n'aurait pas prêté au livre de son histoire universelle qui traitait de l'Égypte plus de développement qu'il ne lui en a donné. Toutes les dynasties auraient dû tenir en quelques pages, et il ne nous eût rien appris que les documents originaux ne nous enseignent aujourd'hui. En revanche, nous y aurions perdu la plupart de ces récits étranges et souvent bouffons qu'il nous a contés si joliment sur la foi de ses guides. Phéron ne nous serait pas familier, ni Protée, ni Rhampsinite. Je crois que ç'aurait été grand dommage. Les hiéroglyphes nous disent, ou ils nous diront un jour, ce que firent les Chéops, les Ramsès, les Thoutmôsis du monde réel. Hérodote nous apprend ce qu'on disait d'eux dans les rues de Memphis. Toute la partie de son second livre que leurs aventures remplissent est pour nous mieux qu'un cours d'histoire : c'est un chapitre d'histoire littéraire. Les romans qu'on y lit sont égyptiens au même titre que les romans conservés par les papyrus. Sans doute, il vaudrait mieux les posséder dans la langue d'origine, mais l'habit grec qu'ils ont endossé n'est pas assez lourd pour les déguiser : même modifiés dans le détail,

(1) Asychis est la forme grécisée d'un nom *Ashoukhî*[*tou*], le riche, le fortuné, qui ne se rencontre guère avant les époques saïte et grecque.

ils ont encore, des traits de leur physionomie primitive, ce qu'il en faut pour figurer, sans trop de disparate, à côté du *Conte des Deux Frères* ou des *Aventures de Sinouhît*.

III

Voilà pour les noms : la mise en scène est purement égyptienne et si exacte qu'on pourrait tirer des seuls romans un tableau complet des mœurs et de la société. Pharaon s'y révèle moins divin qu'on ne serait disposé à le croire, si on se contentait de le juger sur la mine hautaine qu'il assume dans les scènes religieuses ou triomphales. Le romancier ne répugne pas à le montrer parfois ridicule et à le placer dans une situation qui contraste avec l'appareil ordinaire de sa grandeur. Il est trompé par sa femme comme un simple mortel (1), volé par ses sujets et trompé à tout coup par les voleurs (2), enlevé par un magicien et rossé d'importance devant un roi nègre (3). C'était la revanche du menu peuple dépouillé et battu, sur le maître qui l'écrasait. Le fellah qui venait de recevoir la courbache pour avoir refusé l'impôt, se consolait de sa poche vidée et de ses chairs meurtries en s'entendant conter comment Manakhphrê Siamon avait subi trois cents coups de fouet en une seule nuit, et comment il avait exhibé à ses courtisans ses reins contus. Ce n'étaient là que des accidents passagers et le plus souvent la toute-puissance du souverain demeurait intacte dans la fiction comme dans l'histoire ; l'étiquette se dressait toujours très haute entre ses sujets et lui. Mais le cérémonial une fois satisfait, si l'homme lui plaît, comme c'est le cas pour Sinouhît (4), il daigne s'humaniser et le *dieu bon* se montre bon prince (5) : même il est jovial et il plaisante sur l'apparence rustique du

(1) Ainsi le Phérôn d'Hérodote, II, cxi.

(2) Cfr. le Conte de Rhampsinite, pp. 180-185 du présent volume.

(3) Manakhphrê Siamon dans l'*Histoire véridique de Satni*, pp. 144-147 du présent volume.

(4) Voir pp. 78-81 de ce volume.

(5) *Dieu Bon, le Dieu Bon*, est une des formules par lesquelles le protocole des Pharaons débute et un des titres qu'on leur donnait le plus souvent dans les textes.

héros, plaisanterie de roi qui met l'assistance en gaieté mais dont le sel a dû s'évaporer à travers les âges, car nous ne voyons plus en quoi elle consistait (1). Il va plus loin encore avec ses courtisans intimes, et il s'enivre devant eux, malgré eux, sans vergogne (2). Il est du reste envahi par cet ennui profond que les despotes orientaux ont éprouvé de tout temps, et que les plaisirs ordinaires ne suffisent plus à chasser même un seul instant (3). Comme Haroun-ar-raschid des *Mille et une Nuits*, Khoufouî et Sanofrouî se font conter des histoires merveilleuses, ou ils assistent à des séances de magie sans trop réussir à se distraire. Quelquefois, pourtant, un sorcier plus avisé que les autres leur invente un divertissement dont la nouveauté les aide à passer un ou deux jours presque joyeusement. Sanofrouî devait être aussi blasé que Haroun sur les délices du harem : un sorcier découvre pourtant le moyen de réveiller son intérêt en faisant ramer devant lui un équipage de jeunes filles à peine voilées d'un réseau à larges mailles (4). Les civilisations ont beau disparaître et les religions changer, l'esprit de l'Orient demeure immuable sous tous les masques qu'on prétend lui imposer, et Méhémet-Ali, dans notre siècle, n'a pas trouvé mieux que Sanofrouî dans le sien. On visite encore à Choubrah les bains qu'il avait construits sur un plan particulier. « C'est, dit « Gérard de Nerval, un bassin de marbre blanc, entouré de « colonnes d'un goût byzantin, avec une fontaine dans le mi- « lieu, dont l'eau s'échappe par des gueules de crocodiles. « Toute l'enceinte est éclairée au gaz, et, dans les nuits d'été, « le pacha se fait promener sur le bassin dans une cange dorée « dont les femmes de son harem agitent les rames. Ces belles « dames s'y baignent aussi sous les yeux de leur maître, mais « avec des peignoirs en crêpe de soie, le Coran ne permettant « pas les nudités ». Sans doute, mais le crêpe de Méhémet-Ali n'était guère moins transparent que le réseau de Sanofrouî.

Celui-là, c'est le Pharaon des grandes dynasties, dont l'autorité s'exerçait indiscutée sur l'Égypte entière et pour qui les barons n'étaient que des sujets d'un rang un peu plus relevé que les autres. Mais il arrivait souvent qu'après des siècles de pouvoir

(1) Voir p. 79 de ce volume.
(2) Voir l'*Histoire d'un Matelot*, pp. 248-253 de ce volume.
(3) Cfr. p. 23 du présent volume.
(4) Voir *Le Roi Khoufouî et les Magiciens*, pp. 28-30.

absolu, la royauté s'affaiblit et ne sût plus tenir la féodalité en respect. Celle-ci reprenait le dessus avec des caractères nouveaux selon les époques, et les plus hardis de ses membres se rendaient indépendants ou peu s'en faut, chacun dans son fief héréditaire : Pharaon n'était plus alors qu'un seigneur sans beaucoup plus de ressources que les autres, auquel on obéissait par tradition et pour lequel on prenait parti contre les rivaux afin d'empêcher que ceux-ci ne finissent par usurper le trône et qu'ils ne remplaçassent une souveraineté presque nominale par une domination effective. Tel est Pétoubastis dans l'*Emprise de la cuirasse* (1). Il n'a plus rien du maître irrésistible de qui les autres romans nous retracent le portrait, Chéops, Thoutmôsis, Ramsès II. Il est encore, par droit divin, le possesseur prétendu des deux Égyptes : seul il porte le double diadème, seul il est le fils de Râ, seul il a le droit d'envelopper ses noms des cartouches, et c'est d'après les années de son règne que la chancellerie date officiellement les événements qui s'accomplissent de son vivant. Toutefois la puissance réelle ne réside pas entre ses mains. Il ne lui reste plus en bien propre qu'une faible portion de l'ancien domaine pharaonique, le nome de Tanis, celui de Memphis, peut-être deux ou trois nomes voisins; des familles apparentées à la sienne pour la plupart se sont partagé le gros du territoire et le serrent de tous côtés, Pakrourou à l'Est dans l'Ouady Toumilât, Kaménophis au nord à Mendès et à Busiris ; Pétékhonsou et Pimouî au sud, l'un dans Athribis, l'autre dans Héliopolis, sans parler des sires de Sébennytos, de Sais, de Méîtoum, de la lointaine Éléphantine, et d'une quinzaine d'autres principautés entre lesquelles le pays se partage. Tous ces gens doivent l'hommage à Pétoubastis, le tribut, l'obéissance passive, le service de cour, la milice, mais ils ne daignent pas toujours se soumettre à leurs obligations et ils sont rarement en paix les uns avec les autres ou avec le suzerain. Ils entretiennent chacun leur armée et leur flotte où les mercenaires libyens, syriens, éthiopiens, asianiques même abondent à l'occasion ; ils ont leurs vassaux, leur cour, leurs finances, leurs dieux par lesquels ils jurent, leurs collèges de prêtres ou de magiciens. Ils s'allient, ils se brouillent, ils se battent d'une rive du Nil à l'autre rive, ils se coalisent contre le Pharaon pour

(1) Voir pp. 205, 206, 207, etc. du présent volume.

lui arracher ce qui subsiste de son domaine, puis, quand l'un d'eux sort du commun et qu'il acquiert trop d'ascendant sur la foule, ils s'unissent momentanément ou ils appellent les étrangers éthiopiens pour l'obliger à rentrer dans le rang. C'est déjà presque notre féodalité, et les mêmes conditions ont développé chez elle des coutumes analogues à celles qui prévalurent pendant la durée du moyen âge français.

Voyez en effet ce qui se passe dans cette *Emprise de la cuirasse* dont Krall a reconstitué la fable si ingénieusement. Le sire d'Héliopolis, Ierharerôou, possédait une cuirasse que ses rivaux lui enviaient. Il meurt et pendant les jours de deuil qui précèdent l'ensevelissement, Kaménophis de Mendès la dérobe on ne sait comment : le fils d'Ierharerôou, Pimouî le petit, la réclame et comme on refuse de la lui rendre, il déclare très haut qu'il va la recouvrer par force. Ce serait la guerre allumée, clan contre clan, ville contre ville, nome contre nome, d'un bout de l'Égypte à l'autre, si Pétoubastis n'intervenait pas. Seul, ses vassaux ne l'écouteraient peut-être guères, mais le grand chef de l'Est, Pakrourou, se joint à lui et tous deux ensemble ils imposent leur volonté à la masse des seigneurs moindres. Ils décident qu'au lieu de s'aborder en rase campagne sans trêve ni merci les adversaires et leurs partisans se battront en champs clos, selon les lois assez compliquées, ce semble, qui régissaient ce genre de rencontre. Il y avait en Égypte un jeu très goûté du peuple et qu'on appelait le *cinquante-deux* sans que nous sachions exactement en quoi il consistait. Lorsque deux personnages avaient un différend à vider dont ils voulaient remettre la décision au sort, c'est à ce jeu-là qu'ils avaient recours : ainsi dans l'*Aventure de Satni*, le revenant Nénoferképhtah joue le livre de Thot au *cinquante-deux* contre Satni-Khâmoîs (1). On convient donc que la querelle de Kaménophis et de Pimouî sera réglée au *cinquante-deux*, et faut-il nous représenter un spectacle analogue à celui de ces parties d'échecs vivants que les rajahs de l'Inde se plaisaient naguère à jouer, dit-on, sur le terrain? Certaines expressions le donneraient à penser, mais rien n'est moins certain. L'idée qui vient la plus naturelle, quand on lit le récit, est celle d'un tournoi. Le roi fait disposer des estrades pour lui-même et pour Pakrourou et ils sont tous

(1) Voir p. 118-119 du présent volume.

deux comme les juges du camp. Ils assignent à chacun des barons qui prendront part à l'action un poste et une sorte de camp particuliers : Pakrourou appareille les champions l'un contre l'autre, et, s'il en survient un nouveau lorsque l'appareillage est terminé, il le tient en réserve pour le cas où quelque éventualité imprévue se produirait (1). Tout est réglé comme dans un carrousel, et nous devons présumer que les armes sont courtoises, mais à mesure que l'engagement se prolonge les esprits s'échauffent et les jouteurs qui d'abord se préoccupaient d'observer les mesures prescrites par le chef du jeu les oublient : ils se provoquent, ils s'insultent, ils s'attaquent sans réserve, et le vainqueur, oubliant qu'il s'agit d'une simple passe d'armes, s'apprête à tuer le vaincu comme il ferait dans une bataille. Aussitôt le roi accourt ou Pakrourou, et c'est à peine si par leurs injonctions ou par leurs prières ils parviennent à prévenir la catastrophe. Lorsqu'après plusieurs heures de mêlée ils proclament la trêve, il semble bien que les deux partis n'ont souffert aucun dommage réel, mais qu'ils en sont quittes pour quelques blessures. On dirait une de ces batailles de notre XIe siècle entre Français et Anglo-Normands où, après toute une journée de prouesses, les deux armées se quittaient pleines d'admiration l'une pour l'autre et laissant sur le carreau trois chevaliers étouffés par leur armure. Ainsi font encore aujourd'hui les Bédouins de l'Arabie, et leurs coutumes nous aident à comprendre pourquoi Pétoubastis et Pakrourou se donnent tant de mal pour éviter qu'il n'y ait mort de prince : un chef tué, c'était l'obligation pour son clan de le venger et la vendetta sévissant pendant de longues années. Pétoubastis ne veut pas que la guerre désole l'Égypte en son temps, et si amoindrie que soit son autorité, comme sa volonté est d'accord avec l'intérêt commun, il la fait prévaloir sur ce point (2).

Les premières pages du *Conte des deux Frères* (3) nous transportent bien loin de Pharaon : elles présentent une peinture excellente de ce qu'étaient la vie et les occupations habituelles

(1) Voir l'épisode de Montoubaal, pp. 222 sqq. du présent volume.

(2) Voir p. 206, 209-210, 218, 225, 226, du présent volume, les recommandations réitérées de Pétoubastis et les efforts des différents seigneurs engagés dans le *jeu du cinquante-deux*, pour que la lutte ne dégénère pas en guerre sérieuse.

(3) Voir p. 3-6 du présent volume.

du campagnard aux bords du Nil (1). Anoupou, l'aîné, possède une maison et une femme : Bitiou, le cadet, n'a rien de tout cela. Il vit chez son frère, mais non pas comme un parent chez son parent ou comme un hôte chez son hôte. Il soigne les bestiaux, il les conduit aux champs et il les ramène à l'étable, il dirige la charrue, il fauche, il bottèle, il bat le blé, il rentre les foins. Chaque soir, avant de se coucher, il met au four le pain de la famille et il se lève de grand matin pour l'aller retirer. Pendant la saison du labourage, c'est lui qui court à la ferme chercher les semailles et qui rapporte sur son dos la charge de plusieurs hommes. Il file en menant ses animaux aux paturages de bonnes herbes, et quand l'inondation retient bêtes et gens au logis, il s'accroupit devant le métier et il devient tisserand. Bref, c'est un valet, un valet uni au maître par les liens du sang, mais un valet. Il ne faut pas en conclure d'une manière générale l'existence du droit d'aînesse, ni que, partout en Égypte, l'usage à défaut de la loi plaçât le plus jeune dans la main de l'aîné. Tous les enfants d'un même père jouissaient des mêmes droits à la succession, quel que fût leur rang de naissance. La loi était formelle à cet égard, et le bénéfice s'en étendait non seulement aux enfants nés dans le mariage mais encore aux enfants nés hors le mariage. Les fils ou les filles de la concubine héritaient au même titre et dans la même proportion que les fils ou les filles de la femme légitime (2). Anoupou et Bitiou, issus de mères différentes, auraient été égaux devant la loi et devant la coutume : à plus forte raison l'étaient-ils, puisque le conteur les déclare issus d'un seul père et d'une seule mère.

L'inégalité apparente de condition que marquent les premières pages du roman n'était donc pas commandée par le droit égyptien : il faut lui chercher une cause ailleurs que dans la législation. Supposez qu'après la mort de leurs parents communs, Bitiou, au lieu de rester chez Anoupou, eût pris la moitié qui lui revenait de l'héritage et fût allé chercher fortune par le monde, à quels ennuis et à quelles avanies ne se fût-il pas exposé? Un paysan dont l'histoire est contée au

(1) Voir dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1879, p. 58-63, un article où le texte du conte égyptien est comparé aux peintures du tombeau de Pihiri, à El-Kab (Lepsius, *Denkm.*, *III*, bl. 10).

(2) Wilkinson, *Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, First series, vol. III, p. 320.

Papyrus de Berlin n° II, et qui faisait le commerce entre l'Égypte et le Pays du Sel (1), est volé par l'homme lige d'un grand seigneur sur les terres duquel il passait (2). Il porte plainte, l'enquête prouve la justesse de sa réclamation, vous imaginez qu'on va lui rendre son dû ? Point. Son voleur appartient à une personne de qualité, a des amis, des parents, un maître. Le paysan, lui, n'est qu'un *homme sans maître;* l'auteur a soin de nous l'apprendre, et n'avoir point de maître est un tort impardonnable dans la féodale Égypte. Contre les seigneurs puissants qui se partageaient le pays, contre les employés qui l'exploitaient pour le compte de Pharaon, un simple particulier isolé était sans défense. Le pauvre homme prie, supplie, présente à mainte reprise sa requête piteuse. Comme, après tout, il est dans son droit, Pharaon commande qu'on ait soin de sa femme et qu'on ne le laisse pas mourir de faim ; quant à juger l'affaire et à passer sentence, on verra plus tard s'il y a lieu. Peut-être finit-il par obtenir justice ; peut-être lui donna-t-on à entendre discrètement qu'on lui saurait gré de couper court à ses doléances. La fin du manuscrit est perdue, et, avec la fin du manuscrit, la fin de l'histoire; mais ce qui en reste n'explique-t-il pas suffisamment pourquoi Bitiou est resté chez son frère? L'aîné, devenu maître par provision, était pour le cadet un protecteur qui le gardait du mal, lui et son bien, jusqu'au jour qu'un riche mariage, un caprice du souverain, une élévation soudaine, un héritage imprévu, ou simplement l'admission parmi les scribes, lui assurerait un protecteur plus puissant et par aventure de protégé le ferait protecteur à son tour.

Donc, à prendre chacun des contes détail par détail, on verra que tout le côté matériel de la civilisation qu'ils décrivent est purement égyptien. Le fait n'est pas contesté pour ceux d'entre eux dont nous possédons l'original hiératique : il l'a été pour ceux dont nous ne connaissons plus que la version en langue étrangère, comme c'est le cas du conte de Rhampsinite. Je n'ai pas l'intention de reprendre ce conte mot par mot, afin de montrer combien il est égyptien dans le fond,

(1) C'est le nom de l'Oasis qui entoure les Lacs de Natron, la *Scythiaca regio* des géographies classiques (Dümichen, *Die Oasen der Lybischen Wüste*, p. 29, sqq.; Brugsch, *Reise nach der Grossen Oase*, p. 74, sqq.).

(2) Cfr. l'*Histoire d'un Saunier*, p. 44-54 du présent volume.

malgré le vêtement grec qu'Hérodote lui a donné. Je me bornerai à examiner deux des points qu'on y a relevés comme indiquant une origine étrangère.

L'architecte chargé de construire un trésor pour Pharaon tailla et assit une pierre si proprement, que deux hommes, voire un seul, la pouvaient tirer et mouvoir de sa place (1). La pierre mobile n'est pas, a-t-on dit, une invention égyptienne : en Égypte, on bâtissait les édifices publics en très gros appareil, et toute l'habileté du monde n'aurait pas permis à un architecte de disposer un des blocs énormes qu'il employait de manière à le rendre mobile. Strabon savait déjà pourtant qu'on pénétrait dans la grande pyramide par un couloir que fermait une pierre mobile (2), et, en dehors de la pyramide, les temples étaient remplis de cachettes dissimulées selon la manière qu'Hérodote nous indique. A Dendérah, par exemple, il y a douze cryptes perdues dans les fondations de l'édifice ou dans l'épaisseur de ses parois. « Elles communiquent avec le temple par « des passages étroits qui débouchent dans les salles sous la « forme de trous aujourd'hui ouverts et libres. Mais ils étaient « autrefois fermés par une pierre *ad hoc*, dont la face, tournée « vers l'extérieur, était sculptée comme le reste de la mu- « raille (3) ». Un passage du *Conte de Khoufoui* semble dire que la crypte où le dieu Thot tenait sa bibliothèque cachée était close, à Héliopolis, par un bloc analogue à ceux que Mariette a si bien décrits (4). Les inscriptions montrent qu'on prenait toutes les précautions possibles pour que la chambre secrète demeurât inconnue non seulement aux visiteurs, mais à la plus grande partie des employés du temple. « Point ne la connais- « sent les profanes, la porte ; si on la cherche, personne ne la

(1) Hérodote, II, CXXI et p. 181 du présent volume. Cfr. *Nouveau Fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote*, dans Maspero, *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie*, t. III, p. 415-416.

(2) Strabon, XVII, p. 508 ; cfr. L. Borchardt, *Der* λίθος ἐξαιρέσιμος, dans la *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 87-89. Flinders Petrie a montré que la grande pyramide de Dahchour se fermait au moyen d'une pierre à pivot (*the Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 145-145, 167-169, et pl. XI).

(3) Mariette, *Dendérah*, texte, p. 227-228. Jomard avait déjà signalé une pierre mobile de ce genre dans le temple de Deir el Médinéh (*Description spéciale de Memphis et des Pyramides* dans la *Description de l'Égypte*, 2e éd., t. V, p. 444).

(4) Voir le conte intitulé *Le Roi Khoufouî et les Magiciens*, p. 34-35 du présent volume.

« trouve, excepté les prophètes de la déesse (1) ». Les prêtres de Dendérah étaient exactement dans la même condition que l'architecte de Rhampsinite et ses fils. Ils savaient comment pénétrer dans un réduit rempli de métaux et d'objets précieux, et ils étaient seuls à le savoir. Il leur suffisait de lever une pierre que rien ne signalait aux yeux des profanes, pour se trouver en présence d'un couloir dans la paroi : ils s'y engageaient en rampant et ils arrivaient après quelques instants au milieu du trésor. Le bloc remis en place, l'œil le mieux exercé ne pouvait plus reconnaître l'endroit précis où le passage débouchait (2).

Plus loin, celui des fils de l'architecte qui a échappé à la mort enivre les gardes chargés de veiller sur le cadavre de son frère et il leur rase à tous la barbe de la joue droite (3). Wilkinson a fait observer, le premier je crois, qu'en Égypte les soldats n'avaient point de barbe et que toutes les classes de la société avaient l'habitude de se raser : les seuls personnages qui sont représentés barbus sont des barbares (4). Depuis lors, on n'a jamais manqué de répéter son assertion comme une preuve de l'origine étrangère du conte. Il en est de celle-là comme de bien d'autres que l'ouvrage de Wilkinson renferme : elle a été faite après une étude trop hâtive des monuments. Les Égyptiens de race pure pouvaient porter la barbe, et ils la portaient quand ils en avaient le caprice ; les bas-reliefs et les statues de toutes les époques le prouvent suffisamment. Il en aurait été autrement, que l'affirmation de Wilkinson n'en serait pas moins malheureuse. Les soldats de police auxquels on avait confié le corps appartenaient à une tribu d'origine libyenne du nom de *Maziou*, et, de l'aveu même de Wilkinson, ils laissaient pousser leur barbe en leur qualité d'étrangers. Des autres corps de l'armée égyptienne, telle qu'elle était au temps des Saïtes et des Perses, telle en un mot qu'Hérodote a pu la connaître, les uns étaient Libyens comme les Mashaouasha, les autres étaient des mercenaires sémitiques, Cariens ou Grecs, d'autres enfin faisaient partie des garnisons persanes : ils étaient

(1) Mariette, *Dendérah*, planches, t. III, pl. 30, c.

(2) Voir dans Mariette, *Dendérah*, t. V, *Supplément*, la planche où sont dessinés la coupe et le mode de fermeture des cryptes.

(3) Hérodote, II, cxxi; cfr. p. 184 du présent volume.

(4) Cf. l'*Herodotus* de George Rawlinson, t. II, p. 165, note 4.

tous barbus communément (1). Il faut donc avouer que, pour les Égyptiens contemporains, il n'y avait rien que d'ordinaire à voir des soldats barbus, qu'ils fussent nés dans le pays ou venus du dehors; l'épisode de la barbe rasée n'est pas une preuve contre l'origine indigène du conte.

Mais laissons de côté ces détails purement matériels. Le côté moral de la civilisation n'est pas reproduit moins exactement dans nos récits. Sans doute, il faut éviter de prendre au pied de la lettre tout ce qu'ils semblent nous apprendre sur la vie privée des Égyptiens. Le conteur de ces temps-là, comme le conteur moderne, s'attachait à développer ou développait d'instinct des sentiments ou des caractères qui n'étaient, après tout, qu'une exception sur la masse de la nation. S'il fallait juger les Égyptiennes par le portrait qu'en tracent les romanciers, on serait porté à concevoir de leur chasteté une opinion assez triste. La fille de Rhampsinite ouvre sa chambre à tout venant et s'abandonne à qui la paie : c'est, si l'on veut, une victime de la raison d'État, mais une victime résignée (2). Tbouboui accueille Satni et se déclare prête à le recevoir dans son lit dès la première entrevue. Si elle paraît incertaine au moment décisif et si elle retarde à plusieurs reprises l'heure de sa défaite, la pudeur n'est pour rien dans son hésitation ; il s'agit de faire acheter au plus cher ce qu'elle a l'intention de vendre et de ne livrer qu'après paiement du prix convenu (3). La vue de Bitiou, jeune et vigoureux, soulève dans le cœur de la femme d'Anoupou un désir irrésistible (4). L'épouse divine de Bitiou consent à trahir son mari en échange de quelques bijoux et à devenir la favorite du roi (5). Princesses, filles de la caste sacerdotale, paysannes, toutes se valent en matière de vertu. Je ne vois d'honnêtes qu'Ahouri (6), Mahîtouaskhît (7) et une étrangère, la fille du chef de Naharinna; encore l'em-

(1) Une stèle de la XVIII[e] dynastie nous a conservé le portrait d'un mercenaire asiatique, mort en Égypte et qui portait toute sa barbe (Spiegelberg, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVI, p. 126-127).

(2) Hérodote, II, CXXI; cfr. p. 184-185 de ce volume.

(3) Voir p. 120-125 du présent volume.

(4) Voir p. 5-6 du présent volume.

(5) Voir p. 14 du présent volume.

(6) Dans l'*Aventure de Satni-Khâmoîs*, p. 105 sqq. du présent volume.

(7) Dans l'*Histoire véridique de Satni-Khâmoîs*, p. 132 sqq. du présent volume.

portement avec lequel cette dernière se jette dans les bras de l'homme que le hasard a fait son mari donne-t-il fort à réfléchir (1).

Dans l'écrit d'un moraliste de profession, la satire des mœurs féminines n'a guère de valeur historique : c'est un lieu commun, dont le développement varie selon les époques ou selon les pays, mais dont le thème ne prouve rien contre une époque ou contre un pays déterminé. Que Ptahhotpou définisse la femme vicieuse un faisceau de toutes les méchancetés, un sac plein de toutes sortes de malices (2) ; qu'Ani, reprenant le même thème à trois mille ans d'intervalle, la décrive comme une eau profonde et dont nul ne connaît les détours (3), leur dire est sans importance : toutes les femmes de leur temps auraient été vertueuses qu'ils leur auraient inventé des vices pour avoir le plaisir d'en tirer des effets de rhétorique. Mais les conteurs ne faisaient pas métier de prêcher la pudeur. Ils n'avaient aucun parti pris de satire contre les femmes, et ils les peignaient telles qu'elles étaient pour les contemporains, telles peut-être qu'eux-mêmes les avaient connues à l'user. Je doute qu'ils eussent jamais rencontré, au cours de leurs bonnes fortunes, une princesse du harem de Pharaon ; mais Tbouboui se promenait chaque jour dans les rues de Memphis, les hiérodules ne réservaient pas toutes leurs faveurs pour les princes du sang, la compagne de Bitiou n'était pas seule à aimer la parure, et plus d'un beau-frère sans scrupule savait où trouver la femme d'Anoupou. Les mœurs étaient faciles en Égypte. Mûre d'une maturité précoce, l'Égyptienne vivait dans un monde où les lois et les coutumes semblaient conspirer à développer ses ardeurs natives. Enfant, elle jouait nue avec ses frères nus ; femme, la mode lui laissait la gorge au vent et l'habillait d'étoffes transparentes qui l'exposaient nue aux regards des hommes. A la ville, les servantes qui l'entouraient d'ordinaire et qui se pressaient autour de son mari ou de ses hôtes ne portaient pour vêtement qu'une étroite ceinture serrée sur la

(1) Dans le *Conte du Prince Prédestiné*, p. 169 sqq. du présent volume.

(2) Dans le traité de morale du *Papyrus Prisse*, pl. X, l. 1-4. Cfr. Virey, *Études sur le Papyrus Prisse*, p. 64-66.

(3) Dans le dialogue philosophique entre Ani et son fils Khonshotpou (Mariette, *Papyrus de Boulaq*, t. I, pl. XVI, l. 13-17; Cfr. Chabas, *L'Égyptologie*, t. I, p. 65 sqq.).

hanche ; à la campagne, les paysans de ses domaines mettaient pagne bas pour travailler. La religion et les cérémonies du culte attiraient son attention sur des formes obscènes de la divinité, et l'écriture elle-même étalait à ses regards des images impudiques. Lorsqu'on lui parlait d'amour, elle n'avait pas, comme la jeune fille moderne, la rêverie de l'amour idéal, mais l'image nette et précise de l'amour physique. Rien d'étonnant, après cela, si la vue d'un homme robuste émeut la femme d'Anoupou au point de lui faire perdre toute retenue. Il suffisait à peu près qu'une Égyptienne conçût l'idée de l'adultère pour qu'elle cherchât à le consommer aussitôt ; mais y avait-il en Égypte plus de femmes qu'ailleurs à concevoir l'idée de l'adultère ?

Les guides contèrent à Hérodote, et Hérodote nous conte à son tour avec la gravité de l'historien, qu'un certain Pharaon, devenu aveugle à cause de son impiété, avait été condamné par les dieux en belle humeur à ne recouvrer la vue... Hérodote est quelquefois scabreux à traduire. Bref, il s'agissait de trouver une femme qui n'eût jamais eu de commerce qu'avec son mari. La reine subit l'épreuve, puis les dames de la cour, puis celles de la ville, puis les provinciales, les campagnardes, les esclaves : rien n'y fit, le bon roi continuait de n'y voir goutte. Après bien des recherches, il découvrit la porteuse du remède et il l'épousa. Les autres ? Il les enferma dans une ville et il les y brûla : les choses se passaient de la sorte en ce temps (1). Ce fabliau, débité au coin d'un carrefour par un conteur des rues ou lu à loisir après boire, devait avoir le succès qu'une histoire graveleuse obtient toujours auprès des hommes ; mais chaque Égyptien pensait à part soi, tout en riant, qu'en pareille aventure sa ménagère aurait su le guérir et il ne pensait pas mal. Les contes grivois de Memphis ne disent rien de plus que les contes grivois des autres nations ; ils procèdent de ce fonds de rancune commune que l'homme a toujours conservé et partout contre la femme. Les bourgeoises égrillardes de notre moyen âge et les Égyptiennes impudiques des récits memphites n'ont rien à s'envier ; mais ce que les conteurs nous disent d'elles ne prouve rien contre les mœurs féminines de leur temps.

Ces restrictions faites, le menu des aventures est égyptien. Prenez le passage où Satni rencontre Tbouboui et lui déclare

(1) Hérodote, II, cxi.

son désir. Les noms changés, nous avons la peinture exacte de ce qui se passait à Thèbes ou à Memphis en cas pareil : les préliminaires noués par le valet et la servante, le rendez-vous, le divertissement et le repas que la femme offre à son amant, le marchandage avant l'abandon final. Les amoureux des *Mille et une Nuits* n'agissent pas autrement; même l'inévitable cadi qu'on appelle toujours pour célébrer le mariage de la Zobéide avec l'Ahmed ou le Noureddin d'occasion est déjà annoncé par le maître d'école qui rédige le contrat destiné à transférer sur Tbouboui les biens de Satni-Khâmoïs (1). Quant aux événements qui précipitent ou qui retardent le dénoûment, ils sont le plus souvent les incidents de la vie journalière en Égypte.

IV

Je dis tous les incidents sans exception, même les plus invraisemblables, car il ne faut pas tomber dans l'erreur vulgaire de juger les conditions de la vie égyptienne par celles de la nôtre. On n'emploie pas communément chez nous comme ressorts de romans, les apparitions de divinités, les songes, les transformations de l'homme en bête, les animaux parlants, les opérations magiques : ceux qui croient fermement aux miracles de ce genre les considèrent comme un accident des plus rares.

Il n'en allait pas de même en Égypte et ce que nous appelons le surnaturel y était journalier. Les songes y jouaient un rôle considérable dans la vie des souverains ou des particuliers, soit qu'ils vinssent d'eux-mêmes par la volonté expresse d'un dieu, soit qu'on les provoquât en allant passer la nuit et dormir dans certains temples (2). De même la croyance aux intersignes était universelle, et ce n'était pas seulement dans le roman que le héros était prévenu de la mort de son frère par les bouillons d'un cruchon de bière ou par les dépôts de lie d'une bouteille de vin (3) : tant de gens avaient reçu de ces

(1) Voir p. 123 sqq. de ce volume.

(2) Cfr. *l'incubation* de Mahitouaskhit et d'Horus, le fils de Panishi, dans l'*Histoire véridique de Satni*, p. 132, 146-147, du présent volume.

(3) C'est ce qui arrive au frère de Bitiou dans le *Conte des deux Frères*, p. 10, 14, du présent volume; cfr. p. 150, 153, un intersigne analogue dans l'*Histoire véridique de Satni Khâmoïs*.

avertissements mystérieux que personne ne s'avisait de crier à l'invraisemblance lorsqu'on les retrouvait dans le roman. La sorcellerie enfin avait sa place dans la vie courante. aussi bien que la guerre, le commerce, la littérature, les métiers qu'on exerçait, les divertissements qu'on prenait. Tout le monde n'avait pas vu les prodiges qu'elle opérait, mais tout le monde connaissait quelqu'un qui les avait vus s'accomplir, en avait profité ou en avait souffert. La magie était donc une science, et d'un ordre très relevé. A bien considérer les choses, le prêtre était un magicien : les cérémonies qu'il célébrait, les prières qu'il récitait étaient autant d'arts magiques par lesquels il obligeait son dieu ou ses dieux à agir pour lui de telle ou telle manière, à lui accorder telle ou telle faveur en ce monde ou dans l'autre. Les prêtres *porteurs du livre* (*khri-habi*), qui possédaient les secrets de la divinité au ciel, sur la terre, dans l'enfer, pouvaient exécuter tous les prodiges qu'on réclamait d'eux : Pharaon en avait toujours plusieurs à côté de lui, qu'on nommait *khri-habi en chef*, et qui étaient ses sorciers attitrés. Il les consultait, et quand ils lui avaient suscité quelque merveille nouvelle, il les comblait de présents et d'honneurs. L'un savait rattacher au tronc une tête fraîchement coupée, l'autre fabriquait un crocodile qui dévorait ses ennemis, un troisième ouvrait les eaux et les amoncelait à son gré (1). Les grands eux-mêmes, Satni-Khâmoîs et son frère, étaient initiés aux sciences surnaturelles et ils en déchiffraient les grimoires mystiques. Même Satni s'acquit un renom tel de supériorité en ce genre d'études qu'un cycle complet d'histoires se groupa autour de son nom (2). Un prince sorcier n'inspirerait plus chez nous qu'une estime médiocre: en Égypte, la magie n'était pas incompatible avec la royauté, et les sorciers de Pharaon eurent souvent Pharaon pour élève (3).

Parmi les personnages de nos contes, plusieurs sont donc des

(1) Voir le conte intitulé *Khoufouî et les Magiciens*, p. 23 sqq. La tradition juive et arabe avait gardé le souvenir de ces magiciens puissants, comme le prouvent et l'histoire de Moïse, et la description que Makrizî, par exemple (Malan, *A Short Story of the Copts and of their Church*, p. 13-15), fait d'une réunion des sages égyptiens.

(2) Voir les trois contes ou sommaires de contes relatifs à Satni et qui sont publiés aux p. 100-158 du présent volume.

(3) Même encore au temps de la Renaissance, un prince sorcier n'en était que plus estimé. On peut voir, par exemple, au *Weisskunig*, le jeune

sorciers amateurs ou de profession, Tbouboui (1), Nénoferképhtah (2), Oubaou-anir et Zazamânoukhou (3), Didi (4), Sénosiris (5), Horou fils de la Négresse (6). Bitiou « enchante son cœur », se l'arrache de la poitrine sans cesser de vivre, se transforme successivement en bœuf et en arbre (7). Khâmoîs et son frère ont appris, par aventure, l'existence d'un livre que le dieu Thot avait écrit de sa propre main et qui était pourvu de propriétés merveilleuses. Ce livre se composait de deux formules, sans plus, mais quelles formules ! « Si tu récites la première, tu charmeras le ciel, la terre, le monde « de la nuit, les montagnes, les eaux ; tu comprendras ce que « les oiseaux et les reptiles disent, tous tant qu'ils sont ; tu ver« ras les poissons de l'abîme, car une force divine les fera « monter à la surface de l'eau. Si tu récites la seconde for« mule, encore que tu sois dans la tombe, tu reprendras la « forme que tu avais sur la terre ; même tu verras le soleil se « levant au ciel et son cycle de dieux, la lune en la forme « qu'elle a quand elle paraît » (8). Satni-Khâmoîs tenait à se procurer, outre l'ineffable douceur de voir à son gré le lever de la lune, la certitude de ne jamais perdre la forme qu'il avait sur terre : le désir qu'il a de s'emparer du livre merveilleux devient le principal ressort du roman. La science à laquelle il se livre est d'ailleurs exigeante et elle impose à ses fidèles la chasteté, l'abstinence et d'autres vertus qu'ils ne peuvent toujours pratiquer jusqu'au bout (9). Et pourtant elle leur est si douce qu'ils

Maximilien d'Autriche instruit par ses précepteurs ecclésiastiques aux secrets de la Magie Noire.

(1) L'héroïne de la seconde partie de l'*Aventure de Satni-Khâmoîs*, p. 120 sqq. du présent volume.

(2) Voir, p. 107-108 du présent volume, ce que l'auteur de l'*Aventure* dit des études magiques de ce personnage.

(3) Leurs exploits sont racontés tout au long au début de la partie conservée du *Conte de Khoufouî*, p. 24-30.

(4) Voir, p. 30 sqq. la description de ce personnage et des prodiges qu'il exécute.

(5) Il est le héros de l'*Histoire véridique*, p. 130-155 du présent volume.

(6) Celui-ci est un Éthiopien élevé aux sciences de l'Égypte par Horus, le fils de Panishi, et à celles du Soudan par sa mère Tnahsit, la Négresse ; cfr. p. 143 sqq. du présent volume.

(7) Cfr. p. 10, 15, 16, du présent volume.

(8) Cfr. p. 108, 113, du présent volume.

(9) Cfr. p. 120 note 2, et p. 125 note 1, du présent volume.

s'y absorbent et qu'ils négligent pour elle toutes les occupations ordinaires de la vie : ils ne voient plus rien qu'elle, ils ne boivent plus, ils ne mangent plus, ils n'ont plus qu'une idée, lire leur grimoire et user sans relâche de la puissance qu'il leur procure (1). Cet enivrement ne va pas sans danger : les dieux ou les morts auxquels le sorcier a ravi leurs talismans essaient de les recouvrer et tous les moyens leur sont bons. Ils rôdent sans cesse autour de lui et ils profitent de ses passions ou de ses faiblesses pour le réduire à leur discrétion : l'amour est leur grand auxiliaire et c'est par le moyen de la femme qu'ils réussissent le plus souvent à reconquérir leur trésor perdu (2).

Et la puissance de l'art magique ne cessait pas avec la vie. Qu'il le voulût ou non, chaque Égyptien était, après sa mort, soumis aussi fatalement que pendant sa vie aux charmes et aux formules. On croyait, en effet, que l'existence de l'homme se rattachait par des liens nécessaires à celle de l'univers et des dieux. Les dieux n'avaient pas toujours marqué pour l'humanité cette indifférence dédaigneuse à laquelle ils semblaient se complaire depuis le temps de Ménès. Ils étaient descendus jadis dans le monde récent encore de la création, ils s'étaient mêlés familièrement aux peuples nouveau-nés, et, prenant un corps de chair, ils s'étaient soumis aux passions et aux faiblesses de la chair. On les avait vus s'aimer et se combattre, régner et se succéder, triompher et succomber tour à tour. La jalousie, la colère, la haine avaient agité leurs âmes divines comme elles avaient fait de simples âmes humaines. Isis, veuve et délaissée, pleura de vraies larmes de femme sur son mari assassiné (3), et sa déité ne la sauva point des douleurs de l'enfantement. Râ faillit périr de la piqûre d'un serpent (4) et il détruisit les premiers hommes dans un accès de fureur : il avait vieilli et par sa décrépitude il avait enduré toutes les misères de la seconde enfance, branlant de la tête et bavant comme un vieillard humain (5). Horus l'enfant conquit le trône d'Égypte les

(1) Ainsi Satni-Khâmoîs; cfr. p. 120, du présent volume.

(2) Voir p. 120 sqq. la lutte de Nénoferképhtah et de Satni, et la victoire que Nénoferképhtah remporte par l'entremise de Thbouboui.

(3) Le livre des *Lamentations d'Isis et de Nephthys* a été publié par M. de Horrack.

(4) E. Lefébure, *Un Chapitre de la Chronique solaire*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 27-33.

(5) E. Naville, *La Destruction des hommes par les dieux*, dans les *Trans-*

armes à la main (1). Plus tard, les dieux s'étaient retirés de la terre ; autant jadis ils avaient aimé se montrer ici-bas, autant maintenant ils mettaient de soin à se dissimuler dans le mystère de leur éternité. Qui, parmi les vivants, pouvait se vanter d'avoir entrevu leur face?

Et pourtant les incidents heureux ou funestes de leur vie corporelle décidaient encore à distance le bonheur ou le malheur de chaque génération, et, dans chaque génération, de chaque individu. Le 17 Athyr d'une année si bien perdue dans les lointains du passé qu'on ne savait plus au juste combien de siècles s'étaient écoulés depuis, Sîtou avait attiré près de lui son frère Osiris et il l'avait tué en trahison au milieu d'un banquet (2). Chaque année, à pareil jour, la tragédie qui s'était jouée dans le palais terrestre du dieu semblait recommencer dans les profondeurs du ciel. Comme au même instant de la mort d'Osiris, la puissance du bien s'amoindrissait, la souveraineté du mal prévalait partout ; la nature entière, abandonnée aux divinités de ténèbres, se retournait contre l'homme. Un dévot n'avait garde de rien entreprendre ce jour-là : quoi qu'il se fût avisé de faire, ç'aurait échoué. S'il sortait au bord du fleuve, un crocodile l'assaillait comme le crocodile envoyé par Sîtou avait assailli Osiris. S'il partait pour un voyage, il pouvait dire adieu pour jamais à sa famille et à sa maison : il était certain de ne plus revenir. Mieux valait s'enfermer chez soi, attendre, dans la crainte et dans l'inaction, que les heures de danger s'en fussent allées une à une, et que le soleil du jour suivant eût mis le mauvais en déroute. Le 9 Khoïak, Thot avait rencontré Sîtou et il avait remporté sur lui une grande victoire. Le 9 Khoïak de chaque année, il y avait fête sur la terre parmi les hommes, fête dans le ciel parmi les dieux et sécurité de tout commencer (3). Les jours se succédaient fastes ou néfastes,

actions of the Society of Biblical Archæology, t. IV, p. 1-19, t. VIII, p. 412-420.

(1) E. Naville, *Le Mythe d'Horus*, in-folio, Genève, 1870 ; Brugsch, *Die Sage der Geflügelten Sonne*, in-4°, 1871, Göttingen.

(2) *De Iside et Osiride*, c. 13 (édit. Parthey, p. 21-23). La confirmation du texte de Plutarque se trouve dans plusieurs passages des textes magiques ou religieux (*Papyrus magique Harris*, édition Chabas, pl. IX, l. 2 sqq. etc.).

(3) *Papyrus Sallier IV*, pl. X, l. 8-10.

selon l'événement qu'ils avaient vu s'accomplir au temps des dynasties divines.

« Le 4 Tybi. — Bon, bon, bon (1). — Quoi que tu voies en ce jour, c'est pour toi d'heureux présage. Qui naît ce jour-là meurt le plus âgé de tous les gens de sa maison ; il aura longue vie succédant à son père.

« Le 5 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — C'est le jour où furent brûlés les chefs par la déesse Sokhît qui réside dans la demeure blanche, lorsqu'ils sévirent, se transformèrent, vinrent (2) : gâteaux d'offrandes pour Shou, Phtah, Thot ; encens sur le feu pour Râ et les dieux de sa suite, pour Phtah, Thot, Hou-Saou, en ce jour. Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux (3).

« Le 7 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne t'unis pas aux femmes devant l'œil d'Horus (4). Le feu qui brûle dans ta maison, garde-toi de t'exposer à son atteinte funeste.

« Le 8 Tybi. — Bon, bon, bon. — Quoi que tu voies en ce jour, de ton œil, le cycle divin t'exauce. Consolidation des débris (5).

(1) Les Égyptiens divisaient les douze heures du jour, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en trois sections, ou, comme ils disaient, en trois saisons (*tori*) de quatre heures chacune. Les trois épithètes qu'on trouve après chaque date au *Calendrier Sallier* s'appliquent chacune à une des sections. Le plus souvent, le présage valait pour le jour entier : alors on trouve la note, *bon*, *bon*, *bon ; hostile*, *hostile*, *hostile*. Mais il pouvait arriver que, l'une des sections étant funeste, les deux autres fussent favorables. On rencontre alors la notation, *bon*, *bon*, *hostile*, ou une notation analogue répondant à la qualité des présages observés. On remarquera qu'il n'est pas question dans ce curieux ouvrage de pronostics relatifs aux heures de la nuit. Le fait s'explique de soi dès qu'on prend connaissance des superstitions analogues qui ont existé ou qui existent encore chez d'autres peuples anciens ou modernes. Chez tous, la nuit entière est mauvaise; c'est le temps où les esprits, les morts, les démons de toute nature à formes humaines et animales, obtiennent la plénitude de leur pouvoir et, n'ayant pas à craindre la lumière, sortent de leurs retraites. Il n'y a donc pas lieu d'indiquer pour la nuit les mêmes divisions que pour le jour.

(2) Je ne saurais dire à quel épisode des guerres osiriennes ce passage fait allusion.

(3) *Pap. Sallier IV*, pl. 13, l. 6-7.

(4) Ici le Soleil.

(5) Le dernier membre de phrase se rapporte à la reconstruction par Isis du corps mutilé d'Osiris. La légende voulait, en effet, qu'Osiris, mis en pièces par Sîtou, recueilli lambeau à lambeau puis placé sur un lit funéraire par Isis et Nephthys, se fût reconstitué un moment et eût engendré Horus.

« Le 9 Tybi. — Bon, bon, bon. — Les dieux acclament la déesse du midi en ce jour. Présenter des gâteaux de fête et des pains frais qui réjouissent le cœur des dieux et des mânes.

« Le 10 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne fais pas un feu de joncs ce jour-là. Ce jour-là, le feu sortit du dieu Sop-ho dans le Delta, en ce jour (1).

« Le 14 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — N'approche pas de la flamme en ce jour : Râ, v. s. f., l'a dirigée pour anéantir tous ses ennemis, et quiconque en approche en ce jour, il ne se porte plus bien tout le temps de sa vie ».

Tel officier de haut rang qui, le 13 de Tybi, affrontait la dent d'un lion en toute assurance et fierté de courage, ou entrait dans la mêlée sans redouter la morsure des flèches syriennes (2), le 12, s'effrayait à la vue d'un rat et, tremblant, détournait les yeux (3).

Chaque jour avait ses influences, et les influences accumulées formaient le destin. Le destin naissait avec l'homme, grandissait avec lui, le guidait à travers sa jeunesse et son âge mûr, jetait, pour ainsi dire, sa vie entière dans le moule immuable que les actions des dieux avaient préparé dès le commencement des temps. Les Pharaons étaient soumis au destin, soumis aussi les chefs des nations étrangères (4). Le destin suivait son homme jusqu'après la mort; il assistait avec la fortune au jugement de l'âme (5), soit pour rendre au jury infernal le compte exact des vertus ou des crimes, soit afin de préparer les conditions d'une vie nouvelle. Les traits sous lesquels on se le figurait n'avaient rien de hideux. C'était une déesse, Hâthor, ou mieux sept jeunes et belles déesses (6), des Hâthors à la face

(1) Je ne sais pas quel est le dieu *Sop-ho*, ni à quel propos il mit le Delta en feu.

(2) C'était en effet un jour heureux (*Pap. Sallier IV*, pl. XIV, l. 4).

(3) On trouve, en effet, pour le 12 Tybi, la note suivante (*Pap. Sallier IV*, pl. XIV, l. 3) : « Le 12 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Tâche de ne voir aucun rat; ne t'en approche pas dans ta maison ».

(4) Il est dit d'un des princes de Khâti que « sa destinée » lui donna son frère pour successeur (*Traité de Ramsès II avec le prince de Khâti*, l. 10-11).

(5) Voir le tableau du jugement de l'âme au chap. 125 du *Livre des Morts*.

(6) C'est le chiffre donné par le *Conte des deux Frères* (pl. IX, l. 8; cfr. p. 12 du présent volume). Dans d'autres documents, au *Conte du Prince prédestiné* par exemple (cfr. p. 169 du présent volume), le nombre n'en est pas limité.

rosée et aux oreilles de génisse, toujours gracieuses, toujours souriantes, qu'il s'agît d'annoncer le bonheur ou de prédire la misère. Comme les fées marraines du moyen âge, elles se pressaient autour du lit des accouchées et elles attendaient la venue de l'enfant pour l'enrichir ou le ruiner de leurs dons. Les sculptures des temples à Louxor (1), à Erment (2), à Déir el Baharî (3), nous les montrent qui jouent le rôle de sages-femmes auprès de Moutemoua, femme de Thoutmôsis IV, de la reine Ahmasi et de la fameuse Cléopâtre. Les unes soutiennent tendrement la jeune mère et elles la fortifient par leurs incantations ; les autres reçoivent le nouveau-né, se le passent de main en main, lui prodiguent les premiers soins, lui présagent à l'envi toutes les félicités. Les romans les mettent en scène plusieurs fois. Khnoumou ayant fabriqué une femme à Bitiou, les sept Hâthors la viennent voir, l'examinent un moment et s'écrient d'une seule voix : « Qu'elle périsse par le glaive (4) ! » Elles apparaissent au berceau du *Prince prédestiné* et elles annoncent qu'il sera tué par le serpent, par le crocodile ou par le chien (5). Dans le conte de *Khoufouî et des Magiciens*, quatre d'entre elles, Isis, Nephthys, Maskhonît et Hiqît, assistées du dieu Khnoumou, se rendent, déguisées en almées, auprès de la femme du prêtre de Râ pour la délivrer des trois enfants qui s'agitent dans son sein ; leurs opérations sont décrites avec tant de netteté que le récit en pourrait servir de texte aux tableaux de Louxor, d'Erment et de Déir el Bahari. Le seul point par lequel elles diffèrent de nos fées-marraines, c'est une passion désordonnée pour le calembour : les noms qu'elles composent pour leurs filleuls sont de véritables jeux de mots, difficiles à comprendre pour un moderne, plus difficiles à traduire (6). C'est un manque de goût dont elles ne sont pas seules à faire preuve : l'Orient tout entier a toujours été entraîné par un penchant irrésistible vers ce genre d'esprit, et

(1) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCXL-CCCXLI. Le texte reproduit par Champollion n'indique aucun nom de déesse ; les Hâthors représentées avec la reine sur le lit d'accouchement sont au nombre de neuf.

(2) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CXLV, l. 12.

(3) Naville, *Déir el Baharî*, t. II, pl. XLII-LI.

(4) *Papyrus d'Orbiney*, pl. IX, l. 5; cfr. p. 12 du présent volume.

(5) Cfr. p. 169 du présent volume.

(6) Cfr. p. 36-39 du présent volume.

l'Arabie ou la Judée n'ont rien à envier à l'Égypte en matière d'étymologies baroques pour les noms de leurs saints ou de leurs héros.

Voir les Hâthors et les entendre au moment même où elles rendaient leurs arrêts était faveur réservée aux grands de ce monde : les gens du commun n'étaient pas d'ordinaire dans leur confidence. Ils savaient seulement, par l'expérience de nombreuses générations, qu'elles départaient certaines morts aux hommes qui naissaient à de certains jours.

« Le 4 Paophi. — Hostile, bon, bon. — Ne sors aucunement de ta maison en ce jour. Quiconque naît en ce jour meurt de la contagion en ce jour.

« Le 5 Paophi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne sors aucunement de ta maison en ce jour; ne t'approche pas des femmes; c'est le jour d'offrir offrande de choses par devant le Dieu, et Montou (1) repose en ce jour. Quiconque naît en ce jour, il mourra de l'amour.

« Le 6 Paophi. — Bon, bon, bon. — Jour heureux dans le ciel; les dieux reposent par devant le Dieu, et le cycle divin accomplit les rites par devant (2)... Quiconque naît ce jour-là mourra d'ivresse.

« Le 7 Paophi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne fais absolument rien en ce jour. Quiconque naît ce jour-là mourra sur la pierre (3).

« Le 9 Paophi. — Allégresse des dieux, les hommes sont en fête, car l'ennemi de Râ est à bas. Quiconque naît ce jour-là mourra de vieillesse.

« Le 23 Paophi. — Bon, bon, mauvais. — Quiconque naît ce jour-là meurt par le crocodile.

« Le 27 Paophi. — Hostile, hostile, hostile. — Ne sors pas ce jour-là; ne t'adonne à aucun travail manuel : Râ repose. Quiconque naît ce jour-là meurt par le serpent.

« Le 29 Paophi. — Bon, bon, bon. Quiconque naît ce jour-là mourra dans la vénération de tous ses gens ».

Tous les mois n'étaient pas également favorables à cette

(1) Montou, dieu de Thèbes et d'Hermonthis, est un des dieux belliqueux par excellence.

(2) Manque ici le nom d'une divinité.

(3) Peut-être : « Quiconque naîtra ce jour-là mourra *sur la terre étrangère.* »

sorte de présage. A naître en Paophi, on avait huit chances sur trente de connaître, par le jour de la naissance, le genre de la mort. Athyr, qui suit immédiatement Paophi, ne renfermait que trois jours fatidiques (1). L'Égyptien né le 9 ou le 29 de Paophi n'avait donc qu'à se laisser vivre : son bonheur ne pouvait plus lui manquer. L'Égyptien né le 7 ou le 27 du même mois n'avait pas raison de s'inquiéter outre mesure. La façon de sa mort était désormais fixée, non l'instant de sa mort : il était condamné, mais il avait la liberté de retarder le supplice presque à volonté. Était-il, comme le *Prince prédestiné*, menacé de la dent d'un crocodile ou d'un serpent, s'il n'y prenait point garde, ou si, dans son enfance, ses parents n'y prenaient point garde pour lui, il ne languissait pas longtemps sur cette terre ; le premier crocodile ou le premier serpent venu exécutait la sentence. Mais il pouvait s'armer de précautions contre son destin, se tenir éloigné des canaux et du fleuve, ne s'embarquer jamais à de certains jours où les crocodiles étaient maîtres de l'eau (2), et, le reste du temps, faire éclairer sa navigation par des serviteurs habiles à écarter le danger au moyen de sortilèges (3). On pensait qu'au moindre contact d'une plume d'ibis, le crocodile le plus agile et le mieux endenté devenait immobile et inoffensif (4). Je ne m'y fierais point ; mais l'Égyptien, qui croyait aux vertus secrètes des choses, rien ne l'empêchait d'avoir toujours sous la main quelque plume d'ibis et d'imaginer qu'il était garanti.

Aux précautions humaines on ne se faisait pas faute de joindre des précautions divines, les incantations, les amulettes, les céré-

(1) Le 14, le 20, le 23. Quiconque naît le 14 mourra par l'atteinte d'une arme tranchante (*Pap. Sallier IV*, p. 8, l. 3). Quiconque naît le 20 mourra de la contagion annuelle (*Id.*, p. 8, l. 9). Quiconque naît le 23 mourra sur le fleuve (*Id.*, p. 9, l. 12).

(2) A la date du 22 Paophi, le *Papyrus Sallier IV* enregistre la mention suivante : « Ne te lave dans aucune eau ce jour-là ; quiconque navigue sur le fleuve, c'est le jour d'être mis en pièces par la langue de Sovkou (le crocodile) ».

(3) Voir plus bas, p. 232-233, ce qui est dit des conjurations que les bergers employaient pour empêcher les crocodiles d'attaquer leurs troupeaux : ce qui servait aux bêtes ne servait pas moins aux hommes, et les charmes du *Papyrus magique Harris* étaient utiles aux uns comme aux autres.

(4) Horapollon, *Hiéroglyphiques*, II, LXXXI, édit. Leemans, p. 94-95. L'hiéroglyphe dont il est question dans le texte de l'auteur grec est fréquent aux basses époques.

monies du rituel magique. Les hymnes religieux avaient beau répéter en grandes strophes sonores qu' « on ne taille point le dieu dans la pierre — ni dans les statues sur lesquelles on pose la double couronne ; on ne le voit pas ; — nul service, nulle offrande n'arrive jusqu'à lui ; — on ne peut l'attirer dans les cérémonies mystérieuses ; on ne sait pas le lieu où il est ; — on ne le trouve point par la force des livres sacrés (1) ». C'était vrai des dieux considérés chacun comme un être idéal, parfait, absolu ; — mais en l'ordinaire de la vie on songeait peu à ces dieux philosophiques. Râ, Osiris, Shou, Amon, n'étaient pas inaccessibles ; ils avaient gardé de leur passage sur la terre une sorte de faiblesse et d'imperfection qui les ramenait sans cesse à la terre. On les taillait dans la pierre, on les touchait par des services et par des offrandes, on les attirait dans les sanctuaires et dans les châsses peintes. Si le passé de leur vie mortelle influait sur la condition des hommes, l'homme influait à son tour sur le présent de leur vie divine. Il y avait des mots qui, prononcés avec une certaine intonation, pénétraient jusqu'au fond de l'abîme, des formules dont le son agissait comme une force irrésistible sur les intelligences surnaturelles, des amulettes où la consécration magique savait enfermer efficacement quelque chose de la toute-puissance céleste. Par leur vertu, l'homme mettait la main sur les dieux ; il enrôlait Anubis à son service, ou Thot, ou Bastît, ou Sîtou lui-même, il les lançait et il les rappelait, il les forçait à travailler et à combattre pour lui. Ce pouvoir formidable qu'ils croyaient posséder, quelques-uns l'employaient à l'avancement de leur fortune et à la satisfaction de leurs rancunes ou de leurs passions mauvaises. Ce n'était pas seulement dans le roman qu'Horus, fils de la négresse, s'armait de ses grimoires afin de persécuter un Pharaon et d'humilier l'Égypte devant l'Éthiopie (2) : on avait vu réellement, lors d'une conspiration ourdie contre Ramsès III, des conspirateurs se servir de livres d'incantations pour arriver jusqu'au harem de Pharaon (3). La loi punissait de mort ceux qui abusaient de la sorte, mais leur crime ne lui cachait point les services de leurs confrères moins méchants ;

(1) *Pap. Sallier II*, p. 12, l. 6-8, et *Pap. Anastasi VII*, p. 9, l. 13.

(2) Voir p. 142 sqq. de ce volume, l'*Histoire véridique de Satni-Khâmoîs*.

(3) Chabas, *Papyrus magique Harris*, p. 170-174 ; Dévéria, *Le Papyrus judiciaire de Turin*, p. 124-137.

elle protégeait ceux qui exerçaient par leurs charmes une action inoffensive ou bienfaisante.

Désormais, l'homme menacé par le sort n'était plus seul à veiller ; les dieux veillaient avec lui et ils suppléaient à ses défaillances par leur vigilance infaillible. Prenez un amulette qui représente « une image d'Amon à quatre têtes de bélier, peinte sur argile, foulant un crocodile aux pieds, et huit dieux qui l'adorent placés à sa droite et à sa gauche (1) ». Prononcez sur lui l'adjuration que voici : « Arrière, crocodile, fils de Sîtou ! — Ne vogue pas avec ta queue ; — ne saisis pas de tes deux bras ; — n'ouvre pas ta bouche ! — Devienne l'eau une nappe de feu devant toi ! — Le charme des trente-sept dieux est dans ton œil ; — tu es lié au grand croc de Râ ; — tu es lié aux quatre piliers en bronze du midi, — à l'avant de la barque de Râ. — Arrête, crocodile, fils de Sîtou ! — protège-moi, Amon, mari de ta mère ! » Le passage est obscur ? Il fallait bien qu'il le fût pour être efficace. Les dieux comprennent ce qu'on leur dit à demi-mot : des allusions aux événements de leur vie par lesquels on les conjure suffisent à les toucher sans qu'on ait besoin de les leur rappeler par le menu. Fussiez-vous né le 22 ou le 23 de Paophi, Amon était tenu de vous garder contre le crocodile et contre les périls de l'eau. D'autres grimoires et d'autres amulettes préservaient du feu, des scorpions, de la maladie (2) ; sous quelque forme que le destin se déguisât, il rencontrait un dieu suscité pour la défense. Sans doute, rien qu'on fît ne changeait son arrêt, et les dieux eux-mêmes étaient sans pouvoir sur l'issue de la lutte. Le jour finissait par se lever où précautions, magie, protections divines, tout manquait à la fois ; le destin était le plus fort. Au moins, l'homme avait-il réussi à durer, peut-être jusqu'à la vieillesse, peut-être jusqu'à cet âge de cent dix ans, limite extrême de la vie, que les sages égyptiens espéraient parfois atteindre, et que nul mortel né de mère mortelle ne devait dépasser (3).

(1) *Papyrus magique Harris*, pl. VI, l. 8-9.

(2) Le Papyrus I 348 de Leyde, publié par Pleyte (*Études égyptologiques*, t. I, Leyde, 1866), est un recueil de formules dirigées contre diverses maladies.

(3) Sur l'âge de cent dix ans, voir le curieux mémoire de Goodwin dans Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 2e série, p. 231-237.

Après la mort, la magie accompagnait l'homme au-delà de la tombe et elle continuait à le régenter. Notre terre, telle que l'imaginaient la foi aveugle du peuple et la science superstitieuse des prêtres, était comme un théâtre divisé en deux parties. Dans l'une, l'Égypte des vivants s'étale en pleine lumière, le vent du nord souffle son haleine délicieuse, le Nil roule à flots, la riche terre noire, sans cesse abreuvée, produit des moissons de fleurs, de céréales et de fruits : Pharaon, fils du Soleil, seigneur des diadèmes, maître des deux pays, trône à Memphis ou à Thèbes, tandis que ses généraux remportent au loin des victoires et que les sculpteurs se fatiguent à tailler dans le granit les monuments de sa piété. C'est là, dans son royaume ou dans les pays étrangers qui dépendent de lui, que l'action de la plupart des contes se déroule. Celle des romans de Satni se poursuit en partie dans la seconde division de notre univers, la région des tombeaux et de la nuit. Les eaux éternelles, après avoir couru, pendant le jour, le long des remparts du monde, de l'orient au sud et du sud à l'occident, arrivaient, chaque soir, à la Bouche de la Fente (1) et s'engouffraient dans les montagnes qui bornent la terre vers le nord, entraînant avec elles la barque du soleil et son cortège de dieux lumineux (2). Pendant douze heures, la compagnie divine parcourait de longs corridors sombres, où des génies, les uns hostiles, les autres bienveillants, tantôt s'efforçaient de l'arrêter, tantôt l'aidaient à vaincre les dangers du voyage. D'espace en espace, une porte, défendue par un serpent gigantesque, s'ou-

(1) Le *Ro Pegaït*, ou *Ro Pegarît*, était situé dans le *Ouou Pegaït*, ou *Ouou Pegarît*, situé lui-même à l'occident d'Abydos, par derrière la partie de la nécropole thinite que les Arabes d'aujourd'hui appellent Om el-Gaâb. Le nom signifie littéralement *Bouche de la fente*, et désigne la *fente*, la *fissure*, par laquelle le soleil pénétrait dans le monde de la nuit.

(2) La description de la course du soleil nocturne se trouve dans le *Livre de savoir ce qu'il y a dans l'hémisphère inférieur*, dont le texte, conservé sur des papyrus, sur des sarcophages et sur les parois de quelques tombeaux, peut être rétabli presque en entier dès aujourd'hui. Il donne, heure par heure, avec figures explicatives, les épisodes de la marche du soleil, le nom des salles parcourues, des génies et des dieux rencontrés, la peinture du supplice des damnés et les discours des personnages mystiques qui accueillent le soleil. On en trouvera la traduction complète et l'interprétation dans le mémoire de Maspero, sur *Les Hypogées royaux de Thèbes*, qui est reproduit au tome II des *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie Egyptienne*, p. 1-181.

vrait devant elle et lui livrait l'accès d'une salle immense, remplie de flamme et de fumée, de monstres aux formes hideuses et de bourreaux qui torturaient les damnés; puis les couloirs recommençaient, étroits et obscurs, et la course à l'aveugle au milieu des ténèbres, et les luttes contre les génies malfaisants, et l'accueil joyeux des dieux propices. Au matin, le soleil avait atteint l'extrême limite de la contrée ténébreuse et sortait de la montagne à l'orient pour éclairer un nouveau jour (1). Il arrivait parfois aux vivants de pénétrer par la vertu de la magie dans ces régions mystérieuses et d'en ressortir sains et saufs : le Pharaon Rhampsinite en avait remporté les dons de la déesse Nouît (2) et Satni guidé par son fils Sénosiris y avait assisté au jugement des âmes (3). C'était l'exception : pour les affronter selon la règle, il fallait avoir subi l'épreuve de la mort et être descendu au tombeau.

Le tombeau des rois, des princes, des riches particuliers, était souvent construit à l'image du monde infernal. Il avait, lui aussi, son puits, par où le mort se glissait dans le caveau funéraire; ses couloirs enfoncés bien avant dans la roche vive, ses grandes salles aux piliers bariolés, à la voûte arrondie (4), dont les parois portaient, en peinture, les démons et les dieux de l'enfer (5). Tous les habitants de ces « maisons éternelles » (6) revêtaient, dans sa splendeur bizarre, la livrée de la mort égyptienne, le maillot de bandelettes fines, les cartonnages coloriés et dorés, le masque aux grands yeux d'émail toujours ouverts : gardez de croire qu'ils étaient tous morts. On peut dire, d'une manière générale, que les Égyptiens ne mouraient pas au sens où nous mourons. Le souffle de vie, dont leurs tissus s'étaient imprégnés au moment de la naissance, ne disparaissait pas soudain avec les derniers battements du cœur : il persistait jusqu'à la complète décomposition. Combien obscure et inconsciente que fût cette vie du cadavre, il fallait éviter de la laisser éteindre. Les procédés de la momification fixaient la forme et la pétrifiaient, pour ainsi dire ;

(1) Au pays de Boqaît, « l'accouchement ».
(2) Hérodote, II, cxxii ; cfr. p. 181 de ce volume.
(3) Voir le second conte de Satni, pp. 134-138 de ce volume.
(4) Ce que les textes appellent Klil (Kerìrt), des *fours*, des salles à voûte arrondie.
(5) Ainsi le tombeau de Sétouî I, de Ménéphtah, de Ramsès IV et V.
(6) C'est l'expression consacrée dès le temps des premières dynasties.

ceux de la magie et de la religion y maintenaient une sorte d'humanité latente, toujours susceptible de se développer un jour et de se manifester. Aussi, l'embaumeur était-il un magicien et un prêtre en même temps qu'un chirurgien. Tout en macérant les chairs et en roulant les bandelettes, il récitait des oraisons, il accomplissait des rites mystérieux, il consacrait des amulettes souverains. Chaque membre recevait de lui, tour à tour, l'huile qui le rend incorruptible et les prières qui y alimentent le ferment de la vie (1). Un disque de carton doré, chargé de légendes mystiques et placé sous la tête, y entretenait un restant de chaleur animale (2). Le scarabée de pierre, cerclé d'or, collé sur la poitrine à la naissance du cou, remplaçait le cœur et en gardait la place intacte (3). Des brins d'herbe, des fleurs sèches, des rouleaux de papyrus, de mignonnes figurines en terre émaillée perdues dans l'épaisseur des bandages, des bracelets, des anneaux, des plaques constellées d'hiéroglyphes, les mille petits objets qui encombrent aujourd'hui les vitrines de nos musées, couvraient et protégeaient le tronc, les bras et les jambes, comme les pièces d'une armure magique. L'âme, de son côté, ne s'aventurait pas sans défense dans la vie d'outre-tombe. Les chapitres du Livre des Morts et des autres écrits théologiques, dont on déposait un exemplaire dans chaque cercueil, étaient pour elle autant de charmes qui lui ouvraient les chemins des sphères infernales et qui en écartaient les dangers. Si, au temps qu'elle était encore dans la chair, elle avait eu soin de les apprendre par avance, il n'en valait que mieux. Si la pauvreté, l'ignorance, la paresse, l'impuissance à croire ou quelque autre raison l'avaient empêchée de recevoir l'instruction nécessaire à sa sûreté, même après la mort un parent ou un ami charitable pouvait lui servir d'instructeur. C'en était assez de réciter chaque prière auprès de la momie ou sur les amulettes pour que la connaissance en passât, par je ne sais quelle subtile opération, à l'âme désincarnée.

(1) Cfr. le *Rituel de l'embaumement* dans Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 14 sqq

(2) C'est ce qu'on nomme l'hypocéphale. Le *Livre sacré* des Mormons est l'hypocéphale d'une momie égyptienne, transportée en Amérique et achetée par le prophète Joseph Smith.

(3) *Livre des Morts*, chap. XXX, LXXII.

C'était le sort commun : quelques-uns y échappaient par prestige et art magique et même ils réussissaient à revivre. Le sorcier Horus, le fils de Panishi, apprenant que l'Égypte est menacée par les sortilèges d'une peste d'Éthiopien, se réincarne dans le sein de la princesse Mahîtouaskhît, et renaît au monde sous le nom de Sénosiris, comme fils de Satni-Khâmoîs. Il conserve dans sa seconde existence terrestre l'acquis et la conscience de la première, et il ne rentre dans l'Hadès qu'après avoir accompli victorieusement la tâche patriotique qu'il s'était imposée (1). D'autre part, les personnages que Satni trouva réunis dans la tombe de Nénoferképhtah n'ont du mort que le costume et l'apparence. Ce sont des momies si l'on veut ; le sang ne coule plus dans leurs veines, leurs membres ont été roidis par l'emmaillotement funéraire, leurs chairs sont saturées et durcies des parfums de l'embaumement, leur crâne est vide. Pourtant ils pensent, ils parlent, ils se meuvent, ils agissent comme s'ils vivaient, je suis presque tenté de dire qu'ils vivent : le livre de Thot est en eux et les porte. Madame de Sévigné écrivait d'un traité de M. Nicole « qu'elle voudrait bien en faire un bouillon « et l'avaler ». Nénoferképhtah avait copié les formules du livre magique sur du papyrus vierge, il les avait dissoutes dans de l'eau, puis il avait avalé le breuvage sans sourciller (2). Le voilà désormais indestructible. La mort, en le frappant, peut changer les conditions de son existence : elle n'atteint pas son existence même. Il mande dans sa tombe les doubles de sa femme et de son fils, il leur infuse les vertus du livre et il reprend avec eux la vie de famille un instant interrompue par les formalités de l'embaumement. Il peut entrer et sortir à son gré, reparaître au jour, revêtir toutes les formes qu'il lui convient revêtir, entrer en communication avec les vivants. Il n'use pas souvent de son pouvoir, mais quand Satni l'a dépouillé, il se manifeste à lui sous la figure d'un roi, puis d'un vieillard, et il l'oblige à restituer le précieux manuscrit. Il

(1) Voir le second conte de Satni, pp. 130-155, de ce volume.

(2) Aujourd'hui encore, un moyen employé en Égypte pour se débarrasser d'une maladie consiste à écrire certains versets du Coran à l'intérieur d'un bol de terre cuite, ou sur des morceaux de papier, à verser de l'eau et à l'agiter jusqu'à ce que l'écriture ait été complètement diluée : le patient boit avec l'eau les propriétés bienfaisantes des mots dissous (Lane, *Modern Egyptians*, London, 1837, t. I, p. 347-348).

pourrait au besoin tirer vengeance de l'imprudent qui a violé le secret de sa tombe, mais il se borne à le faire servir à l'accomplissement de celui de ses désirs qu'un vivant seul peut exaucer : il le contraint de ramener à Memphis les momies d'Ahouri et de Maîhêt qui étaient en exil à Coptos et de réunir en un seul tombeau ceux que la colère de Thot avaient tenus séparés jusqu'alors.

Voilà qui est égyptien et rien qu'égyptien. Si la conception originelle est étrangère, il faut avouer que l'Égypte se l'est appropriée au point de la rendre entièrement sienne. On a signalé ailleurs des familles de spectres, des assemblées de morts : un parlement de momies n'est possible que dans les hypogées de la vallée du Nil. Après cela, l'apparition d'un revenant dans un fragment malheureusement trop court du Musée de Florence n'étonnera personne (1). Ce revenant ou, pour l'appeler par son nom égyptien, ce *khou*, ce *lumineux*, fidèle à l'habitude de ses congénères, racontait son histoire, comme quoi il était né sous le roi Râhotpou de la XVIIe dynastie, et quelle vie il avait menée. Ses auditeurs n'avaient point l'air étonnés de le rencontrer si loquace : ils savaient que le temps viendrait bientôt pour eux où ils seraient ce qu'il était, et ils comprenaient quelle joie ce devait être pour un pauvre esprit réduit depuis des siècles à la conversation des esprits, de pouvoir causer enfin avec des vivants.

V

C'en est assez pour montrer avec quelle fidélité certains récits populaires dépeignent les mœurs et les croyances de l'Égyptien en Égypte : il est curieux de retrouver dans d'autres contes les impressions de l'Égyptien en voyage. Je sais que j'étonnerai bien des gens en avançant que, tout considéré, les Égyptiens étaient plutôt un peuple voyageur. On s'est en effet habitué à les représenter comme des gens casaniers, routiniers, entichés de la supériorité de leur race au point de ne

(1) Publié par Golénischeff dans le *Recueil de Travaux relatifs à l'Archéologie égyptienne et assyrienne*, 1881, t. III, p. 1 sqq.; cfr. p. 247-248 du présent volume.

vouloir rendre visite à aucune autre, amoureux de leur pays à n'en sortir que par force. Le fait était peut-être vrai à l'époque gréco-romaine, bien que la présence des prêtres errants, des nécromants, des jongleurs, des matelots égyptiens, en différents points de l'Empire des Césars et jusqu'au fond de la Grande-Bretagne, prouve qu'une partie au moins de la population n'éprouvait aucune répugnance à s'expatrier, quand elle trouvait profit à le faire. Mais ce qui était peut-être vrai de l'Égypte vieillie et dégénérée l'était-il également de l'Égypte pharaonique ?

Les armées des Pharaons guerriers traînaient nécessairement derrière elles des employés, des marchands, des brocanteurs, des gens de toute sorte : les campagnes se renouvelant presque chaque année, c'étaient presque chaque année des milliers d'Égyptiens qui quittaient la vallée à la suite des conquérants et qui y rentraient l'expédition terminée (1). Grâce à ces sorties périodiques, l'idée du voyage entra si familière dans l'esprit de la nation, que les scribes n'hésitèrent pas à la prendre pour thème de leurs exercices de style. L'un d'eux a consacré vingt pages de belle écriture à tracer l'itinéraire assez exact d'une course à travers les provinces syriennes de l'empire (2). Les incidents habituels y sont indiqués brièvement : le héros y affronte des forêts peuplées d'animaux sauvages et de bandits, des routes mal entretenues, des peuplades hostiles, des régions de montagnes où son char se brise. La plupart des villes qu'il traverse ne sont qu'énumérées dans leur ordre géographique, mais quelques détails pittoresques interrompent la monotonie du dénombrement çà et là : c'est la Tyr insulaire avec ses poissons plus nombreux que les grains de sable de la mer et ses bateaux qui lui apportent l'eau du rivage ; c'est Byblos et sa grande déesse, Joppé et ses vergers fréquents en séductions amoureuses. « Je te ferai « connaître le chemin qui passe par Magidi, car, toi, tu es un

(1) Dès la XIIe dynastie, on trouve des allusions aux dangers des voyages lointains (Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 59-60).

(2) Le texte se trouve dans le *Papyrus Anastasi n° IV*, pl. XVIII, l. 3, pl. XXVIII, l. 6. Il a été analysé par Hincks, puis traduit et commenté par Chabas, *Le Voyage d'un Égyptien*, Paris, Maisonneuve, in-4°, 1866. Chabas a cru que le voyage avait été entrepris véritablement ; H. Brugsch a montré, dans un article de la *Revue Critique*, 1866, qu'il n'avait rien de réel, et que le récit est un simple exercice de rhétorique.

« héros habile aux œuvres de vaillance, trouve-t-on un héros « qui charge comme toi à la tête des soldats, un seigneur qui, « mieux que toi, lance la flèche? Te voilà donc sur le bord d'un « gouffre profond de deux mille coudées, plein de roches et de « galets, tu chemines tenant l'arc et brandissant le fer de la « main gauche, tu le montres aux chefs excellents et tu obliges « leurs yeux à se baisser devant ta main. « Tu es destructeur « comme le dieu El, cher héros (1) ! Tu te fais un nom, héros, « maître des chevaliers d'Égypte, devienne ton nom comme « celui de Kazarati, chef du pays d'Asarou, alors que les hyènes « le rencontrèrent au milieu des baumiers, dans le chemin « creux, féroces comme les Bédouins qui se cachent dans les « taillis, longues quelques-unes de quatre à cinq coudées, leur « corps massif comme celui de l'hippopotame, d'aspect féroce, « impitoyables, sourdes aux prières ». Toi, cependant, tu es « seul, sans guide, sans troupe à ta suite et tu ne trouves pas « de montagnard qui t'indique la direction que tu dois suivre, « aussi l'angoisse s'empare de toi, tes cheveux se dressent sur « ta tête, ton âme passe tout entière dans ta main, car la route « est pleine de roches et de galets, sans passage frayé, obstruée « de houx, de ronces, d'aloès, de Souliers de Chiens (2), le pré- « cipice d'un côté, la montagne abrupte de l'autre. Tandis que « tu y chemines, ton char cahote sans cesse et ton attelage « s'effraie à chaque heurt; s'il se jette de côté, il entraîne le « timon, les rênes sont arrachées violemment et on tombe ; « si, tandis que tu pousses droit devant toi, le cheval arrache « le timon au plus étroit du sentier, il n'y a pas moyen de le « rattacher, et, comme il n'y a pas moyen de le rajuster, le « joug demeure en place et le cheval s'alourdit à le porter. « Ton cœur se lasse enfin, tu te mets à galoper, mais le ciel « est sans nuages, tu as soif, l'ennemi est derrière toi, tu as « peur, et, dès qu'une branche d'acacia te happe au passage, « tu te rejettes de côté, ton cheval se blesse sur l'heure, tu es « précipité à terre et tu te meurtris à grand'douleur. Entrant « à Joppé, tu y rencontres un verger fleuri en sa saison, tu fais « un trou dans la haie pour y aller manger ; tu y trouves la

(1) Ici commence un discours des chefs étrangers, intercalé dans le texte sans aucune indication que le mouvement de la phrase.

(2) Peut-être l'une des plantes épineuses appelées aujourd'hui encore *Kelbiah* ou *Omm el-Kelb* par les Arabes d'Égypte et de Syrie.

« jolie fille qui garde les vergers, elle te prend pour ami et « t'abandonne la fleur de son sein. On t'aperçoit, tu déclares « qui tu es et on reconnaît que tu es un héros (1) ». Le tout formerait, sans peine, le canevas d'un roman géographique pareil à certains romans byzantins, les *Éthiopiques* d'Héliodore ou les *Amours de Clitophon et de Leucippe.*

Il n'y a donc point lieu de s'étonner si les héros de nos contes voyagent beaucoup à l'étranger. Ramsès II épouse la fille du prince de Bakhtan au cours d'une expédition, et Khonsou n'hésite pas à sortir d'Égypte pour aller guérir Bintrashît (2). Dans *Le Prince prédestiné*, un fils de Pharaon va chercher fortune au Naharinna, en pleine Syrie du Nord (3). C'est dans la Syrie du Sud, à Joppé, que Thoutii trouve l'occasion de déployer ses qualités de soldat rusé (4). L'exil mène Sinouhît au Tonou supérieur (5). La description des mœurs est absente des premiers de ces contes et aucun détail n'y prouve que l'auteur connût autrement que de nom le pays où il conduisait ses personnages. L'homme qui a raconté les aventures de Sinouhît avait ou voyagé lui-même dans la région qu'il décrivait, ou consulté des gens qui y avaient voyagé. Il fallait avoir parcouru le désert et en avoir ressenti les terreurs, pour parler comme on fait des angoisses de Sinouhît en le traversant : « Alors la soif elle fondit « sur moi, je défaillis, mon gosier râla, et je me disais déjà : « C'est le goût de la mort », quand soudain je relevai mon cœur « et je rassemblai mes membres ; j'entendais la voix forte d'un « troupeaux ». Les mœurs des Bédouins ont été saisies sur le vif, et le combat singulier entre Sinouhît et le champion de Tonou est raconté avec tant de fidélité, qu'on pourrait presque le donner pour le récit d'un combat d'Antar ou de Rebiâ.

Il ne nous restait plus, pour compléter la série des romans de voyages, qu'à trouver un roman maritime : Golénischeff en a découvert deux à Saint-Pétersbourg (6). Les auteurs grecs

(1) *Papyrus Anastasi n° I*, pl. XXII, l. 1, — pl. XXV, l. 5.
(2) Voir p. 163, 165 du présent volume.
(3) Voir p. 170 sqq. du présent volume.
(4) Voir p. 94 sqq. du présent volume.
(5) Voir p. 63 sqq. du présent volume.
(6) *Sur un ancien conte égyptien.* — Notice lue au Congrès des Orientalistes à Berlin, par W Golénischeff, 1881. Le texte en a été publié récemment par Golénischeff lui-même dans le *Recueil de Travaux*, t. XXVIII; cfr. p. 84-92 du présent volume. Le second a été inséré sous le titre

et latins nous ont répété à l'envi que la mer était considérée comme impure par les Égyptiens et que nul d'entre eux n'osait s'y aventurer de son plein gré. Les modernes ont réussi pendant longtemps à se persuader, sur la foi des anciens, que l'Égypte n'avait jamais eu ni marine nationale, ni matelots indigènes. Le voyage d'exploration de la reine Hâshopsouîtou, les victoires navales de Ramsès III, auraient été le fait de Phéniciens combattant ou naviguant sous bannière égyptienne et non pas d'Égyptiens proprement dits. Les romans de Saint-Pétersbourg nous contraignent de renoncer à cette hypothèse. L'un d'eux, celui d'Ounamounou, donne presque l'impression d'un document officiel : c'est le périple d'un officier que le grand-prêtre Hrihorou envoie acheter du bois sur la côte syrienne au XII[e] siècle avant notre ère (1). Les incidents y sont ceux qui survenaient dans la vie journalière des marchands ou des ambassadeurs, et l'ensemble du document laisse pour les croisières maritimes une impression analogue à celle que le *Papyrus Anastasi n° I* nous avait donnée des voyages de terre (2). Ce sont des mésaventures du genre de celles qu'on lit dans les relations de Voyages au Levant du XVI[e] ou du XVII[e] siècles, vols à bord, mauvaise volonté des capitaines de port, menaces des petits tyrans locaux, discussions et palabres interminables pour la liberté de partir et même pour la vie. Le second roman nous reporte à plus de vingt siècles plus loin, dans un temps où il n'était pas question pour l'Égypte de conquérir la Syrie et où les Phéniciens peut-être n'habitaient pas encore les rivages de la Méditerranée. Les monuments nous avaient déjà fait connaître sous un roi de la XI[e] dynastie une expédition maritime au pays de Pouanît (3) : le roman de Saint-Pétersbourg nous montre que les matelots auxquels les souverains de la XII[e] confiaient la tâche d'aller acheter au loin les parfums et les denrées de l'Arabie étaient bien de race et d'éducation égyptiennes.

Rien n'est plus curieux que la mise en scène du début. Un

Papyrus hiératique de la Collection W. Golénischeff, contenant le voyage de l'Egyptien Ounou-Amon en Phénicie, dans le *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 74-104, cfr. p. 186-201 du présent volume.

(1) Voir p. 189 du présent volume.

(2) Voir plus haut, p. LXII-LXIV de cette *Introduction*.

(3) Sous le roi Sânoukhkarî Monthotpou (Lepsius, *Denkm.*, II, pl. CL a).

personnage envoyé en mission par ordre du roi présente un rapport officiel à son supérieur immédiat. Les phrases qu'il écrit sont celles-là même que les scribes employaient lorsqu'ils avaient à rendre compte d'une affaire de service. « J'allai « aux mines du Souverain, et j'étais descendu en mer sur un « navire de cent cinquante coudées de long sur quarante de large, « qui portait cent cinquante matelots de l'élite du pays d'Égypte, « qui avaient vu le ciel, qui avaient vu la terre, et qui étaient « plus hardis de cœur que des lions (1) ». Le nomarque Amoni-Amenemhaît, qui vivait à peu près au temps où notre ouvrage fut composé, ne parle pas autrement dans le mémoire qu'il nous a laissé de sa vie : « Je remontai le Nil afin d'aller chercher les « produits des diverses sortes d'or pour la Majesté du roi Khopir-« kerî ; je le remontai avec le prince héréditaire, fils aîné légitime « du roi, Amoni, v. s. f. ; je le remontai avec un nombre de « quatre cents hommes de toute l'élite de nos soldats (2) ». Si, par une de ces mésaventures auxquelles l'égyptologie nous tient accoutumés, le manuscrit avait été déchiré en cet endroit et la fin perdue, nous aurions presque le droit d'imaginer qu'il contenait un morceau d'histoire, comme on a fait longtemps pour le *Papyrus Sollier nº I* (3). Par bonheur, il est intact et nous y voyons nettement comment le héros passe sans transition du domaine de la réalité à celui de la fable. Une tempête coule son navire et le jette sur une île. Le fait n'a rien que d'ordinaire en soi ; mais l'île à laquelle il aborde, seul de tous ses camarades, n'est pas une île ordinaire. Un serpent gigantesque l'habite avec sa famille, serpent à voix humaine qui accueille le naufragé, l'entretient, le nourrit, lui prédit un heureux retour au pays, le comble de cadeaux au moment du départ. Golénischeff a rappelé à ce propos les voyages de Sindbad le marin (4), et le rapprochement une fois indiqué par lui s'est imposé de lui-même à l'esprit du lecteur. Seulement les serpents que Sindbad rencontre dans les îles ne sont plus d'humeur aussi accommodante que le serpent égyptien. Ils ne cherchent pas à divertir les étrangers par les charmes d'une

(1) Cfr. p. 86 du présent volume.

(2) *La Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux relatifs à l'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, p. 172.

(3) Cfr. p. 236-242 de ce volume.

(4) *Sur un ancien conte égyptien*, p. 14-18.

longue causerie ; ils les avalent de fort bon appétit et s'ils les approvisionnent de diamants, de rubis ou d'autres pierres précieuses c'est bien malgré eux, parce qu'avec toute leur voracité ils ne sont point parvenus à supprimer le chercheur de trésors.

Je ne voudrais pas cependant conclure de cette analogie que nous avons une version égyptienne du conte de Sindbad. Les récits de voyages merveilleux naissent naturels dans la bouche des matelots et ils présentent nécessairement un certain nombre de traits communs : l'orage, le naufragé qui survit seul à tout un équipage, l'île habitée par des monstres parlants, le retour inespéré avec une cargaison de richesses. Celui qui, comme Ulysse, a fait un long voyage, a, par métier, la critique lâche et l'imagination inépuisable : à peine est-il sorti du cercle où la vie ordinaire de ses auditeurs se meut, qu'il entre à pleines voiles dans le pays des miracles. Le *Livre des Merveilles de l'Inde* (1), les *Relations des marchands arabes* (2), les *Prairies d'or* de Maçoudi apprendront aux curieux ce que des gens de bonne foi trouvaient moyen d'apercevoir à Java, en Chine, dans l'Inde, sur les côtes occidentales de l'Afrique, il y a quelques siècles à peine. Plusieurs des faits rapportés dans ces ouvrages ont été insérés tels quels dans les aventures de Sindbad ou dans les voyages surprenants du prince Seïf-el-molouk : les *Mille et une Nuits* ne sont pas ici plus mensongères que les histoires sérieuses du moyen âge musulman. Aussi bien le bourgeois du Caire qui écrivit les sept voyages de Sindbad n'avait-il pas besoin d'en emprunter les données à un conte antérieur : il n'avait qu'à lire les auteurs les plus graves ou qu'à écouter les matelots et les marchands revenus de loin, pour y recueillir à foison la matière de ses romans.

L'Égypte ancienne n'avait rien à envier de ce chef à l'Égypte moderne. Le scribe, à qui nous devons le conte de Saint-Pétersbourg, avait pour garant des choses étonnantes qu'il débitait les capitaines au long cours de son temps. Dès la V[e] dy-

(1) *Les Merveilles de l'Inde*, ouvrage arabe inédit du x[e] siècle, traduit pour la première fois, avec introduction, notes, index analytique et géographique, par *L. Marcel Devic*. Paris, A. Lemerre, MDCCCLXXVIII, in-12.

(2) *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine, dans le* IX[e] *siècle de l'ère chrétienne*. Texte arabe imprimé en 1811 par les soins de feu Langlès, publié par *M. Reinaud*, membre de l'Institut. Paris, Imprimerie royale, 1845, 2 vol. in-18.

nastie, et plus tôt même, on naviguait sur la mer Rouge jusqu'aux Pays des Aromates, sur la mer Méditerranée jusqu'aux îles de la côte asiatique : les noms géographiques épars dans le récit montrent que le héros dirige son voyage vers le sud. Il se rend aux mines de Pharaon : l'autobiographie d'Amoni-Amenemhaît nous apprend que les mines de Pharaon étaient situées en Éthiopie, dans la région de l'Etbaye actuelle, et qu'on les atteignait par la voie du Nil. Aussi le naufragé a-t-il soin de nous informer qu'il est parvenu à l'extrémité du pays des Ouaouaîtou, au sud de la Nubie, et qu'il a passé devant Sanmouît, c'est-à-dire devant l'île de Bîgéh, à la première cataracte. Il a donc remonté le Nil, puis, du Nil, il est entré dans la mer, où une longue navigation a mené son navire jusque dans le voisinage de Pouanît. Un lecteur d'aujourd'hui ne comprend plus rien à cette façon de procéder : il suffit cependant de consulter quelque carte du XVIe et du XVIIe siècle pour se représenter ce que le scribe égyptien a voulu dire. On y verra le centre de l'Afrique occupé par un grand lac d'où sortent, d'un côté le Congo et le Zambèze, de l'autre le Nil (1). Les géographes alexandrins ne doutaient pas que l'Astapus et l'Astaboras, le Nil bleu et le Tacazzé, ne jetassent vers l'est des bras qui établissaient la communication entre le Nil et la mer Rouge (2). Les marchands arabes du moyen âge croyaient qu'en remontant le Nil on arrivait au pays des Zindjes puis que l'on débouchait dans l'océan Indien (3). Hérodote et ses contemporains dérivaient le Nil du fleuve Océan (4). Arabes et Grecs n'avaient pas inventé eux-mêmes cette conception : ils répétaient simplement la tradition égyptienne. Celle-ci à son tour a peut-être des fondements plus sérieux qu'on ne serait porté à lui en prêter de prime abord. La plaine basse et marécageuse où le Bahr-el-Abiad s'unit aujourd'hui au Sobat et au Bahr-el-Ghazâl pour former le Nil était jadis un lac plus grand que le Nyanza Kéréwé de nos jours. Les alluvions l'ont comblé peu à peu, à l'exception d'un creux plus profond que le reste et

(1) Cfr. la carte d'Odoardo Lopez reproduite par Maspero, dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 21.

(2) Artémidore, dans *Strabon*, l. XVII, p. 770 ; cfr. Vivien de Saint-Martin, le *Nord de l'Afrique dans l'Antiquité*, p. 266-268, 318.

(3) Étienne Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte et sur quelques contrées voisines*, t. II, p. 181-182, d'après Maçoudi.

(4) Hérodote, II, XXI.

qu'on appelle le Birket-Nou (1), mais il devait encore être assez vaste au XVI[e] ou XVII[e] siècle avant notre ère pour donner aux soldats et aux bateliers égyptiens l'idée d'une véritable mer ouverte sur l'Océan Indien.

L'île où notre héros aborde a-t-elle donc quelque droit à figurer dans une géographie sérieuse du monde égyptien? On nous la dépeint comme une terre fantastique dont il n'était pas donné à tous de trouver le chemin. Quiconque en sortait n'y pouvait plus rentrer : elle se résolvait en vagues et disparaissait au sein des flots. C'est un prototype lointain de ces îles enchantées, l'île de Saint-Brandan par exemple, que les marins de notre moyen âge apercevaient parfois parmi les brumes de l'horizon et qui s'évanouissaient quand on voulait en approcher. Le nom qu'elle porte est des plus significatifs à cet égard ; c'est *Ile de double* qu'elle s'appelle. J'ai déjà dit tant de fois ce qu'était le *double* (2), que j'hésite à en parler une fois de plus. En deux mots, le *double* est l'âme qui survit au corps et qu'il faut habiller, loger, nourrir dans l'autre monde : une *île de double* est donc une île où l'âme des morts habite, une sorte d'île paradisiaque analogue aux Iles Fortunées de l'antiquité classique. Les géographes de l'époque alexandrine la connaissaient encore, et c'est d'après eux que Pline (3) indique, dans la mer Rouge, une *île des Morts*, non loin de l'île Topazôn, qui se cache dans les brouillards (4) de la même manière que l'*île du Double* se dissimule parmi les vagues. Cette île n'était elle-même que le reste d'une terre plus grande, une *Terre des Doubles* que les Égyptiens de l'empire memphite plaçaient au voisinage du Pouanît et de la région des Aromates (5). Le serpent

(1) Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IX, p. 67 sqq.

(2) Maspero, *Etudes égyptiennes*, t. I, p. 191-194.

(3) Pline, *H. Nat.* E. XXXVII, 9 : « Insula Rubri Maris ante Arabiam sita quæ *Necrôn* vocetur, et in eâ quæ juxta gemman topazion ferat ». Cfr. *H. Nat.*, VI 34, la mention de l'ile Topazoz, qui est identique à l'Ophiôdès d'Artémidore (dans *Strabon*, l. XVI, p. 770) et d'Agatharchide (dans *Diodore de Sicile*, III, XXXIX). Pline avait emprunté probablement à Juba la mention de cette *île des Morts*.

(4) Cfr. Chassinat, *Çà et là*, § III, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 53, et Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 76-78.

(5) Elle est mentionnée dans l'inscription de Hirkhouf (Schiaparelli, *Una tomba egiziana*, p. 21, 33, 34 ; Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 19-20),

qui la gouverne est-il lui-même un double ou le gardien de la demeure des doubles? Je pencherai d'autant plus volontiers vers cette seconde explication que, dans tous les livres sacrés, au *Livre des morts*, au *Livre de savoir ce qu'il y a dans le monde de la nuit*, la garde des endroits où les âmes vivent est confiée le plus souvent à des serpents d'espèces diverses. Les doubles étaient trop ténus pour que l'œil d'un vivant ordinaire les aperçût; aussi n'en est-il pas question dans le conte de Saint-Pétersbourg. Le gardien était pétri d'une manière plus solide, et c'est pourquoi le naufragé entre en relations avec lui. Lucien, dans son *Histoire véritable*, n'y met pas tant de façons : à peine débarqué dans l'île des Champs-Élysées, il lie commerce d'amitié avec les mânes et il fréquente les héros d'Homère. C'était afin de mieux se moquer des romans maritimes de son temps; le scribe égyptien, qui croyait à l'existence des îles où résidaient les bienheureux, conformait les aventures de son héros aux règles de sa religion.

N'était-ce pas en effet comme une pointe poussée dans le domaine de la théologie que ce voyage d'un simple matelot à l'*Ile de double?* Selon l'une des doctrines les plus répandues, l'Égyptien, une fois mort, ne pouvait arriver dans l'autre monde qu'à la condition de faire une longue traversée. Il s'embarquait sur le Nil, au jour même de l'enterrement, et il se rendait à l'ouest d'Abydos, où la Bouche de la Fente le conduisait hors de notre terre (1). Les monuments nous le montrent dirigeant lui-même son navire et voguant à pleines voiles sur la mer mystérieuse d'Occident, mais sans nous dire quel était le but de sa course. On savait bien d'une manière générale qu'il finissait par aborder au *pays qui mêle les hommes* (2), et qu'il y menait une existence analogue à son existence terrestre; mais on n'avait que des notions contradictoires sur l'emplacement de ce pays. La croyance à la mer d'Occident est-elle une simple conception mythologique ? Faut-il y voir un souvenir inconscient de l'époque très reculée à laquelle les bas-fonds du désert libyen, ce qu'on appelle aujourd'hui les *Bahr belâ-ma*, *les fleuves sans eau*, n'étaient pas encore asséchés et formaient à la vallée du Nil comme une ceinture de lacs et de marais? Quoi que l'on

(1) Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 121 sqq.

(2) C'est l'expression même des textes égyptiens (Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 135).

pense de ces questions, il me paraît certain qu'il y a entre le voyage du matelot à l'*Ile de double* et la croisière du mort sur la mer d'Occident des rapports indiscutables. Le conte de Saint-Pétersbourg n'est guère que la transformation en donnée romanesque d'une donnée théologique. Il nous fournit le premier en date de ces récits où l'imagination populaire s'est complu à représenter un vivant admis impunément chez les morts : c'est, à ce titre, un ancêtre très éloigné de la *Divine Comédie*. La conception première en est-elle égyptienne? Si par hasard elle ne l'était pas, il faudrait avouer au moins que la manière dont elle a été traitée est conforme de tout point aux sentiments et aux mœurs du peuple égyptien.

L'avenir nous rendra sans doute d'autres débris de cette littérature romanesque. Beaucoup sont sortis de terre depuis la première édition de ce livre, et j'en sais d'autres qui sont cachés dans des musées de l'étranger ou dans des collections particulières où je n'ai pu m'ouvrir un accès. Les publications et les découvertes nouvelles nous forceront-elles à revenir sur les conclusions qu'on peut tirer de l'examen des fragments connus jusqu'à ce jour? Un égyptologue parlant en faveur de l'Égypte est toujours suspect de plaider pour sa maison : il y a cependant quelques propositions que je pense pouvoir énoncer sans encourir le reproche de partialité. Un premier point que nul ne s'avisera de contester, c'est que les versions égyptiennes sont parfois beaucoup plus anciennes que les versions relevées chez les autres peuples. Les manuscrits qui nous ont conservé le *Conte des deux Frères* et la *Querelle d'Apôpi et de Saqnounrî*, sont du XIVe ou du XIIIe siècle avant notre ère. Le *Naufragé*, le *Conte fantastique* de Berlin, les *Aventures de Sinouhît* ont été écrits plusieurs centaines d'années plus tôt. Encore ces dates ne sont-elles que des dates *a minimâ*, car les papyrus arrivés jusqu'à nous sont la copie de papyrus plus anciens. L'Inde n'a rien qui remonte à pareille antiquité, et la Chaldée qui, seule parmi les contrées du monde classique, possède des monuments contemporains de ceux de l'Égypte, ne nous a pas livré encore un seul roman. En second lieu, l'étude sommaire que j'achève en ce moment aura suffi, j'espère, à convaincre le lecteur de la fidélité avec laquelle les contes connus dépeignent les mœurs de l'Égypte. Tout y est égyptien du commencement jusqu'à la fin et les détails même qu'on a indiqués comme étant de prove-

nance étrangère nous apparaissent purement indigènes quand on les examine de près. Non seulement les vivants, mais les morts, ont la tournure particulière au peuple des bords du Nil et ils ne sauraient être confondus en aucune façon avec les vivants et les morts d'un autre peuple. Je conclus de ces faits qu'il faut considérer l'Égypte, sinon comme un des pays d'origine des contes populaires, au moins comme un de ceux où ils se sont naturalisés le plus anciennement et où ils ont pris une forme vraiment littéraire. Je m'assure que de plus autorisés souscriront à cette conclusion.

LES CONTES POPULAIRES

DE

L'ÉGYPTE ANCIENNE

LE CONTE DES DEUX FRÈRES

(XIX[e] DYNASTIE)

Le manuscrit de ce conte, acheté en Italie par madame Elisabeth d'Orbiney, de Londres, fut acquis, en 1857, par le British Museum, et reproduit en fac-similé par Birch, dans les *Select Papyri*, t. II, pl. IX-XIX (1860), in-folio. Une copie cursive de ce fac-similé couvre les pages 22-40 de l'*Egyptische Chrestomathie* de M. Leo Reinisch, Vienne, 1875, petit in-folio. Il a été revu soigneusement sur l'original et la collation publiée par F. Ll. Griffith, *Notes on the Text of the d'Orbiney Papyrus*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. VII, 1888-1889, p. 161-172 et 414-416.

Le texte a été traduit et analysé pour la première fois par :

E. de Rougé, *Notice sur un manuscrit égyptien en écriture hiératique, écrit sous le règne de Merienphtah, fils du grand Ramsès, vers le* XV[e] *siècle avant l'ère chrétienne,* dans l'*Athenæum Français*, numéro du samedi 30 octobre 1852, p. 280-284 (tirage à part chez Thunot, 1852, in-12, 24 pp.), et dans la *Revue archéologique*, 1[re] série, t. VIII, p. 30 sqq. (tirage à part chez Leleux, 1852, in-8°, 15 pp. et 1 pl.).

Depuis lors de nombreuses transcriptions et traductions en plusieurs langues en ont été données par :

C.-W. Goodwin, *Hieratic Papyri*, dans les *Cambridge Essays*, 1858, p. 232-239.

Birch, *Select Papyri*, part. II, London, 1860, Text, p. 7-9.

Lepage-Renouf, *On the Decypherment and Interpretation of dead Languages*, London, 1863, in-8°; reproduit dans *The Life Work of Sir Peter Lepage-Renouf*, 1[re] série, t. I, p. 116-133.

Chabas, *Étude analytique d'un texte difficile*, dans les *Mélanges Égyptologiques*, 2[e] série, 1864, p. 182-230.

Brugsch, *Aus dem Orient*, 1864, p. 7 sqq.

Ebers, *Ægypten und die Bücher Moses*, in-8°, 1[re] éd., 1868, p. 311-316.

Maspero, *Le Conte des deux Frères* dans la *Revue des Cours littéraires*, 1871, numéro du 28 février, p. 780 sqq.

Lepage-Renouf, *The Tale of the Two Brothers*, dans les *Records of the Past*, 1[re] série, t. II, p. 137-152.

Maspero, *Conte des deux Frères*, dans la *Revue archéologique*, 2[e] série, XIX[e] année (mars 1878). Tirage à part, chez Didier, Paris, in-8°, 16 p.; reproduit dans les *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. III, p. 43-66.

E.-M. Coemans, *Manuel de la langue égyptienne*, 1887, t. I, p. 95-120.

W.-N. Groff, *Étude sur le Papyrus d'Orbiney*, Paris, Leroux, 1888, in-4°, 84-III p., et *Quelques Observations sur mon Étude sur le Papyrus d'Orbiney*, Leroux, 1889, in-4°, VIII p.

Ch.-E. Moldenke, *The Tale of the two Brothers. A fairy tale of ancient Egypt, being the d'Orbiney Papyrus in hieratic character in the British Museum; to which is added the hieroglyphic transcription, a glossary, critical notes, etc.* New-York, 1888-1893, in-8°.

E.-W. Budge, *Egyptian Reading Book*, 1[re] édit. Londres, Nutt, 1888, in-8°, p. XI et 1-25; ne contient que la transcription du texte en hiéroglyphes.

W. Flinders Petrie, *Egyptian Tales*, 1895, t. II, p. 36-86.

Ch.-E. Moldenke, *The Oldest Fairy Tale translated from the Papyrus d'Orbiney, with Notes*, dans les *Transactions of the Meriden Scientific Association*, Meriden, 1895, in-8°, t. VII, p. 33-81.

F. Ll. Griffith, *Egyptian Literature* dans *Specimen Pages of the World's best Literature*, New-York, 1898, in-8°, p. 5253-5262.

Le manuscrit renferme dix-neuf pages de dix lignes, les cinq premières assez mutilées. Quelques lacunes ont été remplies par l'un des possesseurs modernes; elles ont été signalées sur le facsimilé. Le livre portait, à deux reprises, le nom de son propriétaire antique, *Sêtoui Mînephtah*, qui régna plus tard sous le nom de *Sêtoui II*. Au verso de l'un des feuillets, un contemporain, peut-être *Sêtoui* lui-même, a tracé le mémorandum suivant (cfr. W. Spiegelberg, *Rechnungen*, p. 41, n. 8) :

Grands pains	17
Pains de seconde qualité	50
Pains de temple	68

Le manuscrit est du scribe *Ennana*, à qui nous devons le *Papyrus Anastasi IV*, et qui vivait sous Ramsès II, sous Ménéphtah, sous Sêtoui II ; il a plus de trois mille ans d'existence.

Il y avait une fois deux frères d'une seule mère et d'un seul père (1) : Anoupou (2) était le nom du grand, tandis que Bitiou (3) était le nom du cadet. Or Anoupou, lui, avait maison, avait femme, mais son frère cadet était avec lui ce qu'il en est d'un cadet. C'était lui qui fabriquait les étoffes, tout en allant derrière ses bestiaux aux champs (4), c'était lui qui faisait les labours, c'était lui qui battait, lui qui exécutait tous les travaux des champs ; car ce petit frère était un ouvrier excellent, et il n'y avait point son pareil dans la Terre-Entière (5), mais le germe de tout dieu était en lui. Et après beaucoup de jours ensuite de cela (6), lorsque le frère cadet était derrière

(1) La polygamie était permise, bien qu'elle ne fût pas toujours pratiquée par les simples particuliers. Souvent, un riche personnage, après avoir eu des enfants d'une femme légitime ou d'une concubine, la donnait en mariage à quelque subordonné qui en avait des enfants à son tour : il n'était donc pas inutile de dire, en nommant deux frères, qu'ils étaient « d'une seule mère et d'un seul père ». La préséance accordée ici à la mère sur le père était de droit commun en Égypte : nobles ou roturiers, chacun indiquait la filiation maternelle de préférence à la paternelle On s'intitulait : « Sénouosrît, né de la dame Monkhouit », ou bien : « Sésousri, né de la dame Ta-Amon », et on négligeait le plus souvent de citer le nom du père.

(2) Forme originelle du nom divin dont les Grecs et les Latins ont fait Anoubis, Anubis.

(3) Bitiou est le nom d'un dieu secondaire, que la chronique indigène avait transformé en un roi mythique des temps antérieurs à Menès : les Grecs l'ont connu sous le nom de Bytis.

(4) Les fellahs filent aujourd'hui encore tout en menant paître leurs bestiaux ; c'est à une habitude de ce genre que ce passage fait allusion.

(5) L'Égypte était divisée en deux moitiés (*Pashoui*), en deux terres (*taoui*), dont chacune était censée former un pays distinct, celui du nord (*to-mouri*) et celui du sud (*to-rîsi* ou *To-qamâit*). La réunion de ces deux contrées s'appelait tantôt *Qamouit*, la terre noire, tantôt *Torzerouf*, la Terre-Entière.

(6) Il ne faut pas prendre cette transition à la lettre. « Beaucoup de jours après cela » n'implique pas nécessairement un laps de temps considé-

ses bœufs, selon sa coutume de tous les jours, il venait à sa maison chaque soir, chargé de toutes les herbes des champs, ainsi qu'on fait quand on revient des champs ; il les déposait devant son grand frère, qui était assis avec sa femme, il buvait, il mangeait, il dormait dans son étable, avec ses bœufs, chaque jour (1). Et quand la terre s'éclairait et qu'un second jour était, dès que les pains étaient cuits, il les mettait devant son grand frère, et celui-ci lui donnait des pains pour les champs. Il poussait ses bœufs pour les faire manger aux champs, et tandis qu'il allait derrière ses bœufs, ils lui disaient : « Elle est bonne l'herbe en tel endroit » ; or lui, il écoutait tout ce qu'ils disaient, il les menait au bon herbage qu'ils souhaitaient. Eux donc, les bœufs qui étaient avec lui, ils devenaient beaux, beaucoup, beaucoup, ils multipliaient leurs naissances, beaucoup, beaucoup (2).

rable ; c'est une formule sans valeur certaine, dont on se servait afin d'indiquer qu'un événement était postérieur à un autre. Pour marquer le passage d'aujourd'hui à demain, on disait : « Quand la terre s'éclaira, et qu'un second jour fut » ; pour aller au-delà on ajoutait : « Beaucoup de jours après cela ».

(1) Dans les tableaux agricoles, on voit souvent le bouvier qui pousse ses bœufs devant lui, d'où l'expression « marcher, aller derrière les bœufs », pour « conduire les bœufs ». Il porte sur les épaules une sorte de bât, analogue à la bricole de nos porteurs d'eau, et d'où pendent, tantôt des couffes remplies de foin ou d'herbe, comme c'est le cas pour Bitiou, tantôt des cages qui renferment un lièvre, un hérisson, un faon de gazelle, une oie, un animal quelconque attrapé pendant la journée. De retour au logis, le bouvier déposait son faix devant le maître ; celui-ci est représenté tantôt debout, tantôt assis sur un fauteuil à côté de sa femme, comme Anoupou dans notre roman. La même expression, et quelques autres éparses au cours du récit, se retrouvent mot à mot dans les textes des peintures d'El-Kab, où sont représentées des scènes de labourage (Lepsius, *Denkmæler*, III, bl. 10, et Maspero, *Notes sur différents points*, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1879, p. 58-63).

(2) Toute cette partie n'était pas aussi invraisemblable aux Égyptiens qu'elle l'est pour nous. Nous verrons, dans un fragment de conte fantastique qui sera donné plus loin, que le bon berger devait être quelque peu magicien pour protéger ses bêtes : l'auteur du *Conte des deux Frères* s'est donc borné à douer Bitiou d'un peu plus de science que n'en possédaient les bouviers ordinaires.

Et une fois, à la saison du labourage, son grand frère lui dit : « Préparons-nous notre attelage pour nous mettre à labourer, car la terre est sortie de l'eau (1), et elle est bonne à labourer. Toi donc, va-t'en au champ avec les semences, car nous nous mettrons à labourer demain matin » ; ainsi lui dit-il. Son frère cadet fit toutes les choses que son grand frère lui avait dites quantes elles furent. Lorsque la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, ils allèrent aux champs avec leur attelage pour se mettre à labourer, et leur cœur fut joyeux beaucoup, beaucoup, de leur travail, et ils n'abandonnèrent pas l'ouvrage.

Et après beaucoup de jours ensuite de cela, tandis qu'ils étaient aux champs et qu'ils houaient, le grand frère dépêcha son frère cadet, disant : « Cours, apporte-nous les semences du village ! » Le frère cadet trouva la femme de son grand frère qu'on était occupé à coiffer (2). Il lui dit : « Debout ! donne-moi des semences, que je coure aux champs, car mon grand frère a dit en m'envoyant : Point de flânerie ! » Elle lui dit : « Va, ouvre la huche (3), toi, emporte ce qu'il te plaira, de peur que ma coiffure ne tombe si j'y vais moi-même ». Le gars entra dans son étable, il emporta une grande jarre, car son intention était de prendre beaucoup de grains, il la chargea de blé et d'orge et il sortit sous le faix. Elle lui dit : « Quelle est la quantité qui est sur ton épaule ? » Il lui dit : « Orge, trois mesures, froment, deux mesures, total, cinq, voilà ce qu'il y a sur mon épaule ». Ainsi lui dit-il,

(1) C'est une allusion au retrait de l'inondation.

(2) La coiffure des Égyptiennes se composait ordinairement de petites tresses très minces et très nombreuses ; il fallait plusieurs heures pour la mettre en ordre, et, une fois faite, on ne devait la renouveler qu'après un intervalle de plusieurs jours, comme aujourd'hui encore celle des femmes nubiennes.

(3) Il s'agit probablement ici de ces huches en terre battue qui sont figurées sur les tables d'offrandes anciennes en forme de maisons paysannes, et qui sont encore d'usage dans l'Égypte entière.

mais elle, elle lui adressa la parole, disant : « Il y a grand prouesse en toi, et j'observe tes forces chaque jour (1) ! » Et son cœur l'accointa comme on accointe un damoiseau (2). Elle se leva, elle le saisit, elle lui dit : « Viens ! reposons ensemble, une heure durant ! Si tu m'accordes cela, certes, je te fais deux beaux vêtements ». Le damoiseau devint comme un léopard du midi en rage grande, à cause des vilains propos qu'elle lui disait, et elle eut peur beaucoup, beaucoup. Il lui adressa la parole, disant : « Mais certes, tu es pour moi comme une mère ! mais ton mari est pour moi comme un père ! mais lui, qui est mon aîné, c'est lui qui me fait subsister ! Ah ! cette grande horreur que tu as dite, qu'elle ne me soit pas dite de nouveau, et moi je ne la dirai à quiconque, et je ne la laisserai échapper de ma bouche pour personne ». Il chargea son faix, il s'en alla aux champs. Quand il fut arrivé auprès de son grand frère, ils se mirent à travailler de leur travail.

Et après cela, sur le moment du soir, tandis que le grand frère retournait à sa maison, et que le frère cadet était à la suite de ses bestiaux, chargé de toutes les choses des champs, et qu'il menait ses bestiaux devant lui pour les faire coucher dans leurs étables au village (3),

(1) Les cinq mesures de grains représentent une capacité de 368 litres, c'est-à-dire une charge d'environ 276 kilogrammes. Nos forts de la halle portent une charge moyenne de 200 kilogrammes, et ils vont rarement jusqu'à 276 kilogrammes (Chabas, *Recherches sur les poids, mesures et monnaies des Anciens Égyptiens*, p. 9, 11). Bitiou était donc d'une force peu commune et qui justifie l'admiration de la dame.

(2) Le texte donne littéralement : « Son cœur le connut en connaissance de jeune homme ».

(3) Le frère aîné, maître de la ferme, rentre directement chez lui, son travail une fois terminé. Le cadet, simple valet de ferme, doit encore se charger d'herbe et ramener les bestiaux à l'étable ; il marche donc plus lentement et il n'arrive à la maison que longtemps après l'autre. La femme a ainsi tout le temps de raconter une fausse histoire et d'exciter son mari contre son beau-frère.

comme la femme du grand frère avait peur des propos qu'elle avait dits, elle prit de la graisse, un chiffon, et elle devint comme qui a été roué de coups par un malfaiteur (1), afin de dire à son mari : « C'est ton frère cadet qui m'a rouée de coups ». Quand donc son mari revint au soir, selon son habitude de chaque jour, en arrivant à sa maison, il trouva sa femme gisante et dolente comme de violence ; elle ne lui versa point l'eau sur les mains selon son habitude de chaque jour, elle ne fit pas la lumière devant lui, mais sa maison était dans les ténèbres et elle gisait hoquetante. Son mari lui dit : « Qui donc a parlé avec toi ? » Voilà qu'elle lui dit : « Nul n'a parlé avec moi, outre ton frère cadet. Lorsqu'il vint prendre pour toi les semences, me trouvant assise toute seule, il me dit : « Viens, toi, que nous reposions ensemble une « heure durant ; revêts tes beaux vêtements ». Il me parla ainsi, et moi, je ne l'écoutai point : « Mais ne suis-« je pas, moi, ta mère ? et ton grand frère n'est-il pas pour « toi comme un père ? » Ainsi lui dis-je. Il eut peur, il me roua de coups pour que je ne te fisse point de rapport. Si donc tu permets qu'il vive, je me tuerai ; car, vois, quand il viendra, le soir, comme je me suis plainte de ces vilaines paroles, ce qu'il fera est évident ».

Le grand frère devint comme un léopard du midi (2) ; il donna du fil à son couteau, il le mit dans sa main. L'aîné se tint derrière la porte de son étable, afin de tuer son frère cadet, lorsque celui-ci viendrait, au soir, pour faire entrer ses bestiaux à l'étable. Et quand le soleil se coucha, et que le frère cadet se chargea de toutes les

(1) Elle se frotta de graisse pour simuler les traces luisantes et les meurtrissures que les coups laissent sur la chair humaine.

(2) C'est l'expression consacrée et presque banale pour dire qu'un homme ou un souverain se met en colère : Ramsès II ou l'Éthiopien Piônkhi *s'emportent comme un léopard du midi,* ni plus ni moins que Bitiou.

herbes des champs, selon son habitude de chaque jour, et qu'il vint, la vache de tête, à l'entrer dans l'étable, dit à son gardien : « Voici ton grand frère qui se tient devant toi, avec son couteau, pour te tuer ; sauve-toi devant lui ! » Quand il eut entendu ce que disait sa vache de tête, la seconde, entrant, lui parla de même ; il regarda par-dessous la porte de son étable, il aperçut les pieds de son grand frère qui se tenait derrière la porte, son couteau à la main (1), il posa son faix à terre, il se mit à courir de toutes ses jambes, et son grand frère partit à la poursuite avec son couteau. Le frère cadet cria vers Phrâ-Harmakhis (2), disant : « Mon bon maître, c'est toi qui distingues l'inique du juste ! » Et Phrâ entendit toutes ces plaintes, et Phrâ fit paraître une eau immense entre lui et son grand frère, et elle était pleine de crocodiles, et l'un d'eux se trouva d'un côté, l'autre de l'autre, et le grand frère par deux fois lança sa main pour le frapper, mais il ne le tua pas ; voilà ce qu'il fit. Son frère cadet le héla sur la rive, disant : « Reste là jusqu'à l'aube. Quand le disque du soleil se lèvera, je plaiderai avec toi devant lui, afin que je rétablisse la vérité, car je ne serai plus avec toi jamais, je ne serai plus dans les lieux où tu seras : j'irai au Val de l'Acacia (3) ! »

(1) Le bas de la porte égyptienne ne touchait jamais le seuil : dans tous les tableaux où une porte est représentée, on aperçoit un vide assez considérable entre le battant et la ligne de terre.

(2) Les Égyptiens nommaient le soleil Râ, et, avec l'article masculin, Prâ ou Phrâ. Harmakhouîti était Horus dans les deux horizons, c'est-à-dire le Soleil dans sa course diurne, allant de l'horizon du matin à l'horizon du soir. Les deux formes de Râ et d'Harmakhouîti, différentes à l'origine, s'étaient confondues depuis longtemps à l'époque où le *Conte des deux Frères* fut écrit, et l'expression Phrâ Harmakhouîti était employée comme simple variante de Phrâ ou de Râ dans le langage courant. D'Harmakhouîti, les Grecs ont fait Harmakhis ; Harmakhis était personnifié dans le grand Sphinx de Gizéh, près des Pyramides.

(3) Le nom que je traduis *acacia* avait été traduit *cèdre* pendant longtemps, et Spiegelberg a proposé plus récemment le sens de *Cyprès* (*Rechnungen*, p. 54 sqq., et *die Bauinschrift Amenophis's III*, dans le *Recueil*,

Quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, Phrâ-Harmakhis s'étant levé, chacun d'eux aperçut l'autre. Le damoiseau adressa la parole à son grand frère, disant : « Pourquoi viens-tu derrière moi afin de me tuer en fraude, sans avoir entendu ce que ma bouche avait à dire ? Mais moi, je suis réellement ton frère cadet ! Mais toi, tu m'es comme un père ! Mais ta femme m'est comme une mère, n'est-il pas vrai ? Or, quand tu m'eus envoyé pour nous apporter des semences, ta femme m'a dit : « Viens, « passons une heure, couchons-nous », et voici, cela a été perverti pour toi en autre chose ». Il lui fit donc connaître tout ce qui s'était passé entre lui et la femme. Il jura par Phrâ-Harmakhis, disant : « Toi, venir derrière moi pour me tuer en fraude, ton poignard à la main, en trahison, quelle infamie ! » Il prit une serpe à couper les roseaux, il se trancha le membre, il le jeta à l'eau où le silure trembleur (1) le dévora, il s'affaissa, il s'évanouit. Le grand frère en maudit son cœur beaucoup, beaucoup, et il resta là à pleurer sur lui ; il s'élança, mais il ne put passer sur la rive où était son frère cadet, à cause des crocodiles. Son frère cadet le héla, disant : « Ainsi, tandis que tu te

t. XX, p. 52). Le Val de l'Acacia, du Cèdre ou du Cyprès, paraît être en rapport avec la Vallée funéraire, où Amon, le dieu de Thèbes, allait faire une visite chaque année, afin de rendre hommage à son père et à sa mère, qui passaient pour y être enterrés. Il était situé, comme on le verra plus tard, sur les bords du Nil (*iaoumâ*), sans doute près de l'endroit où le fleuve descendait du ciel dans notre monde.

(1) Selon la légende, Osiris, après avoir été coupé en morceaux par Typhon, avait été jeté au Nil ; tous les poissons avaient respecté les débris du dieu, sauf l'oxyrrhynque qui dévora le membre. Le scribe qui écrivit le *Conte des deux Frères* substitua le nom d'un autre poisson au nom de l'oxyrrhynque, sans doute par respect. Ce poisson, qui est représenté à plusieurs reprises sur les parois du tombeau de Ti, s'appelait *nârou* ; on le reconnaît aisément aux barbillons dont le pourtour de sa bouche est hérissé et à la forme convexe de sa nageoire caudale. C'est, comme le prouve la comparaison des dessins antiques avec les planches de la *Description de l'Égypte* (*Poissons du Nil*, pl. 12, fig. 1-4), le malaptère électrique ou silure trembleur (*Description*, t. XXIV, p. 299 sqq.).

figurais une action mauvaise, tu ne t'es pas figuré une seule des actions bonnes ou même une seule des choses que j'ai faites pour toi ! Ah ! va-t'en à ta maison, soigne toi-même tes bestiaux, car je ne demeurerai plus à l'endroit où tu es, j'irai au Val de l'Acacia. Or, voici ce que tu feras pour moi, quand tu viendras prendre soin de moi ; car, apprends qu'il y a des choses qui vont m'arriver. J'arracherai mon cœur par magie afin de le placer sur le sommet de la fleur de l'Acacia ; et, lorsqu'on coupera l'Acacia et que mon cœur sera tombé à terre, tu viendras le chercher. Quand tu passerais sept années à le chercher, ne te rebute pas, mais, une fois que tu l'auras trouvé, mets-le dans un vase d'eau fraîche (1) ; certes je vivrai de nouveau, je rendrai le mal qu'on m'aura fait (2). Or, tu sauras qu'il m'arrive quelque chose, lorsqu'on te mettra une cruche de bière dans la main et qu'elle jettera de l'écume ; on t'en donnera une autre de vin et elle se troublera. Ne demeure pas en vérité, après que cela te sera arrivé ». Il s'en alla au Val de l'Acacia, et son grand frère retourna à sa maison, la main sur sa tête, barbouillé de poussière (3). Lorsqu'il fut arrivé à sa maison, il tua sa femme, il la jeta aux chiens (4), et il demeura en deuil de son frère cadet.

(1) La libation d'eau fraîche est indispensable aux morts : sans elle, ils ne peuvent revivre. Encore à l'époque ptolémaïque, les Égyptiens hellénisés affirmaient, dans leurs épitaphes en langue grecque, qu'Osiris « leur avait donné sous terre l'eau fraîche ».

(2) Litt. : « Je rendrai réponse à ce qui est transgressé ».

(3) Une des marques de douleur les plus fréquentes en Égypte comme dans le reste de l'Orient : on ramassait des poignées de poussière et de boue pour s'en barbouiller le visage et la tête. Un tableau d'une tombe de Thèbes, reproduit par Wilkinson (*Manners and Customs*, 2ᵉ édit., t. III, pl. LXVII), nous montre la famille et les amis du mort se souillant de la sorte en présence de la momie.

(4) Ce même trait se retrouve dans le *Conte de Satni Khâmoîs* où Thouboui fait jeter les enfants du héros « en bas de la fenêtre aux chiens et aux chats, et ceux-ci en mangèrent les chairs » (cfr. p. 124-125).

Et après beaucoup de jours ensuite de cela, le frère cadet, étant au Val de l'Acacia sans personne avec lui, employait la journée à chasser les bêtes du désert, et il venait passer la nuit sous l'Acacia, au sommet de la fleur duquel son cœur était placé. Et après beaucoup de jours ensuite de cela, il se construisit de sa main, dans le Val de l'Acacia, une villa remplie de toute bonne chose, afin de se monter une maison. Comme il sortait de sa villa, il rencontra la Neuvaine des dieux (1) qui s'en allait régler les affaires de leur Terre-Entière (2). La Neuvaine des dieux parla tous ensemble et elle lui dit : « Ah! Bitiou, taureau de la Neuvaine des dieux (3), n'es-tu pas ici seul, pour avoir quitté ton pays devant la femme d'Anoupou, ton grand frère? Voici, sa femme est tuée, et tu lui as rendu tout ce qui avait été fait de mal contre toi ». Leur cœur souffrit pour lui beaucoup, beaucoup, et Phrâ-Harmakhis dit à Khnoumou (4) : « Oh! fabrique une

(1) Les dieux cosmogoniques de l'antique Égypte formaient un ensemble théorique de neuf personnes divines, qu'on appelait *psit* ou *paouit noutîrou*, « l'Ennéade, la neuvaine des dieux », ou, pour employer un terme plus vague, le Cycle des dieux. Cette Ennéade, dont chaque personne peut se décomposer en un nombre infini de formes secondaires, présidait à la création et à la durée de l'univers, telle que certaines écoles sacerdotales l'avaient conçue. D'autres textes nous apprennent que les dieux descendaient parfois sur la terre afin de s'y promener; le 25 Paophi, par exemple, on était exposé à les rencontrer sous forme de taureau (Chabas, *le Calendrier des Jours fastes et néfastes*, p. 43).

(2) C'est-à-dire : « De l'Égypte ». Cf. plus haut, p. 3, note 5.

(3) L'épithète de « Taureau » est au moins bizarre, appliquée à un eunuque. On ne doit pas oublier cependant que Bitiou est Osiris, et que sa mésaventure, tout en lui enlevant sur la terre la puissance virile, ne l'empêche pas, comme dieu, de garder ses facultés prolifiques. Dans une des formes de la légende, Osiris, mutilé, réussit à féconder Isis et devient le père d'Horus.

(4) Le nom de Khnoumou signifie *le modeleur*, et l'on disait que le dieu avait *modelé* l'œuf ou la matière du monde sur un tour à potier. Khnoumou, qui était avant tout un dieu local, celui d'Éléphantine et du pays de la première Cataracte, était donc un dieu cosmique, et l'on comprend pourquoi l'Ennéade divine le choisit afin de fabriquer une femme à Bitiou : il la pétrit, la modèle du limon de la terre. Nous verrons plus loin, par le

femme à Bitiou, afin que tu ne restes pas seul (1) ». Khnoumou lui fit une compagne pour demeurer avec lui, qui était belle en ses membres plus que toute femme qui est en la Terre-Entière, car le germe de tous les dieux était en elle. Les Sept Hâthors (2) vinrent la voir et elles dirent d'une seule bouche : « Qu'elle meure la mort du glaive ! » Bitiou la désirait beaucoup, beaucoup : comme elle demeurait dans sa maison, tandis qu'il passait le jour à chasser les bêtes du désert afin de les déposer devant elle, il lui dit : « Ne sors pas dehors, de peur que le fleuve (3) ne te saisisse ; tu ne saurais te délivrer de lui, car tu es une femme tout bonnement. Quant à moi, mon cœur est posé au sommet de la fleur de l'Acacia et si un autre le trouve, il me faudra me battre avec lui ». Il lui révéla donc tout ce qui concernait son cœur (4).

Et après beaucoup de jours ensuite de cela, Bitiou étant allé à la chasse, selon son habitude de chaque jour, comme la damoiselle était sortie pour se promener sous l'Acacia qui était auprès de sa maison, voici, elle aperçut le fleuve qui tirait ses vagues vers elle, elle se prit à courir devant lui, elle entra dans sa maison. Le fleuve cria vers l'Acacia, disant : « Que je m'empare d'elle ! » et l'Acacia livra une tresse de ses cheveux. Le fleuve la porta en Égypte, il la déposa au douet des blanchisseurs de Pharaon, v. s.

Conte de Khoufoui, qu'il assistait aux accouchements : c'était lui qui *modelait* l'enfant, lui donnait sa forme définitive après la naissance.

(1) Cette phrase renferme un brusque changement de personne. Dans la première partie, Phrâ s'adresse à Khnoumou et lui dit : « Fabrique une femme à Bitiou » ; dans la seconde, il se tourne brusquement vers Bitiou et lui dit : « Afin que tu ne sois plus seul ».

(2) Les Sept Hâthors jouent ici le même rôle qu'ont les fées marraines dans nos contes de fées. Elles reparaissent au début du *Conte du Prince Prédestiné*, ainsi qu'on le verra plus loin.

(3) Les Égyptiens anciens appelaient le Nil *la mer* (*iaoumâ*), comme les Égyptiens modernes (*bahr*) : on retrouvera l'expression dans le *Conte de Satni*.

(4) Littéralement : « Il lui ouvrit son cœur en toute sa forme ».

f. (1). L'odeur de la boucle de cheveux se mit dans le linge de Pharaon, v. s. f.; l'on querella les blanchisseurs de Pharaon, v. s. f., disant : « Odeur de pommade dans le linge de Pharaon, v. s. f.! » On se mit à les quereller chaque jour, si bien qu'ils ne savaient plus ce qu'ils faisaient et que le chef des blanchisseurs de Pharaon, v. s. f., vint au douet, car son cœur était dégoûté beaucoup, beaucoup, des querelles qu'on lui faisait chaque jour. Il s'arrêta, il se tint au douet, juste en face de la boucle de cheveux qui était dans l'eau; il fit descendre quelqu'un et on la lui apporta, trouvant qu'elle sentait bon beaucoup, beaucoup, et lui la porta à Pharaon, v. s. f. On amena les scribes sorciers de Pharaon, v. s. f. Ils dirent à Pharaon, v. s. f.: « Cette boucle de cheveux appartient à une fille de Phrâ-Harmakhis qui a en elle l'essence de tous les dieux (2), et c'est comme un hommage pour toi d'une terre étrangère. Fais donc que des messagers aillent vers toute terre étrangère afin de chercher cette fille; et le messager qui ira au Val de l'Acacia, fais que beaucoup d'hommes aillent avec lui pour la ramener ». Voici, Sa Majesté, v. s. f., dit :

(1) Pharaon est une forme hébraïsée, puis grécisée, du titre *Paraoui-âou* « la double Grande maison », qui sert à désigner tous les rois. Si le souverain était *la double grande maison* et non pas simplement la grande maison, cela tient à ce que l'Égypte était divisée de temps immémorial en deux terres (cf. p. 3, note 5) : comme le roi était un double roi, le roi de l'Égypte du Nord et le roi de l'Égypte du Sud, sa maison était une double maison pour répondre à chacune des deux personnes dont il se composait. V. s. f. est l'abréviation de la formule *Vie, santé, force*, qui suit toujours le nom d'un roi ou un titre royal.

(2) Dans les croyances des Égyptiens, comme dans celles de beaucoup d'autres peuples, toutes les parties du corps étaient si étroitement reliées par une sympathie mutuelle, qu'elles exerçaient encore leur action l'une sur l'autre, même séparées et transportées à de grandes distances. Le sorcier qui possédait un membre, des lambeaux de chair, des rognures d'ongles, surtout des cheveux, pouvait imposer sa volonté à l'homme de qui ces débris provenaient. On ne doit donc pas s'étonner si le Nil demande une boucle des cheveux de la Fille des Dieux, ni si les magiciens, en examinant cette boucle, reconnaissent immédiatement la nature de la personne à qui elle appartient.

« C'est parfait, parfait, ce que nous avons dit » ; et on fit partir les messagers. Et après beaucoup de jours ensuite de cela, les hommes qui étaient allés vers la Terre étrangère vinrent faire rapport à Sa Majesté, v. s. f., mais ils ne vinrent pas ceux qui étaient allés vers le Val de l'Acacia : Bitiou, les ayant tués, laissa un seul d'entre eux pour faire rapport à Sa Majesté, v. s. f. Sa Majesté, v. s. f. fit aller beaucoup d'hommes et d'archers, aussi des hommes de char, pour ramener la damoiselle ; une femme était avec eux qui lui donna tous les beaux affiquets d'une femme en sa main (1). Cette femme vint en Égypte avec elle, et on se réjouit d'elle dans la Terre-Entière. Sa Majesté, v. s. f., l'aima beaucoup, beaucoup, si bien qu'On (2) la salua Grande Favorite. On lui parla pour lui faire dire ce qu'il en était de son mari, et elle dit à Sa Majesté, v. s. f. : « Qu'on coupe l'Acacia et qu'on le détruise ! » On fit aller des hommes et des archers avec leurs outils pour couper l'Acacia ; ils arrivèrent à l'Acacia, ils coupèrent la fleur sur laquelle était le cœur de Bitiou, et il tomba mort en cette male heure.

Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, après que l'Acacia eut été coupé, comme Anoupou, le grand frère de Bitiou, entrait dans sa maison et s'asseyait, ayant lavé ses mains, on lui donna une cruche de bière et elle jeta de l'écume, on lui en donna une autre de vin et elle se troubla de lie. Il saisit son bâton avec ses sandales, aussi ses vêtements avec ses armes, il se mit à marcher vers le Val de l'Acacia, il entra dans la villa de son frère

(1) M. Piehl (*Zeitschrift*, 1886, p. 80-81) préférerait traduire : « Une « femme était avec eux et lui donna tous les gâteaux doux d'une femme ». Cfr. Max Müller, *Ueber einige Hieroglyphenzeichen* dans le *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 170, et la réponse de Piehl, *Lettre à M. le Rédacteur du Recueil*, 1888, p. 1-3.

(2) On, répondant à la forme du pronom indéfini *emtoutou* suivie du déterminatif divin, paraît désigner constamment le Pharaon. « On la salua » sera donc l'équivalent de « Pharaon la salua ».

cadet, et il trouva son frère cadet couché sur son cadre (1), mort. Il pleura, quand il aperçut son frère cadet couché et bien mort; il s'en alla pour chercher le cœur de son frère cadet sous l'Acacia à l'abri duquel son frère cadet couchait le soir, il consuma trois années à le rechercher sans le trouver. Et il entamait la quatrième année, lorsque, son cœur désirant venir en Égypte, il dit : « J'irai demain » ; ainsi dit-il en son cœur. Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, il alla sous l'Acacia, il passa la journée à chercher ; tandis qu'il revenait le soir, et qu'il regardait autour de lui pour chercher de nouveau, il trouva une graine, il revint avec elle, et voici, c'était le cœur de son frère cadet. Il apporta une tasse d'eau fraîche, il l'y jeta, il s'assit selon son habitude de chaque jour. Et lorsque la nuit fut, le cœur ayant absorbé l'eau, Bitiou tressaillit de tous ses membres, et il se mit à regarder fixement son grand frère, tandis que son cœur était dans la tasse (2). Anoupou, le grand frère, saisit la tasse d'eau fraîche où était le cœur de son frère cadet ; celui-ci but et son cœur fut en place, et lui devint comme il était autrefois. Chacun d'eux embrassa l'autre, chacun parla avec son compagnon. Bitiou dit à son grand frère : « Voici, je vais devenir un grand taureau qui aura tous les bons poils, et dont on ne connaîtra pas la nature (3). Toi, assieds-toi

(1) C'est le lit bas, en forme de cadre rectangulaire, l'*angareb* des Berbérins d'aujourd'hui.

(2) Cfr. Sethe, *zu d'Orbiney*, 14, 2-3, dans la *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 57-59.

(3) Ce taureau est un Apis, Bitiou n'étant lui-même qu'une forme populaire d'Osiris. Apis devait avoir sur le corps un certain nombre de marques mystiques, dessinées par des poils de couleurs diverses. Il était noir, portait au front une tache blanche triangulaire, sur le dos la figure d'un vautour ou d'un aigle aux ailes éployées, sur la langue l'image d'un scarabée; les poils de la queue étaient doubles. « Le scarabée, le vautour, et toutes celles des autres marques qui tenaient à la présence et à la disposition relative des épis, n'existaient pas réellement. Les prêtres, initiés aux mystères d'Apis, les connaissaient sans doute seuls et savaient y voir

sur mon dos quand le soleil se lèvera, et, lorsque nous serons au lieu où est ma femme, je rendrai des réponses (1). Toi donc, conduis-moi à l'endroit où l'On est, et on te fera toute bonne chose, on te chargera d'argent et d'or pour m'avoir amené à Pharaon, v. s. f., car je serai un grand miracle et on se réjouira de moi dans la Terre-Entière, puis tu t'en iras dans ton bourg ». Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, Bitiou se changea en la forme qu'il avait dite à son grand frère. Anoupou, son grand frère, s'assit sur son dos, à l'aube, et il arriva à l'endroit où l'On était. On le fit connaître à Sa Majesté, v. s. f., elle le regarda, elle entra en liesse beaucoup, beaucoup, elle lui fit grand'fête, disant : « C'est un grand miracle qui se produit! » et on se réjouit de lui dans la Terre-Entière (2). On chargea d'argent et d'or son grand frère, et celui-ci s'établit dans son bourg; On lui donna des gens nombreux, des biens nombreux, car Pharaon, v. s. f., l'aima beaucoup, beaucoup, plus que tout homme en la Terre-Entière.

Et après beaucoup de jours ensuite de cela, le taureau entra au harem (3), et il s'arrêta à l'endroit où était la favorite, et il se mit à lui parler, disant : « Vois, moi je vis pourtant ». Elle lui dit : « Toi, qui es-tu donc? » Il lui dit : « Moi, je suis Bitiou. Tu savais bien, quand tu faisais

les symboles exigés de l'animal divin, à peu près comme les astronomes reconnaissent dans certaines dispositions d'étoiles, les linéaments d'un dragon, d'une lyre et d'une ourse » (Mariette, *Renseignements sur les Apis*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1855, p. 54).

(1) Cfr. la même expression, p. 10, note 2.

(2) Pendant le temps qui s'écoulait entre la mort d'un Apis et l'invention d'un autre Apis, l'Égypte entière était en deuil; l'intronisation du nouvel Apis faisait cesser le deuil et était célébrée par de grandes fêtes. Le roman reproduit donc en cet endroit les habitudes de la vie réelle.

(3) Les animaux sacrés avaient libre accès à toutes les parties du temple où ils vivaient. On sait les franchises dont le bouc de Mendès jouissait et les fantaisies singulières auxquelles il se livrait parfois (Hérodote, II, XLVI). Bitiou, en sa qualité de taureau sacré, pouvait pénétrer, sans qu'on l'en empêchât, dans les parties du palais fermées au vulgaire et jusque dans le harem.

abattre l'Acacia par Pharaon, v. s. f., que c'était me mettre à mal, si bien que je ne pusse plus vivre ; mais, vois, moi je vis pourtant, je suis taureau ». La favorite eut peur beaucoup, beaucoup, du propos que lui avait dit son mari. Il sortit du harem, et Sa Majesté, v. s. f., étant venue passer un jour heureux avec elle, elle fut à la table de Sa Majesté et On fut bon pour elle beaucoup, beaucoup. Elle dit à Sa Majesté : « Jure-moi par Dieu disant : « Ce que tu diras, « je l'écouterai pour toi ». Il écouta tout ce qu'elle disait : « Qu'il me soit donné de manger le foie de ce taureau, car il ne fera rien qui vaille ». C'est ainsi qu'elle lui parla. On s'affligea de ce qu'elle disait beaucoup, beaucoup, et le cœur de Pharaon en fut malade beaucoup, beaucoup. Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, on proclama une grande fête d'offrandes en l'honneur du taureau, et on envoya un des bouchers en chef de Sa Majesté, v. s. f., pour faire égorger le taureau. Or, après qu'on l'eut fait égorger, tandis qu'il se débattait contre les hommes, il secoua son cou, il laissa tomber deux gouttes de sang vers le double perron de Sa Majesté, v. s. f. : l'une d'elles fut d'un côté de la grande porte de Pharaon, v. s. f., l'autre de l'autre côté, et elles poussèrent en deux grands perséas (1), dont chacun était de toute beauté. On alla dire à Sa Majesté, v. s. f. : « Deux grands perséas ont poussé en grand miracle pour Sa Majesté, v. s. f., pendant la nuit, auprès de la grande porte de Sa Majesté, v. s. f. » ; et on se réjouit à cause d'eux dans la Terre-Entière, et On leur fit des offrandes.

(1) Le perséa, d'après Schweinfurth le *Mimusops Schimperi*, était consacré à Osiris. Il y avait un perséa de chaque côté de l'entrée du temple de Déir el-Baharî et Naville a encore trouvé des troncs d'arbres desséchés aux points où Wilkinson avait marqué sur son plan des bases d'obélisques. Spiegelberg a rapproché fort ingénieusement ce fait du passage de notre conte (Naville, *Un dernier mot sur la succession des Thoutmès*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVII).

Et après beaucoup de jours ensuite de cela, Sa Majesté, v. s. f., se para du diadème de lapis-lazuli, le cou ceint de guirlandes de toute sorte de fleurs, elle monta sur son char de vermeil, elle sortit du palais royal v. s. f. afin de voir les perséas. La favorite sortit sur un char à deux chevaux, à la suite de Pharaon, v. s. f., puis Sa Majesté, v. s. f., s'assit sous un des perséas (1), la favorite s'assit sous l'autre perséa. Quand elle se fut assise, le perséa parla à sa femme : « Ah ! perfide ! Je suis Bitiou et je vis, maltraité de toi. Tu savais bien que faire couper l'Acacia par Pharaon, v. s. f., c'était me mettre à mal ; je suis devenu taureau, et tu m'as fait tuer ». Et après beaucoup de jours ensuite de cela, comme la favorite était à la table de Sa Majesté, v. s. f., et qu'On était bon pour elle, elle dit à Sa Majesté, v. s. f. : « Prête-moi serment par Dieu, disant : « Ce que la favorite me dira, je « l'écouterai pour elle ». Parle ! » Il écouta tout ce qu'elle disait. Elle dit : « Fais qu'on abatte ces deux perséas, qu'on en fabrique de bonnes poutres ! » On écouta tout ce qu'elle disait. Et après beaucoup de jours ensuite de cela, Sa Majesté, v. s. f., envoya des charpentiers habiles, on coupa les perséas de Pharaon, v. s. f., et se tenait là, regardant faire, la royale épouse, la favorite. Un copeau s'envola, entra dans la bouche de la favorite, et elle s'aperçut qu'elle concevait (2). On fabriqua les poutres, et On en fit tout ce qu'elle voulut.

Et après beaucoup de jours ensuite de cela, elle mit au

(1) Le scribe égyptien a passé ici une ligne entière : « Sa Majesté s'assit sous un des perséas, *la favorite s'assit sous l'autre perséa. Quand elle fut assise, le perséa* se mit à parler avec sa femme ». C'est un véritable *bourdon* que le scribe a commis. Dans l'original qu'il avait sous les yeux deux lignes se terminaient par le mot *perséa :* il a sauté la seconde.

(2) Il y a ici une allusion à un fait mythologique : chaque soir, le soleil entrait dans la bouche de la déesse Nouit, qui concevait par là même, et le lendemain matin, mettait au monde un soleil nouveau (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 25-26).

monde un enfant mâle, et on alla dire à Sa Majesté, v. s. f. : « Il t'est né un enfant mâle ! » On l'apporta, on lui donna des nourrices et des remueuses (1). On se réjouit dans la Terre-Entière. On se mit à faire un jour de fête, on commença d'être en son nom (2). Sa Majesté, v. s. f., l'aima beaucoup, beaucoup, sur l'heure, et on le salua fils royal de Kaoushou (3). Et après beaucoup de jours ensuite de cela, Sa Majesté, v. s. f., le fit prince héritier de la Terre-Entière. Et après beaucoup de jours ensuite de cela, quand il fut resté beaucoup d'années prince héritier de la Terre-Entière, Sa Majesté, v. s. f., s'envola vers le Ciel (4). On dit : « Qu'on m'amène les grands officiers de Sa Majesté, v. s. f., que je leur fasse connaître tout ce qui s'est passé à mon sujet ». On lui amena sa femme, il plaida contre elle par devant eux, on exécuta ce qu'ils avaient décidé. On lui amena son grand frère, et il le fit prince héritier de sa Terre-Entière. Il fut vingt ans roi d'Égypte puis il passa de la vie, et son grand frère fut en sa place le jour des funérailles. — Il est fini en paix ce livre,

(1) Cette charge de « remueuse » ou de « berceuse » était parfois remplie par des hommes : quelques hauts fonctionnaires de la XVIII[e] dynastie en ont été investis. Le mot *khnomou*, qui la désigne, signifie au propre *dormir*, *assoupir :* le *khnomou* est donc au propre la personne qui endort l'enfant. la *monâit* celle qui lui donne le sein.

(2) Cette phrase obscure peut être interprétée de plusieurs façons. Elle signifie ou bien que l'on commença à imposer le nom du jeune prince aux enfants qui naquirent après lui, ou plutôt, comme le veut Lefébure (*L'Importance du Nom*, dans *Sphinx*, t. I, p. 97), que le prince ayant reçu un nom commença d'entrer en pleine possession de sa personnalité : la personne humaine n'était complète en effet que lorsqu'elle avait reçu son nom.

(3) Un des titres des princes de la famille royale. Le *fils royal de Kaoushou* était, à proprement parler, le gouverneur du pays de Kaoushou, c'est-à-dire de l'Éthiopie. Dans la réalité, ce titre pouvait ne pas être simplement honorifique : le jeune prince gouvernait lui-même, et il faisait l'apprentissage de son métier de roi dans les régions du haut Nil.

(4) Un des euphémismes ordinaires du style officiel égyptien, pour dire qu'un roi est mort. On en retrouve l'équivalent au debut des *Mémoires de Sinouhît;* cf. p. 61.

pour le double du scribe trésorier Qagabou, du trésor de Pharaon, v. s. f., du scribe Haroui, du scribe Maremapît; l'a fait le scribe Ennana, le maître de ce livre. Quiconque parle contre ce livre, Thot lui soit ennemi !

LE ROI KHOUFOUI ET LES MAGICIENS

(XVIII[e] DYNASTIE)

Le papyrus qui nous a conservé ce conte fut donné à Lepsius, il y a plus de cinquante ans, par une dame anglaise, Miss Westcar, qui l'avait rapporté elle-même d'Égypte. Acquis en 1886 par le Musée de Berlin, on en connut d'abord une analyse sommaire que publia :

A. Erman, *Ein neuer Papyrus des Berliner Museums*, dans la *National-Zeitung* de Berlin (n° du 14 mai 1886),

Et que reproduisirent :

A. Erman, *Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, in-8°, Tubingen, 1885-1887, p. 498-502,

Ed. Meyer, *Geschichte des alten Ægyptens*, in-8°, Berlin, 1887, p. 129-131.

La traduction que j'en avais donnée dans la seconde édition de ces contes était moins une version littérale qu'une adaptation faite, en partie sur une traduction allemande, en partie sur une transcription en caractères hiéroglyphiques qu'Erman avait bien voulu me communiquer. Depuis lors une paraphrase anglaise en a été insérée par W. Flinders Petrie dans ses *Egyptian Tales*, 1895, Londres, in-12, t. I, p. 97-142, et le texte lui-même a été publié en fac-similé et en transcription hiéroglyphique, puis traduit en allemand par :

A. Erman, *die Mærchen des Papyrus Westcar* (formant les tomes V-VI des *Mittheilungen aus den Orientalischen Sammlungen*), 1890, Berlin, in-4°.

Qui depuis a reproduit sa traduction avec quelques corrections dans son petit livre, *Aus den Papyrus der Königlichen Museen*, 1899, Berlin, in-8°, p. 30-42, et a inséré la transcription en hiéroglyphes

de plusieurs passages dans son *Ægyptische Chrestomathie*, 1904, Berlin, in-12, p. 20-27.

Le conte aurait été probablement l'un des plus longs que nous eussions connus, s'il nous était parvenu entier : malheureusement, le commencement en a disparu. Il débutait par plusieurs récits de prodiges que les fils du roi Chéops racontaient à leur père l'un après l'autre. Le premier de ceux qu'on lit sur notre manuscrit est presque entièrement détruit : la formule finale subsiste seule pour nous montrer que l'action se passait au temps de Pharaon Zosiri, probablement le Zosiri que nos listes royales placent dans la IIIe dynastie. Les pages suivantes contenaient le récit d'un prodige accompli par le sorcier Oubaou-anir, sous le règne de Nabka de la IIIe dynastie. A partir du moment où le prince Bioufrî ouvre la bouche, le récit marche sans interruption importante jusqu'à la fin du manuscrit ; il s'arrête au milieu d'une phrase, sans que nous puissions conjecturer avec vraisemblance ce qui lui manque pour être complet. Les romanciers égyptiens ont des façons déconcertantes de tourner court au moment où l'on s'y attend le moins, et de condenser en quelques lignes des faits que nous nous croyons obligés d'exposer longuement. Peut-être une ou deux pages de plus auraient suffi à nous conserver le dénouement; peut-être exigeait-il huit pages encore et comportait-il des péripéties que nous ne soupçonnons pas.

On peut se demander si la portion du roman où la naissance des trois premiers rois de la Ve dynastie est racontée contient un fond historique. Il est certain qu'une famille nouvelle commença de régner avec Ousirkaf : le Papyrus de Turin mettait une rubrique avant ce souverain, et il le séparait ainsi des Pharaons qui l'avaient précédé. Les monuments semblent n'admettre aucun interrègne entre Shopsiskaf et Ousirkaf ce qui nous inclinerait à penser que le changement de dynastie s'opéra sans trouble. Si l'on en croyait la légende d'après laquelle Ousirkaf serait le fils de Râ et d'une prêtresse, il n'était pas de sang royal et il ne tenait par aucun lien de parenté aux princes qu'il remplaça ; l'exemple des théogonies thébaines, telles qu'elles nous sont connues par l'histoire de la reine Hashopsouîtou et d'Aménôthès III, pourrait cependant nous laisser soupçonner qu'il se rattachait à la grande lignée pharaonique par l'un de ses ascendants. La donnée d'après laquelle les trois souverains étaient nés ensemble paraît avoir été assez répandue en Égypte, car un texte d'époque ptolémaïque (Brugsch, *Dict. Hiér.*, t. VII, p. 1093), parlant de la ville de Pa-Sahourî fondée par l'un d'eux, affirme qu'elle s'appelait aussi la *Ville des Trimeaux* (Piehl, *Quelques Passages du Papyrus Westcar*, dans *Sphinx*, t. I, p. 71-80) ; cela ne prouve pas toutefois que nous devions lui attribuer une valeur historique. En somme, le plus prudent jusqu'à nouvel ordre est

de considérer le récit de notre conte comme purement imaginaire. Erman a constaté que l'écriture du Papyrus Westcar ressemble beaucoup à celle du Papyrus Ebers : on peut donc rapporter la confection du manuscrit aux derniers temps de la domination des Hyksôs au plus tôt, à ceux de la XVIIIe dynastie au plus tard. Il est probable pourtant que la rédaction est beaucoup plus ancienne que l'exécution : d'après les particularités du style, Erman est d'avis qu'elle remonte peut-être à la XIIe dynastie. Le conte de Chéops et des magiciens appartiendrait donc au même temps que les *Mémoires de Sinouhît* et que l'*Histoire du Paysan;* ce serait un spécimen du roman d'imagination à côté d'un spécimen du roman bourgeois de l'époque.

Le début du récit et le cadre général nous sont fournis assez vraisemblablement par le préambule du *Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg :* « Il arriva, au temps où Sanofrouî était roi bienfaisant de « cette Terre Entière, un jour que les conseillers intimes du palais « qui étaient entrés chez Pharaon, v. s. f., pour délibérer avec lui, « s'étaient déjà retirés après avoir délibéré, selon leur coutume de « chaque jour, Sa Majesté dit au chancelier qui se trouvait près de « lui : « Cours, amène-moi les conseillers intimes du palais qui sont « sortis pour s'éloigner, afin que nous délibérions de nouveau, sur « l'heure ! » Les conseillers reviennent, et le roi leur confesse qu'il les a rappelés pour leur demander s'ils ne connaissaient pas un homme qui pût leur raconter des histoires : sur quoi, ils lui recommandent un prêtre de Bastît du nom de Neferhô (1). Il est très probable que Chéops réunit ses fils un jour d'ennui et qu'il leur demanda s'ils connaissaient dans le passé ou dans le présent quelques prodiges accomplis par des magiciens. La première des histoires est perdue, mais la partie conservée du récit nous donne les restes de la formule par laquelle le Pharaon, émerveillé, manifestait sa satisfaction.

La Majesté du roi des deux Égyptes Khoufoui, à la voix juste, dit : « Qu'on présente à la Majesté du roi Zosiri, « à la voix juste, une offrande de mille pains, cent « cruches de bière, un bœuf, deux godets d'encens, et « qu'on fasse donner une galette, une pinte de bière, une « ration de viande, un godet d'encens pour l'homme au

(1) Golénischeff, *le Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg*, dans la *Zeitschrift*, 1876, p. 109-110.

« rouleau en chef..., car j'ai vu la preuve de sa science ». Et l'on fit ce que Sa Majesté avait ordonné (1).

Lors, le fils royal Khâfrî se leva pour parler et il dit : « Je vais faire connaître à ta Majesté un prodige qui « arriva au temps de ton père, le roi Nabka (2), à la voix « juste, une fois qu'il s'était rendu au temple de Phtah, « maître d'Anoukhoutaouî (3) ».

« Or, un jour que Sa Majesté allait au temple de Phtah « d'Anoukhoutaouî et que Sa Majesté faisait visite à la « maison du scribe, premier lecteur, Oubaou-anir (4), avec « sa suite, la femme du premier lecteur Oubaou-anir vit « un vassal (5) de ceux qui étaient derrière le roi : [dès « l'heure qu'elle l'aperçut, elle ne sut plus l'endroit du « monde où elle était. Elle lui envoya sa servante qui était « auprès d'elle, pour lui dire : « Viens, que nous reposions

(1) C'est la formule qui terminait la première histoire : le nom du magicien est entièrement détruit.

(2) Le roi Nabka n'est pas le père réel de Khoufoui, mais, comme il appartenait à une dynastie antérieure et que tous les Pharaons étaient censés ne former qu'une même famille, le conteur, en parlant de l'un d'eux, l'appelle le *père* (nous dirions l'*ancêtre*) du souverain régnant, Khoufoui.

(3) Anoukhoutaouî est, comme l'a montré M. Brugsch, le nom d'un des quartiers de Memphis. J'ai quelque lieu de croire qu'on peut en fixer l'emplacement près de la butte appelée aujourd'hui Kom-el-Aziz.

(4) L'expression *premier lecteur* est une traduction par à peu près du titre *Khri-habi*. Le *khri-habi* était, littéralement *l'homme au rouleau*, celui qui, dans une cérémonie, dirigeait la mise en scène et l'exécution, plaçait les personnages, leur soufflait les termes de la formule qu'ils devaient prononcer, leur indiquait les gestes et les actions qu'il leur fallait accomplir, récitait au besoin les prières pour eux, bref un véritable maître des cérémonies (cfr. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 51 sqq). Le *khri-habi* ou *lecteur*, qui savait par métier toutes les formules, devait donc connaître les incantations et les formules magiques aussi bien que les formules religieuses ; c'est pourquoi tous les sorciers de notre récit sont des *lecteurs en chef*, des *premiers lecteurs*. Le titre qu'ils joignent à celui-là, celui d'*écrivain des livres*, nous montre que leur science ne se bornait pas à réciter les charmes : elle allait jusqu'à copier, et, au besoin, jusqu'à composer les livres de magie.

(5) Le texte égyptien donne *nozesou*, un *petit*, un homme de basse condition. Le mot *vassal* m'a paru répondre exactement, dans notre vieille langue, au sens du terme égyptien.

« ensemble, une heure durant ; mets tes vêtements de fête ».]
« Elle lui fit porter une caisse pleine de beaux vêtements (1),
« et lui il vint avec la servante à l'endroit où elle était. Or,
« quand des jours eurent passé sur cela, comme le pre-
« mier lecteur Oubaou-anir avait un kiosque au Lac d'Ou-
« baou-anir, le vassal dit à la femme d'Oubaou-anir : « Il
« y a le kiosque au Lac d'Oubaou-anir ; s'il te plaît,
« nous y prendrons un petit moment ». Lors la femme
« d'Oubaou-anir envoya dire au majordome qui avait
« charge du Lac : « Fais préparer le kiosque qui est au
« Lac ».

« Il fit comme elle avait dit et elle y demeura buvant
« avec le vassal jusqu'à ce que le soleil se couchât. Et
« quand le soir fut venu, il descendit dans le Lac pour se
« baigner et la servante dit au majordome ce qui s'était
« passé entre le vassal et la femme d'Oubaou-anir. Et
« quand la terre se fut éclairée et qu'un second jour fut,
« le majordome alla trouver le premier lecteur Oubaou-
« anir et il lui conta ces choses que ce vassal avait faites
« dans le kiosque avec sa femme. Quand le premier lec-
« teur Oubaou-anir sut ces choses qui s'étaient passées
« dans son kiosque, il dit au majordome : « Apporte-moi
« ma cassette en bois d'ébène incrusté de vermeil qui
« contient mon grimoire (3) ». Quand le majordome l'eut
« apportée, il modela un crocodile de cire, long de sept
« pouces, il récita sur lui ce qu'il récita de son grimoire,
« il lui dit : « Quand ce vassal viendra pour se baigner

(1) Cfr. dans le *Conte des deux Frères*, p. 6 du présent volume, les vêtements que la femme d'Anoupou promet à Bitiou pour le tenter.

(2) Le *Lac d'Oubaou-anir* est le nom d'une propriété formé avec le nom du maitre et avec le mot *She*, qui signifie *lac*, *étang*, *bassin d'inondation*. C'est un procédé de formation fréquent dans la nomenclature géographique de l'Égypte, et nous rencontrerons un *She-Sanofroui* plus loin dans les *Mémoires de Sinouhit* (cf. p. 62).

(3) C'est ainsi que, dans le premier *Conte de Satni-Khâmois*, une cassette contient le livre miraculeux de Thot (cf. p. 109-110, 113).

« dans mon Lac, alors entraîne-le au fond de l'eau (1) ». Il « donna le crocodile au majordome et il lui dit : « Dès « que le vassal sera descendu dans le Lac, selon sa cou- « tume de chaque jour, jettes-y le crocodile de cire der- « rière lui ». Le majordome alla donc et il prit le crocodile « de cire avec lui. La femme d'Oubaou-anir envoya au « majordome qui avait charge du Lac et elle lui dit : « Fais préparer le kiosque qui est au bord du Lac, car « voici, je viens y séjourner ». Le kiosque fut muni de « toutes les bonnes choses ; on vint et on se divertit avec « le vassal. Quand ce fut le temps du soir, le vassal « alla, selon sa coutume de chaque jour, et le majordome « jeta le crocodile de cire à l'eau derrière lui ; le crocodile « se changea en un crocodile de sept coudées, il saisit le « vassal et il l'emporta sous l'eau. Or, le premier lecteur « Oubaou-anir demeura sept jours avec la Majesté du roi « de la haute et de la basse Égypte Nabka, à la voix juste, « tandis que le vassal était dans l'eau sans respirer. Mais, « après que les sept jours furent révolus, quand le roi de « la haute et de la basse Égypte Nabka, à la voix juste, « alla et qu'il se rendit au temple, le premier lecteur Oubaou- « anir se présenta devant lui et il lui dit : « Plaise ta « Majesté venir et voir le prodige qui s'est produit au « temps de ta Majesté au sujet d'un vassal ». Sa Majesté « alla donc avec le premier lecteur Oubaou-anir. Oubaou- « anir dit au crocodile : « Apporte le vassal hors de l'eau ! » « Le crocodile sortit et apporta le vassal hors de l'eau. Le « premier lecteur Oubaou-anir dit : « Qu'il s'arrête ! » et « il le conjura, il le fit s'arrêter devant le roi. Lors la « Majesté du roi de la haute et de la basse Égypte « Nabka, à la voix juste, dit : « De grâce, ce crocodile

(1) Tout ce début est mutilé au point qu'il n'en reste plus une phrase complète. La restitution en est empruntée à l'excellente traduction d'Erman (*die Mærchen des Papyrus Westcar*, p. 22-26).

« est terrifiant ! » Oubaou-anir se baissa, il saisit le cro-
« codile, et ce ne fut plus dans ses mains qu'un crocodile
« de cire. Le premier lecteur Oubaou-anir raconta à la
« Majesté du roi de la haute et de la basse Égypte Nabka,
« à la voix juste, ce que le vassal avait fait dans sa mai-
« son avec sa femme. Sa Majesté dit au crocodile : « Prends-
« toi ce qui est tien ». Le crocodile plongea au fond du
« lac et l'on n'a plus su ce qu'il advint de lui. La Majesté
« du roi de la haute et de la basse Égypte Nabka, à la
« voix juste, fit conduire la femme d'Oubaou-anir au
« côté nord du palais ; on la brûla et on jeta ses cendres
« au fleuve (1). Voici, c'est là le prodige qui arriva au
« temps de ton père, le roi de la haute et de la basse
« Égypte Nabka, à la voix juste, et qui est de ceux qu'o-
« péra le premier lecteur Oubaou-anir ».

La Majesté du roi Khoufoui, à la voix juste, dit donc :
« Qu'on présente à la Majesté du roi Nabka, à la voix juste,
« une offrande de mille pains, cent cruches de bière, un
« bœuf, deux godets d'encens, puis qu'on fasse donner une
« galette, une pinte de bière, un godet d'encens pour le
« premier lecteur Oubaou-anir, car j'ai vu la preuve de sa
« science ». Et l'on fit ce que Sa Majesté avait ordonné.

Lors le fils royal Bioufrî se leva pour parler et il dit :
« Je vais faire connaître à ta Majesté un prodige qui
« arriva au temps de ton père Sanofrouî, à la voix juste,

(1) La façon dont le texte introduit cette fin du récit, sans commentaire, semble prouver que c'était là un châtiment ordinaire des femmes adultères. Nous savions déjà que le supplice du feu était appliqué en Éthiopie au crime d'hérésie (G. Maspero, *la Stèle de l'Excommunication*, dans la *Revue archéologique*, 1871, t. II, p. 329 sqq.), mais on n'en connaissait aucun exemple en Égypte. On devait le redouter d'autant plus, qu'en détruisant le corps il enlevait à l'âme et au double l'appui dont ils avaient besoin dans l'autre monde. A la fin du *Conte des deux Frères* (p. 19), l'auteur se borne à enregistrer le châtiment de la *fille des dieux*, sans nous dire en quoi il consista : ce fut probablement, selon l'usage, le supplice du feu.

« et qui est de ceux qu'opérait hier le premier lecteur « Zazamânoukhou.

« Un jour que le roi Sanofrouî, à la voix juste, s'en- « nuyait, Sa Majesté assembla la maison du roi, v. s. f., « afin de lui chercher quelque chose qui lui allégeât (1) le « cœur. Comme on ne trouvait rien il dit : « Courez et « qu'on m'amène le premier lecteur, Zazamânoukhou », et « on le lui amena sur l'heure. Sa Majesté lui dit : « Zazamâ- « noukhou, mon frère, j'ai assemblé la maison du roi, v. s. f., « afin qu'on me cherchât quelque chose qui m'allégeât le « cœur, mais je n'ai trouvé rien ». Zazamânoukhou lui dit : « Daigne ta Majesté se rendre au Lac de Pharaon, v. s. f., « et se faire armer une barque avec toutes les belles filles « du Harem royal. Le cœur de ta Majesté s'allégera quand « tu les verras aller et venir ; puis, quand tu contempleras « les beaux fourrés de ton Lac, quand tu regarderas les « belles campagnes qui le bordent et ses belles rives, « alors le cœur de ta Majesté s'allégera. Quant à moi, « voici comment je réglerai la vogue. Fais-moi apporter « vingt rames en bois d'ébène, garnies d'or, dont les « pales seront de bois d'érable garni de vermeil ; qu'on « m'amène aussi vingt femmes de celles qui ont beau corps, « beaux seins, belle chevelure, et qui n'aient pas encore « eu d'enfant ; puis, qu'on apporte vingt résilles et qu'on « les donne à ces femmes en guise de vêtement (2) ». On

(1) Le texte égyptien donne, ici et dans tous les endroits où j'ai employé l'expression *alléger*, un verbe qui signifie *rafraîchir*. Le mot-à-mot serait donc : « Quelque chose qui lui *rafraîchît* le cœur ».

(2) J'avais pensé qu'il s'agissait d'un de ces beaux filets de perles en faïence ou en verroterie, qu'on voit peints par-dessus le vêtement de certaines statues de l'âge Memphite ou de la XII[e] dynastie, ainsi sur la statue A 102 du Louvre ; ici toutefois, les vingt jeunes filles n'avaient point de vêtement d'étoffe, mais elles étaient nues sous leur résille, ce que Piehl avait admis (*Sphinx*, t. I, p. 73-74 ; t. IV, p. 118-119). Borchardt confirme le sens que j'avais donné par des exemples empruntés aux statues du Caire, mais il croit que les jeunes filles avaient passé les résilles par-dessus

« fit ce que Sa Majesté avait ordonné. Les femmes allaient, « venaient, et le cœur de Sa Majesté se réjouissait à les « voir voguer, quand la rame de l'une d'elles lui heurta la « chevelure, et son poisson de malachite neuf tomba à « l'eau (1). Alors elle se tut, elle cessa de ramer, et ses « camarades se turent et elles ne ramèrent plus (2), et Sa « Majesté dit : « Vous ne ramez plus ? » Elles dirent : « Notre compagne s'est tue et elle ne rame plus ». Sa « Majesté dit à celle-ci : « Que ne rames-tu ? » Elle dit : « Mon poisson de malachite neuf est tombé à l'eau ». Sa « Majesté dit : « Rame seulement, je te le remplacerai ». « Elle dit : « C'est mon bijou à moi que je veux ». Alors, « Sa Majesté dit : « Allons, qu'on m'amène le premier lec- « teur Zazamânoukhou ! » On le lui amena sur l'heure et Sa « Majesté dit : « Zazamânoukhou, mon frère, j'ai fait comme « tu as dit, et le cœur de Sa Majesté s'allégeait à voir « ramer ces femmes quand, voici, le poisson de malachite « neuf de l'une des petites est tombé à l'eau. Alors elle « s'est tue, elle a cessé de ramer, et elle a arrêté ses « camarades. Je lui ai dit : « Que ne rames-tu ? » Elle m'a « dit : « Le poisson de malachite neuf est tombé à l'eau ». « Je lui ai dit : « Rame seulement, et je te le remplacerai ». « Elle a dit : « C'est mon bijou à moi que je veux ». Lors, « le premier lecteur Zazamânoukhou récita ce qu'il récita de

leurs vêtements (*Zeitschrift*, t. XXXVII, p. 81). Petrie pense qu'il s'agissait simplement d'une étoffe très fine (*Deshasheh*, p. 32).

(1) Le texte met ici un mot *nikhaou*, déterminé par le poisson, et qui ne se rencontre dans aucun des Dictionnaires publiés jusqu'à ce jour : je l'ai traduit d'une façon générale par le mot *poisson*. Il ne s'agit pas ici d'un poisson réel, mais d'un de ces talismans en forme de poisson auxquels les anciens, les Romains et les Grecs comme les peuples de l'Orient, prêtaient toute sorte de vertus merveilleuses (F. de Mély, *le Poisson dans les Pierres gravées*, dans la *Revue archéologique*, 3e série, t. XII, p. 319-332).

(2) Les jeunes filles chantaient en ramant pour rythmer la vogue, selon l'usage égyptien : celle qui avait perdu l'amulette se taisant, les autres se taisent et le mouvement s'arrête.

« son grimoire. Il enleva tout un pan d'eau et il le mit sur « l'autre ; il trouva le poisson posé sur une coquille, il le « prit, il le donna à sa maîtresse. Or, l'eau était profonde « de douze coudées en son milieu, et, maintenant qu'elle « était empilée, elle atteignait vingt-quatre coudées : il « récita ce qu'il récita de son grimoire, et il remit l'eau du « Lac en son état. Sa Majesté passa donc un heureux jour « avec toute la maison du roi, v. s. f., et il récompensa « le premier lecteur Zazamânoukhou avec toute sorte de « bonne chose. Voici, c'est là le prodige qui arriva au « temps de ton père, le roi Sanofrouî, à la voix juste, et « qui est de ceux qu'opéra le premier lecteur, Zazamâ- « noukhou, le magicien ».

La Majesté du roi Khoufoui, à la voix juste, dit donc : « Qu'on présente à la Majesté du roi Sanofrouî, à la voix « juste, une offrande de mille pains, cent cruches de « bière, un bœuf, deux godets d'encens, puis qu'on fasse « donner une galette, une pinte de bière, un godet d'en- « cens, pour le premier lecteur Zazamânoukhou, le magi- « cien, car j'ai vu la preuve de sa science ». Et l'on fit ce que Sa Majesté avait ordonné.



Lors, le fils du roi, Dadoufhorou (1), se leva pour parler et il dit : « Jusqu'à présent ta Majesté a entendu le récit « de prodiges que les gens d'autrefois seuls ont connus « mais dont on ne peut garantir la vérité. Je puis faire voir « à ta Majesté un sorcier qui est de ton temps et que ta « Majesté ne connaît pas. » Sa Majesté dit : « Qu'est-ce là, « Dadoufhorou ? » Le fils du roi, Dadoufhorou dit : « Il y

(1) Dadoufhorou est donné ici comme étant le fils de Khoufoui. D'autres documents font de lui le petit-fils de ce Pharaon et le fils de Menkaourî (*Livre des Morts*, ch. LXIV, l. 30-32).

« a un vassal qui s'appelle Didi, et qui demeure à Didou-« sanofrouî). (1) C'est un vassal de cent dix ans (2), qui « mange encore ses cinq cents miches de pain avec une « cuisse de bœuf entière, et qui boit jusqu'à ce jour ses « cent cruches de bière. Il sait remettre en place une tête « coupée ; il sait se faire suivre d'un lion sans laisse (3), il « connaît le nombre des écrins à livres de la crypte de « Thot (4) ». Or voici, la Majesté du roi Khoufoui, à la voix juste, avait employé beaucoup de temps à chercher ces écrins à livres de la crypte de Thot, afin de s'en faire une copie pour sa Pyramide (5). Sa Majesté dit donc : « Toi-

(1) Le nom de cette localité est formé avec celui du roi Sanofrouî ; l'emplacement n'en est pas connu. Il résulte des expressions employées dans notre texte qu'on s'y rendait, de l'endroit où Khoufoui siégeait, en remontant le fleuve. Comme cet endroit est probablement Memphis, il faut en conclure que Didousanofrouî était au sud de Memphis.

(2) Cent dix ans est le terme extrême de la vie égyptienne ; on souhaite aux gens qu'on aime ou qu'on respecte de vivre jusqu'à cent dix ans. Aller au delà, c'est dépasser les bornes de la longévité humaine : seuls, quelques privilégiés, comme Joseph, le mari de la Vierge, dans l'Égypte chrétienne, sont assez heureux pour atteindre l'âge de cent onze ans (Cfr. Goodwin dans Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 2e série, p. 231 sqq.). Plus tard, on ne s'arrêta plus là, et Maçoudi nous parle, dans ses *Prairies d'Or* (trad. Barbier de Meynard, t. II, p. 372 sqq.), d'un savant copte de cent trente ans qu'Ahmed-Ibn-Touloun envoya chercher pour le consulter.

(3) Litt. « laisse à terre ». Il n'a pas besoin d'une laisse pour se faire obéir, telle que les dompteurs en ont d'ordinaire : c'est à l'œil et à la voix qu'il mène sa bête.

(4) Les Égyptiens serraient leurs livres dans des boîtes en bois ; les boîtes à livres de la crypte de Thot forment ce que nous appellerions la *Bibliothèque* du dieu. Thot, le secrétaire des dieux, était le savant, et, par suite, le magicien par excellence : c'est lui que les divinités supérieures, Phtah, Horus, Amon, Râ, Osiris, chargeaient de classer ce qu'ils avaient créé et de coucher par écrit les noms, la hiérarchie, les qualités des choses et des êtres, les formules qui obligeaient les hommes et les dieux. Le travail du magicien ordinaire consistait à chercher, à lire, à comprendre et à recopier les livres de cette bibliothèque : celui qui les connaissait et qui les possédait tous devenait aussi puissant que Thot et il était le maître réel de l'univers.

(5) La Grande Pyramide ne renferme pas une ligne d'écriture, mais les chambres ménagées dans les pyramides d'Ounas et des quatre premiers rois de la VIe dynastie sont couvertes d'hiéroglyphes : ce sont des prières

même, Dadoufhorou, mon fils, amène-le-moi ». On arma des barques pour le fils du roi, Dadoufhorou, et il fit voile vers Didousanofrouî. Quand les vaisseaux eurent abordé à la berge, il débarqua et il se plaça sur une chaise de bois d'ébène dont les brancards étaient de bois de cyprès garni d'or (1); puis, quand il fut arrivé à Didousanofrouî, la chaise fut posée à terre, il se leva pour saluer le magicien et il le trouva étendu sur un lit bas (2) au seuil de sa maison, un esclave à la tête qui le grattait, un autre qui lui caressait les pieds. Le fils royal Dadoufhorou lui dit : « Ta condition est celle de qui vit à l'abri de l'âge. La « vieillesse c'est d'ordinaire l'arrivée au port (3), c'est la « mise en bandelettes, c'est le retour à la terre ; mais « rester ainsi étendu bien avant dans le jour, sans infir- « mités du corps, sans décrépitude de la sagesse ni du « bon conseil, c'est vraiment d'un bienheureux (4) ! Je suis « accouru en hâte pour t'inviter, par message de mon

et des formules qui assurent au *double* et à l'âme du roi mort une vie heureuse dans l'autre monde. L'auteur de notre conte, qui savait combien certains rois de l'antiquité avaient travaillé pour graver dans leurs tombes des extraits des livres sacrés, imaginait sans doute que son Khoufoui avait désiré en faire autant, mais qu'il n'avait pas réussi à se les procurer, sans doute à cause de son impiété légendaire. C'était une manière comme une autre d'expliquer pourquoi il n'y avait aucune inscription dans la Grande Pyramide.

(1) Voir dans Wilkinson, *Manners and Customs*, t. I, p. 237, ainsi que dans Lepsius, *Denkm.*, II, pl. 43 *a*, III, pl. 121 *a*, etc., des représentations de chaises à porteurs analogues à celle que Dadoufhorou emploie dans notre conte.

(2) Probablement un *angareb* de ceux qu'on recueille dans les tombeaux et qui sont analogues aux *angarebs* des Égyptiens ou des Berbérins d'aujourd'hui ; cfr., p. 15, note 1, du présent volume.

(3) *Aborder, parvenir au port*, est un des nombreux euphémismes dont les Égyptiens se servaient pour exprimer l'idée de mort. Il s'explique aisément par l'idée du voyage en bateau que le mort était obligé de faire pour arriver à l'autre monde, et par le transport de la momie en barque, au delà du fleuve, le jour de l'enterrement.

(4) Le compliment est si embrouillé que je crains de ne pas l'avoir compris tout entier : je me suis inspiré pour le traduire des observations de Piehl, dans *Sphinx*, t. I, p. 74-75.

« père Khoufoui, à la voix juste ; tu mangeras du meilleur « que donne le roi, et des provisions qu'ont ceux qui sont « parmi ses serviteurs, et grâce à lui tu parviendras en « une bonne condition de vie à tes pères qui sont dans la « tombe ». Ce Didi lui dit : « En paix, en paix (1), Dadouf-« horou, fils royal chéri de son père ! Que te loue ton père « Khoufoui, à la voix juste, et qu'il t'assure ta place en avant « des vieillards ! puisse ton *double* avoir gain de cause « contre les ennemis, et ton âme connaître les chemins ar-« dus qui mènent à la porte de Hobs-bagaî (2), car celui qui « est de bon conseil, c'est toi, fils du roi (3) ! » Le fils du roi, Dadoufhorou, lui tendit les deux mains ; il le fit lever, et comme il se rendait avec lui au port, il lui tenait la main. Didi lui dit : « Qu'on me donne un caïque pour « m'apporter mes enfants et mes livres » ; on lui donna deux bateaux avec leur équipage, et Didi lui-même navigua dans la barque où était le fils du roi Dadoufhorou. Or, quand il fut arrivé à la cour, dès que le fils du roi, Dadoufhorou, fut entré pour faire son rapport à la Majesté du roi des deux Égyptes Khoufoui, à la voix juste, le fils du roi, Dadoufhorou, dit : « Sire, v. s. f., mon maître, j'ai amené Didi ». Sa Majesté dit : « Vite, amène-le-moi, » et quand

(1) C'est en langue antique, *me hotpou, me hotpou*, l'équivalent du salut *bi-s-salamah* qu'on entend si souvent aujourd'hui dans l'Égypte arabe.

(2) *Hobs-bagaî* est un personnage important, sous l'autorité de qui une partie des portes d'entrée de l'autre monde étaient placées (Erman, *die Mærchen des Papyrus Westcar*, p. 49) : c'est un doublet d'une des formes d'Osiris, l'Osiris immobile dans son maillot.

(3) Cette phrase, très claire pour les lecteurs anciens, l'est moins pour les modernes. Selon les exigences de la civilité puérile et honnête du temps, Didi doit répondre au compliment par un compliment : il constate donc que Dadoufhorou, jeune qu'il est, a un poste qui le met au-dessus des vieillards, et il explique cet excès d'honneur par la science profonde de son interlocuteur. Dadoufhorou avait en effet une réputation de savant, c'est-à-dire de magicien, qui lui mérita d'être cité au *Livre des Morts*, comme l'inventeur du chapitre LXIV, l'un des plus importants du Recueil, et au *Papyrus Anastasi I* (pl. X, l. 8), comme un des interprètes les plus accrédités des livres les moins compréhensibles au vulgaire.

Sa Majesté se fut rendue à la salle d'audience de Pharaon, v. s. f., on lui présenta Didi. Sa Majesté dit : « Qu'est « cela, Didi, que je ne t'aie jamais encore vu ? » Didi lui dit : « Qui est appelé il vient ; le souverain, v. s. f., « m'appelle, me voici, je suis venu ». Sa Majesté dit : « Est-ce vrai ce qu'on dit, que tu sais remettre en place « une tête coupée ? » Didi lui dit : « Oui, je le sais, sire, « v. s. f., mon maître ». Sa Majesté dit : « Qu'on m'amène « un prisonnier de ceux qui sont en prison, et dont la con- « damnation est prononcée ». Didi lui dit : « Non, non, « pas d'homme, sire, v. s. f., mon maître : qu'on n'ordonne « pas de faire rien de tel au bétail noble (1) ». On lui apporta une oie à qui l'on trancha la tête, et l'oie fut mise à main droite de la salle et la tête de l'oie à main gauche de la salle : Didi récita ce qu'il récita de son grimoire, l'oie se dressa, sautilla, et la tête fit de même ; quand l'une eut rejoint l'autre, l'oie se mit à glousser. Il se fit apporter un pélican (?) ; autant lui en advint. Sa Majesté lui fit amener un taureau dont on abattit la tête à terre : Didi récita ce qu'il récita de son grimoire ; le taureau se mit debout derrière lui mais son licou resta à terre (2). Le roi Khoufoui, à la voix juste, dit : « Qu'est-ce qu'on dit, « que tu connais les nombres des écrins à livres de la « crypte de Thot ? » Didi lui dit : « Pardon, si je n'en sais « le nombre, sire, v. s. f., mon maître, mais je connais « l'endroit où ils sont ». Sa Majesté dit : « Cet endroit, où « est-il ? » Ce Didi lui dit : « Il y a un bloc de grès « dans ce qu'on appelle la Chambre des rôles à Onou (3),

(1) Piehl a montré que, par cette expression, l'auteur entendait l'humanité (*Sphinx*, t. I, p. 75) : les textes relatifs aux quatre races humaines appellent en effet les hommes le *troupeau de Râ*.

(2) Cfr. plus haut p. 31, note 3, du présent volume. Au moment où le cou du taureau avait été tranché, le licou était tombé à terre ; la tête et le corps se rejoignent, mais le licou reste où il était tombé.

(3) *Onou* est Héliopolis, la Ville du Soleil. Chaque chambre de temple avait son nom particulier, qui était inscrit souvent sur la porte principale,

« et les écrins à livres de la crypte de Thot sont dans le « bloc ». Le roi dit : « Apporte-moi les écrins qui sont « dans ce bloc (1) ». Didi lui dit : « Sire, v. s. f., mon « maître, voici, ce n'est point moi qui te les apporterai ». Sa Majesté dit : « Qui donc me les apportera ? » Didi lui dit : « L'aîné des trois enfants qui sont dans le sein de « Roudîtdidît, il te les apportera ». Sa Majesté dit : « Par- « bleu ! celle-là dont tu parles, qui est-elle, la Roudît- « didît ? » Didi lui dit : « C'est la femme d'un prêtre de « Râ, seigneur de Sakhîbou. Elle est enceinte de trois « enfants de Râ, seigneur de Sakhîbou, et le dieu lui a dit « qu'ils rempliraient cette fonction bienfaisante en cette « Terre-Entière (2), et que l'aîné d'entre eux serait grand « pontife à Onou ». Sa Majesté, son cœur en fut troublé, mais Didi lui dit : « Qu'est-ce que ces pensers, sire, « v. s. f., mon maître ? Est-ce que c'est à cause de ces « trois enfants ? Je te dis : Ton fils, son fils, et un de « celle-ci (3) ». Sa Majesté dit : « Quand enfantera-t-elle,

et qui était dérivé, soit de l'aspect de la décoration, la *Chambre d'Or*, soit de la nature des objets qu'on y conservait, la *Chambre des Parfums*, la *Chambre de l'Eau*, soit du sens des cérémonies qu'on y accomplissait. Le bloc mentionné ici est probablement un bloc mobile, comme celui du *Conte de Rhampsinite* (cfr. p. 181), et il servait à cacher l'entrée de la crypte où Thot avait déposé ses livres.

(1) Le scribe a passé ici la fin de la réponse de Didi et le commencement d'une nouvelle question du roi (Erman, *die Mærchen des Papyrus Westcar*, p. 55) ; j'ai rétabli, d'après le contexte, ce qui manque au manuscrit.

(2) Euphémisme pour désigner la royauté. Sur le sens de l'expression *Terre-Entière*, v. plus haut, page 3, note 5.

(3) Cette phrase est rédigée en style d'oracle, comme il convient à une réponse de magicien. Elle paraît être destinée à rassurer le roi, en lui affirmant que l'avènement des trois enfants de Râ n'est pas proche, mais que son fils à lui règnera, puis le fils de son fils, avant que les destinées s'accomplissent. Les listes royales mettent, après Khoufoui, d'abord Doudoufrî, puis Khâfrî, puis Menkaourî, puis Shopseskaf, avant Ousirkaf, le premier des trois rois de la V[e] dynastie dont notre conte annonce la grandeur future. L'auteur de notre conte a omis Doudoufrî et Shopseskaf dont le peuple n'avait gardé aucun souvenir (Erman, *die Mærchen des Papyrus Westcar*, p. 19).

« cette Rouditdidit ? » Il dit : « Elle enfantera, le 15 du mois « de Tybi ». Sa Majesté dit : « Si les bas-fonds du canal « des Deux-Poissons ne coupaient le chemin, j'irais moi- « même, afin de voir le temple de Râ, maître de Sakhîbou ». Didi lui dit : « Alors, je ferai qu'il y ait quatre coudées « d'eau sur les bas-fonds du canal des Deux-Poissons (1) ». Quand Sa Majesté se fut rendue en son logis, Sa Majesté dit : « Qu'on mette Didi en charge de la maison du fils « royal Dadoufhorou, pour y demeurer avec lui, et qu'on « lui donne un traitement de mille pains, cent cruches de « bière, un bœuf, et cent bottes d'échalote ». Et l'on fit tout ce que Sa Majesté avait ordonné.

*
* *

Or, un de ces jours-là, il arriva que Rouditdidit souffrit les douleurs de l'enfantement. La Majesté de Râ, seigneur de Sakhîbou, dit à Isis, à Nephthys, à Maskhonouît (2), à Hiqît (3), à Khnoumou : « Hop ! courez délivrer

(1) Les résolutions du roi sont exprimées en termes qui nous paraissent peu clairs, sans doute parce que nous n'avons pas la fin du récit. Le roi ne songe plus à tuer les enfants après ce que le magicien lui a dit, mais il ne renonce pas pour cela à lutter contre le destin, et d'abord il demande quel jour Rouditdidit accouchera. Didi sait déjà le jour, le 15 de Tybi, grâce à cette intuition surprenante que possèdent souvent les héros des contes égyptiens (cfr. p. 13, où les magiciens ont l'air de savoir déjà que la fille des dieux est au Val de l'Acacia). Si le roi lui pose cette question, c'est sans doute afin de faire tirer l'horoscope des enfants et de voir si les astres confirment la prédiction du sorcier. Il se demande un moment s'il n'ira pas à Sakhîbou étudier ce qui se passe dans le temple de Râ, mais l'état du canal ne lui permet pas de donner suite à son projet, bien que le magicien lui promette de jeter quatre coudées d'eau sur les bas-fonds afin que sa barque navigue sans peine. Le canal des Deux-Poissons était le canal qui traversait le nome Létopolite (Brugsch, *Dict. Géog.*, p. 621).

(2) Maskhonouît est la déesse du *Maskhonou*, c'est-à-dire du berceau, et, en cette qualité, elle assiste à l'accouchement : elle réunit en elle *Shaït* et *Raninît*, c'est-à-dire la déesse qui règle la destinée, et celle qui allaite (*raninou*) l'enfant et lui donne son nom (*ran*), par suite, sa personnalité (cfr. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 27).

(3) Hiqît, qui est nommée avec Khnoumou *l'un des premiers berceaux*

« la Rouditdidit de ces trois enfants qui sont dans son « sein et qui rempliront cette fonction bienfaisante en « cette Terre-Entière, vous bâtissant vos temples, four- « nissant vos autels d'offrandes, approvisionnant vos « tables à libations, augmentant vos biens de main- « morte ». Lors ces dieux allèrent : les déesses se changèrent en musiciennes, et Khnoumou fut avec elles comme homme de peine (1). Elles arrivèrent à la maison de Râousir, et elles le trouvèrent le linge en désordre. Elles passèrent devant lui avec leurs crotales et avec leurs sistres (2), mais il leur dit : « Mesdames, voyez, il y a « ici une femme qui souffre les douleurs de l'enfantement ». Elles dirent : « Permets-nous de la voir, car, voici, nous « sommes habiles aux accouchements ». Il leur dit : « Venez donc », et elles entrèrent devant Rouditdidit, puis elles fermèrent la chambre sur elle et sur elles-mêmes. Alors, Isis se mit devant elle, Nephthys derrière elle, Hiqît facilita l'accouchement (3). Isis dit : « O enfant, ne

d'Abydos (Louvre C 3), c'est-à-dire l'une des divinités qui ont présidé à la fondation de la ville, est la déesse Grenouille ou à tête de grenouille, une des déesses cosmiques qui avaient agi lors de la naissance du monde. Sa présence est donc naturelle auprès d'une accouchée.

(1) Le texte dit : « comme porte-coffret, porte-sac ». Khnoumou prend le rôle du domestique qui accompagne les almées, porte leurs bagages, et, au besoin, fait sa partie vocale et instrumentale dans le concert. L'un des petits personnages en bois trouvés à Méir et qui sont au Musée du Caire porte un coffret et me paraît définir nettement ce qu'un *hri-qani* pouvait être (Maspero, *Guide du Visiteur au musée du Caire*, 1904, édit. anglaise, p. 476, n° 241).

(2) Nous rencontrerons plus bas, dans les *Mémoires de Sinouhit* (cf. p. 79-80), une scène de famille analogue, mais où les actrices sont les princesses de la Pharaon.

(3) Pour comprendre la position que prennent les déesses par rapport à l'accouchée, il faut se rappeler que les femmes égyptiennes en travail ne choisissaient pas comme les nôtres la position horizontale. Elles se tenaient, ainsi que le prouvent certains tableaux, soit accroupies sur une natte ou sur un lit, les jambes repliées sous elles, soit assises sur une chaise qui ne paraît différer en rien des chaises ordinaires. Les femmes accourues pour les aider se répartissaient la besogne : l'une se plaçait derrière la patiente et la serrait à bras le corps, pendant les douleurs, pour lui servir

« fais pas le fort en son ventre, en ton nom d'Ousirraf, le « plus fort (1) ! » Alors cet enfant lui sortit sur les mains, un enfant d'une coudée de long (2), aux os vigoureux, aux membres jointoyés d'or, à la coiffure de lapis-lazuli vrai (3). Les déesses le lavèrent, elles lui coupèrent le cordon ombilical, elles le posèrent sur un lit de briques, puis Maskhonouît s'approcha de lui et elle lui dit : « C'est un « roi qui exercera la royauté en ce Pays Entier ». Khnoumou lui mit la santé dans les membres (4). Ensuite Isis se

de point d'appui et pour favoriser l'expulsion, l'autre se mettait devant elle, agenouillée ou accroupie, afin de recevoir l'enfant dans ses mains et d'empêcher qu'il ne tombât à terre brutalement. Les deux déesses Isis et Nephthys, venues pour accoucher Rouditdidit, n'agissent pas autrement que les sages-femmes ordinaires. Hiqît précipite la délivrance par des massages opérés sur le sein maternel, ainsi que les sages-femmes égyptiennes le font aujourd'hui encore.

(1) Selon une habitude fréquente non seulement en Égypte, mais dans l'Orient entier, la sage-femme, en donnant à l'enfant le nom qu'il portera, fait un calembour plus ou moins intelligible sur le sens des mots dont ce nom se compose. Ici l'enfant s'appelle *Ousir-rof*, *Ousir-raf*, ce qui est, pour le sens, une variante du nom *Ousirkaf* que portait le premier roi de la Ve dynastie. *Ousir-raf* signifie *celui qui est fort plus que lui*, *Ousirkaf* est *celui dont le double est fort;* aussi la déesse emploie-t-elle le verbe *ousirou* dans la première partie de la phrase : « Ne sois pas fort (*ousirou*) dans son ventre (probablement « ne meurtris pas le ventre de la mère »), en ton nom de celui qui est le plus fort ». C'est le même procédé par lequel les Hébreux expliquaient le nom des enfants de Jacob (*Genèse*, XXIX, 32-XXX, 24).

(2) C'est la taille normale des enfants nouveau-nés dans les textes égyptiens (Erman, *die Mærchen des Papyrus Westcar* (p. 62).

(3) Le texte dit littéralement que « la texture de ses membres était d'or et « sa perruque de lapis-lazuli vrai », en d'autres termes que ses membres étaient précieux comme l'or, sa chevelure bleue comme le lapis-lazuli ; y a-t-il un calembour entre *noubou*, l'or, et *noubou*, modeler, fondre, que les textes emploient souvent pour exprimer la création des membres d'un homme par les dieux? En tout cas, la coiffure des têtes humaines dont les cercueils de momie sont décorés est presque toujours teinte en bleu, si bien que l'expression de notre texte répond exactement à un détail d'art ou d'industrie égyptienne. Somme toute, ce n'est pas un enfant naturel que notre auteur décrit, mais une statuette de divinité, avec ses incrustations d'or et avec sa coiffure.

(4) Maskhonouît étant, comme j'ai dit (p. 36, note 2), la destinée humaine, on l'appelle pour rendre l'arrêt de vie de l'enfant. Khnoumou, le modeleur, complète l'œuvre des déesses : il masse le corps du nouveau-né et il lui infuse ainsi la santé (cfr. p. 11, note 4).

plaça devant Roudîtdidît, Nephthys derrière elle, Hiqît facilita l'accouchement. Isis dit : « Enfant, ne voyage pas « dans son ventre, en ton nom de Sâhourî, celui qui est « Râ voyageant au ciel (1) ». Alors cet enfant lui sortit sur les mains, un enfant d'une coudée de long, aux os vigoureux, aux membres jointoyés d'or, à la coiffure de lapis-lazuli vrai. Les déesses le lavèrent, elles lui coupèrent le cordon, elles le portèrent sur un berceau de briques, puis Maskhonouît s'approcha de lui et elle dit : « C'est un roi qui « exercera la royauté en ce Pays Entier ». Khnoumou lui mit la santé dans les membres. Ensuite, Isis se plaça devant Roudîtdidît, Nephthys se plaça derrière elle, Hiqît facilita l'accouchement. Isis dit : « Enfant, ne t'enténèbre « pas dans son ventre en ton nom de Kakaouî, le ténébreux (2) ». Alors cet enfant lui sortit sur les mains, un enfant d'une coudée de long, aux os vigoureux, aux membres jointoyés d'or, à la coiffure de lapis-lazuli vrai. Les déesses le lavèrent, elles lui coupèrent le cordon, elles le posèrent sur un lit de briques, puis Maskhonouît s'approcha de lui et elle dit : « C'est un roi qui exercera la royauté en ce « Pays Entier ». Khnoumou lui mit la santé dans les membres (3). Quand ces dieux sortirent, après avoir délivré la Roudîtdidît de ses trois enfants, ils dirent : « Réjouis-toi, « Râousir, car, voici, trois enfants te sont nés ». Il leur dit : « Mesdames, que ferai-je pour vous ? Ah, donnez ce « grain que voici à votre homme de peine, pour que vous

(1) Le calembour roule ici sur le mot *Sâhou*, qui entre dans le nom du roi *Sâhourî*. *Sâhou* signifie *s'approcher de...*, *voyager...* La déesse dit à l'enfant de ne pas circuler dans le sein de sa mère, et cela parce qu'il s'appelle Sâhourî, celui qui voyage au ciel comme le Soleil.

(2) Le troisième roi de la Ve dynastie s'appelle Kakaouî, et nous ne savons pas quel était le sens de ce nom. Pour obtenir le jeu de mots sur *kakaoui*, les ténèbres, le scribe a été forcé d'altérer l'orthographe traditionnelle.

(3) Le manuscrit original change ici la succession des opérations : je les ai remises chacune dans l'ordre adopté lors de la naissance des deux premiers enfants.

« l'emportiez en paiement aux silos (1) ! » Et Khnoumou chargea ce grain, puis ils repartirent pour l'endroit d'où ils étaient venus. Mais Isis dit à ces dieux : « A quoi « songeons-nous d'être venus à Râousir sans accomplir, « pour ces enfants, un prodige par lequel nous puissions « faire savoir l'événement à leur père qui nous a en- « voyés (2) ». Alors elles fabriquèrent trois diadèmes de maître souverain, v. s. f. (3), et elles les placèrent dans le grain ; elles précipitèrent du haut du ciel l'orage et la pluie, elles revinrent à la maison, puis elles dirent : « Dé- « posez ce grain dans une chambre scellée, jusqu'à ce que « nous revenions baller au nord (4) ». Et l'on déposa ce grain dans une chambre scellée.

Roudîtdidît se purifia d'une purification de quatorze jours, puis elle dit à sa servante : « La maison est-elle en « bon ordre ? » La servante lui dit : « Elle est garnie de « toutes les bonnes choses ; pourtant, la bouza en pot, on « ne l'a pas apportée (5) ». Alors Roudîtdidît lui dit : « Pourquoi n'a-t-on pas apporté la bouza ? » La servante dit : « Il serait bon de la fabriquer sans retard, si le grain « de ces chanteuses n'était pas dans une chambre scellée

(1) Cfr. Bissing, *Zu Papyrus Westcar* XI, 8, dans la *Zeitschrift*, 1905, p. 90.

(2) *Leur père* désigne ici non pas Râousir, le mari de Rouditdidit, qui ne connaît pas l'origine divine des trois enfants, mais le dieu Râ de Sakhîbou, le père réel, qui a en effet envoyé les déesses au secours de sa maîtresse.

(3) Cfr. Sethe, *Zu Westcar 11, 13,* dans la *Zeitschrift*, 1891, t. XXXIX, p. 84.

(4) Il ne faut pas oublier que les déesses se sont déguisées en almées. Elles prient donc les gens de la maison de leur garder le blé en dépôt jusqu'à ce qu'elles aient fini leur tournée dans le pays et qu'elles reviennent au nord une seconde fois.

(5) Le texte dit : « sauf les vases », et comme Erman l'a bien vu (*die Mærchen des Papyrus Westcar*, p. 67), le mot *vase* doit désigner ici une boisson : *vase* aura pris le même sens que *cup*, *verre*, *pichet*, *litre*, dans nos langues modernes, le contenant pour le contenu. Comme il faut, pour préparer ces *vases*, le grain qui a été donné aux déesses, je crois qu'il s'agit ici de la *bouza*.

« de leur cachet ». Alors Rouditdidit lui dit : « Des-« cends (1), apporte-nous en ; Râousir leur en donnera « d'autre en place, lorsqu'elles reviendront ». La servante alla et elle ouvrit la chambre ; elle entendit des voix, du chant, de la musique, des danses, du *zaggarit* (2), tout ce qu'on fait à un roi, dans la chambre (3). Elle revint, elle rapporta tout ce qu'elle avait entendu à Rouditdidit. Celle-ci parcourut la chambre et elle ne trouva point la place d'où le bruit venait. Elle appliqua sa tempe contre la huche et elle trouva que le bruit était à l'intérieur : elle mit donc la huche dans un coffre en bois, elle apposa un autre sceau, elle l'entoura de cuir, elle plaça le tout dans la chambre où étaient ses vases et elle ferma celle-ci de son sceau (4). Quand Râousir arriva de retour du jardin, Rouditdidit lui répéta ces choses et il en fut content extrêmement, et ils s'assirent et ils passèrent un jour de bonheur.

Or, beaucoup de jours après cela, voici que Rouditdidit se disputa avec la servante et qu'elle la fit fouetter. La servante dit aux gens qui étaient dans la maison : « Est-« ce ainsi qu'elle me traite, elle qui a enfanté trois rois ?

(1) L'appartement des femmes est à l'étage supérieur : la servante doit descendre pour aller chercher le grain.

(2) C'est le mot qui sert à désigner, en arabe, une sorte de cri suraigu que les femmes poussent en chœur, dans les fêtes, pour témoigner leur joie. Elles le produisent en appuyant la pointe de la langue contre les dents d'en haut et en la faisant vibrer rapidement.

(3) Un auteur arabe raconte qu'il y avait dans la grande Pyramide une chambre fermée d'où sortait un bourdonnement d'une force incroyable (Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 214) ; c'était évidemment ce que nous appelons le *serdab*, et qui contenait les statues du roi. Notre texte explique la légende arabe et il nous montre qu'elle a une origine antique : les visiteurs de la grande Pyramide croyaient entendre le même bruit de fête royale que Rouditdidit et sa servante entendirent dans la huche qui renfermait les couronnes des trois enfants.

(4) Le texte est assez embrouillé à cet endroit. Je crois comprendre que Rouditdidit prend la huche en terre où les dieux ont enfermé leur blé, qu'elle la met dans une caisse de bois qu'elle recouvre de cuir et sur laquelle elle appose un sceau, puis qu'elle l'enferme dans son cellier, afin d'empêcher qu'on n'entendit le bruit mystérieux.

« J'irai et je le dirai à La Majesté du roi Khoufoui, à la « voix juste ». Elle alla donc et elle trouva son frère aîné de mère, qui liait le lin qu'on avait teillé sur l'aire. Il lui dit : « Où vas-tu, ma petite damoiselle ? » et elle lui raconta ces choses. Son frère lui dit : « C'est bien faire ce qu'il y « avait à faire que venir à moi ; je vais t'apprendre à te « révolter ». Voici qu'il prit une botte de lin contre elle et il lui administra une correction. La servante courut se puiser un peu d'eau, et le crocodile l'enleva (1). Quand son frère courut vers Roudîtdidît pour lui dire cela, il trouva Roudîtdidît assise, la tête aux genoux, le cœur triste plus que toute chose. Il lui dit : « Madame, pourquoi « ce cœur ? » Elle dit : « C'est à cause de cette petite qui « était dans la maison ; voici qu'elle est partie disant : « J'irai et je dénoncerai ». Il se prosterna la face contre terre, il lui dit : « Ma dame, quand elle vint me conter ce « qui est arrivé et qu'elle se plaignit à moi, voici que je « lui donnai de mauvais coups ; alors elle alla se puiser « un peu d'eau, et le crocodile l'emporta... »

La fin du roman pouvait contenir, entre autres épisodes, le voyage à Sakhîbou auquel Chéops fait allusion vers la fin de son entretien avec Didi. Le roi échouait dans ses entreprises contre les enfants divins ; ses successeurs, Chéphrên et Mykérinos, n'étaient pas plus heureux que lui, et l'intrigue se dénouait par l'avènement d'Ousirkaf. Peut-être ces dernières pages renfermaient-elles des allusions à quelques-unes des traditions que les écrivains grecs avaient recueillies. Chéops et Chéphrên se vengeaient de l'inimitié que Râ leur témoignait en fermant son temple à Sakhîbou et dans d'autres villes : ils

(1) Le crocodile ou l'hippopotame sont assez souvent en Égypte les ministres de la vengeance divine : Ménès est enlevé par un hippopotame ; Achthoès, le premier roi de la IX[e] dynastie, par un crocodile (Manéthon. *édit.* Unger, p. 78, 107). La servante, battue par son frère, court au canal le plus voisin, afin d'y puiser un peu d'eau pour se panser et pour se rafraîchir : le crocodile, envoyé par Râ, l'emporte et la noie.

justifiaient ainsi une des histoires qui leur avait valu leur renom d'impiété. De toute façon, le Papyrus Westcar est le premier qui nous arrive en rédaction originale des romans dont se composait le cycle de Chéops et des rois constructeurs de pyramides.

HISTOIRE D'UN SAUNIER

(XIIIe DYNASTIE)

Ce conte paraît avoir été très populaire pendant la durée du Moyen Empire égyptien, car nous connaissons trois manuscrits qui le renferment, deux à Berlin, un à Londres. Les deux manuscrits de Berlin ont été publiés dans les *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien* de Lepsius, Abtheilung VI :

1° Le *Papyrus de Berlin n° 2* (Berlin 3023), de la planche 108 à la planche 110, renferme trois cent vingt-cinq lignes d'une grosse écriture des premiers temps de la XVIIIe dynastie, soignée au commencement, de plus en plus négligée à mesure qu'on avance vers la fin. Le début et la conclusion de l'histoire manquent.

2° Le *Papyrus de Berlin n° 4* (Berlin 3025), planche 113, renferme cent quarante-deux lignes d'une écriture très rapide de la même époque que celle du manuscrit précédent. Il paraît avoir été détérioré par un maniement prolongé, et les lacunes provenant de l'usure, jointes au peu de netteté du caractère, le rendent difficile à déchiffrer. Les parties conservées contiennent, vers la fin, une cinquantaine de lignes en plus, cependant la conclusion du récit manque encore. Des fragments de ces deux manuscrits, qui avaient échappé à Lepsius, ont été acquis par lord Amherst of Hackney et sont conservés dans sa collection à Didlington Hall. Les plus importants contiennent quelques débris des pages qui manquent au *Papyrus de Berlin n° 2*; les autres appartenaient au *Papyrus de Berlin n° 4*, et tous ont été publiés par

Percy E. Newberry, *the Amherst Papyri*, 1901, t. I, pl. I A-L et p. 9-10.

Le Papyrus de Londres faisait partie du fonds Butler, et il a reçu en conséquence le nom de

3° *Papyrus Butler n° 527* (British Museum 10274 verso). Il est d'une grosse écriture, assez soignée, des premiers temps de la XVIII[e] dynastie. Il est plus développé que les deux manuscrits précédents, et il ajoute à ce qu'ils nous font connaître une quinzaine de lignes d'introduction, qui ne nous donnent pas encore le commencement de l'histoire. Une portion en a été publiée en fac-similé cursif par :

F. Ll. Griffith, *Fragments of Old Egyptian Stories*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1891-1892, t. XIV, pl. I-IV.

En combinant les éléments que nous fournissent ces trois manuscrits, on arrive à reconstituer un texte assez long, mais incomplet encore. Borchardt a démontré (dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, t. XXVII, p. 12) que divers fragments, placés par Lepsius au début du *Papyrus n° 4*, doivent être reportés à la fin du même papyrus, et qu'ils nous fournissent à peu près le dénouement de l'histoire. D'autre part, Griffith a évalué à quatorze environ le nombre des lignes qui manquent en tête du *Papyrus Butler* et il a dressé (*Fragments of Old Egyptian Stories*, dans les *Proceedings*, 1891-1892, t. XIV, p. 460-461) le tableau de correspondance suivant entre les textes des manuscrits :

ARCHÉTYPE	P. BUTLER n° 527.	P. BERLIN n° 2.	P. AMHERST	P. BERLIN n° 4.
Lignes 1-14	(perdues)	....	....	....
		Recto.		
— 15-52	1-37	....	= Butler 1-35	....
— 53-55	38-48	1-3	....	....
— 56-304	....	4-247	=Berl.2 230-231	....
— 305-313	....	248-255	243-245	....
		Verso.		
— 314-393	....	1-70	....	1-88
— 314-347	....	....	...	89-142

Le sujet du conte a été découvert et signalé presque simultanément par MM. Chabas et Goodwin. Chabas donna la traduction suivie des premières lignes dans son mémoire sur

Les Papyrus hiératiques de Berlin, récits d'il y a quatre mille ans, Paris, 1863, in-8°, p. 5-36.

Goodwin se contenta de publier une analyse fort courte de l'ensemble dans un article intitulé :

The Story of Saneha, An Egyptian Tale of Four Thousand Years ago, dans le *Frazer's Magazine* (n° du 15 février 1865, p. 185-202), p. 188. Chabas n'avait utilisé, pour établir son texte, que les Papyrus de Berlin ; M. Goodwin eut la bonne fortune de découvrir

le *Papyrus Butler* au British Museum et il inséra la traduction raisonnée des premières lignes dans les

Mélanges Égyptologiques de Chabas, 2e série, Paris, 1864, Benjamin Duprat, in-8°, p. 249-266, ce qui fournit à Chabas lui-même (p. 266-272) l'occasion de rectifier quelques détails de sa propre traduction et de la traduction anglaise.

Depuis lors le texte a été étudié plusieurs fois. Je l'avais transcrit et traduit en 1877 dans mes cours au Collège de France, et c'est le commencement de cette traduction qui figurait dans les deux premières éditions de ces *Contes*. Une version anglaise, couvrant les parties du texte que j'avais traduites déjà, fut publiée plus tard par

F.-Ll. Griffith, *Fragments of Old Egyptian Stories*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1891-1891, t. XIV, p. 459-472.

Une transcription hiéroglyphique de quelques parties, puis une traduction complète de l'ensemble a été donnée en allemand par

Erman, *Ægyptische Grammatik*, 1re édition, 189 , p. 28*-37*;

Erman, *Aus den Papyrus der Königlichen Museen*, Berlin, Speeman, 1899, p. 46-53;

Erman, *Ægyptische Chrestomathie*, Berlin, Reuther et Reichard, 1904, p. 11-19 et 6*-10*.

Enfin l'on trouve une traduction anglaise un peu libre d'allure dans

Flinders Petrie, *Egyptian Tales*, 1895, t. I, p. 61-80.

La traduction que je donne dans l'édition troisième de ces *Contes* résulte de la transcription et de l'analyse que j'ai faite longuement du texte à l'École des Hautes Études en 1893 et 1894, mais elle n'est pas complète. J'ai pensé qu'il valait mieux arrêter le récit au moment où le paysan, mis en surveillance par ordre du roi, commence à se lamenter. Le texte de ses plaintes est rempli d'expressions qui demanderaient un commentaire perpétuel pour être comprises, et qui risqueraient de ne pas intéresser le lecteur. J'ai cru pouvoir restituer sans inconvénient, au commencement, quelques lignes qui indiquent comment il m'a paru que l'histoire pouvait débuter.

Le nom et la qualité des deux personnages principaux de cette histoire ont donné lieu à de nombreuses recherches. Pleyte avait lu celui du persécuteur *Sati*, le Chasseur (*Sur quelques groupes hiéroglyphiques*, dans la *Zeitschrift*, 1869, p. 82) et sa lecture prévalut longtemps. En 1891, Griffith le déchiffra avec doute *Souti* ou *Soutenti* (*Fragments of Old Egyptian Stories*, dans les *Proceedings*, 1891-1892, t. XIV, p. 468, note 3), et bientôt après Max Müller le rendit par *hamouîti*, le charpentier, l'artisan (*the Story of the Peasant*, dans les *Proceedings*, 1892-1893, t. XV, p. 343-344). Schæfer a démontré (*Eine kursive Form von Dhwti*, dans la *Zeitschrift*, 1902-1903, t. XL,

p. 121-124) que c'était non pas un terme de métier mais un nom propre, Thotnakhouîti. Le nom du persécuté *Sokhîti* a été rendu d'accord commun *paysan*, *cultivateur*, *fellah*, et c'est bien le sens qu'il a dans les textes ordinaires, mais ici le contexte me paraît indiquer qu'on doit le considérer comme un ethnique : le *sokhîti* de notre conte est l'homme de la *Sokhît hamaît*, de l'*Oasis du Natron*, et, par abréviation, je le traduirai *le Saunier*.

Comme le conte précédent, celui-ci nous apporte quantité de détails sur les usages, la condition, les misères des petites gens. La ressemblance des mœurs anciennes et des mœurs actuelles s'y révèle d'une manière frappante, et l'homme auquel un petit fonctionnaire de village vole un âne ou un chameau, ses plaintes et ses récriminations inutiles, ses séances prolongées à la porte de l'officier de police ou du grand seigneur qui est censé devoir lui rendre justice, sont expériences journalières pour quiconque a vécu hors d'Alexandrie et du Caire. Il n'est pas jusqu'aux harangues interminables du *saunier* qu'on ne retrouve, presque avec les mêmes hyperboles, dans la bouche du fellah contemporain. Le pauvre diable se croit obligé de parler beau afin d'attendrir son juge, et il débite tout ce que son imagination lui suggère de grands mots et de fortes images, le plus souvent sans trop se soucier du sens et sans bien calculer ses effets. Les difficultés que ses discours présentent tiennent sans doute à la même cause qui empêche l'Européen de comprendre un fellah qui porte plainte. L'incohérence des idées et l'obscurité du langage sont dues au désir de bien dire qui le possède et au peu d'habitude qu'il a de manier le langage relevé : l'auteur de notre conte me semble avoir réussi trop complètement pour nous à rendre ce côté légèrement comique du caractère national.

Si le manuscrit ne remonte pas plus haut que la XVIIe ou la XVIIIe dynastie, l'ouvrage qu'il renferme est certainement de composition plus ancienne. Le nom du Pharaon Nabkaourî et le lieu de la scène nous prouvent que l'auteur faisait vivre son héros au temps des dynasties héracléopolitaines. Je reporterai donc volontiers la composition au premier âge thébain, comme on a fait depuis Chabas, et plutôt aux siècles qui suivirent la XIIe dynastie qu'à la XIIe dynastie elle-même ; c'est là toutefois un point qui ne pourrait être établi sans de longues discussions.

Il y avait une fois dans l'Oasis du Sel (1) un saunier : il

(1) L'Oasis du Sel est le pays de l'Ouady-Natroun, à l'ouest du Delta et au nord-ouest de Ilnès ; cfr. p. 48, note 1, de ce volume.

avait une femme, il avait trois enfants, il avait des ânes et il chargeait ses ânes de tous les produits de l'Oasis pour aller les vendre à Hâkhininsouton (1). Et quand il les avait vendus, il achetait tous les bons produits de Khininsouton, il les chargeait sur ses ânes, il revenait à sa maison, il passait un jour heureux avec sa femme et avec ses enfants. Et quand il avait fait cela, il rassemblait une autre fois tous les bons produits de l'Oasis du Sel, il les chargeait sur ses ânes et il repartait avec eux vers Khininsouton. Voilà ce qu'il faisait.

Or un jour, il chargea ses ânes (2) d'osier et de jonc (3), de natron, de sel, de bois à brûler, de caroubes, de baies de chien (4), de minéraux, de graines (5), de tous les produits excellents de l'Oasis du Sel. Ce saunier s'en alla donc au sud, vers Khininsouton, et quand il fut arrivé au lieu dit Pafifi, au nord du bourg de Madenît (6), il y rencontra un individu qui se tenait sur le bord de l'eau, Thotnakhouîti était son nom, fils d'un individu nommé Asari, serf du grand intendant Marouitensi. Ce Thotnakhouîti dit, dès qu'il vit les ânes de ce saunier, s'émerveillant en son cœur : « L'heure, dit-il, m'est heureuse à m'emparer des « biens de ce saunier ». Or la maison de ce Thotnakhouîti empiétait sur la chaussée du chemin, qui en était resserrée,

(1) Hâkhininsouton ou Hâkhininsou est la ville que les Assyriens nommaient Khininsou, les Hébreux Khanès, les Coptes Hnès : c'est aujourd'hui *Hénassiéh* ou *Ahnas el-Médinéh*.

(2) La partie conservée du texte commence en cet endroit.

(3) Aujourd'hui encore on exporte de l'Ouady Natroun deux espèces de joncs, le *somâr* et le *birdi*, qui servent à fabriquer des nattes. La meilleure qualité de ces joncs vient d'au-delà de l'Ouady Natroun, de l'Ouady Maghara qu'on appelle aussi l'Ouady es-Soumâra.

(4) La *baie de chien* paraît être l'anis.

(5) Les noms de ces minéraux et de ces graines sont ou détruits ou inintelligibles dans le *Papyrus Butler*, le seul qui nous les ait conservés. Je les ai supprimés et je les ai remplacés par une mention générale.

(6) Pafifi et Madenît ne nous sont pas connus d'ailleurs; il faut les chercher entre l'Ouady Natroun et Ahnas, vers l'entrée du Fayoum.

pas ample, si bien que la chaussée n'y avait plus que la largeur d'une pièce d'étoffe ; et sur un des côtés il y avait de l'eau, et sur l'autre il y avait un champ de blé. Ce Thotnakhouîti dit à son serviteur : « Vite, apporte-moi une « pièce d'étoffe de la maison », et elle fut apportée de la maison sur-le-champ. Il déploya l'étoffe sur la chaussée du chemin, si bien que le liteau touchait l'eau et l'effilé le blé (1).

Lors donc que ce saunier vint sur le chemin public, ce Thotnakhouîti dit : « S'il te plaît (2), saunier, vas-tu pas « monter sur mon linge ? » Le saunier dit : « S'il te plaît, « ma route est bonne ». Il se porta donc vers le haut, mais ce Thotnakhouîti dit : « Vas-tu pas monter sur mon « blé en guise de chemin ? » Ce saunier dit : « Ma route « est bonne, mais la berge est haute, la route a du blé, tu « barres notre chemin avec ton linge. Est-ce que tu ne « permets pas que nous passions sur le chemin ? » Voilà qu'un des ânes prit une pleine bouchée de tiges de blé. Ce Thotnakhouîti dit : « Je t'enlèverai ton âne, saunier, « puisqu'il mange mon blé et je le mettrai au labour à « cause de sa force ». Ce saunier dit : « Ma route est « bonne. Pour éviter un accident, j'avais emmené mon « âne, et maintenant tu t'empares de lui parce qu'il a « pris une bouchée de tiges de blé ! Mais certes je con-

(1) La suite du récit nous donne la raison de ces préparatifs. Thotnakhouîti, en barrant le sentier, compte obliger le paysan à se porter vers le haut de la route au voisinage du champ. En chemin, l'âne happera quelques tiges comme fait encore aujourd'hui en pareil cas tout baudet égyptien ; Thotnakhouîti constatera le délit et confisquera la bête. Aujourd'hui, le propriétaire d'un champ se contente de couper une oreille au baudet : on peut néanmoins citer tel cas où, comme le personnage de notre conte, il s'empare du voleur.

(2) Les mots que je traduis *S'il te plaît* par à peu près, *Iri hosouîtk* ou *Iri er hosouîtk*, forment une phrase polie par laquelle les Égyptiens appelaient l'attention de leurs camarades ou des passants sur une opération qu'ils exécutaient ou sur un fait qui les intéressait également. La traduction littérale serait *Fais ton bon plaisir*, et la signification réelle *Attention !*

« nais le maître de ce domaine, qui est le grand intendant « Marouitensi, et c'est lui, certes, qui écrase tout voleur « dans cette Terre entière (1) : serai-je volé pour lui sur « son domaine ? » Thotnakhouîti dit : « N'est-ce pas là « vraiment le proverbe que disent les gens : « On crie le « nom du pauvre diable à son maître ? » C'est moi qui te « parle, et c'est au grand intendant Marouitensi que tu « penses (2) ». Alors il saisit une branche verte de tamarisque et il lui en fouetta tous les membres ; il lui enleva ses ânes et il les fit entrer dans son champ. Ce saunier se mit à pleurer très fort par douleur de ce qu'on lui faisait, et ce Thotnakhouîti dit : « N'élève pas la voix, saunier, ou « tu iras à la ville du dieu seigneur du silence (3) ! » Ce saunier dit : « Tu m'as frappé, tu as volé ma propriété, « et maintenant tu enlèves la plainte de ma bouche ! Divin « seigneur du silence, donne-moi mon bien, afin que, « certes, je ne proclame pas ta dureté ».

Ce saunier passa la durée d'un jour à se plaindre à ce Thotnakhouîti, sans que celui-ci lui donnât son droit. Quand ce saunier se fut rendu à Khininsouton afin de se plaindre au grand intendant Marouitensi, il le trouva qui sortait de la porte de sa maison pour monter dans la cange de son service. Ce saunier dit : « Ah ! permets que je réconforte « ton cœur par mon discours (4). C'est le cas d'envoyer

(1) Comme nous l'avons dit, la *Terre entière* est un des noms que les Égyptiens donnaient couramment à l'Égypte (cfr. p. 6, note 3).

(2) Le dicton cité se traduirait littéralement : « Est prononcé le nom du pauvre diable sur son maître ». Il semble signifier, d'après le contexte, que celui qui croit avoir à se plaindre d'un subalterne ne s'arrête pas à maudire celui-ci mais qu'il cherche aussitôt à en appeler au chef.

(3) La réponse de Thotnakhouîti est une véritable menace de mort. Le *seigneur du silence*, c'est Osiris, le dieu de l'autre monde : sa *ville* est le tombeau. Osiris, dans ce rôle, avait pour compagne une déesse qui porte le nom significatif de *Marouîtsakro*, celle qui *aime le silence*.

(4) Le début du discours rappelle la formule par laquelle commencent les lettres adressées par un homme de moindre condition à son supérieur (Griffith, *Hieratic Papyri from Kahun*, p. 68).

« vers moi ton serviteur, l'intime de ton cœur, pour que « je t'instruise par lui de mon affaire ». Le grand intendant Marouitensi fit aller son serviteur, l'intime de son cœur, le premier auprès de lui, et ce saunier l'informa de cette affaire, telle qu'elle était. Le grand intendant Marouitensi informa de ce Thotnakhouîti les assesseurs (1) qui étaient auprès de lui, et ils lui dirent : « Voire, était-ce son « saunier qui venait faire affaire avec un autre, au lieu de « faire affaire avec lui. C'est ainsi, en effet, que les gens en « agissent envers leurs sauniers quand ceux-ci vont vers « d'autres au lieu d'aller à eux, c'est bien ainsi qu'ils en « agissent (2). Au cas où il faudrait poursuivre ce Thotna- « khouîti pour un peu de natron et pour un peu de sel, qu'on « lui ordonne de le rendre et il le rendra (3) ». Le grand intendant Marouitensi garda le silence : il ne répondit pas à ces jeunes gens, il ne répondit pas à ce paysan. Quand ce paysan vint se plaindre au grand intendant Marouitensi, il lui dit : « Mon seigneur, le grand des « grands, le guide de ceux qui sont et de ceux qui ne sont

(1) Les personnages de haut rang, fonctionnaires royaux ou administrateurs de nomes et de villages, avaient à côté d'eux un certain nombre de notables qui les assistaient dans l'accomplissement de leurs fonctions. Ces gens, qu'on appelait *sârou*, les *meshéîkh* d'aujourd'hui, les notables, avaient parfois des suppléants *nîti mâ sârou* qu'on trouve mentionnés souvent sur les monuments de la XII[e] dynastie.

(2) La construction de ces membres de phrase est assez elliptique dans l'original et le sens n'en ressort pas très clair. La traduction littérale en est : « Voire, c'est son saunier qui vient à un autre à côté de lui ; voici pour toi ce qu'ils font à leurs sauniers, qui viennent à d'autres à côté d'eux, voici pour toi ce qu'ils font ». Les notables semblent dire que le saunier était en rapports suivis avec Thotnakhouîti, qu'il était *le saunier de celui-ci*, et le fournissait de sel, de natron et d'autres produits. Le saunier, au lieu de venir tout droit à son patron comme d'habitude, aurait voulu offrir sa marchandise à d'autres, d'où l'incident. Il ne se serait agi que d'une batterie vulgaire entre marchand et pratique.

(3) Litt. : « Fois d'être poursuivi (repoussé) le Thotnakhouîti, pour un peu de natron, pour un peu de sel, et d'être ordonné à lui rendre cela, il rendra cela ! » Peut-être vaudrait-il mieux traduire avec l'autre sens de *touba* : « Qu'on lui ordonne de le payer, et il le paiera ».

« pas, quand tu descendras au Bassin de la Justice (1), « navigues-y avec des vents favorables, et puisse la voile « de ton antenne ne pas se déchirer, puisse-t-il ne pas y « avoir de gémissements dans ta cabine, et nul accident « ne venir derrière toi ; puissent les flancs de ta barque ne « pas se fendre ; toi-même ne sois pas emporté, ne sois pas « jeté à la terre : puisse le courant ne pas te saisir, et toi ne « pas goûter la vase du fleuve ; puisses-tu ne pas voir le « crocodile à la face terrible, mais que viennent à toi les « poissons pour s'emmailler et puisses-tu atteindre les « oiseaux en bande ! Car c'est toi le père du pauvre, le « mari de la veuve, le frère de la mariée, le vêtement de « qui n'a plus de mère ! Fais que je puisse proclamer ton « nom dans ce pays comme valant mieux que toute bonne « loi. Guide sans caprice, grand sans petitesse, toi qui « anéantis le mensonge et fais être la vérité, viens à la « parole de ma bouche ! Je parle, et tu écoutes : fais jus- « tice, louable que les plus louables louent, détruis les « complots ; me voici, lève-moi et me juge, car me voici « en grand besoin ! »

Or ce paysan disait ces paroles au temps du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Nabkaourî, à la voix juste. Marouitensi, le premier auprès de Sa Majesté, alla donc et il dit : « Mon seigneur, j'ai rencontré un de ces sauniers, « beaux parleurs en vérité, à qui l'on a volé son bien : voici « qu'il vient pour se plaindre à moi de cela ». Le roi dit : « Marouitensi, si tu me veux conserver dispos, traîne-le en « longueur, ne réponds rien à tout ce qu'il dira. Quoi qu'il « lui plaise, qu'il parle ou qu'il se taise, rapporte-le-nous

(1) Le *Bassin de la Justice* est le nom d'un des canaux de l'autre monde et du canal qui, dans ce monde-ci, passait à Khininsouton. Le saunier, jouant sur le double sens de l'expression, comme Griffith l'a remarqué (*Fragments of Old Egyptian Stories*, dans les *Proceedings*, t. XIV, p. 468, note 2), souhaite à Marouitensi une navigation prospère à la fois sur les eaux terrestres et sur les eaux célestes.

« par écrit pour que nous l'entendions. Assure-toi de sa « femme et de ses enfants ; puis fais aller un de ces sau- « niers pour vider sa maison, même brutalise ce saunier « en ses membres. Tu lui feras donner du pain, mais fais « qu'il ne sache pas que c'est toi qui le lui donnes ». On lui donna quatre pains et deux pots de bière chaque jour, et le grand intendant Marouitensi les lui fournissait, mais il les donnait à un de ses clients et c'était celui-ci qui les donnait à l'autre. Voici que le grand intendant Marouitensi envoya vers le prince de l'Oasis du Sel, afin que l'on servît du pain pour la femme de ce paysan, trois miches par jour.

A partir de cet endroit, le récit n'est plus guère qu'un exercice de style noble. L'auteur raconte comment le paysan vint se plaindre une seconde, puis une troisième fois, et ainsi de suite, au grand intendant Marouitensi, et se perdit en lamentations mêlées de compliments hyperboliques. Le fellah d'aujourd'hui ne se lasse jamais de parler quand son intérêt est en jeu : celui d'autrefois avait, comme on voit, l'haleine longue et la mémoire bien fournie de phrases toutes faites. Nous ne le suivrons point dans ses divagations ; elles nous conduiraient trop loin, sans avoir le mérite de nous mener jusqu'à la conclusion de l'histoire. Je crois que l'éloquence du paysan finissait par trouver grâce devant le roi et qu'on lui rendait son âne, ou du moins qu'on lui donnait l'équivalent de ce qui lui avait été pris. La façon dont l'auteur introduit le Pharaon, le discours qu'il lui prête, semblent bien montrer qu'il voulait terminer son récit par un acte de justice royale. Nous devons donc admettre jusqu'à nouvel ordre que le paysan n'en était pas pour ses frais de rhétorique : peut-être même recevait-il plus qu'il n'avait perdu. Il arrive assez souvent, dans les histoires orientales, qu'un homme de basse extraction séduit par ses belles façons de s'exprimer le souverain devant lequel sa fortune, bonne ou mauvaise, l'a conduit, et qu'il s'élève sans transition de la condition la plus basse au rang le plus élevé de la hiérarchie. Nous verrons un voleur épouser la fille de Rhampsinite et devenir roi d'Égypte : pourquoi notre paysan ne serait-il pas devenu

prince royal ou grand-vizir? Ce n'est là qu'une simple conjecture : le plus sage est de nous en tenir au dénouement le plus modeste et de renvoyer notre homme content du Pharaon et de sa bonté, mais simple paysan comme devant. Quant aux autres personnages qui jouent un rôle dans notre conte, je ne devine pas trop ce qu'ils purent devenir. Marouitensi demeura naturellement ce qu'il était au début, un grand seigneur solidement établi dans la faveur de son roi, mais les jeunes secrétaires malhonnêtes et le voleur Thotnakhouîti furent-ils punis comme ils le méritaient? Leur maître Marouitensi était bien haut placé pour qu'on prît pareille liberté envers eux. D'autres en croiront ce qu'ils voudront : je pense, quant à moi, que Thotnakhouîti en fut quitte pour une réprimande et que la leçon lui profita. Il trouva quelque moyen honnête de rançonner les gens sans les faire trop crier, et de les renvoyer, sinon plus contents, au moins plus muets que le saunier de notre histoire.

LES AVENTURES DE SINOUHIT

Les *Aventures de Sinouhît* paraissent avoir joui d'une grande réputation dans les cercles littéraires de l'Égypte Pharaonique, car ils ont été recopiés assez souvent en tout ou en partie, et nous possédons encore les restes de deux manuscrits qui les contenaient au complet, le Papyrus de Berlin n° 1 et le Papyrus Golénicheff.

Le Papyrus de Berlin n° 1, acheté par Lepsius en Égypte, et publié par lui dans les *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, VI, pl. 104-107, est mutilé au début. Il contient, dans son état actuel, trois cent onze lignes de texte. Les cent soixante-dix-neuf lignes du commencement sont verticales; viennent ensuite quatre-vingt-seize lignes (180-276) horizontales, mais, à partir de la ligne deux cent soixante-dix-sept jusqu'à la fin, le scribe est revenu au système des colonnes verticales. Les quarante premières lignes de la partie conservée ont plus ou moins souffert de l'usure et des déchirures; cinq d'entre elles (lignes 1, 13, 15, 38) renferment des lacunes que je n'aurais pas réussi à combler, si je n'avais eu la bonne fortune de découvrir à Thèbes un manuscrit nouveau. La fin est intacte et se termine par la formule connue : *C'est allé de son commencement jusqu'à sa fin, comme il a été trouvé dans le livre*. L'écriture, très nette et très hardie dans les portions verticales, devient lourde et confuse dans les portions horizontales ; elle est remplie de ligatures et de formes rapides qui en rendent parfois le déchiffrement difficile. Quelques parcelles des portions qui manquent au début ont été retrouvées dans des fragments qui appartiennent à la collection de lord Amherst of Hackney; elles ont été publiées en transcription hiéroglyphique par F. Ll. Griffith, *Fragments of Old Egyptian Stories* dans les *Pro-*

ceedings of the Society of Biblical Archæology, 1891-1892, t. XIV, p. 452-454, puis en fac-similé par P. Newberry dans les *Amherst Papyri*, 1901, t. I, pl. I M-Q et p. 9-10.

Le Papyrus Golénicheff renferme les débris très mutilés de quatre pages. Les treize premières lignes de la page 1 comprenaient le début du texte qui manque au Papyrus de Berlin n° 1 ; les morceaux conservés de cette page et des pages suivantes appartenaient à la portion du récit qui s'étend de la ligne 1 du Papyrus de Berlin à sa ligne 66. Il est inédit, mais M. Golénischeff a bien voulu m'en communiquer des photographies et une transcription hiéroglyphique, que j'ai publiée dans G. Maspero, *les Mémoires de Sinouhît* (forme le tome Ier de la *Bibliothèque d'Étude*, 1906, p. 32-34), et qui m'ont aidé à reconstituer le texte. L'écriture est le bon hiératique de la XIXe et de la XXe dynasties.

Le Papyrus de Berlin a été analysé et traduit en français par :

Chabas, *Le Papyrus de Berlin, récits d'il y a quatre mille ans*, p. 37-51, et *Bibliothèque Universelle*, 1870, t. II, p. 174, en partie seulement.

M. Goodwin a donné une version anglaise du tout dans le *Frazer's Magazine*, 1865, sous le titre de *the Story of Saneha*, p. 185-202, puis, dans la brochure, *The Story of Saneha, an Egyptian Tale of four thousand Years ago, translated from the Hieratic text* by Charles Wycliffe Goodwin, M. A. (*Reprinted from Frazer's Magasine*, London, Williams and Norgate, 1866, in-8°, 46 p.) Cette traduction a été corrigée par l'auteur lui-même dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 10-24, et reproduite intégralement dans les *Records of the Past*, 1re série, t. VI, p. 131-150, avec une division un peu arbitraire des lignes.

Une seconde traduction française est celle qu'on lit dans *Le Papyrus de Berlin n° 1*, transcrit, traduit, commenté par G. Maspero (Cours au Collège de France, 1874-1876), dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 68-82, 140 sqq. ; reproduite en partie avec des corrections dans l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6e édition, p. 115-116, 121-124.

Enfin Henry Daniel Haigh en examina les données historiques et géographiques dans un article spécial de la *Zeitschrift*, 1875, p. 78-107, et Erman en inséra une courte analyse allemande dans son livre *Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, 1885-1888, p. 494-497.

Outre les éditions complètes sur papyrus, nous possédons la copie sur deux ostraca de deux portions assez considérables du commencement et de la fin du récit. Le plus anciennement connu des ostraca est conservé au Musée Britannique, où il porte le numéro 5629. Il a été signalé d'abord par Birch dans son *Mémoire sur le Papyrus Abbott* (traduction française de Chabas, dans la *Revue archéologique*, 1858, p. 264), puis publié en fac-similé dans les *In-*

scriptions in the Hieratic and Demotic Character, from the Collections of the British Museum, in-folio, London, M DCCC LXVIII, pl. XXIII et p. 8.

Lauth le transcrivit et le traduisit dans *Die zweiælteste Landkarte, nebst Græberplænen* (extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Munich, 1871, p. 233-236).

Mais l'identité du texte qu'il renferme avec le texte des lignes 300-310 du *Papyrus de Berlin, n° 1*, a été découverte par :

Goodwin, *On a Hieratic Inscription upon a Stone in the British Museum*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 20-24, où la transcription et la traduction du texte sont données tout au long. L'écriture est de la XIX[e] et de la XX[e] dynasties, de même que celle du Papyrus Golénischeff. Comme la version qu'il porte diffère par certains détails de celle du Papyrus de Berlin, il ne sera pas inutile d'en insérer une traduction complète :

[*On me fit*] *construire* [*une pyramide*] *en pierre — dans le cercle des pyramides. — Les tailleurs de pierre taillèrent le tombeau — et en devisèrent les murs; — les dessinateurs y dessinèrent, — le chef des sculpteurs y sculpta, — le chef des travaux qui se font à la nécropole parcourut le pays* [*pour*] *tout le mobilier — dont je garnis ce tombeau. — Je lui assignai des paysans, — et il eut des bassins, des champs, des jardins dans son territoire, — comme on fait aux* Amis *du premier rang. —* [*Il y eut*] *une statue d'or à la jupe de vermeil — que me firent à moi les* fils du roi, *— se réjouissant de faire cela pour moi; — car je fus dans les faveurs de par le roi, — jusqu'à ce que vint le jour où on aborde à l'autre rive.*

C'est fini heureusement en paix.

Le second Ostracon est conservé au Musée du Caire, et il a été ramassé, le 6 février 1886, dans la tombe de Sannozmou, à Thèbes. C'est une pièce de calcaire, brisée en deux morceaux, longue d'un mètre, haute de vingt centimètres en moyenne, couverte d'assez gros caractères hiératiques ponctués à l'encre rouge et divisés en paragraphes comme la plupart des manuscrits de l'époque des Ramessides. Au dos, deux lignes, malheureusement presque illisibles, contiennent un nom de scribe que je n'ai pas pu déchiffrer, probablement le nom du personnage qui écrivit notre texte. La cassure n'est pas récente. Le calcaire a été brisé au moment de la mise au tombeau, et cette exécution ne s'est pas accomplie sans dommages : quelques éclats de la pierre ont disparu et ils ont emporté des fragments de mots avec eux. La plupart de ces lacunes peuvent se combler sans peine. Le texte est très incorrect, comme celui des ouvrages destinés à l'usage des morts. Beaucoup des variantes qu'il renferme proviennent de mauvaises lectures du manuscrit original : le scribe ne savait pas

lire avec exactitude les écritures archaïques et il les transcrivait au hasard. L'Ostracon a été publié une première fois, avec transcription en hiéroglyphes et traduction française, par :

G. Maspero, *Les premières lignes des Mémoires de Sinouhît, restituées d'après l'Ostracon 27419 du musée de Boulaq*, avec deux planches de fac-similé, dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, in-4°, t. II, p. 1-23 ; tirage à part, in-4° avec titre spécial et la mention *Boulaq*, 1886.

Il a été reproduit depuis lors dans le *Catalogue Général du Musée du Caire*, par :

G. Daressy, *Ostraca*, pl. XLI et p. 47, où il porte le numéro nouveau 25216.

Le texte complet des *Mémoires*, restitué pour la première fois, il y a vingt ans, dans la seconde édition de ces *Contes*, a été depuis lors traduit en anglais par :

W. Flinders Petrie, *Egyptian Tales*, 1895, Londres, in-12, t. I, p. 97-142;

F. Ll. Griffith, *Egyptian Literature*, dans les *Specimen Pages of a Library of the World's best Literature*, 1898, New-York, in-4°, p. 5238-5249 ;

Puis en allemand par :

A. Erman, *Aus den Papyrus der Königlichen Museen*, 1899, Berlin, in-8°, p. 14-29, qui a inséré la transcription en hiéroglyphes de plusieurs passages dans son *Ægyptische Grammatik*, 1re édit., 1894, p. 17*-28*, et dans son *Ægyptische Chrestomathie*, 1904, p. 1-11.

Enfin une édition critique du texte avec introduction et glossaire a été donnée par :

G. Maspero, *les Mémoires de Sinouhît* (forme le tome Ier de la Bibliothèque d'Étude), 1906, in-8°, le Caire.

La découverte des premières lignes nous a permis de reconstituer l'itinéraire que Sinouhît suivit dans sa fuite. Il quitta le camp établi sur la frontière libyenne, au pays des Timihou, en d'autres termes, il partit des régions situées à l'Occident et il tourna le dos au *Canton du Sycomore*. D'après Brugsch (*Dictionnaire géographique*, p. 53), Nouhît, le *Canton du Sycomore*, est la Panaho des Coptes, l'Athribis des Grecs, aujourd'hui Benha-el-Assal. Cette identification tombe *à priori* puisque *Hâou-Nouhît* est mentionnée au début même du voyage, c'est-à-dire sur la rive occidentale du Nil, et que Benha est sur la rive orientale. J'avais d'abord considéré le *Canton du Sycomore* comme une manière de désigner l'Égypte entière, mais on connaît depuis longtemps une *Nouhît* ou *Pa-nabît-nouhît*, qui paraît n'avoir été d'abord qu'un bourg voisin de Memphis, puis dont le nom s'appliqua à Memphis même (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 330-332). Le *Canton du Sycomore* est probablement ce *Quartier du Sycomore*,

et *Sinouhît,* le fils du Sycomore, le Memphite, en déclarant qu'il tourne le dos à Háou-Nouhît, veut simplement nous dire qu'il s'éloigne de Memphis, sa patrie, pour aller à *Shi-Sanofrouî*. Le *Lac de Sanofrouî* n'est pas connu d'ailleurs, mais Brugsch le rapproche du nome Myekphoritès d'Hérodote (III, CLXVI), grâce à une prononciation *Moui-hik-Snofrou* qu'auraient eu, dit-il, les signes dont se compose le nom (*Dict. géog.*, p. 54). La place que ce bourg occupe dans l'itinéraire me porte à le chercher entre le désert Libyque, Memphis et le Nil à une journée de marche environ de la ville de Nagaou, peut-être à proximité des pyramides de Gizéh ou d'Abou-Roâsh. Le soir venu, Sinouhît franchit le Nil au voisinage de Nagaou, vers Embabéh probablement, et il reprend sa route en passant à l'orient du pays d'Iaoukou. Ce pays était le canton des tailleurs de pierre, toute la région des carrières qui s'étend de Tourah jusqu'au désert, le long du Gebel Ahmar, la *Montagne rouge*. Sinouhît va à pied jusqu'à l'un des postes fortifiés qui protégeaient l'Égypte de ce côté, entre Abou-Zabel et Belbéis ; au delà, il ne mentionne plus que Pouteni et Qamouêri. Brugsch identifie Pouteni à un pays de Pât, qu'il a rencontré sur un monument d'époque saïte, et dont la ville de Belbéis indiquerait le centre (*Dict. géog.*, p. 54-55). La grande stèle ptolémaïque, découverte par M. Naville à Tell-el-Maskhouta, fournit quelques éléments pour déterminer exactement la position de Qamouêri. Elle renferme un nom, Qamouêr, que M. Naville a identifié, non sans raison, avec la Qamouêri des Mémoires de Sinouhît (*The Store-City of Pithom and the Route of the Exodus*, p. 21-22). Ptolémée Philadelphe construisit en cet endroit la ville qu'il appela Arsinoé, d'après sa sœur, et qui devint un des entrepôts du commerce de l'Égypte avec la Mer Rouge. M. Naville place Arsinoé, et, par conséquent, Qamouêri, près d'el-Maghfâr, au fond même de l'ancien golfe de Suez. Ce site conviendrait bien à notre récit : après avoir quitté Pouteni, Sinouhît se serait enfoncé dans le désert, vers le nord-est, et il se serait perdu dans les sables, en essayant d'atteindre Qamouêri.

Au delà de ce point, les localités qu'il traverse et dans lesquelles il séjourne ont été étudiées par Maspero (*Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans le *Recueil*, t. XVII, p. 142) et par Isidore Lévy (*Lotanu-Lotan*, dans *Sphinx*, t. IX, p. 70-86), qui s'accordent à les placer dans le désert sinaïtique. Tout d'abord, Sinouhît aborde une contrée dont le nom, lu d'abord *Edimâ, Edoumâ*, par Chabas, avait été identifié avec Édom, l'Idumée (*les Papyrus de Berlin*, p. 39, 75-76) ; aujourd'hui, on le lit Kadimâ, Kedem. L'auteur dit expressément que le Kedem était un canton du Tonou supérieur. Le Tonou devait, par conséquent, renfermer au moins l'espace compris entre la Mer Morte et la péninsule sinaïtique. Il ne serait pas besoin de reculer plus avant vers le nord de la Syrie, si la version Tonou était une faute

pour Rotenou, Latonou, ainsi que Max Müller (*Asien und Europa*, p. 211) l'a dit le premier et qu'Isidore Lévy l'admet (*Lotanu-Lotân*, p. 72 sqq.) : le Lotanou aurait été à l'origine un canton voisin de celui du Kharou, les Horites. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, le prince de Tonou donne au héros égyptien un district très riche, *Aââ* ou plutôt *Aia*, dont le nom désignait une espèce de plante, l'*Arundo-Isiaca* selon Loret (*Saccharum Ægyptiacum*, dans *Sphinx*, t. VIII, p. 157-158). C'est l'Aiah de la Genèse (xxxvi, 24), neveu de Lotân-Lotanou, et par suite un canton de Sinaï (Maspero, *Notes sur quelques points*, dans le *Recueil*, t. XVII, p. 142). Sinouhît y resta des années, en rapport avec les nomades archers, *Saatiou;* au retour, il fut reçu par la garnison égyptienne d'un poste-frontière *Hariouhorou*, *les chemins de l'Horus*, c'est-à-dire de Pharaon qu'on identifie à Horus, mais je ne sais trop où placer cette localité.

Un romancier anglais, Guy Boothby, s'est emparé de l'épisode par lequel commence le récit, la fuite de Sinouhît, pour en faire le point de départ d'une nouvelle à tendances théosophiques : elle est intitulée *a Professor of Egyptology*.

Le prince héréditaire, l'homme du roi, l'Ami unique (1), le chacal, administrateur des domaines du Souverain et son lieutenant chez les Bédouins, le connu du roi en vérité et qui l'aime, le serviteur Sinouhît (2), dit :

Moi, je suis le suivant qui suit son maître, le serviteur du roi, le surintendant du palais de la princesse héréditaire, la favorite suprême, l'épouse royale de Sanouosrît (3)

(1) Les *amis* occupaient les postes les plus élevés à la cour de Pharaon : au *Papyrus Hood* du British Museum, la hiérarchie les place au septième rang après le roi. Ils se divisaient en plusieurs catégories : les *amis uniques*, les *amis du sérail*, les *amis dorés*, les *jeunes*, dont il n'est guère possible d'établir la position exacte. Le titre continua d'exister à la cour des Ptolémées et il se répandit dans le monde macédonien (cfr. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 20-21).

(2) Le protocole de Sinouhît renferme, à côté des dignités égyptiennes ordinaires, un titre malheureusement mutilé et qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer sur les monuments, mais qui le met en rapport avec les Bédouins de l'Asie. Sinouhît avait été en effet chef de tribu chez les Saatiou et il lui en restait quelque chose, même après être rentré en Égypte, à la cour de Pharaon. C'est un fait nouveau et qu'il n'est pas inutile de signaler à l'attention des Égyptologues.

(3) Le texte égyptien dit : « la royale épouse de Sanouosrît en qualité de qui est jointe par le domicile. »

qui vit dans sa maison, la fille royale d'Amenemhaît dans Qanofir, Nofrît (1), la dame de féauté. L'an XXX, le troisième mois d'Iakhouît, le 7, le dieu entra en son double horizon, le roi Sahotpiabourî s'élança au ciel (2), prenant la forme du disque solaire, et les membres du dieu s'absorbèrent en celui qui les avait créés. Or le palais était en silence, les cœurs endeuillés; la double Grande Porte était scellée et les courtisans restaient accroupis en détresse, le peuple se lamentait lui aussi. Or, sa Majesté v. s. f. avait dépêché une armée nombreuse au pays des Timihou (3), et son fils aîné Sanouosrît, v. s. f., en était le chef; lui cependant il venait, il amenait des prisonniers vivants faits chez les Timihou et toute sorte de bestiaux sans nombre. Les Amis du Sérail, v. s. f., mandèrent des gens du côté de l'Occident, pour informer le fils du roi des affaires qui leur étaient survenues au Palais, v. s. f. (4). Les messagers le trouvèrent en route, et ils l'atteignirent à la nuit : « N'est-ce pas le « cas qu'il fasse une hâte extrême et que l'épervier s'en- « vole avec ses serviteurs (5), sans rien faire savoir à « l'armée ? C'est pourquoi on mande aux fils royaux qui « sont avec cette armée de ne l'annoncer à personne des « gens qui sont là ». Or, moi j'étais là, j'entendis sa voix

(1) L'Amenemhaît dont la princesse est la fille est désigné ici par le nom de la pyramide dans laquelle il était enterré, Qanofir, *le tertre excellent*. Le Musée du Caire possède deux statues d'une princesse Nofrît, qui ont été découvertes par Mariette à San l'antique Tanis (Maspero, *Guide to the Cairo Museum*, 1904, p. 86, nos 200 et 201).

(2) En d'autres termes, *le roi Amenemhaît Ier mourut*. On a déjà vu, p. 19 du présent volume, un autre exemple de cet euphémisme.

(3) Les Timihou sont les tribus berbères qui habitaient le désert libyen, à l'occident de l'Égypte.

(4) Le roi mort, les *amis du sérail* avaient dû prendre la régence en l'absence de l'héritier.

(5) *L'épervier qui s'envole* est, selon l'usage égyptien, le nouveau roi, identifié au dieu épervier, Harouêri, Horus l'aîné ou Harsiésît, Horus, fils d'Isis.

tandis qu'il parlait, et je m'enfuis au loin; mon cœur se fendit, les bras me tombèrent, la peur du roi s'abattit sur tous mes membres, je me dérobai en tours et en détours pour chercher une place où me cacher (1); me glissant entre deux buissons, afin de me frayer une route où marcher (2), je cheminai en remontant vers le sud, mais je ne me dis pas : « Je rejoindrai le Palais », car j'ignorais si la guerre y avait déjà éclaté (3). Sans dire un souhait de vie pour ce palais, je tournai le dos au canton de Sycomore (4). J'atteignis Shi-Sanofrouî et j'y passai la journée dans un champ de la plaine, puis je repartis quand il faisait encore jour et je voyageai : un homme qui se tenait à l'orée du chemin me demanda merci, car il avait peur. Vers le temps du souper, j'approchai de la ville de Nagaou, je traversai l'eau sur un chaland sans gouvernail, grâce au vent d'Ouest, et je passai à l'Orient, au canton d'Iaoukou, près de la déesse Harouît, maîtresse de la Montagne Rouge, puis faisant route à pied vers le Nord, je gagnai la Muraille du prince, qui a été construite pour repousser les Saatiou et pour écraser les Nomiou-Shâiou; je me tins courbé dans un buisson, de peur d'être vu par la garde qui guette sur le sommet de la forteresse, relevée chaque jour. Je me mis

(1) Sinouhît évite de nous apprendre par quel accident il se trouvait en posture d'entendre, à l'insu de tous, la nouvelle que le messager apportait au nouveau roi. Nous ne savons pas si la loi égyptienne décrétait de mort le malheureux qui commettait en pareil cas une indiscrétion même involontaire : le certain est que Sinouhît craint pour sa vie et qu'il se décide à la fuite.

(2) Sinouhît se cache dans les buissons tandis que le cortège royal défile secrètement sous ses yeux, puis il se fraie un chemin à travers les fourrés, évitant la route suivie par le Pharaon.

(3) Ce passage ne peut guère faire allusion qu'à une guerre civile. En Égypte, comme dans tous les pays d'Orient, un changement de règne entraînait souvent une révolte : les princes qui n'avaient pas été choisis pour succéder au père prenaient les armes contre leur frère plus heureux.

(4) Pour ce nom géographique et pour le suivant, voir l'introduction de ce conte, p. 58-59.

en route à la nuit, et le lendemain à l'aube, j'atteignis Pouteni et je me reposai au lac de Qamouêri. Alors la soif elle fondit sur moi; je défaillis, mon gosier râla, et je me disais déjà : « C'est le goût de la mort! » quand je relevai mon cœur et je rassemblai mes membres; j'entendais la voix forte d'un troupeau. Les Bédouins m'aperçurent, et un de leurs cheikhs (1) qui avait séjourné en Égypte me reconnut : voici qu'il me donna de l'eau et me fit cuire du lait, puis j'allai avec lui dans sa tribu et ils me rendirent le service de me passer de contrée en contrée. J'évitai le pays de Souânou, je courus au pays de Kadimâ, et j'y demeurai un an et demi.

Ammouianashi, qui est le prince du Tonou supérieur, me manda et me dit : « Tu te trouveras bien chez moi, car tu y « entends le parler de l'Égypte ». Il disait cela parce qu'il savait qui j'étais et qu'il avait entendu parler de mon talent; des Égyptiens qui se trouvaient dans le pays avec moi lui avaient rendu témoignage sur moi (2). Voici donc ce qu'il me dit : « Qu'est-ce que la raison pourquoi « tu es venu ici? Qu'y a-t-il eu? Se serait-il produit « un voyage à l'horizon dans le palais du roi des deux « Égyptes Sahotpiabourî (3), sans qu'on ait su ce qui s'est « passé à cette occasion? » Je me mis à chanter le roi disant : « Oui certes, quand je vins sur un navire de « guerre des Timihou, mon cœur me fut comme renouvelé; « mon âme se déroba, elle ne fut plus dans mon sein,

(1) Cfr. L. Borchardt, *zu Sinuhe 25 ff.*, dans la *Zeitschrift*, 1891, t. XXIX, p. 63.

(2) Probablement des transfuges échappés d'Égypte dans des conditions analogues à celles où l'évasion de Sinouhît s'était produite.

(3) La question du prince de Tonou, un peu obscure à dessein, est d'autant plus naturelle que nous savons par d'autres documents (*Papyrus Sallier II*, p. 1, lign. dern., p. 2, lign. 1-2) qu'Amenemhaît Ier avait failli succomber à une conspiration de palais. Ammouianashi demande à Sinouhît s'il n'a pas été impliqué dans quelque tentative de ce genre, et s'il n'a pas dû s'échapper de l'Égypte à la suite de l'assassinat du roi.

« mais elle m'entraîna sur les voies de ma fuite. Je n'étais « pas consentant, il n'y avait personne qui m'eût accusé, « je n'avais écouté aucun projet criminel et mon nom n'a- « vait pas été entendu dans la bouche du Héraut ! Je ne « sais pas comment j'ai été amené en ce pays ; c'est comme « un dessein de Dieu ! » — « Qu'en serait-il donc de cette « terre d'Égypte s'il ne la connaissait plus, ce dieu bien- « faisant dont la terreur se répand chez les nations étran- « gères, comme Sokhît (1) en une année de peste ? » Je lui dis ma pensée et je lui répondis : « Maintenant son fils « nous sauve. Entrant au palais, il a pris l'héritage de son « père. Il est un dieu qui certes n'a point de seconds : « aucun n'est devant lui. Il est un maître de sagesse, « prudent en ses desseins, bienfaisant en ses mesures « financières, sur l'ordre de qui l'on va et l'on vient, car « c'est lui qui domptait les régions étrangères, tandis « que son père restait dans l'intérieur de son palais, déci- « dant ce qui devait s'accomplir. Il est le fort qui certes « travaille de son glaive, un vaillant qui n'a point son « semblable ; on le voit qui s'élance contre les barbares « et qui fond sur les pillards. C'en est un qui joue de la « corne et qui rend débiles les mains des ennemis : plus « ne peuvent ses ennemis soulever leurs boucliers. Il est

(1) *Sokhît*, ou *Sakhmît*, qu'on a longtemps confondue avec *Pakhouît*, était une des principales déesses du Panthéon égyptien. Elle appartenait à la triade de Memphis et avait le titre de *grande amie de Phtah*. C'était une lionne ou une déesse à tête de lionne : avec une tête de chatte, elle se nommait Bastît et elle était adorée à Bubaste, dans le Delta.

(2) Sinouhît répond à la question par laquelle le chef de Tonou lui demandait si son exil n'avait point pour motif quelque complicité dans un attentat dirigé contre la vie du roi. Sa fuite est comme une volonté de Dieu, comme une fatalité ; et, en effet, nous l'avons vu plus haut (p. 61-62), c'est par hasard et sans le vouloir qu'il a appris la mort d'Amenemhaît. Afin de mieux montrer qu'il n'a jamais trempé et ne trempera jamais dans aucun complot, il se lance dans un éloge emphatique du nouveau Pharaon Sanouosrît I[er] : l'exagération du compliment devient ici une preuve de loyalisme et d'innocence.

« le châtieur qui défonce les fronts : nul n'a tenu devant « lui. Il est le coureur rapide qui détruit le fuyard : il n'y « a plus d'asile à atteindre pour qui lui a montré le dos. « Il est le cœur ferme à l'instant du choc. Il est celui qui « revient sans cesse à la charge et qui jamais n'a tourné le « dos. Il est le cœur solide qui, lorsqu'il voit les multitudes, « il ne laisse rien subsister derrière lui que ce qu'il lui « plaît. Il est le brave qui se lance en avant, quand il « voit la résistance. Il est celui qui se réjouit quand il « fond sur les barbares : il saisit son bouclier, il culbute « l'adversaire, il n'a jamais besoin de redoubler son coup, « mais il tue sans qu'on puisse détourner sa lance, et il ne « tend pas son arc que déjà les barbares fuient, car ses « deux bras sont forts comme la grande déesse (1). Il « combat qui ignore son nom, et, s'il atteint, il n'épargne « point, il ne laisse rien subsister. Il est le bien-aimé, le « très charmant, qui a conquis l'amour, et sa cité l'aime « plus que soi-même ; elle se réjouit en lui plus qu'en son « propre dieu, et hommes et femmes accourent à ses ap- « pels. Il est le roi qui a gouverné dès l'œuf (2) et il a « porté les diadèmes depuis sa naissance ; il est celui qui « a fait multiplier son peuple, et il est l'unique que le dieu « nous a donné et par qui cette terre se réjouit d'être gou- « vernée. Il est celui qui élargit les frontières ; il prendra « les pays du Midi et ne désire-t-il pas les pays du Nord? « Il a été créé pour frapper les Saatiou et pour écraser les « Nomiou shâîou (3). S'il vient ici, puisse-t-il connaître ton « nom et que nulle malédiction n'arrive à Sa Majesté! Car

(1) Un des titres qu'on donne à Sokhît (cf. p. 64, note 1) et à ses formes belliqueuses.

(2) C'est la formule égyptienne pour indiquer que le pouvoir royal appartient au roi dès le moment qu'il est conçu dans le sein de sa mère.

(3) Les peuplades nomades qui habitent le désert à l'Orient de l'Égypte. Ils sont appelés ailleurs *Harouiou-Shâîou*, les *maîtres des sables*. Le nom de *Nomiou-shâîou* paraît signifier *Ceux qui dominent les sables*.

« ne fait-il pas le bien à la contrée qui lui est soumise ? »

Le chef de Tonou me répondit : « Certes, l'Égypte est « heureuse puisqu'elle connaît la verdeur de son prince ! « Quant à toi qui es ici, aussi longtemps que tu seras avec « moi, je te ferai du bien ! » Il me mit avant ses enfants, il me maria avec sa fille aînée, et il accorda que je choisisse pour moi, dans son pays, parmi le meilleur de ce qu'il possédait sur la frontière d'un pays voisin. C'est une terre excellente, Iaa (1) de son nom. Il y a des figues en elle et des raisins ; le vin y est en plus grande quantité que l'eau, abondant y est le miel, l'huile à plentée, et toutes sortes de fruits y sont sur ses arbres : on y a de l'orge et du froment sans limites, et toute espèce de bestiaux. Et de grands privilèges me furent conférés quand le prince vint à mon intention et qu'il m'installa prince d'une tribu du meilleur de son pays. J'eus du pain pour ordinaire et du vin pour chaque jour, de la viande bouillie, de la volaille pour rôti, plus le gibier du pays qu'on prenait pour moi ou qu'on me présentait en outre de ce que rapportaient mes chiens de chasse. On me faisait beaucoup de gâteaux (2) et du lait cuit de toute manière. Je passai des années nombreuses ; mes enfants devinrent des forts, chacun maîtrisant sa tribu. Le messager qui descendait au Nord ou qui remontait au Sud vers l'Égypte, il accourait vers moi, car j'accueillais bien tout le monde, je donnais de l'eau à l'altéré, je remettais en route le voyageur égaré, je réprimais le brigand. Les Bédouins (3) qui s'en allaient au loin pour

(1) V. à la p. 60, dans l'introduction de ce conte, l'identification proposée pour cette localité.

(2) Le mot a été laissé en blanc dans le manuscrit de Berlin. Très probablement il était illisible dans le papyrus original, d'après lequel la copie que nous possédons du conte de Sinouhît a été faite ; le scribe a préféré ne rien mettre plutôt que de combler la lacune de sa propre autorité.

(3) Litt. : *les archers*. C'est le nom générique que les Égyptiens donnaient aux peuplades nomades de la Syrie, par opposition aux *Monatiou*, qui en désignaient les peuplades agricoles.

battre et pour dompter les princes des pays étrangers, je dirigeais leurs expéditions, car ce prince de Tonou, il accorda que je fusse pendant de longues années le général de ses soldats. Tout pays contre lequel je marchais, quand je me précipitais sur lui, on tremblait aux pâturages au bord de ses puits ; je prenais ses bestiaux, j'emmenais ses vassaux et j'enlevais leurs esclaves, je tuais ses hommes (1). Par mon glaive, par mon arc, par mes marches, par mes plans bien conçus, je gagnai le cœur de mon prince et il m'aima quand il connut ma vaillance, il me fit le chef de ses enfants quand il vit la verdeur de mes bras.

Un fort de Tonou vint, il me défia dans ma tente : c'était un héros qui n'avait point de seconds, car il avait vaincu Tonou tout entier. Il disait qu'il lutterait avec moi, il imaginait qu'il pourrait me battre, il déclarait hautement qu'il prendrait mes bestiaux à l'instigation de sa tribu. Ce prince en délibéra avec moi et je dis : « Je ne le connais « point, je ne suis certes pas son allié, qui ai libre accès « à sa tente ; est-ce que j'ai jamais ouvert sa porte ou « franchi ses clôtures ? C'est envie téméraire de me voir « et d'accomplir sa mission en me dépouillant, tel le vieux « taureau domestique au milieu des vaches, lorsque fond « sur lui un jeune taureau sauvage afin de les prendre « pour lui. Ou bien il n'est qu'un hableur de ceux qui sont « amoureux des biens qui me sont accrus, non pas un « archer doublé d'un habile homme ; alors qu'on réunisse « l'assemblée pour plaider. Ou bien il est un taureau qui « aime la bataille, un taureau d'élite qui aime la réplique

(1) Ce sont les expressions dont on se servait dans les rapports officiels, pour décrire les ravages des guerres conduites par les Pharaons. Sanouosrit III dit de même : « J'ai pris leurs femmes, j'ai emmené leurs subor« donnés, me manifestant vers leurs puits, chassant devant moi leurs bes« tiaux, gâtant leurs maisons et y mettant le feu » (Lepsius, *Denkm.*, II, pl. 136, *h*, l. 14-16).

« par crainte de qui le mettrait à l'épreuve, et alors, s'il a « le cœur à combattre, qu'il dise l'intention de son cœur ! « Dieu ignore-t-il ce qu'il a décidé à ce sujet lui qui sait « ce qu'il en est de tout ce qui existe ? » Je passai la nuit à bander mon arc, à dégager mes flèches, à donner du fil à mon poignard, à fourbir mes armes. A l'aube, le pays de Tonou accourut ; il avait réuni ses tribus, convoqué tous les pays voisins. Si fort songeait-il à ce combat, que tous les cœurs brûlaient pour moi, hommes et femmes poussaient des cris, tout cœur était anxieux à mon sujet, et on disait : « Y a-t-il vraiment un autre fort qui puisse lutter contre « lui ? » Voici, il prit son bouclier, sa hache, sa brassée de javelines. Quand je lui eus fait user en vain ses armes et que j'eus écarté de moi ses traits si bien qu'ils frappèrent la terre sans qu'un seul d'entre eux tombât près de l'autre, il fondit sur moi ; alors je déchargeai mon arc contre lui, et quand mon trait s'enfonça dans son cou, il s'écria et il s'abattit sur le nez. Je l'achevai avec sa propre hache, je poussai mon cri de victoire sur son dos, et tous les Asiatiques crièrent de joie ; je rendis des actions de grâces à Montou (1) tandis que ses gens se lamentaient sur lui, et ce prince, Ammouianashi (2), me serra dans ses bras. Voici donc, j'emportai les biens du vaincu, je saisis ses bestiaux, ce qu'il avait désiré me faire à moi, je le lui fis à lui : je pris ce qu'il y avait dans sa tente, je pillai son douar et je m'en enrichis, j'arrondis mon trésor et j'accrus le nombre de mes bestiaux.

(1) Le dieu de la guerre à Thèbes. Il était adoré à Hermonthis, dans le voisinage immédiat de la grande ville, et les Grecs l'identifièrent avec Apollon : c'était en effet un dieu solaire, et les monuments le confondent souvent avec Râ, le soleil.

(2) La vocalisation en *i* de ce nom est donnée ici par le manuscrit, quand plus haut l'*i* n'était pas écrit. Les Égyptiens, dans leur système imparfait d'écriture, étaient fort embarrassés de rendre le son des voyelles étrangères : de là, les différences qu'on observe dans l'orthographe d'un seul et même nom.

Or donc, le dieu s'est montré gracieux à qui s'est appuyé sur lui et qui avait fui en terre étrangère, si bien qu'aujourd'hui son cœur est joyeux. Un fugitif s'était enfui en son temps et maintenant on me rend bon témoignage à la cour d'Égypte. Un chemineau avait cheminé mourant de faim, et maintenant je donne du pain à mon prochain. Un pauvre hère avait quitté son pays tout nu, et moi, je suis éclatant de vêtements de fin lin. Quelqu'un faisait ses courses lui-même faute d'avoir qui envoyer, et moi, je possède des serfs nombreux. Ma maison est belle, mon domaine large, on se souvient de moi au palais du roi. O vous tous, dieux qui m'avez prédestiné à fuir, soyez-moi gracieux, ramenez-moi au palais, accordez-moi de revoir le lieu où mon cœur séjourne! Quel bonheur, si mon corps reposait un jour au pays où je suis né! Allons, que désormais la bonne fortune me dure; que le dieu me donne sa grâce, qu'il agisse ainsi qu'il convient pour confirmer l'état où j'ai atteint et qu'il soit compatissant envers qui s'est sauvé pour vivre sur la terre étrangère. N'est-il pas aujourd'hui apaisé? Il écoute celui qui prie au loin, et il se tourne vers l'endroit où le suppliant a frappé la terre, vers le lieu d'où il l'avait amené? Que le roi de l'Égypte me soit favorable pour que je vive de ses dons, et que je rende mes devoirs *à la Régente de la Terre* (1) qui est dans son palais, et que j'entende les recommandations de ses enfants. Ah! que mes membres se rajeunissent, car maintenant la vieillesse vient, la faiblesse m'a envahi, mes deux yeux ne se rappellent plus ce qu'ils voient, mes bras pendent, mes jambes refusent le service, mon cœur s'arrête: le trépas s'approche de moi, et bientôt on m'emmènera aux villes éternelles (2), pour que j'y suive la *Dame de*

(1) C'est un des titres de la reine.

(2) Les *villes éternelles* ou la *maison éternelle* est le nom que les Égyptiens donnaient à la tombe.

tous (1) ! Ah! puisse-t-elle me dire les beautés de ses enfants, et passer l'éternité à côté de moi (2) !

Lors donc qu'eut parlé la majesté du roi Khopirkéourî (3), à la voix juste (4), de ces affaires qui me concernaient, Sa Majesté m'envoya un message avec des présents de la part du roi pour mettre dans la joie le serviteur qui vous parle (5), comme ceux qu'on donne au prince de quelque pays étranger, et les Infants (6) qui sont dans son palais me firent tenir leurs messages.

(1) La *Dame de tous* est, comme le *Maître de tous*, une divinité des morts.

(2) On sait la crainte que les Égyptiens avaient de mourir et surtout de rester ensevelis à l'étranger : ils pensaient ne pouvoir jouir de la vie d'outre-tombe que si leur momie reposait dans la terre d'Égypte. C'est pour éviter l'opprobre et le malheur d'un tombeau en Syrie que Sinouhît, parvenu à la vieillesse, demande à rentrer au pays ; s'il insiste tant sur ces idées funèbres, c'est qu'elles étaient, plus que toute autre considération, de nature à lui valoir la pitié du Pharaon.

(3) C'est le prénom du roi Sanouosrît Ier, fils et successeur d'Amenemhaît Ier.

(4) Les Égyptiens, comme tous les peuples orientaux, attachaient une grande importance non seulement aux paroles qui composaient leurs formules religieuses, mais encore à l'intonation qu'on donnait à chacune d'elles. Pour qu'une prière fût valable et qu'elle eût son plein effet auprès des dieux, il fallait qu'on la récitât avec la mélopée traditionnelle. Aussi le plus grand éloge qu'on pût faire d'un personnage obligé à réciter une oraison était-il de l'appeler *mâ-khrôou*, *juste de voix*, de dire qu'il avait la voix juste et qu'il savait le ton qu'il devait donner à chaque phrase. Le roi ou le prêtre qui faisait l'office de lecteur (*khri-habi*, cfr. p. 24, note 4) pendant le sacrifice était dit *mâ-khrôou*. Les dieux triomphaient du mal par la *justesse de leur voix*, quand ils prononçaient les paroles destinées à rendre les mauvais esprits impuissants. Le mort, qui passait tout le temps de son existence funéraire à débiter des incantations, était le *mâ-khrôou* par excellence. La locution ainsi employée finit par devenir une véritable épithète laudative, qu'on joignait au nom de tous les morts et de tous les personnages du temps passé dont on parlait sans colère.

(5) L. Borchardt, *der Ausdruck Bk îm*, dans la *Zeitschrift*, 1889, t. XXVII, p. 122-124.

(6) Les *Infants* sont, ou bien les enfants du roi régnant, ou les enfants d'un des rois précédents ; ils prennent rang dans la hiérarchie égyptienne immédiatement après le roi régnant, la reine et la reine-mère (cfr. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 14-16).

COPIE DE L'ORDRE QU'ON APPORTA AU SERVITEUR ICI PRÉSENT POUR LE RAMENER EN ÉGYPTE

« L'Horus, vie des naissances, le maître des diadèmes du Nord et du Sud, vie des naissances, le roi de la haute et de la basse Égypte, Khopirkérî, fils du Soleil, Amenemhaît (1), vivant à toujours et à jamais !

« Ordre du roi pour le serviteur Sinouhît ! Voici, cet ordre du roi t'est apporté pour t'instruire de sa volonté :

« Tu as parcouru les pays étrangers, sortant de « Kadimâ vers Tonou, passé d'un pays à l'autre au gré « de ton cœur, et voici, ce que tu auras fait, on te le fera « à ton tour ; ne blasphème pas car ta parole serait re- « poussée ; ne parle pas dans le conseil des notables car « ce que tu aurais médité serait bouleversé. Le projet que « ton cœur t'a suggéré, que ton cœur ne vacille plus à « l'accomplir. Car cette reine, ton ciel (2), qui est dans le « palais, elle dure, elle est florissante encore aujourd'hui, « sa tête est exaltée parmi les royautés de la terre, et ses « enfants sont dans la partie réservée du palais.

« Laisse les richesses qui t'appartiennent et dans l'a- « bondance desquelles tu vis ! Quand tu seras venu en « Égypte et que tu verras la patrie où tu es né, prosterne-toi « face contre terre devant la Sublime Porte, et joins-toi aux

(1) Le nom de ce roi est formé du prénom *Khopirkerî* de Sanouosrit Ier et du nom d'Amenemhaît II. Sur la valeur de cette combinaison, voir l'introduction générale de cet ouvrage.

(2) Ceci est la réponse à l'appel indirect que Sinouhit avait adressé plus haut à la reine (cf. p. 69, note 1) dont nous savons qu'il était l'un des principaux officiers (cf. p. 60-61), ainsi qu'aux enfants que le Pharaon avait eus de cette princesse. Il semble résulter de ce passage que leur intercession avait été efficace et que Sinouhit devait le pardon de sa faute aux prières de Nofrît et des Infants.

« Amis (1). Car aujourd'hui, voici que tu t'es mis à vieillir ; « tu as perdu la puissance virile et tu as songé au jour de « l'ensevelissement où tu passeras à la béatitude. On t'a « accordé une nuit parmi les huiles d'embaumement et « les bandelettes, par la main de la déesse Taît (2). On « suivra ton convoi au jour de l'enterrement, gaine dorée, « tête peinte en bleu (3), un baldaquin de sapin au-dessus « de toi (4) ; des bœufs te tireront, des chanteurs iront « devant toi, on exécutera pour toi les danses funèbres, et « des pleureurs seront accroupis à la porte de ta syringe ; « on récitera pour toi les prières de l'offrande, on tuera « des victimes pour toi auprès des tables d'offrandes, et ta « pyramide sera bâtie en pierre blanche dans le cercle des « Infants royaux (5). Il ne sera pas que tu meures sur la « terre étrangère ni que des Asiatiques te conduisent au

(1) Voir plus haut, p. 60, note 1, ce qui est dit des *Amis royaux*.

(2) Le nom de la déesse *Taît* signifie littéralement *linge, bandelettes* : c'est la déesse qui préside à l'emmaillotement du nouveau-né et du nouveau-mort. Les cérémonies auxquelles ce passage fait allusion sont décrites dans un livre spécial que j'ai eu la chance de publier et de traduire sous le titre de *Rituel de l'embaumement* (Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*).

(3) Les cercueils des momies de la XIe dynastie et des époques suivantes que nous avons au Louvre, par exemple, sont en effet dorés complètement, à l'exception de la face humaine qui est peinte en rouge et de la coiffure qui est peinte en bleu.

(4) On déposait la momie sur un lit funéraire que surmontait un baldaquin en bois, pendant les cérémonies de l'enterrement. M. Rhind en trouva un à Thèbes (Rhind, *Thebes, its Tombs and their Tenants*, p. 89-90), qui est aujourd'hui au musée royal d'Édimbourg. J'en ai découvert trois depuis lors : le premier à Thèbes, de la XIIIe dynastie ; le second, à Thèbes également, de la XXe dynastie ; le troisième à Akhmîm, d'époque ptolémaïque. Ils sont tous au musée du Caire (Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 279). Le musée du Caire possède également deux traîneaux à baldaquins de la XXe dynastie (Maspero, *Archéologie*, p. 279), déterrés à Thèbes en 1886, dans le tombeau de Sannozmou. Ils appartiennent à la catégorie de ceux qu'on attelait de bœufs afin de traîner la momie à sa demeure dernière.

(5) C'est la description exacte des funérailles égyptiennes, telles que les monuments nous en font connaître le détail (cf. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 81-194).

« tombeau et que tu sois mis dans une peau de mouton « quand on t'ensevelira (1); mais il y aura deuil, frappe- « ments de terre, lamentations sur ton corps, tandis que « tu viendras à la tombe (2) ».

Quand cet ordre m'arriva, je me tenais au milieu de ma tribu. Dès qu'il me fut remis, m'étant jeté à plat ventre, je m'appliquai contre le sol, je me traînai sur ma poitrine (3), je fis le tour de mon douar, me réjouissant et disant : « Comment se peut-il que pareille chose soit faite au ser- « viteur ici présent, qui, d'un cœur rebelle, ai fui vers des « pays étrangers, méprisables? Et certes combien c'est « chose belle et pleine de compassion, me délivrer de la « mort! Car ton double va permettre que j'achève la fin « de mon existence à la cour ».

(1) Nous savons par Hérodote (II, LXXXI) que les Égyptiens n'aimaient pas qu'on mît de la laine avec leurs morts : nous savons aussi que, malgré leur répugnance, on employait parfois la peau de mouton pour les enterrements, et l'une des momies de Déir-el-Baharî (n° 5289) était enveloppée d'une peau blanche encore garnie de sa toison (Maspero, *les Momies royales*, dans les *Mémoires présentés par les Membres de la Mission permanente*, t. I, p. 548). Comme cette momie est celle d'un prince anonyme, qui paraît avoir été empoisonné, on peut se demander si la peau de mouton n'était pas réservée aux gens d'une certaine catégorie, à des suppliciés, à des prisonniers, que l'on condamnait à être impurs jusqu'au tombeau. S'il en était ainsi, on comprendrait la place qu'occupe la mention de la peau de mouton dans le rescrit royal : le Pharaon, en promettant à Sinouhît qu'on le mènera au tombeau avec l'appareil solennel des princes ou des riches, et qu'on n'enveloppera point sa momie dans la peau de mouton des condamnés, lui assure par là même le pardon plein et entier jusque dans l'autre vie.

(2) Cette longue description, qui nous semble déplacée dans un pardon royal, est au contraire tout-à-fait à sa place en cet endroit. Elle répond à la requête que Sinouhît avait adressée plus haut (p. 69-70) d'être autorisé à venir reposer dans la terre natale, et elle montre que l'appel adressé par lui à la compassion du souverain avait été exaucé : il aura tous les rites nécessaires à la survivance de son *double*, et son avenir au tombeau est assuré par la clémence royale.

(3) Les Égyptiens appelaient cette cérémonie *san-taou*, *flairer la terre* : c'était l'accompagnement obligé de toute audience royale ou de toute offrande divine.

COPIE DE LA RÉPONSE A CET ORDRE QU'A FAITE LE SERVITEUR DU PALAIS SINOUHÎT :

« En paix excellente plus que toute chose ! Cette fuite « qu'a prise le serviteur ici présent dans son inconscience, « ton double la connaît, Dieu bon, maître des deux « Égyptes, ami de Râ, favori de Montou le seigneur de « Thèbes ; puissent Amon le seigneur de Karnak, Sov- « kou, (1) Râ, Horus, Hâthor, Toumou (2) et sa Neu- « vaine de dieux (3), Souptou (4), Nofirbiou (5), Thot « l'aîné (6), Horus du pays d'Orient (7), la royale Uræus qui « enveloppe ta tête (8), les chefs qui président à l'inonda- « tion (9), Horus qui réside dans les contrées étran-

(1) *Sovkou* est le dieu crocodile qu'on adorait à Ombo, à Esnèh et dans les villes du Fayoum.

(2) *Toumou*, *Atoumou*, est le dieu d'Héliopolis, le chef de l'Ennéade divine qui a créé et qui maintient le monde depuis le premier jour.

(3) Sur la *Neuvaine des dieux*, cf. dans le *Conte des deux Frères* la note 1 de la page 11.

(4) *Souptou* est une forme d'Horus. C'était le dieu adoré dans le nome arabique de l'Égypte ; il est figuré parfois sous forme d'un homme portant sur la tête le disque solaire, et il reçoit le titre *du plus noble des esprits d'Héliopolis*. Il ne faut pas le confondre avec la déesse *Soptît*, en grec Sothis, qui représente la constellation la plus célèbre du ciel égyptien.

(5) Le nom du dieu *Nofirbiou* signifie *Celui dont les âmes sont bonnes ;* on appelait ainsi une forme du dieu Toumou, plus connue sous le vocable de Nofirtoumou.

(6) *Samsou*, l'aîné, est un des noms que porte le dieu Thot, surtout dans son rôle de magicien.

(7) L'Horus du pays d'Orient est confondu souvent avec Souptou, et souvent aussi avec le dieu Mînou. Il régnait sur les déserts qui s'étendent à l'orient de l'Égypte, entre le Nil et la mer Rouge.

(8) La royale *Uræus* est le serpent que le roi porte attaché à sa couronne.

(9) Le *bassin d'Occident* est la partie des eaux célestes à laquelle la barque des dieux arrivait au coucher du soleil. Les *chefs du bassin d'Occident* sont les dieux qui présidaient à cet Océan mythique, les dieux des trépassés. Chaque Égyptien, après sa mort, était censé se rendre à Abydos et pénétrer, par une fente qui s'ouvrait à l'ouest de cette ville, dans le *bassin d'Occident*, où il se joignait à l'escorte du soleil nocturne, pour traverser l'enfer et pour aller renaître à l'Orient le matin du jour suivant.

« gères (1), Ouarirît dame du Pouanît (2), Nouît (3), Horus « l'aîné (4), Râ, que tous les dieux du Delta et des îles de « la Très Verte (5), donnent la vie et la force à ta narine; « qu'ils te fournissent de leurs largesses et qu'ils te don- « nent le temps sans limite, l'éternité sans mesure, si « bien qu'on se répète la crainte que tu inspires sur tous « les pays de plaine et de montagne, et que tu domptes « tout ce que le disque du soleil entoure dans sa course ! « C'est la prière que le serviteur ici présent fait pour son « seigneur, délivré qu'il est du tombeau !

« Le maître de sagesse qui connaît les hommes l'a re- « connue parce qu'il est la Majesté du Souverain, quand « le serviteur ici présent craignait de la dire, tant c'était « chose grave de l'énoncer. Mais le Dieu grand, l'image de « Râ, il s'entend à l'œuvre qu'il a faite et le serviteur ici « présent a été mis en délibération, et j'ai été placé sous « son examen ! car Ta Majesté est Horus (6), et la puis-

(1) L'Horus des pays étrangers est à proprement parler le dieu des Libyens, mais on voyait en lui, d'une manière générale, le dieu de tous les pays qui environnent immédiatement l'Égypte, à l'Orient comme à l'Occident.

(2) *Ourirît* ne m'est guère connue que par ce passage. Son titre *dame du Pouanît* semble montrer en elle une forme secondaire d'Hâthor, que diverses traditions fort anciennes faisaient venir de ce pays. *Ourirît* serait-elle l'Alilat des écrivains classiques ?

(3) *Nouît* est la déesse ciel. Elle forme avec *Sibou-Gabou*, le dieu terre, un couple divin, l'un des plus antiques parmi les couples divins de l'Égypte, l'un de ceux qui n'ont pas pu être ramenés au type solaire par les théologiens de la grande école thébaine du temps des Ramsès. Des tableaux représentent Nouit repliée sur son époux et figurant par la courbure de son corps la voûte étoilée.

(4) Horus l'aîné, Harouêrou, dont les Grecs ont fait *Aroëris*, est un dieu solaire au même titre que Râ et ne doit pas être confondu avec Horus le jeune, fils d'Isis et d'Osiris.

(5) Les Égyptiens donnaient à la mer le nom de *Très Verte*, *Ouaz-ouêrit*. Ce nom s'applique parfois à la mer Rouge, mais plus souvent à la Méditerranée : c'est de cette dernière mer qu'il est question ici.

(6) Le roi vivant est l'incarnation de Dieu, et par conséquent s'identifie à la troisième personne de la trinité égyptienne, au dieu fils : de là le titre de *Horus*, *Horus vivant*, *vie d'Horus*, qu'on lui donne dans les protocoles officiels.

« sance de tes bras s'étend jusque sur tous les pays!
« Or donc, que Ta Majesté donne ordre d'amener Mâki « de Kadimâ, Khentiâoush de Khonti-Kaoushou (1), « Menous des deux pays des Soumis (2), qui sont des « princes prêts à témoigner que tout se passe au gré de « ton double et que Tonou ne gronde point contre toi mais « qu'il est comme ton chien. Car cette fuite qu'a prise le « serviteur ici présent, sans en avoir conscience, elle n'é- « tait pas dans mes intentions. Je ne l'avais pas prémé- « ditée et je ne sais comment je m'arrachai du lieu où « j'étais : ce fut comme un rêve, comme lorsqu'un homme « d'Athou se voit à Iabou (3), ou un homme de la glèbe « dans le désert (4). Je n'avais rien à redouter, nul ne « me poursuivait, je n'avais écouté aucun projet criminel « et mon nom n'avait jamais été dans la bouche du héraut, « et pourtant mes membres tressautèrent, mes jambes s'é-

(1) *Khonti-Kaoushou* signifie au propre *celui qui est dans Kaoushou*, et semble par conséquent désigner un personnage originaire de l'Éthiopie. Toutefois, le voisinage de Kadimâ indique plutôt une localité syrienne, que je ne sais où placer exactement.

(2) Les mots que je rends par *les pays soumis* ont été rendus par H. Brugsch et par d'autres *le pays des Phéniciens*. Sans entrer dans la question de savoir si le nom ethnique *Fonkhou* se prête avec une identification avec la Phénicie, il suffit de dire que l'orthographe du manuscrit ne nous permet pas de le reconnaître dans ce passage. Je ne sais pas d'ailleurs quelle région les Égyptiens désignaient sous le nom de *pays soumis* ou plus exactement de *pays ravagés*.

(3) *Iabou* est le nom égyptien d'Éléphantine, *Athou* celui d'un canton du Delta : ces deux localités, qui sont situées, la première à l'extrême sud, la seconde à l'extrême nord de l'Égypte, servaient proverbialement, comme Dan et Bershebâ chez les Hébreux, à désigner toute l'étendue du pays. Un homme d'*Iabou qui se voit à Athou*, c'est un égyptien du nord transporté au sud et complètement dépaysé ; la différence, non seulement des mœurs, mais encore des dialectes, était assez grande pour qu'on pût comparer le langage inintelligible d'un mauvais écrivain au parler d'un homme d'Iabou qui se trouve à Athou.

(4) La traduction exacte serait dans *le pays de Khonti*. Ce *pays de Khonti* doit représenter, par opposition à la plaine cultivée de l'Égypte, *Khato*, les pentes sèches et stériles qui bordent la vallée à l'est et à l'ouest (cf. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1281-1284).

« lancèrent, mon cœur me guida, le Dieu qui me prédes-
« tinait à cette fuite me tira. Moi, je ne me raidis pas
« l'échine, car l'individu craint qui connaît le pays d'É-
« gypte, et Râ a donné que ta crainte règne sur la terre
« d'Égypte, que ta terreur soit sur toute terre étran-
« gère (1) : mets-moi dans la patrie, mets-moi dans cette
« place. Car tu es le vêtement de cette place (2) : le soleil
« se lève à ton gré ; l'eau du fleuve, qui te plaît la boit ; la
« brise du ciel, qui tu dis la respire. Le serviteur ici pré-
« sent laissera ses biens aux enfants que le serviteur ici
« présent a eus en cette place. Et quant au message qui
« est venu au serviteur ici présent, que ta Majesté fasse
« comme il lui plaît : car on vit de l'air que tu donnes,
« c'est l'amour de Râ, d'Horus, d'Hâthor, que ta narine
« auguste, et c'est le don de Montou, maître de Thèbes,
« qu'elle vive éternellement ».

Je célébrai un jour de fête dans Iaa pour remettre mes biens à mes enfants ; mon fils aîné fut chef de ma tribu, si bien que ma tribu et tous mes biens furent à lui, mes enfants, tous mes bestiaux, toutes mes plantations, tous mes dattiers. Je m'acheminai donc vers le Sud, et quand j'arrivai à Hariou-Horou (3), le général qui est là avec les garde-frontières manda un message au palais pour en donner avis. Sa Majesté envoya un excellent directeur des paysans de la maison du roi, et, avec lui, des navires de

(1) Sinouhît veut dire qu'une fois parvenu à la royauté dans sa patrie nouvelle, il ne se montra pas orgueilleux, l'échine et le cou raides à l'égard de Pharaon, mais qu'il marqua toujours une crainte salutaire de la puissance égyptienne : même à l'étranger il se montra respectueux de son souverain. C'est pour cela qu'il réclame la faveur de rentrer au palais !

(2) Ces métaphores, bizarres à notre gré, sont communes dans la littérature égyptienne. Un texte de la XII[e] dynastie dit d'un haut personnage qu'il a été *la salle qui a tenu au chaud ceux qui avaient froid dans Thèbes.*

(3) Voir l'introduction de ce conte, p. 60.

charge pleins de cadeaux de la part du roi pour les Bédouins qui étaient venus à ma suite afin de me conduire à Hariou-Horou. J'interpellai par son nom chacun des gens qui se trouvaient là ; c'étaient des artisans de toute sorte avec leur attirail, et je reçus, je chargeai de quoi vivre, m'approvisionner, me parer jusqu'à ce que j'arrivai à la ville royale de Taîtou-taoui (1).

Quand la terre s'éclaira au matin suivant, on vint m'appeler : quatre hommes vinrent et quatre hommes allèrent pour me mener au palais. Je touchai le seuil du front sitôt entré, puis, les Infants royaux qui se tenaient debout dans la loge pour me venir à l'encontre m'accueillirent, les Amis qui ont charge de mener au Salon hypostyle me conduisirent au Cabinet du roi (2). Je trouvai Sa Majesté sur la grande estrade dans la Salle de Vermeil (3). Quand je fus devant elle, je me jetai sur le ventre, mais ne sachant point que j'étais en sa présence, ce Dieu m'adressa des paroles rudes, et je fus comme un individu qui est pris dans la nuit : mon âme défaillit, mes membres se dérobèrent, mon cœur ne fut plus dans ma poitrine, et je connus quelle dif-

(1) Le nom de cette localité est écrit *Taîtou*, litt. *la dominatrice*. Griffith y a reconnu très ingénieusement un équivalent de l'expression *Taîtou-taoui*, litt. *la dominatrice des deux terres*, qui sert à désigner la ville royale des premiers rois de la XII[e] dynastie, au voisinage des Pyramides de Licht.

(2) Voir plus haut, pages 33 sqq., dans le *Conte de Khoufoui*, une description d'audience royale, moins développée, mais analogue à celle-ci pour les termes employés.

(3) Les Égyptiens employaient beaucoup l'or et les métaux précieux dans l'ornementation de leurs temples et de leurs maisons : il est fait mention fréquente de portes, de colonnes, d'obélisques recouverts de feuilles d'or, d'argent ou d'électrum, c'est-à-dire d'un alliage d'or et d'argent dans lequel il entrait au moins vingt pour cent d'argent. La *Salle de Vermeil* devait donc tirer son nom de la décoration qu'elle avait reçue. Il se pourrait toutefois que cette désignation fût due à quelque autre motif qui nous échappe et non à la quantité d'électrum ou de vermeil dont elle était ornée. C'est ainsi que la grand salle d'apparat des tombes royales thébaines s'appelle *la Salle d'Or*, bien qu'elle ne fût pas nécessairement décorée d'or.

férence il y a entre la vie et la mort. Sa Majesté dit à l'un de ces Amis : « Lève-le et qu'il me parle ! » Sa Majesté dit : « Te voilà donc qui viens ! Après que tu as « battu les pays étrangers et que tu as fait des voyages, « l'âge t'a attaqué, tu as atteint la vieillesse, ton corps « s'est usé non petitement, mais ce n'est pas les Saatiou « qui t'enseveliront, quand tu passeras de vie à trépas. « Allons, tu ne parles pas ? Décline ton nom ». J'eus peur en face du roi, et je répondis par une réponse d'homme apeuré : « Voici, ce que m'a dit mon maître, à « cela je réponds ceci : « Ce n'a pas été mon fait, mais ce fut « la main de Dieu, ce fut la crainte qui était en mon sein « qui a comme produit la fuite fatale (1). Me voici devant « toi : tu es la vie, que ta Majesté agisse à son plaisir ! »

On fit défiler les Infants Royaux, et Sa Majesté dit à la Reine : « Voilà Sinouhît qui vient semblable à un Asia- « tique, comme un Bédouin qu'il est devenu ». Elle poussa un très grand éclat de rire et les Infants royaux éclatèrent tous à la fois. Ils dirent en face de Sa Majesté : « Ce « n'est pas lui en vérité, Souverain, mon maître ! » Sa Majesté dit : « C'est lui en vérité ! » Alors ils prirent leurs crotales et leurs sistres (2), avec lesquels ils marquent le

(1) Sinouhît proteste de son innocence une fois de plus. Nous avons vu pages 61 sqq.) dans quelles circonstances il s'était enfui, et cette fuite précipitée aurait pu donner lieu de croire qu'il avait été mêlé à un complot contre Amenemhaît, surtout contre Sanouosrît. De plus les clauses du traité entre Ramsès II et le prince de Khati, relatives à l'échange des transfuges, montrent avec quel soin Pharaon essayait de reprendre ceux de ses sujets qui s'enfuyaient à l'étranger. C'est à ces causes que Sinouhît insiste à tant de reprises sur le motif de sa fuite et sur la fatalité dont il a été victime.

(2) D'après Loret (*les Cymbales égyptiennes*, dans *Sphinx*, t. V, p. 93-96), l'instrument que je désigne sous le nom de crotales serait les cymbales. Le cérémonial des audiences pharaoniques comportait, comme celui des audiences byzantines, des chants réglés à l'avance Les Infants, après avoir salué le roi, commencent cet acte de la cérémonie : ils prennent leurs insignes, qu'ils avaient déposés avant le défilé et l'adoration devant le roi, puis, avec leurs insignes, le sistre qui doit rythmer leur mélopée.

rythme, et ils défilèrent devant Sa Majesté : « Que tes deux « mains soient heureuses, ô roi ! Que posent sur toi les pa- « rures de la Dame du Ciel (1), que la déesse Noubouît donne « la vie à ta narine, et que se joigne à toi la Dame des astres, « qui porte son diadième du Sud en descendant et son dia- « dème du Nord en remontant le courant. Que la science « soit établie dans la bouche de ta Majesté, et comme tu « as l'uræus au front, écarte de toi les misérables ; Râ « t'est favorable, ô maître des deux pays, et on t'acclame « comme on acclame la Maîtresse de tout, ta corne est « forte, ta flèche détruit. Donne que respire celui qui est « dans l'oppression ! Accorde-nous cette faveur insigne « que nous te demandons, pour ce cheikh Simihît (2), « le bédouin qui est né en Tomouri ! S'il a fui, c'est par la « crainte de toi ; s'il s'est éloigné du pays, c'est par ter- « reur de toi ; la face ne blémit-elle pas qui voit ta face « et l'œil n'a-t-il pas peur qui t'a contemplé ? » Le roi dit : « Qu'il ne craigne plus, qu'il ne crie pas la terreur ! Il « sera un Ami de ceux qui sont parmi les assesseurs, et « qu'on le mette parmi les gens du cercle royal (3). Allez « avec lui au Logis Royal, dans la Salle d'adoration, pour « aviser à lui faire une fortune ! »

Lorsque je sortis du Logis Royal, les Infants me donnèrent la main, et nous nous rendîmes ensuite à la double

(1) La locution *poser les parures de la Dame du Ciel* paraît exprimer, d'après le contexte, une idée de clémence. Plusieurs divinités portent le titre de *Dame du Ciel;* je ne saurais dire de laquelle il est question ici.

(2) Cette variante du nom de Sinouhît, que rien n'explique si ce n'est le caprice du scribe, signifie littéralement le *Fils du Nord*. Sinouhit est appelé le *Siti*, à cause de ce long séjour chez les Bédouins qui lui avait fait perdre le bel air de la cour ; le roi avait déjà dit plus haut qu'*il venait comme un rustre avec la tournure d'un Siti.* — Le *Tomouri*, la *terre des canaux*, est un nom du Delta qu'on applique à l'Égypte entière.

(3) Les personnages attachés à la cour de Pharaon reçoivent deux qualifications collectives, celle de *Shanouatiou*, les *gens du cercle*, ceux qui sont en cercle autour du souverain, et celle de *Qanbouatiou*, les *gens de l'angle*, peut-être ceux qui se tiennent aux angles de la salle d'audience.

grande porte (1). On m'assigna la maison d'un Fils Royal, avec ses richesses, avec son kiosque pour prendre le frais, avec ses décorations célestes et son ameublement venu de la double maison blanche, étoffes de la garde-robe royale et parfums de choix dans chaque chambre des espèces réservées au roi et aux nobles qu'il aime, et chaque classe de serviteur occupée à son emploi. Éloignant les années de mes membres, je me rasai, je me peignai ma chevelure (2), je laissai la crasse aux pays étrangers et les étoffes grossières aux Nomiou-shâîou (3); puis, je m'habillai de fin lin, je me parfumai d'essences fines, je couchai dans un lit, et je laissai le sable à ceux qui y vivent, l'huile d'arbre à ceux qui s'en frottent. On me donna la maison qui convient à un propriétaire foncier qui a rang d'Ami; beaucoup de gens travaillèrent à la bâtir, toutes les charpentes en furent refaites à neuf, et l'on m'apporta des friandises du palais, trois fois, quatre fois par jour, en plus de ce que les Infants me donnaient sans jamais un instant de cesse. On me fonda une pyramide en pierre au milieu des pyramides funéraires (4); le chef des arpenteurs de Sa Majesté

(1) Le *Rouîti*, ou, avec l'article, le *Prouîti*, est, comme *Paroui-âou*, Pharaon, une dénomination topographique qui a servi d'abord à désigner le palais du souverain, puis le souverain lui-même. On l'a vu dans l'*Introduction* de cet ouvrage, c'est de ce titre que la légende grecque tira le *Protée*, roi d'Égypte, qui reçut Hélène, Pâris et Ménélas à sa cour (Hérodote, II, CXII-CXVI). Ici on doit prendre le terme dans son sens étymologique, et y reconnaître la double porte qui fournissait accès au palais et sous laquelle les Pharaons donnaient audience ou rendaient la justice. Sinouhît est conduit par les Infants à la double grande porte afin d'y recevoir légalement la donation que le souverain lui fait (Spiegelberg, *Ueber zwei Stellen der Sinuhe-Novelle*, dans *Sphinx*, t. IV, p. 140-141).

(2) Ainsi est confirmé le passage de Diodore de Sicile (I, 18) où il est conté que les Égyptiens conservaient leur chevelure longue aussi longtemps qu'ils demeuraient à l'étranger et qu'ils ne la coupaient qu'au retour (Spiegelberg, *Ueber zwei Stellen der Sinuhe-Novelle*, dans *Sphinx*, t. IV, p. 140-141).

(3) Cf. p. 65, note 3.

(4) C'est la mise en récit, d'une façon suivie, des faits que nous trouvons mentionnés isolément dans les inscriptions funéraires. Sinouhît reçoit

en choisit le terrain, le chef des gens au collier en dessina la décoration, le chef des tailleurs de pierre la sculpta, le chef des travaux qu'on exécute dans la nécropole parcourut la terre d'Égypte pour l'appareil funèbre (1). Je donnai le mobilier, faisant les agencements nécessaires dans la pyramide même, puis je donnai des terres et j'y instituai un domaine funéraire (2) avec des terres prises sur les bois royaux (3) et un bourg, comme on fait aux Amis du premier rang ; ma statue fut lamée d'or avec une jupe de vermeil, et ce fut Sa Majesté qui la fit faire. Ce n'est

de Sanouosrît la faveur suprême, un tombeau bâti et doté aux frais de Pharaon, *Khir hosou nîti soutenou*, « par la grâce du roi ». Le terrain lui est donné gratuitement, puis, la pyramide construite, les fêtes funéraires sont instituées, les revenus et les biens-fonds destinés à l'entretien des sacrifices sont pris sur le domaine royal, enfin la statue même qui doit servir de support au double de Sinouhît est en métal précieux.

(1) Voir en tête du conte, p. 57, la version de ce passage que nous a conservé l'Ostracon 5629 du British Museum. L'appareil funèbre indiqué ici comprend le sarcophage, les tables d'offrandes, les coffrets, les statues de pierre qu'on déposait dans les tombeaux.

(2) On pourrait traduire à la rigueur « un lac ». Le lac, ou plutôt la pièce d'eau bordée d'une margelle de pierre, était en effet l'ornement indispensable de toute villa réputée confortable (cfr. p. 28 dans le *Conte de Khoufoui*, le lac du palais de Sanofroui, et, plus loin, celui du palais d'Amasis, dans l'*Histoire du Matelot*). Le tombeau idéal étant avant tout l'image de la maison terrestre, on avait soin d'y placer un lac semblable à celui des villas : le mort y venait se promener en barque, halé par ses esclaves, ou il s'asseyait sur les bords, à l'ombre des arbres. Le kiosque était, comme le lac, un des ornements indispensables d'un jardin. Les bas-reliefs de Thèbes nous le montrent au milieu des arbres, parfois au bord de la pièce d'eau réglementaire. Le mort venait là, comme le vivant, causer avec sa femme, lire des histoires, jouer aux dames.

(3) Les champs du domaine funéraire étaient la propriété du mort et lui fournissaient tout ce dont il avait besoin. Chacun d'eux produisait un objet spécial, ou le revenu en était consacré à procurer au mort un objet spécial de nourriture ou d'habillement et il portait le nom de cet objet : celui dont Ti, par exemple, tirait ses figues ou ses dattes s'appelait *les figues de Ti, les dattes de Ti*. Ces biens étaient administrés par les *prêtres du double* ou de la statue funéraire, qui, eux-mêmes, étaient souvent les prêtres du temple principal de la localité où le tombeau était situé ; la famille passait avec eux un contrat d'après lequel ils s'engageaient à célébrer les sacrifices nécessaires au bien-être du mort, en échange de certaines redevances prises sur les domaines qu'on léguait au tombeau.

pas un homme du commun à qui on en eût fait autant, et je suis dans la faveur du roi jusqu'à ce que vienne pour moi le jour du trépas. — C'est fini du commencement jusqu'à la fin, comme ç'a été trouvé dans le livre.

LE NAUFRAGÉ

(XIIe DYNASTIE)

Le Papyrus qui nous a conservé ce conte appartient au Musée égyptien de l'Ermitage impérial, à Saint-Pétersbourg. Il a été découvert en 1880 par M. Woldemar Golénischeff, et signalé par lui aux savants qui prirent part au cinquième Congrès international des Orientalistes à Berlin, en 1881. Il n'en édita pas le texte, mais il en publia la traduction en français :

Sur un ancien conte égyptien. Notice lue au Congrès des Orientalistes à Berlin, par W. Golénischeff, 1881, sans nom d'éditeur, grand in-8o, 21 p. Imprimerie de Breitkopf et Härtel, à Leipzig. Elle a été insérée dans les *Verhandlungen des 5ten Internationalen Orientalisten-Congresses*, Berlin, 1882, 2tes Theil, Erste Hælfte, *Africanische Section*, p. 100-122. C'est elle que j'avais reproduite dans les deux premières éditions de cet ouvrage, en la modifiant légèrement sur quelques points, et c'est d'après elle qu'ont été exécutées les deux traductions anglaises que Griffith en a données dans

W. Flinders Petrie, *Egyptian Tales*, 1895, Londres, in-12o, t. I, p. 81-96.

F. Ll. Griffith, *Egyptian Literature*, dans *Specimen Pages of a Library of the best World's Literature*, 1898, New-York, in-4o, p. 5233-5236.

Depuis lors, Golénischeff lui-même en a inséré une traduction française dans

W. Golénischeff, *Catalogue du Musée de l'Ermitage*, 1891, Saint-Pétersbourg, in-8o, p. 177-182. Il a donné depuis lors une transcription hiéroglyphique du texte avec traduction française et commentaire,

W. Golénischeff, *le Papyrus hiératique de Saint-Pétersbourg*, dans le *Recueil de Travaux*, 1906, t. XXVIII.

On ne sait ni où le manuscrit a été trouvé, ni comment il vint en Russie, ni à quelle époque il entra au Musée de l'Ermitage. Il n'était pas encore ouvert en 1880, et, sans la curiosité intelligente de M. Golénischeff, il attendrait encore dans les tiroirs qu'on voulût bien le dérouler. Il est de la même écriture que les Papyrus 1-4 de Berlin, et il remonte comme eux aux temps antérieurs à la XVIIIe dynastie. Il compte cent quatre-vingt-neuf colonnes verticales et lignes horizontales de texte; il est complet du commencement et de la fin, et intact à quelques mots près. La langue en est claire et élégante, le type net et bien formé; c'est à peine si l'on rencontre çà et là quelques termes de déchiffrement difficile ou quelques formes grammaticales nouvelles. Il est appelé à devenir classique pour l'égyptien de son temps, comme le *Conte des deux Frères* l'est pour l'égyptien de la XIXe dynastie.

Le Serviteur habile dit : « Sain soit ton cœur, mon « chef, car voici, nous sommes arrivés au pays : on a pris « le maillet, on a enfoncé le pieu, la poupe du navire a « été mise contre terre, on a poussé l'acclamation, on a « adoré et tous les gens s'embrassent les uns les autres. « Nos matelots à nous sont revenus en bon état, sans « qu'il nous manque un seul de nos soldats. Nous avons « atteint les extrémités du pays d'Ouaouaît, nous avons « traversé Sanmouît (1), et nous maintenant nous reve- « nons en paix, et notre pays nous y arrivons ! Écoute- « moi, mon chef, car je suis sans ressource. Lave-toi, « verse l'eau sur les doigts, puis présente ta prière et « dis ton cœur au roi, et quand tu parleras ne te démonte « pas, car si la bouche de l'homme le sauve, sa parole lui « fait voiler le visage (2). Agis selon les mouvements de

(1) Le pays d'*Ouaouaît* est la partie de la Nubie située au-delà de la seconde cataracte; *Sanmouît* est le nom que les monuments donnent à l'île de Bigéh, en face de Philæ, à l'entrée de la première cataracte. Il semble résulter de ce passage que le marin égyptien se vantait d'avoir atteint, en traversant le désert de Nubie, la frontière méridionale de l'Égypte.

(2) C'est ici, je crois, une allusion à l'usage de couvrir la face des cri-

« ton cœur, et que ce soit un apaisement ce que tu diras (1).
« Or, je te ferai le conte exact de ce qui m'est arrivé à « moi-même. J'allais aux mines du Souverain, et j'étais « descendu en mer sur un navire de cent cinquante « coudées de long sur quarante coudées de large qui « portait cent cinquante matelots de l'élite du pays « d'Égypte, qui avaient vu le ciel, qui avaient vu la terre, « et qui étaient plus hardis de cœur que des lions (2). Ils « avaient prédit que la bourrasque ne viendrait pas, « que le désastre ne se produirait pas, mais la bour- « rasque éclata tandis que nous étions au large, et, avant « même que nous eussions joint la terre, la brise força et « elle souleva une vague de huit coudées. Une planche, je « l'arrachai ; quant au navire, ceux qui le montaient « périrent sans qu'il en restât un seul. Moi donc, j'abordai « à une île et ce fut grâce à un flot de la mer. Je passai « trois jours seul, sans autre compagnon que mon cœur, « et la nuit je me couchai sous une voûte de buissons où « l'ombre m'enveloppait, puis j'allongeai les jambes à la « recherche de quelque chose pour ma bouche. Je trouvai « là des figues et du raisin, des poireaux magnifiques,

minels qu'on emmène au supplice. L'ordre : « *Qu'on lui couvre la face* » équivaut à une condamnation.

(1) Il semble résulter de ce préambule que le Naufragé, de retour en Égypte, avait été mis en accusation, probablement pour avoir perdu son navire. Notre conte est le plaidoyer qu'il avait écrit pour sa défense, selon l'usage égyptien qui n'admettait que les plaidoiries écrites: il l'avait remis à l'un de ses patrons près de la cour, avec prière de le faire valoir, et d'en corroborer les déclarations par ses propres paroles.

(2) Si l'on admet qu'il s'agit ici de la coudée royale de 0 m. 52, le navire aurait mesuré environ 78 mètres de longueur sur 21 de largeur, ce qui, même en tenant compte de ce fait que les barques égyptiennes étaient fort larges, nous donne encore des dimensions exagérées. Les navires de la reine Hâshopsouîtou, construits pour la course, ne dépassaient pas 22 mètres de longueur et ils devaient porter à peu près cinquante hommes d'équipage (Maspero, *De quelques navigations des Égyptiens*, p. 11, 16-17). Le navire de notre conte appartient donc, par sa taille et par le nombre de ses matelots, à la classe des vaisseaux invraisemblables dont on trouve tant d'exemples dans les traditions populaires de tous les pays.

« des baies et des graines, des melons de toute espèce, « des poissons, des oiseaux ; il n'y avait chose qui ne s'y « trouvât. Donc, je me rassasiai, je posai à terre une « partie de ce dont mes mains étaient chargées : je creu- « sai une fosse, j'allumai un feu, et je dressai un bûcher « de sacrifice aux dieux (1).

« Voici que j'entendis une voix tonnante, et je pensai : « C'est une vague de mer ! » Les arbres frisson- « nèrent, la terre trembla, je dévoilai ma face et je connus « que c'était un serpent qui venait, long de trente coudées, « et dont la barbe dépassait deux coudées (2) ; son corps « était incrusté d'or, sa couleur comme celle du lapis vrai, « et il s'arrêta en avant de moi. Il ouvrit la bouche « contre moi, tandis que je restais sur le ventre devant « lui, il me dit : « Qui t'a amené, qui t'a amené, vassal, « qui t'a amené ? Si tu tardes à me dire qui t'a amené « dans cette île, je te ferai connaître ce que tu es (3) : « ou, dans la flamme, tu deviendras invisible, ou tu me « diras ce que je n'ai pas entendu et que j'ignorais avant « toi ». Puis il me prit dans sa bouche, il me transporta « à son gîte et il m'y déposa sans que j'eusse du mal;

(1) L'apparition du maître de l'île ne se produit qu'après que le feu est allumé. On sait que, dans le formulaire magique, les invocations ne fournissent leur effet que si on brûle un parfum ou une substance quelconque, préparée selon les règles. Peut-être faut-il comprendre en ce sens le passage où Golénischeff ne voit que la mention d'un sacrifice, et considérer la cérémonie indiquée dans le texte comme une véritable évocation; peut-être faut-il nous borner a admettre que, dans la masse des plantes dont le naufragé avait chargé ses bras, il s'en trouva quelques-unes qui exercèrent une action d'appel sur le génie de l'île, sans que lui-même il eût l'intention d'accomplir un rite magique.

(2) Sans parler du Knouphis barbu des pierres gnostiques, les monuments purement égyptiens nous font connaître plusieurs serpents barbus parmi les monstres qui peuplaient l'enfer; il serait facile de trouver, dans le nombre, un serpent bleu à taches jaunes dont les dimensions coïncideraient avec celles de notre serpent.

(3) Litt. : « Je te ferai connaître toi-même ». Cet idiotisme, fréquent dans les textes, signifie faire connaître à quelqu'un son impuissance vis-à-vis d'un supérieur.

« j'étais sain et sauf et rien ne m'avait été enlevé.

« Lors donc qu'il eut ouvert la bouche, tandis que je « restais sur le ventre devant lui, et lorsqu'il m'eut dit : « Qui t'a amené, qui t'a amené, vassal, en cette île de la « mer et dont les deux rives sont des flots? » je lui ré- « pondis ceci, les mains pendantes devant lui (1), et je lui « dis : « Moi, je descendais aux mines, en mission du « Souverain, sur un navire de cent cinquante coudées de « long sur quarante de large, et qui portait cent cinquante « matelots de l'élite du pays d'Égypte, qui avaient vu le « ciel, qui avaient vu la terre, et qui étaient plus hardis « de cœur que des lions. Ils avaient prédit que la bour- « rasque ne viendrait pas, que le désastre ne se produi- « rait pas ; chacun d'eux était hardi de cœur et fort de « bras plus que ses compagnons et il n'y avait point de « lâches parmi eux. Or la bourrasque éclata tandis que « nous étions au large, et avant que nous eussions joint « la terre, la brise força et elle souleva une vague de huit « coudées. Une planche, je l'arrachai ; quant au navire, « ceux qui le montaient périrent, sans qu'il en restât un « seul durant mes trois jours, et maintenant me voici « près de toi. Moi donc j'abordai dans cette île et ce « fut grâce à un flot de la mer ».

« Il me dit : « Ne crains pas, ne crains pas, vassal, et « n'attriste pas ton visage ! Si tu arrives à moi, c'est que « Dieu a permis que tu vécusses, et il t'a amené à cette « *Ile de Double* (2) où il n'y a chose qui ne s'y trouve, et « qui est remplie de toutes les bonnes choses. Voici, tu « passeras mois sur mois jusqu'à ce que tu aies séjourné « quatre mois dans cette île, puis un navire viendra du

(1) C'est la posture dans laquelle les monuments nous représentent les suppliants ou les inférieurs devant le maître.

(2) Le *double* est l'âme égyptienne : l'*île de Double* est donc une île habitée par les âmes bienheureuses, une de ces *îles Fortunées* dont j'ai parlé dans l'Introduction.

« pays avec des matelots ; tu pourras aller avec eux au « pays et tu mourras dans ta ville. C'est joie de raconter « pour qui a goûté le passage des tristesses : je te ferai « le conte exact de ce qu'il y a dans cette île. J'y suis « avec mes frères et mes enfants, au milieu d'eux : nous « sommes au nombre de soixante-quinze serpents, mes « enfants et mes frères, et encore je ne mentionne pas « une jeune fille qui m'a été amenée par art magique. Car « une étoile étant tombée (1), ceux qui étaient dans le feu « avec elle en sortirent, et la jeune fille parut, sans que je « fusse avec les êtres de la flamme, sans que je fusse au « milieu d'eux, sans quoi je serais mort de leur fait, mais « je la trouvai ensuite parmi les cadavres, seule (2). Si tu « es brave et que ton cœur soit fort, tu serreras tes enfants « sur ton sein, tu embrasseras ta femme (3), tu verras « ta maison, ce qui vaut mieux que tout, tu atteindras « le pays et tu y seras au milieu de tes frères ! » Alors je « m'allongeai sur mon ventre et je touchai le sol devant « lui. « Voici ce que j'ai à te dire : Je décrirai tes âmes (4)

(1) C'est la seule mention d'une étoile filante qu'on ait rencontrée jusqu'à présent dans les textes; elle montre quelle idée les Égyptiens se faisaient de ce phénomène. Ils considéraient la masse comme habitée de génies qui en sortaient au choc et qui se dévoraient de leurs propres flammes ; l'exemple de la jeune fille semble indiquer qu'on croyait que certains de ces génies pouvaient survivre et s'acclimater sur notre terre

(2) Le texte n'est pas clair dans sa concision. M. Golénischeff pense que la jeune fille n'existait plus au moment où le serpent raconte sa naissance : elle aurait été réduite en cendres par la flamme de l'étoile filante. Il me semble, au contraire, qu'elle vit encore, mais que le serpent s'excuse de ne pouvoir pas expliquer comment elle est née : il n'a pu approcher de l'endroit où l'étoile est tombée qu'après que l'incendie qu'elle avait allumé se fut éteint et il a trouvé la fille seule parmi les cadavres, sans qu'il ait vu de ses propres yeux la manière de sa venue au monde.

(3) Le texte dit : « Tu *flaireras* ta femme ». Les bas-reliefs (*Guide du Musée du Caire*, 2e édit. anglaise, 1905, p. 74) nous montrent le geste qui remplaçait le baiser chez les Égyptiens : le roi et le dieu ou la déesse se mettent nez contre nez et aspirent l'haleine l'un de l'autre.

(4) Les dieux et les rois d'Égypte avaient plusieurs âmes, sept disait-on : le *Naufragé* traite le serpent en divinité égyptienne et il lui parle de ses

« au Souverain, je lui ferai savoir ta grandeur, et je te « ferai porter du fard, du *parfum d'acclamation* (1), de la « pommade, de la casse, de l'encens des temples dont on « se gagne la faveur de tout dieu. Je conterai ensuite ce « qu'il m'est arrivé de voir, et on t'adorera dans ta ville « en présence des notables de la Terre-Entière : j'égor- « gerai pour toi des taureaux pour les passer au feu, « j'étranglerai pour toi des oiseaux, et je te ferai amener « des navires chargés de toutes les richesses de l'Égypte, « comme on fait à un dieu, ami des hommes dans un pays « éloigné que les hommes ne connaissent point ». Il rit « de moi et de ce que je disais, à cause de ce qu'il avait « en son cœur, il me dit : « Tu n'es pas riche en myrrhe, « tout ce qui existe chez toi, c'est de l'encens. Mais moi, « je suis le souverain du pays de Pouanît (2), et j'ai de « la myrrhe ; seul, ce *parfum d'acclamation* que tu « parles de m'envoyer, il n'est pas abondant en cette île. « Mais il adviendra que, sitôt éloigné de cette place, « plus jamais tu ne reverras cette île, qui se transfor- « mera en flots ».

« Et voilà, quand le navire vint ainsi qu'il avait prédit « d'avance, je me juchai sur un arbre élevé et j'ob- « servai ceux qui y étaient. J'allai ensuite lui communiquer « cette nouvelle, mais je trouvai qu'il la connaissait. Il « me dit : « Bonne chance, bonne chance, vassal, vers ta

âmes pour le flatter. Chacune des âmes répondant à une qualité ou à un sens, décrire les âmes d'un personnage c'était tracer son portrait au physique et au moral.

(1) Le *parfum d'acclamation*, Hakanou, était l'une des sept huiles canoniques que l'on offrait aux dieux et aux morts pendant le sacrifice. La composition n'en est pas connue : le nom vient probablement des invocations qui en accompagnaient la présentation.

(2) Pouanît est le nom des contrées situées au sud-est de l'Égypte, d'abord à la hauteur de Saouakin et de Massouah, puis par la suite, sur les deux rives du Bab-el-Mandeb, au pays des Somalis et dans l'Yémen. C'est de là que les Égyptiens ont tiré de bonne heure les plus estimés des parfums qu'ils employaient au culte.

« demeure, vois tes enfants et que ton nom soit bon « dans ta ville ; voilà mes souhaits pour toi ! » Lors je « m'allongeai sur le ventre, les mains pendantes devant « lui, et lui, il me donna des cadeaux de myrrhe, de *par-* « *fum d'acclamation*, de pommade, de casse, de poivre, « de fard, de poudre d'antimoine, de cyprès, une quan- « tité d'encens, de *queues d'hippopotames*, de dents « d'éléphants, de lévriers, de cynocéphales, de singes « verts, de toutes les richesses excellentes (1). Je char- « geai le tout sur ce navire, puis je m'étendis sur le « ventre et j'adorai le serpent. Il me dit : « Voici que tu « arriveras au pays, en deux mois, tu presseras tes en- « fants sur ton sein et, par la suite, tu iras te rajeunir « dans ton tombeau ». Et après cela, je descendis au « rivage vers ce navire et j'appelai les soldats qui se « trouvaient dans ce navire. Je rendis des actions de « grâces sur le rivage au maître de cette île, ainsi qu'à « ceux qui y demeuraient.

« Lorsque nous fûmes de retour à la résidence du Sou- « verain, nous arrivâmes au palais le deuxième mois, « conformément à tout ce que le serpent avait dit. J'entrai « devant le Souverain et je lui présentai ces cadeaux que « j'avais apportés de cette île, et il m'adora en présence « des notables de la Terre-Entière. Voici qu'on fit de moi « un serviteur et que j'eus accès auprès des premiers « autour du roi (2). Abaisse ton regard sur moi, main-

(1) L'énumération, pour étrange qu'elle nous paraisse, n'a rien que de parfaitement authentique. On la retrouve presque la même, à mille ans et plus d'intervalle, sur le monument où la reine Hâshopsouitou de la XVIII[e] dynastie fit représenter le voyage de découverte, qu'une escadre, envoyée par elle, entreprit au pays de Pouanit. Par malheur, la plupart des substances ne nous sont pas connues, et nous ne pouvons que transcrire les noms anciens ou tout au plus émettre des conjectures sur la valeur qu'il convient de donner à chaque terme.

(2) Le personnage auquel le héros parle est un haut fonctionnaire de la cour. L'auteur l'a placé entre le naufragé et le roi, comme le romancier

« tenant que j'ai rejoint la terre d'Égypte, après que j'ai « vu et que j'ai goûté ces épreuves. Écoute-moi, car « voici, il est bon d'écouter les gens. Pharaon m'avait « dit : « Deviens un habile, mon ami ! » Qui donc donne de « l'eau à un oiseau (1) le matin du jour où on doit l'im- « moler ? » — C'est fini, du commencement jusqu'à la fin, ainsi qu'il a été trouvé en écrit. Qui l'a écrit, c'est le scribe aux doigts habiles Amoni-Amanâou, v. s. f.

qui a écrit l'*Histoire du Paysan* avait mis Mirouitensi entre Nabkaourî et le paysan. Le souverain était censé ne jamais adresser directement la parole au commun de ses sujets. Il avait un employé qui s'appelait *le héraut royal*, *ouahmou souteni*, et qui transmettait ses paroles au peuple ou aux personnes qui étaient reçues en audience. C'est probablement à un héraut que le naufragé confie le récit de ses aventures, dans l'espoir que son discours sera rapporté fidèlement et le sauvera du sort qui le menace.

(1) La phrase sonne comme un proverbe. Le Naufragé, rappelant le bon accueil du roi et le comparant à l'accusation portée contre lui, ne peut pas croire qu'on lui ait promis une récompense au début pour finir par le condamner.

COMMENT THOUTII PRIT LA VILLE DE JOPPÉ

(XXe DYNASTIE)

Les restes de ce conte couvrent les trois premières pages subsistantes du Papyrus Harris nº 500, où ils précèdent immédiatement le *Conte du Prince prédestiné*. Comme le *Conte du Prince prédestiné*, ils furent découverts en 1874 par Goodwin, qui les prit pour les débris d'un récit historique, et qui fit part de sa découverte à la Société d'Archéologie biblique (séance du 3 mars 1874) :

Goodwin, *Translation of a Fragment of an historical Narrative relating to the reign of Thotmes the Third*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, 1874, t. III, p. 340-348.

Il a été publié pour la première fois avec transcription en hiéroglyphes et traduction, par :

Maspero, *Comment Thoutii prit la ville de Joppé* (*Journal asiatique*, 1878, sans les trois planches de fac-similé), et dans les *Études égyptiennes*, 1879, t. I, p. 49-72, avec les planches de fac-similé. Une traduction anglaise s'en trouve dans Flinders Petrie, *Egyptian Tales*, t. II, p. 1-12.

Le début manque. Au point où nous prenons le récit, trois personnages sont en scène : un officier égyptien appelé Thoutii, le prince d'une ville syrienne et son écuyer. Goodwin avait lu *Imou*, et identifié avec les *Émîm* de la Bible (*Gen.*, XIV, 5 ; *Deut.*, II, 10, 11) le nom du pays où se passe la partie de l'action qui nous a été conservée. La forme réelle est Jôpou, ou, avec l'orthographe grecque, Joppé. Cette lecture a été contestée à son tour (Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 69-70) : elle est cependant certaine, malgré les lacunes du papyrus et la forme cursive de l'écriture (Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 90).

M. Birch, sans repousser entièrement l'authenticité du récit, suggéra qu'il pourrait bien n'être qu'un fragment de conte (*Egypt from*

the earliest Times to B. C. 300, p. 103-104). J'en ai restitué le commencement en partant de l'idée que la ruse de Thoutii, outre l'épisode des vases qui rappelle l'histoire d'Ali-Baba dans les *Mille et une nuits*, était une variante du stratagème que la légende persane attribuait à Zopyre. Ici, comme dans les restitutions antérieures, je me suis attaché à n'employer que des expressions empruntées à d'autres contes ou à des monuments de bonne époque. Je n'ai pas eu, du reste, la prétention de refaire la partie perdue de l'œuvre ; j'ai voulu simplement esquisser une action vraisemblable, qui permît aux lecteurs étrangers à l'égyptologie de mieux comprendre la valeur du fragment.

Il y avait une fois dans la terre d'Égypte un général d'infanterie; Thoutii était son nom. Il suivait le roi Manakhpiriya (1), v. s. f., dans toutes ses marches vers les pays du Midi et du Nord (2); il se battait à la tête de ses soldats, il connaissait toutes les ruses qu'on emploie à la guerre, et il recevait chaque jour l'or de la vaillance (3), car c'était un excellent général d'infanterie, et il n'avait point son pareil en la Terre-Entière : voilà ce qu'il faisait.

Et beaucoup de jours après cela, un messager vint du pays de Kharou (4), et on le conduisit en présence de Sa Majesté, v. s. f., et Sa Majesté lui dit : « Qui t'a envoyé « vers Ma Majesté ? Pourquoi t'es-tu mis en chemin ? » Le messager répondit à Sa Majesté, v. s. f. : « C'est le gou- « verneur du pays du Nord qui m'a envoyé vers toi, disant :

(1) Manakhpiriya est le prénom royal du Pharaon Thoutmôsis III de la XVIIIe dynastie. La prononciation que je lui attribue est justifiée par la transcription Manakhbiya qu'on en lit dans les lettres d'El-Amarna.

(2) C'est une formule constante sur les monuments égyptiens de l'époque : « celui qui suit son maître dans toutes ses expéditions », à laquelle les variantes ajoutent : « dans toutes ses expéditions au Midi et au Nord ».

(3) Les autobiographies d'Ahmasi-si-Abna et d'Amenemhabi nous font connaître les récompenses que les rois égyptiens accordaient à ceux de leurs généraux qui s'étaient distingués dans l'action. On leur donnait des esclaves mâles et femelles, des objets pris sur le butin, et de l'or en anneaux que l'on appelait *l'or de la bravoure*.

(4) Le pays de Kharou répond à notre Palestine, du moins à la partie de notre Palestine qui est située entre le Jourdain et la mer.

« Le vaincu de Jôpou (1) s'est révolté contre Sa Majesté, « v. s. f., et il a massacré les fantassins de Sa Majesté, « v. s. f., aussi ses gens de char, et personne ne peut « tenir contre lui ».

Quand le roi Manakhpiriya, v. s. f., entendit toutes les paroles que le messager lui avait dites, il entra en fureur comme un léopard du Midi (2). « Par ma vie, par la faveur « de Râ, par l'amour qu'a pour moi mon père Amon, je dé- « truirai la cité du vaincu de Jôpou, je lui ferai sentir le « poids de mon bras ». Il appela ses nobles, ses chefs de guerre, aussi ses scribes magiciens, et il leur répéta le message que le gouverneur des pays du Nord lui avait envoyé. Voici, ils se turent d'une seule bouche, et ils ne surent que répondre ni en bien ni en mal. Et alors Thoutii dit à Sa Majesté, v. s. f. : « O toi à qui la Terre-Entière rend « hommage, commande qu'on me donne la grande canne « du roi Manakhpiriya v. s. f., dont le nom est... *tiout-* « *nofrît* (3); commande aussi qu'on me donne des fan- « tassins de Sa Majesté, v. s. f., aussi des gens de char « de la fleur des braves du pays d'Égypte, et je tuerai le « vaincu de Jôpou, je prendrai sa ville ». Sa Majesté,

(1) Dans le langage officiel de la chancellerie égyptienne, tous les étrangers reçoivent le titre de *Pa khiri*, le *tombant*, le *renversé* : *Pa khiri ni Khati*, le *renversé de Khati*; *Pa khiri ni Tounipou*, le *renversé de Tounipou*: *Pa khiri ni Jôpou*, le *renversé de Joppé* ou le *vaincu de Joppé*.

(2) C'est une des formules au moyen desquelles on marque l'impression produite sur le roi par un événement désastreux : cf. la stèle de Piônkhi, l. 27-27, etc , et plus haut, le *Conte des Deux Frères*, p. 7, note 2.

(3) Les premiers mots qui formaient le nom de la canne sont détruits. Ce n'était pas seulement la canne du roi, mais la canne des simples particuliers qui avait son nom spécial : le fait est prouvé par les inscriptions que portent plusieurs des cannes trouvées dans les tombeaux et conservées dans nos musées. Il semble que les Égyptiens aient accordé une personnalité réelle et comme une sorte de *double* aux objets naturels et fabriqués qui les entouraient : du moins leur donnaient-ils à chacun un nom propre. Cette habitude était portée si loin que les diverses parties d'un même ensemble recevaient parfois un nom distinct : le couvercle d'un sarcophage, par exemple, avait un surnom différent de celui du sarcophage même.

v. s. f., dit : « C'est excellent, excellent, ce que nous avons dit ». Et on lui donna la grande canne du roi Manakhpiriya v. s. f., et on lui donna les fantassins, aussi les gens de char qu'il avait demandés.

Et beaucoup de jours après cela, Thoutii était au pays de Kharou avec ses hommes. Il fit préparer un grand sac de peau où l'on pouvait enfermer un homme, il fit forger des fers pour les pieds et pour les mains, il fit fabriquer une grande paire de fers de quatre anneaux, et beaucoup d'entraves et de colliers en bois, et quatre cents grandes jarres. Quand tout fut terminé, il envoya dire au vaincu de Jôpou : « Je suis Thoutii, le général d'infanterie du pays « d'Égypte, et j'ai suivi Sa Majesté, v. s. f., dans toutes « ses marches vers les pays du Nord et les pays du Sud. « Alors, voici, le roi Manakhpiriya, v. s. f., a été jaloux de « moi parce que j'étais brave, et il a voulu me tuer ; mais moi « je me suis sauvé devant lui, et j'ai emporté la grande canne « du roi Manakhpiriya, v. s. f., et je l'ai cachée dans les « mannes de fourrage de mes chevaux, et, si tu veux, je te la « donnerai, et je serai avec toi, moi et les gens qui sont « avec moi de la fleur des braves de l'armée d'Égypte ». Quand le vaincu de Jôpou l'entendit, il se réjouit beaucoup, beaucoup, des paroles que Thoutii avait dites, car il savait que Thoutii était un brave et n'avait point son pareil dans la Terre-Entière. Il envoya à Thoutii, disant : « Viens avec moi, et je serai pour toi comme un frère, et « je te donnerai un territoire choisi dans ce qu'il y a de « meilleur au pays de Jôpou (1) ».

Le vaincu de Jôpou sortit de sa ville avec son écuyer et avec les femmes et les enfants de sa cité, et il vint au-

(1) Je me suis servi, pour rétablir cette partie du texte, de la situation analogue qu'offre le *Conte de Sinouhît*. On a vu (p. 63 sqq., 66 sqq.) la manière dont le prince de Kadimâ reçut le héros du conte, et, d'une manière générale, l'accueil que trouvaient les Égyptiens, exilés ou simplement émigrés, auprès des petits chéikhs asiatiques.

devant de Thoutii. Il le prit par la main et il l'embrassa et il le fit entrer dans son camp ; mais il ne fit pas entrer les compagnons de Thoutii et leurs chevaux avec lui. Il lui donna du pain, il mangea et il but avec lui, il lui dit en manière de conversation : « La grande canne du roi Manakhpiriya (1), « comment est-elle ? » Or, Thoutii, avant d'entrer dans le camp de la ville de Jôpou, avait pris la grande canne du roi Manakhpiriya, v. s. f. : il l'avait cachée dans le fourrage, et il avait mis le fourrage dans (2) les mannes, et il les avait disposées comme on fait les mannes de fourrage de la charrerie d'Égypte. Or, tandis que le vaincu de Jôpou buvait avec Thoutii, les gens qui étaient avec lui s'entretenaient avec les fantassins de Pharaon, v. s. f., et ils buvaient avec eux. Et après qu'ils eurent passé leur heure à boire, Thoutii dit au vaincu de Jòpou : « S'il « te plaît ! tandis que je demeure avec les femmes et les « enfants de ta cité à toi, qu'on fasse entrer mes compa- « gnons avec leurs chevaux pour leur donner la provende, « ou bien qu'un Apourou (3) coure à l'endroit où ils sont ! » On les fit entrer ; on entrava les chevaux, on leur donna la provende, on trouva la grande canne du roi Manakhpiriya, v. s. f., on l'alla dire à Thoutii.

Et après cela le vaincu de Jôpou dit à Thoutii : « Mon « désir est de contempler la grande canne du roi Manakh- « piriya, v. s. f., dont le nom est..... *tiout-nofrît*. Par le « double (4) du roi Manahkpiriya, v. s. f., puisqu'elle est « avec toi en ce jour cette grande canne excellente, toi, ap- « porte-la-moi ». Thoutii fit comme on lui disait ; il apporta

(1) Il est probable que la canne avait quelque vertu magique : cela expliquerait le désir que le prince éprouve de la posséder, sans doute dans l'espoir qu'elle le rendrait invincible.

(2) C'est ici que commence la partie conservée du récit.

(3) M. Chabas avait pensé reconnaître dans ce nom celui des Hébreux ; diverses circonstances ne me permettent pas d'admettre cette hypothèse et les conclusions qu'on s'est trop empressé d'en tirer.

(4) Le *double* du roi était représenté comme un emblème formé de deux

la canne du roi Manakhpiriya, v. s. f. Il saisit le vaincu de Jôpou par son vêtement et il se dressa tout debout en disant : « Regarde ici, ô vaincu de Jôpou, la grande canne « du roi Manakhpiriya, v. s. f., le lion redoutable, le fils « de Sokhît (1), à qui donne Amon son père la force et la « puissance ! » Il leva sa main, il frappa à la tempe le vaincu de Jôpou, et celui-ci tomba sans connaissance devant lui. Il le mit dans le grand sac qu'il avait fait préparer avec des peaux. Il saisit les gens qui étaient avec lui, il fit apporter la paire de fers qu'il avait préparée, il en serra les mains du vaincu de Jopou, et on lui mit aux pieds la paire de fers de quatre anneaux (2). Il fit apporter les quatre cents jarres qu'il avait fait fabriquer, il y introduisit deux cents soldats ; puis on remplit la panse des trois cents autres de cordes et d'entraves en bois, on les scella du sceau, on les revêtit de leur banne et de l'appareil de cordes nécessaires à les porter, on les chargea sur autant de forts soldats, en tout cinq cents hommes, et on leur dit : « Quand vous entrerez dans la ville, vous « ouvrirez les jarres de vos compagnons ; vous vous empa- « rerez de tous les habitants qui sont dans la ville, et vous « leur mettrez les liens sur le champ ». On sortit pour dire

bras levés, entre lesquels sont placés les titres qui composent *le nom de double* du roi, qu'on appelle improprement la *bannière royale*. Le tout est placé droit sur une hampe d'enseigne et figure, dans les bas-reliefs, derrière la personne même du Pharaon.

(1) *Sokhît* (p. 64, note 1) était représentée sous forme de lionne ou avec une tête de lionne, et cette particularité explique pourquoi le roi Thoutmôsis III, considéré comme son fils, est appelé dans notre texte un *lion redoutable*.

(2) Il me semble que le stratagème consistait, après avoir tué le prince de Jôpou, à le faire passer pour Thoutii lui-même. Le corps était mis dans un sac en peau préparé à l'avance, de telle manière que personne ne pût voir les traits de la figure ou les membres et reconnaître la ruse, puis à charger de chaînes le cadavre ainsi déguisé, comme on ferait du cadavre d'un vaincu. C'est ce cadavre que l'écuyer du prince montre plus bas aux habitants de la ville en leur disant : « Nous sommes maîtres de « Thoutii ! »

à l'écuyer du vaincu de Jôpou : « Ton maître est tombé ! « Va dire à ta souveraine (1) : « Joie ! car Soutekhou (2) « nous a livré Thoutii avec sa femme et ses enfants ». « Voici, on a déguisé sous le nom de butin fait sur eux les « deux cents jarres qui sont remplies de gens, de colliers « de bois et de liens (3) ».

L'écuyer s'en alla à la tête de ces gens-là pour réjouir le cœur de sa souveraine en disant : « Nous sommes « maîtres de Thoutii ! » On ouvrit les fermetures de la ville pour livrer passage aux porteurs ; ils entrèrent dans la ville, ils ouvrirent les jarres de leurs compagnons, ils s'emparèrent de toute la ville, petits et grands, ils mirent aux gens qui l'habitaient les liens et les colliers sur-le-champ. Quand l'armée de Pharaon, v. s. f., se fut emparée de la ville, Thoutii se reposa et envoya un message en Égypte au roi Manakhpiriya, v. s. f., son maître, pour dire : « Réjouis-toi ! Amon, ton père, t'a donné le vaincu « de Jôpou avec tous ses sujets et aussi sa ville. Viennent « des gens pour les prendre en captivité, que tu rem- « plisses la maison de ton père Amonrâ, roi des dieux, « d'esclaves et de servantes qui soient sous tes deux pieds « pour toujours et à jamais ». — Il est fini heureusement ce récit, par l'office du scribe instruit dans les récits, le scribe......

(1) La femme du prince, qui n'était pas au camp avec son mari, mais qui était demeurée dans Joppé.

(2) *Soutekhou*, *Soutekh*, était le nom que les Égyptiens donnaient aux principaux dieux des races asiatiques. Cette appellation remonte au temps des Hyksôs, et doit probablement son existence à des tentatives faites pour assimiler le dieu des Hyksôs aux dieux de l'Égypte, Baal fut identifié à Sît, Souti et cette forme mixte est *Soutekhou*. Le mot *Soutekhou* paraît n'être d'ailleurs qu'une forme grammaticale du radical *sit, souti ;* il serait donc d'origine égyptienne et non de provenance asiatique.

(3) Le nombre de *deux cents* paraît être en contradiction avec celui de *cinq cents* qui est indiqué plus haut. Il faut croire que le scribe aura songé aux deux cents jarres qui renfermaient les hommes, et aura donné ce nombre partiel, sans plus se rappeler le nombre total de *cinq cents*.

L'AVENTURE DE SATNI-KHAMOIS AVEC LES MOMIES

(ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE)

Le dernier feuillet de ce conte porte une date de l'an xv d'un roi dont le nom n'a jamais été écrit, mais qui ne peut être que l'un des Ptolémées. Deux manuscrits au moins en existent dont les fragments se trouvent actuellement au Musée du Caire. Le premier a été découvert et publié par Mariette, *Les Papyrus du Musée de Boulaq*, 1871, t. I, pl. 29-32, d'après un fac-similé d'Émile Brugsch, puis par Krall, *Demotische Lesestücke*, 1897, in-f°, pl. 29-32, d'après l'édition de Mariette collationnée sur l'original. Il se composait de six pages numérotées de 1 à 6 : les deux premières sont perdues et le commencement de toutes les lignes de la troisième fait défaut. Le second manuscrit a été découvert par Spiegelberg parmi des feuillets détachés provenant du Fayoum, et il a été publié par lui dans notre Catalogue, *Demotische Denkmäler*, 2e partie, *Demotische Papyri*, 1906 : il est fort mutilé et c'est au plus si l'on y distingue quelques phrases suivies se rapportant aux incidents qui accompagnent la descente de Satni au tombeau de Nénoferképhtah. Le texte du premier manuscrit a été traduit par :

H. Brugsch, *Le Roman de Setnau contenu dans un papyrus démotique du Musée égyptien à Boulaq*, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XVI (sept. 1867), p. 161-179.

Lepage-Renouf, *The Tale of Setnau* (from the version of Dr Heinrich Brugsch-Bey), dans les *Records of the Past*, 1875, 1re série, t. IV, p. 129-148.

E. Révillout, *Le Roman de Setna, Étude philologique et critique*

avec traduction mot à mot du texte démotique, introduction historique et commentaire grammatical. Paris, Leroux, 1877-1880, 45, 48, 224 p. in-8°.

G. Maspero, *Une page du Roman de Satni, transcrite en hiéroglyphes*, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1877, p. 132-146; 1878, p. 15-22.

G. Maspero, traduction du conte entier, moins les huit premières lignes du premier feuillet restant, dans le *Nouveau fragment de commentaires sur le second livre d'Hérodote*. Paris, Chamerot, 1879, in-8°, de la page 22 à la page 46. Lue à l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France*, en mai-juin 1878, publiée dans l'*Annuaire* pour 1878.

H. Brugsch, *Setna, ein altægyptischer Roman, von H. Brugsch-Bey, Kairo-Sendschreiben an D. Heinrich Sachs-Bey zu Kairo,* dans la *Deutsche Revue*, III (1 novembre 1878), p. 1-21.

E. Révillout, *Le Roman de Setna,* dans la *Revue archéologique*, 1879. Tirage à part chez Didier, in-8°, 24 p. et 1 planche.

Jean-Jacques Hess, *Der demotische Roman von Stne Ha-m-us*, Text, Uebersetzung, Commentar und Glossar, 1888, Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 18, 205 p.

Flinders Petrie, *Egyptian Tales*, 1895, Londres, in-12°, t. II, p. 87-141.

F. Ll. Griffith, *the Story of Setna*, dans les *Specimen Pages of the World's best Literature*, 1898, New-York. in-4°. p. 5262-5274.

F. Ll. Griffith, *Stories of the High Priests of Memphis, the Sethon of Herodotus and the Demotic tales of Khamuas*, 1900, Oxford, at the Clarendon Press, in-8°, p. x-208.

La traduction de Révillout a été popularisée par

Rosny, *Taboubou*, 1892, Paris, in-32, dans la petite collection Guillaume.

Le nom du scribe qui a écrit notre manuscrit a été signalé par :

J. Krall, *Der Name des Schreibers der Chamois-Sage*, dans le volume des *Etudes dédiées à M. le professeur Leemans,* Leyde, Brill, 1886, in-f°, et lu par lui Ziharpto, mais cette lecture est peu certaine.

Tout le début, jusqu'au point où nous rencontrons le texte du premier manuscrit, est rétabli, autant que possible, avec les formules mêmes employées dans le reste du récit; j'y ai introduit tant bien que mal l'analyse des détails que Spiegelberg a réussi à extraire du second manuscrit. Une note indique où finit la restitution et où commence ce qui subsiste du conte original.

Il y avait une fois un roi, nommé Ousimarès, v. s. f. (1),

(1) Je rappelle une fois de plus au lecteur que ce début est une restitution et que le texte original des deux premières pages est détruit. Ousir-

et ce roi avait deux fils d'une même mère : Satni-Khâmoîs était le nom de l'aîné, Anoukhhareröou le nom du second. Et Satni-Khâmoîs était fort instruit en toutes choses. Il passait son temps à courir la nécropole de Memphis pour y lire les livres en écriture sacrée et les livres de la *Double maison de vie* (1), et les ouvrages qui sont gravés sur les stèles et sur les murs des temples ; il connaissait les vertus des amulettes et des talismans, il s'entendait à les composer et à rédiger des écrits puissants, car c'était un magicien qui n'avait point son pareil en la terre d'Égypte (2).

Or, un jour qu'il se promenait sur le parvis du temple de Phtah lisant les inscriptions, voici, un homme de noble allure qui se trouvait là, se prit à rire. Satni lui dit : « Pourquoi te ris-tu de moi ? » Le noble dit : « Je ne ris « point de toi; mais puis-je m'empêcher de rire quand tu « déchiffres ici des écrits qui n'ont aucune puissance ? Si « vraiment tu désires lire un écrit efficace, viens avec moi ; « je te ferai aller au lieu où est ce livre que Thot a écrit « de sa main lui-même, et qui te mettra immédiatement « au-dessous des dieux. Les deux formules qui y sont « écrites, si tu en récites la première, tu charmeras le « ciel, la terre, le monde de la nuit, les montagnes, les

marî est le prénom de Ramsès II, que les Grecs ont transcrit Ousimarès, d'après la prononciation courante à l'époque des Ptolémées.

(1) C'est-à-dire les livres magiques de la bibliothèque sacerdotale. Nous avons un témoignage direct de l'activité des savants et des sorciers égyptiens dans le texte qu'a publié Daressy, *Note sur une inscription hiératique d'un mastaba d'Abousir*, extrait du *Bulletin de l Institut égyptien*, 1894.

(2) L'auteur du roman n'a pas inventé le caractère de son héros Khâmuasît, Khâmoîs ; il l'a trouvé formé de toutes pièces. Un des papyrus du Louvre (n° 3248) renferme une série de formules magiques dont on attribuait l'invention à ce prince. La note qui nous fournit cette attribution prétend qu'il avait trouvé le manuscrit original sous la tête d'une momie, dans la nécropole de Memphis, probablement pendant une de ces tournées de déchiffrement dont parle notre conte.

« eaux ; tu comprendras ce que les oiseaux du ciel et les « reptiles disent tous quants ils sont ; tu verras les pois- « sons, car une force divine les fera monter à la surface « de l'eau. Si tu lis la seconde formule, encore que tu « sois dans la tombe, tu reprendras la forme que tu avais « sur la terre ; même tu verras le soleil se levant au ciel, « et son cycle de dieux, la lune en la forme qu'elle a « lorsqu'elle paraît ». Satni dit : « Par la vie ! qu'on me « dise ce que tu souhaites et je te le ferai donner ; mais « mène-moi au lieu où est le livre ! » Le noble dit à Satni : « Le livre en question n'est pas mien. Il est au milieu « de la nécropole, dans la tombe de Nénoferképhtah, « fils du roi Mînebphtah (1), v. s. f. Garde-toi bien de « lui enlever ce livre, car il te le ferait rapporter, une « fourche et un bâton à la main, un brasier allumé sur la « tête ». Sur l'heure que le noble parla à Satni, celui-ci ne sut plus en quel endroit du monde il se trouvait ; il alla devant le roi, et il dit devant le roi toutes les paroles que le noble lui avait dites. Le roi lui dit : « Que « désires-tu ? » Il lui dit : « Permets que je descende dans « le tombeau de Nénoferképhtah, fils du roi Mînebphtah, « v. s. f. Je prendrai Anoukhhareróou (2), mon frère, avec « moi, et je rapporterai ce livre ». Il se rendit à la nécropole de Memphis, avec Anoukhhareróou, son frère. Ils passèrent trois jours et trois nuits à chercher parmi les tombes qui sont dans la nécropole de Memphis, lisant les stèles de la *Double maison de vie*, récitant les inscriptions qu'elles portaient ; le troisième jour, ils connurent l'endroit où reposait Nénoferképhtah. Lorsqu'ils eurent reconnu l'en-

(1) Brugsch lisait le nom du roi *Mer-kheper-ptah*, en dernier lieu ; sa première lecture, *Mer-neb-phtah*, ou *Minebphtah*, est très probablement la vraie.

(2) Brugsch lit *An-ha-hor-rau* (1867) ou *An-ha-hor-ru* (1878), ce qui n'est qu'une simple différence de transcription ; la lecture actuelle est due à Griffith (*Stories of the High Priests of Memphis*, p. 31, 118).

droit où reposait Nénoferképhtah, Satni récita sur lui un écrit et, un vide se fit dans la terre, et Satni descendit vers le lieu où était le livre (1).

Ce qu'il y aperçut de prime d'abord, nous ne le savons point. Il semble d'après le fragment découvert avec Spiegelberg que l'homme rencontré sur le parvis du temple de Phtah n'était autre que Nénoferképhtah lui-même. Celui-ci n'avait sa femme et son fils avec lui dans son tombeau qu'à titre temporaire, mais il désirait les y établir définitivement et il comptait se servir de Satni pour transporter leurs momies de Cotpos où elles étaient enterrées dans la nécropole memphite. Satni, trop pressé de descendre dans l'hypogée, n'avait pas accompli tous les rites nécessaires et n'avait pas pu forcer la porte : Nénoferképhtah lui apparut et lui indiqua les sacrifices expiatoires que les Mânes exigeaient. Des corbeaux et des vautours le menèrent en sécurité à l'endroit voulu : au point même où ils se posèrent, une pierre se trouva que Satni souleva aussitôt et qui masquait l'entrée du tombeau (2). Lorsqu'il y pénétra, voici, il était clair comme si le soleil y entrait, car la lumière sortait du livre et elle éclairait tout à l'entour (3). Et Nénoferképhtah n'était pas seul dans la tombe, mais sa femme Ahouri et Maîhêt (4), son fils, étaient avec lui ; car,

(1) C'est ainsi que certains des livres hermétiques avaient été découverts dans le tombeau du savant qui les avait écrits. Déjà aux temps gréco-romains, cette donnée avait passé en Occident. Au témoignage de Pline (xxx, 2), le philosophe Démocrite d'Abdère avait emprunté ses connaissances en magie à Apollobéchis de Coptos et à Dardanus le Phénicien *voluminibus Dardani in sepulchrum ejus petitis;* il devait sa science chimique aux ouvrages d'Ostanès qu'il avait découverts dans une des colonnes du temple de Memphis.

(2) C'est ainsi que j'interprète les fragments qu'on peut lire sur le feuillet que Spiegelberg a découvert (cf. p. 100).

(3) Cf. plus loin le passage (p. 119) où Satni enlève le livre, et où la nuit se fait dans le tombeau, puis celui (p. 126-127) où, le livre étant rapporté, la lumière reparaît.

(4) Brugsch a lu *Merhu*, puis *Mer-ho-nefer*, Maspero *Mîkhonsou*, Hess et Griffith *Mer-ab*, le nom de l'enfant. Le déchiffrement de Hess est très bon,

bien que leurs corps reposassent à Coptos, leur double (1) était avec lui par la vertu du livre de Thot. Et, quand Satni pénétra dans la tombe, Ahouri se dressa et lui dit : « Toi, qui es-tu ? » Il dit : « Je suis Satni-Khâmoîs, fils « du roi Ousimarès, v. s. f. : je suis venu pour avoir ce « livre de Thot, que j'aperçois entre toi et Nénoferképhtah. « Donne-le-moi, sinon, je te le prendrai de force ». Ahouri dit : « Je t'en prie, ne t'emporte point, mais écoute plutôt « tous les malheurs qui me sont arrivés à cause de ce « livre dont tu dis : « Qu'on me le donne ! » Ne dis point « cela, car à cause de lui, on nous a pris le temps que « nous avions à rester sur terre.

« Je m'appelle Ahouri, fille du roi Mînebphtah, v. s. f., et « celui que tu vois là, à côté de moi, est mon frère Néno- « ferképhtah. Nous sommes nés d'un même père et d'une « même mère, et nos parents n'avaient point d'autres « enfants que nous. Quand vint l'âge de me marier, on « m'amena devant le roi au moment de se divertir devant « le roi (2) : j'étais très parée, et l'on me trouva belle. Le « roi dit : « Voici qu'Ahouri, notre fille, est déjà grande, « et le temps est venu de la marier. Avec qui marierons- « nous Ahouri, notre fille ? » Or, j'aimais Nénoferképhtah « mon frère, extrêmement, et je ne désirais d'autre mari « que lui (3). Je le dis à ma mère, elle alla trouver le roi

et sa lecture serait irréprochable s'il s'agissait d'un texte de la vieille époque; pour les Égyptiens de l'âge ptolémaïque, la lecture devait être Mihêt, Maîhêt, ou Méihêt.

(1) Le *ka* ou *double* naissait avec l'enfant, grandissait avec l'homme, et, subsistant après la mort, habitait le tombeau. Il fallait le nourrir, l'habiller, le distraire ; aussi est-ce à lui qu'on donnait les offrandes funéraires.

(2) On voit, par les tableaux du *Pavillon* de Médinét-Habou, que, chaque jour, le roi se rendait au harem pour s'y divertir avec ses femmes : c'est probablement ce moment de la journée que notre conte appelle *le moment de se divertir avec le roi.*

(3) L'usage universel en Égypte était que le frère épousât une de ses sœurs. Les dieux et les rois eux-mêmes donnaient l'exemple, et l'habitude de ces unions, qui nous paraissent monstrueuses, était si forte, que

« Mînebphtah, elle lui dit : « Ahouri, notre fille, aime « Nénoferképhtah, son frère aîné : marions-les ensemble, « comme c'est la coutume ». Quand le roi entendit toutes « les paroles que ma mère avait dites, il dit : « Tu n'as « eu que deux enfants, et tu veux les marier l'un avec « l'autre? Ne vaut-il pas mieux marier Ahouri avec le fils « d'un général d'infanterie et Nénoferképhtah avec la fille « d'un autre général d'infanterie ? » Elle dit : « C'est toi « qui me querelles (1) ? Même si je n'ai pas d'enfants après « ces deux enfants-là, n'est-ce pas la loi de les marier « l'un à l'autre ? — Je marierai Nénoferképhtah avec la « fille d'un chef de troupes, et Ahouri avec le fils d'un « autre chef de troupes, et puisse cela tourner à bien pour « notre famille ! » Quand ce fut le moment de faire fête « devant Pharaon, voici, on vint me chercher, on m'amena « à la fête ; j'étais très troublée et je n'avais plus ma « mine de la veille. Or Pharaon me dit : « Est-ce pas toi « qui as envoyé vers moi ces sottes paroles : « Marie-moi « avec Nénoferképhtah mon frère aîné? » Je lui dis : « Eh « bien! qu'on me marie avec le fils d'un général d'in- « fanterie, et qu'on marie Nénoferképhtah avec la fille d'un « autre général d'infanterie, et puisse cela tourner à bien « pour notre famille! » — Je ris, Pharaon rit, Pharaon « dit au chef de la maison royale : « Qu'on emmène Ahouri « à la maison de Nénoferképhtah cette nuit même. Qu'on « emporte toute sorte de beaux cadeaux avec elle ». Ils » m'emmenèrent comme épouse à la maison de Nénofer-

les Ptolémées finirent par s'y soumettre. La célèbre Cléopâtre avait eu successivement ses deux frères pour maris.

(1) Ici commence la partie conservée du texte. Dans la restitution qui précède, j'ai essayé de n'employer, autant que possible, que des expressions et des données empruntées aux feuillets restants. Bien entendu, les quatre petites pages de français qui précèdent, ne représentent pas, à beaucoup près, la valeur des deux feuillets démotiques perdus : je me suis borné à reconstruire un début général, qui permit aux lecteurs de comprendre l'histoire, sans développer le détail des événements.

« képhtah, et Pharaon ordonna qu'on m'apportât un grand « douaire en or et en argent et tous les gens de la maison « royale me les présentèrent. Nénoferképhtah passa un « jour heureux avec moi ; il reçut tous les gens de la « maison royale, et il dormit avec moi cette nuit même, « et il me trouva vierge et il me connut encore et encore, « car chacun de nous aimait l'autre. Quand vint le temps « de mes purifications, voici, je n'eus pas de purifications « à faire. On l'alla annoncer à Pharaon, et son cœur s'en « réjouit beaucoup, et il fit prendre toute sorte d'objets « précieux sur les biens de la maison royale, et il me fit « apporter de très beaux cadeaux en or, en argent, en « étoffes de fin lin. Quand vint pour moi le temps d'en- « fanter, j'enfantai ce petit enfant qui est devant toi. On « lui donna le nom de Maïhêt, et on l'inscrivit sur les « registres de la *Double maison de vie* (1).

« Et beaucoup de jours après cela, Nénoferképhtah, mon « frère, semblait n'être sur terre que pour se promener « dans la nécropole de Memphis, récitant les écrits qui « sont dans les tombeaux des Pharaons, et les stèles des « scribes de la *Double maison de vie* (2), ainsi que les

(1) *La double maison de vie* était, comme E. de Rougé l'a montré (*Stèle de la Bibliothèque impériale*, p. 71-99), le collège des hiérogrammates versés dans la connaissance des livres sacrés ; chacun des grands temples de l'Égypte avait sa *Double maison de vie*. Le passage de notre conte pourrait faire croire que ces scribes tenaient une sorte d'état civil, mais il n'en est rien. Les scribes de la *Double maison de vie* étaient, comme tous les savants de l'Égypte, des scribes astrologues, devins et magiciens. On leur apportait les enfants des rois, des princes, des nobles : ils tiraient l'horoscope, ils prédisaient l'avenir du nouveau-né, ils indiquaient les noms les meilleurs, les amulettes spéciaux, les précautions à prendre selon les cas, pour reculer aussi loin que possible les mauvaises indications du sort. Tous les renseignements qu'ils donnaient étaient inscrits sur des registres qui servaient probablement à rédiger les calendriers des jours fastes et néfastes, analogues à celui dont le *Papyrus Sallier n° IV* nous a conservé un fragment (Chabas, *Le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, 1868).

(2) Il n'est pas facile de comprendre d'abord ce que sont les *stèles des Scribes de la Double maison de vie*, auxquelles Satni et Nénoferképhtah

« écrits qui sont tracés sur elles, car il s'intéressait aux « écrits extrêmement. Après cela, il y eut une proces- « sion en l'honneur du dieu Phtah, et Nénoferképhtah « entra au temple pour prier. Or tandis qu'il marchait « derrière la procession, déchiffrant les écrits qui sont « sur les chapelles des dieux, un vieillard l'aperçut et rit. « Nénoferképhtah lui dit : « Pourquoi te ris-tu de moi ? » « Le prêtre dit : « Je ne me ris point de toi ; mais puis-je « m'empêcher de rire, quand tu lis ici des écrits qui n'ont « aucune puissance ? Si vraiment tu désires lire un écrit, « viens à moi, je te ferai aller au lieu où est ce livre que « Thot écrivit de sa main (1), lui-même, lorsqu'il vint ici- « bas à la suite des dieux. Les deux formules qui y sont « écrites, si tu récites la première, tu charmeras le ciel, « la terre, le monde de la nuit, les montagnes, les eaux ; « tu comprendras ce que les oiseaux du ciel et les rep- « tiles disent, tous quants ils sont ; tu verras les poissons « de l'abîme, car une force divine posera sur l'eau au- « dessus d'eux. Si tu lis la seconde formule, encore que « tu sois dans la tombe, tu reprendras la forme que tu « avais sur terre ; même tu verras le soleil se levant au « ciel avec son cycle de dieux, et la lune en la forme « qu'elle a lorsqu'elle paraît (2) ». Nénoferképhtah dit au

attachaient si grande importance. Je crois qu'il faut y voir ces stèles-talismans, dont le Pseudo-Callisthènes, les écrivains hermétiques, et, après eux, les auteurs arabes de l'Égypte nous ont conté tant de merveilles. Les seules qui soient parvenues jusqu'à nous, comme la *Stèle de Metternich*, contiennent des charmes contre la morsure des bêtes venimeuses, serpents, scorpions, araignées, mille-pattes, ou contre la griffe des animaux féroces. On conçoit qu'un amateur de magie comme l'était Nénoferképhtah recherchât ce genre de monuments, dans l'espoir d'y découvrir quelque formule puissante oubliée des contemporains.

(1) Cfr. p. 31, note 4, dans l'histoire de Khoufoui et des magiciens, ce qui est dit des livres de Thot. Les *livres hermétiques*, qui nous sont arrivés en rédaction grecque, sont un reste de cette bibliothèque sacrée qui passait pour être l'œuvre du dieu.

(2) Les facultés que le second feuillet du livre de Thot accorde à celui qui le possède sont les mêmes que celles qu'assurait la connaissance des

« prêtre : « Par la vie du roi! qu'on me dise ce que tu « souhaites de bon, et je te le ferai donner si tu me mènes « au lieu où est ce livre ». Le prêtre dit à Nénofer- « képhtah : « Si tu désires que je t'envoie au lieu où est « ce livre, tu me donneras cent pièces d'argent (1) pour « ma sépulture, et tu me feras faire deux cercueils (2) de « prêtre riche ». Nénoferképhtah appela un page et il com- « manda qu'on donnât les cent pièces d'argent au prêtre « puis il lui fit faire les deux cercueils qu'il désirait ; bref, « il accomplit tout ce que le prêtre avait dit. Le prêtre dit « à Nénoferképhtah : « Le livre en question est au milieu « de la mer de Coptos (3), dans un coffret de fer. Le cof- « fret de fer est dans un coffret de bronze ; le coffret de « bronze est dans un coffret de bois de cannelier (4) ; le « coffret de bois de cannelier est dans un coffret d'ivoire « et d'ébène ; le coffret d'ivoire et d'ébène est dans un cof- « fret d'argent ; le coffret d'argent est dans un coffret

prières du *Rituel funéraire*. Il s'agissait, pour le mort, de pouvoir ranimer son corps momifié et de s'en servir à son gré ; il s'agissait, pour le vivant, de voir, non plus l'astre soleil, mais le dieu même dont l'astre cachait la forme, et les dieux qui l'accompagnaient.

(1) Le texte porte cent *tabonou*. Le *tabonou* pesait de 0,89 à 0,91 grammes en moyenne ; cent *tabonou* représenteraient donc entre 8 kilogr. 9 et 9 kilogr. 1 d'argent, soit, *en poids*, plus de 1.800 francs de notre monnaie.

(2) Le mot égyptien n'est pas lisible. La demande du prêtre n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire pour qui connaît un peu les mœurs du pays. Les rois et les grands seigneurs commençaient d'ordinaire à faire creuser leur tombe au moment où ils entraient en possession de leur héritage. Ouni avait reçu du Pharaon Pioupi Ier et le médecin Sokhitniânoukhou du Pharaon Ousirkaf les pièces principales de leur chambre funéraire Il serait très possible qu'en Égypte, comme en Chine, le cadeau d'un cercueil ait été fort estimé. Les *deux cercueils* du prêtre étaient nécessaires à un enterrement riche : chaque momie de distinction avait, outre son cartonnage, deux cercueils en bois s'emboîtant l'un dans l'autre, comme on peut le voir au Musée du Louvre.

(3) Le mot employé ici est *iaoumâ*, *la mer*, comme au *Conte des deux Frères* (v. plus haut, p. 12, note 3), c'est-à-dire le Nil. Le Nil, en traversant le nome, recevait un nom spécial : le *fleuve de Coptos* est donc, ici, la partie du Nil qui passe dans le nome de Coptos.

(4) Loret a donné de bonnes raisons pour reconnaître dans le mot *qad*, *qod*, notre cannelier (*Recueil de travaux*, t. IV, p. 21, t. VII, p. 112).

« d'or, et le livre est dans celui-ci (1). Et il y a un schœne (2) « de serpents, de scorpions et de toute sorte de reptiles « autour du coffret dans lequel est le livre, et il y a un « serpent immortel (3) enroulé autour du coffret en ques- « tion ».

« Sur l'heure que le prêtre parla à Nénoferképhtah, « celui-ci ne sut plus en quel endroit du monde il se trou- « vait. Il sortit du temple, il s'entretint avec moi de tout « ce qui lui était arrivé ; il me dit : « Je vais à Coptos, « j'en rapporterai ce livre, et je ne m'écarterai plus du « pays du Nord ». Or, je m'élevai contre le prêtre, disant : « Prends garde à Amon pour toi-même, à cause de ce « que tu as dit à Nénoferképhtah. Car tu m'as amené la « querelle, tu m'as apporté la guerre, et le pays de Thé- « baïde, je le trouve hostile à mon bonheur (4) ». Je levai ma « main vers Nénoferképhtah pour qu'il n'allât pas à Coptos, « mais il ne m'écouta pas, il alla devant Pharaon, et il dit « devant Pharaon toutes les paroles que le prêtre lui avait « dites. Pharaon lui dit : « Quel est le désir de ton cœur ? » « Il lui dit : « Qu'on me donne la cange royale toute « équipée. Je prendrai Ahouri, ma sœur, et Maîhêt, son

(1) En comparant cet endroit au passage où Nénoferképhtah trouve le livre, on verra que l'ordre des coffrets n'est pas le même. Le scribe s'est trompé ici dans la manière d'introduire l'énumération. Il aurait dû dire : « Le coffret de fer *renferme* un coffret de bronze ; le coffret de bronze *ren-* « *ferme* un coffret en bois de cannelier, etc. ; » au lieu de : « Le coffret « de fer *est dans* un coffret de bronze : le coffret de bronze *est dans* un « coffret de bois de cannelier, etc. »

(2) Le schœne mesure à l'époque ptolémaïque environ 12.000 coudées royales de 0 m. 52.

(3) Le serpent immortel est peut-être ce grand serpent qui est censé vivre encore aujourd'hui dans le Nil et de qui les fellahs racontent des histoires curieuses.

(4) Le pays de Thébaïde et la ville de Thèbes sont représentés sous la forme d'une déesse. Il se pourrait donc que l'*hostilité du pays de Thébaïde* fût, non pas l'hostilité des habitants du pays, qui reçurent bien les visiteurs quand ceux-ci débarquèrent à Coptos, mais l'hostilité de la déesse en laquelle s'incarnait le pays de Thébaïde, et qui devait voir avec peine lui échapper le livre confié par Thot à sa garde.

« petit enfant, au midi, avec moi; j'apporterai ce livre et « je ne m'écarterai plus d'ici ». On lui donna la cange « toute équipée, nous nous embarquâmes sur elle, nous « fîmes le voyage, nous arrivâmes à Coptos. Quand on « l'annonça aux prêtres d'Isis de Coptos et au supérieur « des prêtres d'Isis, voici qu'ils descendirent devant nous : « ils se rendirent sans tarder au-devant de Nénoferké-« phtah, et leurs femmes descendirent au-devant de moi (1). « Nous débarquâmes et nous allâmes au temple d'Isis et « d'Harpocrate. Nénoferképhtah fit venir un taureau, une « oie, du vin, il présenta une offrande et une libation de-« vant Isis de Coptos et Harpocrate; puis on nous em-« mena dans une maison, qui était fort belle et pleine de « toute sorte de bonnes choses. Nénoferképhtah passa « quatre jours à se divertir avec les prêtres d'Isis de « Coptos, tandis que les femmes des prêtres d'Isis de « Coptos se divertissaient avec moi (2). Arrivé le matin « de notre jour suivant, Nénoferképhtah fit apporter de la « cire pure en grande quantité devant lui : il en fabriqua « une barque (3) remplie de ses rameurs et de ses mate-

(1) Le canal qui passe à l'ouest des ruines de Coptos n'est pas navigable en tous temps, et le Nil coule à trois quarts d'heure environ de la ville : c'est ce qui explique les expressions de notre texte. Nénoferképhtah a pris terre au même endroit probablement où s'arrêtent encore aujourd'hui les gens qui veulent aller à Kouft, soit au hameau de Baroud; les prêtres et prêtresses d'Isis, avertis de son arrivée, viennent à lui le long de la levée qui réunit Baroud à Kouft, et qui délimite de toute antiquité un des bassins d'irrigation les plus importants de la plaine thébaine.

(2) L'expression littérale pour se divertir est *faire un jour heureux*.

(3) On trouve dans le roman grec d'Alexandre la description d'une barque magique, construite par le roi-sorcier Nectanébo, et, dans les romans d'Alexandre dérivés du roman grec, l'indication d'une cloche de verre au moyen de laquelle le héros descend jusqu'au fond de la mer. Les ouvriers et leurs outils sont des figurines magiques, auxquelles la formule prononcée par Nénoferképhtah *donne la vie et le souffle*, comme faisait le chapitre VI aux figurines funéraires si nombreuses dans nos musées. Ces figurines étaient autant d'ouvriers chargés d'exécuter, pour le mort, les travaux des champs dans l'autre monde : elles piochaient

« lots, il récita un grimoire sur eux, il les anima, il leur « donna la respiration, il les jeta à l'eau. Il remplit la « cange royale de sable, il prit congé de moi (1), il s'em- « barqua et je m'installai moi-même sur la mer de Coptos, « disant : « Je saurai ce qui lui arrive ! »

« Il dit : « Rameurs, ramez pour moi jusques au lieu où « est ce livre », et ils ramèrent pour lui, la nuit comme le « jour. Quand il y fut arrivé en trois jours, il jeta du « sable devant lui et un vide se produisit dans le fleuve. « Lorsqu'il eut trouvé un schœne de serpents, de scor- « pions et de toute sorte de reptiles autour du coffret où « se trouvait le livre, et qu'il eut reconnu un serpent éternel « autour du coffret lui-même, il récita un grimoire sur le « schœne de serpents, de scorpions et de reptiles qui était « autour du coffret et il les rendit immobiles (2). Il vint à « l'endroit où le serpent éternel se trouvait, il fit assaut « avec lui, il le tua : le serpent revint à la vie et reprit sa « forme de nouveau. Il fit assaut avec le serpent une se- « conde fois, il le tua : le serpent revint encore à la vie. « Il fit assaut avec le serpent une troisième fois, il le coupa « en deux morceaux, il mit du sable entre morceau et « morceau : le serpent mourut, et il ne reprit point sa forme « d'auparavant (3). Nénoferképhtah alla au lieu où était le

pour lui, labouraient pour lui, récoltaient pour lui, de la même manière que les ouvriers magiques rament et creusent pour Nénoferképhtah.

(1) Ce membre de phrase est une restitution probable, mais non certaine.

(2) Litt. : « Il ne fit pas eux *s'envoler* ». C'est le même mot qui sert, dans le *Conte du Prince prédestiné* (cfr. p. 171, note 3), à marquer le procédé magique employé par les princes pour arriver à la fenêtre de la fille du chef de Naharinna. Un des papyrus de Leyde, un papyrus du Louvre, le *Papyrus magique Harris*, renferment des conjurations contre les scorpions et contre les reptiles, du genre de celles que le conteur met dans la bouche de Nénoferképhtah.

(3) Cette lutte contre des serpents, gardiens d'un livre ou d'un endroit, repose sur une donnée religieuse. A Dendérah, par exemple (Mariette, *Dendérah*, t. III, pl. 14, *a*, *b*), les gardiens des portes et des cryptes sont figurés sous forme de vipères, de même que les gardiens des portes des

« coffret, et il reconnut que c'était un coffret de fer. Il « l'ouvrit, et il trouva un coffret de bronze. Il l'ouvrit, et « il trouva un coffret en bois de cannelier. Il l'ouvrit, et il « trouva un coffret d'ivoire et d'ébène. Il l'ouvrit, et il « trouva un coffret d'argent. Il l'ouvrit, et il trouva un « coffret d'or. Il l'ouvrit, et il reconnut que le livre était « dedans. Il tira le livre en question hors le coffret d'or et « il récita une formule de ce qui y était écrit : il enchanta « le ciel, la terre, le monde de la nuit, les montagnes, les « eaux ; il comprit tout ce que disaient les oiseaux du ciel, « les poissons de l'eau, les quadrupèdes de la montagne. « Il récita l'autre formule de l'écrit et il vit le soleil qui « montait au ciel avec son cycle de dieux, la lune levante, « les étoiles en leur forme ; il vit les poissons de l'abîme, « car une force divine posait sur l'eau au-dessus d'eux. « Il récita un grimoire sur l'eau et il lui fit reprendre sa « forme première. Il s'embarqua de nouveau ; il dit aux « rameurs : « Ramez pour moi jusques au lieu où est « Ahouri ». Ils ramèrent pour lui, la nuit comme le jour. « Quand il fut arrivé à l'endroit où j'étais, en trois jours, « il me trouva assise près la mer de Coptos : je ne buvais ni « ne mangeais, je ne faisais chose du monde, j'étais « comme une personne arrivée à la *Bonne Demeure* (1). « Je dis à Nénoferképhtah : « Par la vie du roi ! donne que

douze régions du monde inférieur. La déesse-serpent *Maritsakro* était la gardienne d'une partie de la montagne funéraire de Thèbes, entre el-Assassî et Qournah, et surtout du sommet en forme de pyramide qui domine toute la chaîne, et qu'on nommait *Ta-tehnît*, le *Front*. Dans le roman d'Alexandre, on trouve, au sujet de la fondation d'Alexandrie, l'histoire d'une lutte analogue à celle que soutient Nénoferképhtah (Pseudo-Callisthène, p. 34-35), mais l'ordre est renversé ; le menu fretin des serpents n'apparaît qu'après la mort du *serpent éternel*. Sur la perpétuité de cette superstition du serpent gardien, voir Lane, *Modern Egyptians*, London, 1837, t. I, p. 310-311, où il est dit que chaque quartier du Caire « has its « peculiar guardian genius..., which has the form of a serpent ».

(1) C'est un des euphémismes usités en Égypte pour désigner l'officine où travaillent les embaumeurs et aussi le tombeau.

8

« je voie ce livre, pour lequel nous avons pris toutes ces « peines ». Il me mit le livre en main. Je lus une formule « de l'écrit qui y était : j'enchantai le ciel, la terre, le « monde de la nuit, les montagnes, les eaux ; je compris « tout ce que disaient les oiseaux du ciel, les poissons « de l'abîme, les quadrupèdes. Je récitai l'autre formule « de l'écrit : je vis le soleil qui apparaissait au ciel avec « son cycle de dieux, je vis la lune levante et toutes « les étoiles du ciel en leur forme. Je vis les poissons de « l'eau, car il y avait une force divine qui posait sur l'eau « au-dessus d'eux. Comme je n'écrivais point, du moins « par comparaison avec Nénoferképhtah, mon frère aîné, « qui était un scribe accompli et un homme fort savant, « il se fit apporter un morceau de papyrus vierge, il y « écrivit toutes les paroles qu'il y avait dans le livre, « il l'imbiba de bière, il fit dissoudre le tout dans de l'eau. « Quand il reconnut que le tout était dissous, il but et il « sut tout ce qu'il y avait dans l'écrit (1).

« Nous retournâmes à Coptos le jour même, et nous « nous divertîmes devant Isis de Coptos et Harpocrate. « Nous nous embarquâmes, nous partîmes, nous par- « vînmes au nord de Coptos, la distance d'un schœne. Or « voici, Thot avait appris tout ce qui était arrivé à Nénofer- « képhtah au sujet de ce livre, et Thot ne tarda pas à « plaider par devant Râ, disant : « Sache que mon droit « et ma loi sont avec Nénoferképhtah, fils du roi Mîneb- « phtah, v. s. f. Il a pénétré dans mon logis, il l'a pillé,

(1) Le procédé de Nénoferképhtah a été employé de tout temps en Orient. On fabriquait à Babylone, et l'on fabrique encore à Bagdad et au Caire, des bols en terre cuite non vernissée, sur lesquels on traçait à l'encre des formules magiques contre telle ou telle maladie. On y versait de l'eau qui délayait l'encre en partie et que le malade avalait ; tant qu'il restait de l'écriture au fond du vase, la guérison était certaine (Lane, *Modern Egyptians*. 1837, t. I, p. 347-348). Mme de Sévigné ne souhaitait-elle pas pouvoir faire un bouillon des œuvres de M. Nicole pour s'en assimiler les vertus ?

« il a pris mon coffret avec mon livre d'incantations, il a « tué mon gardien qui veillait sur le coffret ». On (1) lui « dit : « Il est à toi, lui et tous les siens, tous ». On fit « descendre du ciel une force divine, disant : « Que « Nénoferképhtah n'arrive pas sain et sauf à Memphis, « lui et quiconque est avec lui ». A cette heure même, « Maïhêt, le jeune enfant, sortit de dessous le tendelet de « la cange de Pharaon (2), il tomba au fleuve, il accomplit « le bon plaisir de Râ, et quiconque était à bord poussa « un cri. Nénoferképhtah sortit de dessous la cabine ; il « récita un grimoire sur l'enfant et il le fit remonter, car « il y eut une force divine qui posa sur l'eau au-dessus de « lui. Il récita un grimoire sur lui, il lui fit raconter tout « ce qui lui était arrivé, et l'accusation que Thot avait « portée devant Râ. Nous retournâmes à Coptos avec lui, « nous le fîmes conduire à la *Bonne Demeure*, nous mîmes « des gens auprès de lui pour les cérémonies funèbres, « nous le fîmes embaumer comme il convenait à un grand, « nous le déposâmes, dans son cercueil, au cimetière de « Coptos. Nénoferképhtah, mon frère, dit : « Partons, ne « tardons pas de revenir avant que le roi entende ce qui « nous est arrivé, et que son cœur soit troublé à ce sujet ». « Nous nous embarquâmes, nous partîmes, nous ne tar- « dâmes pas à arriver au nord de Coptos, la distance d'un « schœne, à l'endroit où le petit enfant Maîhêt était tombé « au fleuve. Je sortis de dessous le tendelet de la cange « de Pharaon, je tombai au fleuve, j'accomplis le bon « plaisir de Râ et quiconque était à bord poussa un cri. « On le dit à Nénoferképhtah et il sortit de dessous le « tendelet de la cange de Pharaon. Il récita un grimoire « sur moi et il me fit monter, car il y eut une force divine

(1) *On* était déjà Pharaon (p. 14, note 2) : c'est ici Râ.

(2) Sur le sens de cette locution, cfr. E. Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 87.

« qui posa sur l'eau au-dessus de moi. Il me fit retirer « du fleuve, il lut un grimoire sur moi, il me fit raconter « tout ce qui m'était arrivé et l'accusation que Thot avait « portée devant Râ. Il retourna à Coptos avec moi, il me « fit conduire à la *Bonne Demeure*, il mit des gens auprès « de moi pour les cérémonies funèbres, il me fit embaumer « comme il convenait à quelqu'un de très grand, il me fit « déposer dans le tombeau où était déjà déposé Maîhêt, « le petit enfant. Il s'embarqua, il partit, il ne tarda pas « à arriver au nord de Coptos, la distance d'un schœne, à « l'endroit où nous étions tombés au fleuve. Il s'entretint « avec son cœur, disant : « Ne vaudrait-il pas mieux aller à « Coptos et m'y établir avec eux ? Si, au contraire, je re- « tourne à Memphis sur l'heure et que Pharaon m'inter- « roge au sujet de ses enfants, que lui dirai-je ? Pourrai- « je lui dire ceci : « J'ai pris tes enfants avec moi vers le « nome de Thèbes, je les ai tués et je vis, je reviens à « Memphis vivant encore ». Il se fit apporter une pièce « de fin lin royal qui lui appartenait, il en façonna une « bande magique, il en lia le livre, il le mit sur sa poi- « trine et il l'y fixa solidement. Nénoferképhtah sortit de « dessous le tendelet de la cange de Pharaon, il tomba à « l'eau, il accomplit le bon plaisir de Râ et quiconque « était à bord poussa un cri disant : « O quel grand deuil, « quel deuil lamentable ! N'est-il point parti le scribe ex- « cellent, le savant qui n'avait point d'égal ! »

« La cange de Pharaon fit son voyage, avant que per- « sonne au monde sût en quel endroit était Nénoferké- « phtah.

« Quand on arriva à Memphis, on l'annonça à Pha- « raon et Pharaon descendit au-devant de la cange : « il était en manteau de deuil, et la garnison de Memphis « était tout entière en manteaux de deuil, ainsi que les « prêtres de Phtah, le grand-prêtre de Phtah et tous les gens

« de l'entourage de Pharaon (1). Et voici, ils aperçurent « Nénoferképhtah qui était accroché aux rames-gouver- « nail de la cange de Pharaon, par sa science de scribe « excellent (2) ; on l'enleva, on vit le livre sur sa poitrine, « et Pharaon dit : « Qu'on ôte ce livre qui est sur sa poi- « trine ». Les gens de l'entourage de Pharaon ainsi que « les prêtres de Phtah et le grand-prêtre de Phtah dirent « devant le roi : « O notre grand maître — puisse-t-il avoir « la durée de Râ ! — c'est un scribe excellent, un homme « très savant que Nénoferképhtah (3) ». Pharaon le fit « introduire dans la *Bonne Demeure* (4) l'espace de seize « jours, revêtir d'étoffes l'espace de trente-cinq jours, « ensevelir l'espace de soixante-dix jours ; puis on le fit « déposer dans sa tombe parmi les demeures de repos.

« Je t'ai conté tous les malheurs qui nous sont arrivés « à cause de ce livre dont tu dis : « Qu'on me le donne ! » « Tu n'as aucun droit sur lui, car, à cause de lui, on nous « a pris le temps que nous avions à rester sur la terre ».

(1) *Qanbouatiou, les gens de l'angle*, ceux qui se tiennent aux quatre côtés du roi et de la salle où il donne audience (cfr. p. 80, note 3).

(2) Nénoferképhtah avait disparu dans le fleuve, et *personne ne savait en quel lieu il était :* à Memphis, on le trouve accroché aux rames-gouvernail de la cange royale, et le texte a soin d'ajouter que c'était *en sa qualité de scribe excellent*. Ce prodige était dû à la précaution qu'il avait prise de fixer le livre de Thot sur sa poitrine ; la vertu magique avait relevé le corps et l'avait attaché aux rames, à l'insu de tout le monde.

(3) L'exclamation des prêtres de Phtah, que rien ne paraît justifier de prime abord, est une réponse indirecte à l'ordre du roi. Le roi commande qu'on prenne le livre de Thot, qui a déjà causé la mort de trois personnes. Les prêtres n'osent point lui désobéir ouvertement, mais, en disant que Nénoferképhtah était un grand magicien, ils lui laissent entendre que toute la science du monde ne peut soustraire les hommes à la vengeance du dieu. De quels malheurs serait menacé celui des assistants qui prendrait le livre et qui n'aurait pas les mêmes connaissances que Nénoferképhtah en sorcellerie ! L'événement prouve que cette interprétation un peu subtile de notre texte, est exacte. Le roi a compris les craintes de ses courtisans et il a révoqué l'ordre imprudent qu'il avait donné, car le livre de Thot est encore sur la momie de Nénoferképhtah, à qui Satni vient le réclamer.

(4) Sur la *Bonne Demeure*, voir p. 113, note 1.

Satni dit : « Ahouri, donne-moi ce livre que j'aperçois « entre toi et Nénoferképhtah, sinon je te le prends par « force ». Nénoferképhtah se dressa sur le lit et dit : « N'es-tu pas Satni à qui cette femme a conté tous ces mal- « heurs que tu n'as pas éprouvés ? Ce livre en question, « es-tu capable de t'en emparer par pouvoir de scribe excel- « lent (1) ou par ton habileté à jouer contre moi ? Jouons-le « au *cinquante-deux* (2) ». Satni dit : « Je tiens ». Voici qu'on apporta la brette devant eux (3) avec ses *chiens*, et ils jouèrent au *cinquante-deux*. Nénoferképhtah gagna une partie à Satni, il récita son grimoire sur lui, il plaça sur lui la brette à jouer qui était devant lui, et il le fit entrer dans le sol jusqu'aux jambes (4). Il agit de même à la se-

(1) En d'autres termes, par une lutte de science entre magiciens de pouvoir égal (cfr. p. 117, note 2).

(2) S'il faut en juger par le nom, le *cinquante-deux* était un jeu imité des exercices militaires, et où il s'agissait de gagner cinquante-deux points, en faisant manœuvrer des pions sur un *damier*. Les Égyptiens modernes ont deux jeux au moins, celui de *mounkalah* et celui de *tab*, qui doivent présenter des analogies avec le jeu joué par Satni et Nénoferképhtah. On les trouvera expliqués tout au long dans Lane, *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians*, 1re édit., London, 1837, t. II, p. 51 sqq.; le *mounkalah* se joue en soixante points. Ajoutons qu'il y a au musée de Turin les fragments, malheureusement mutilés, d'un papyrus où sont données les règles de plusieurs jeux de dames et qui ont été étudiés par Devéria et par Wiedemann. J'y ai cherché en vain l'explication de la partie jouée par les deux héros du conte : dans l'état actuel de nos connaissances, la marche est impossible à suivre et la traduction de notre passage reste conjecturale.

(3) Les pièces du jeu s'appelaient *chiens :* on a, en effet, dans les musées, quelques pions qui ont une tête de chien ou de chacal (Birch, *Rhampsinitus and the Game of Draughts*, p. 4, 14). C'est le même nom que les Grecs donnaient aux pièces ; c'est le même nom, *kelb*, au pluriel *kilâb*, qu'on donne encore aujourd'hui en Égypte aux pièces du jeu de *tab*. Je me sers du mot *brette* pour rendre le terme égyptien, faute de trouver une expression mieux appropriée à la circonstance. C'est la planchette divisée en compartiments sur laquelle on faisait marcher les chiens. Le Louvre en a deux, dont l'une porte le cartouche de la reine Hâshopsouitou (XVIIIe dynastie).

(4) Nénoferképhtah a gagné un coup. Cet avantage lui permet de réciter son grimoire, ce qui a pour résultat d'enlever à Satni une partie de sa force magique. Nénoferképhtah met sur son adversaire la brette qui était

conde partie, il la gagna à Satni et il le fit entrer dans le sol jusqu'à l'aine. Il agit de même à la troisième partie, et il fit entrer Satni dans le sol jusqu'aux oreilles. Après cela, Satni attaqua Nénoferképhtah de sa main, Satni appela Anoukhhareròou, son frère, né d'Eierîtmonkh, disant : « Ne tarde pas à remonter sur la terre, raconte tout ce « qui m'arrive par devant Pharaon, et apporte-moi les talis- « mans de mon père Phtah (1) ainsi que mes livres de « magie ». Il remonta sans tarder sur la terre, il raconta devant Pharaon tout ce qui arrivait à Satni, et Pharaon dit : « Apporte-lui les talismans de Phtah, son père, ainsi « que ses livres d'incantations ». Anoukhhareròou descendit sans tarder dans la tombe ; il mit les talismans sur le corps de Satni et celui-ci s'éleva de terre à l'heure même. Satni porta la main vers le livre et il le saisit ; et quand Satni remonta hors de la tombe, la lumière marcha devant lui et l'obscurité marcha derrière lui (2). Ahouri pleura après lui, disant : « Gloire à toi, ô l'obscurité ! Gloire à « toi, ô la lumière ! La force est sortie de notre tombeau, « toute (3) ». Nénoferképhtah dit à Ahouri : « Ne te tour-

devant lui : cette opération a la même vertu que celle du marteau magique et fait entrer en terre jusqu'aux pieds celui qui la subit. Il ne faut pas s'étonner de voir Nénoferképhtah muni d'un damier. Le jeu de dames était le jeu favori des morts, et certaines vignettes du *Rituel funéraire* nous les montrent s'y livrant dans l'autre monde sous un petit pavillon ou sous la voûte d'une chambre funèbre (Naville, *Todtenbuch*, t. I, pl. XXVII).

(1) Ce titre de *père* est celui que le roi, descendant et même *fils* du Soleil, donne à tous les dieux. Les talismans de Phtah ne nous sont pas connus par ailleurs : il est intéressant de constater par ce passage qu'on en tenait la vertu pour supérieure à celle des talismans de Thot, que Nénoferképhtah possédait.

(2) Le livre de Thot éclairait la tombe : Satni, en l'emportant, emporte la lumière et laisse l'obscurité.

(3) C'est ainsi qu'au *Livre de l'Hadès*, chaque fois que le soleil, ayant traversé une des heures de la nuit, en sort pour entrer chez l'heure suivante, les mânes et les dieux qu'il quitte, plongés dans les ténèbres pour vingt-trois heures jusqu'à son retour, poussent des acclamations en son honneur et gémissent de se retrouver dans l'obscurité.

« mente point. Je lui ferai rapporter ce livre par la suite, un « bâton fourchu à la main, un brasier allumé sur la tête (1) ». Satni remonta hors du tombeau et il le referma derrière lui, comme il était auparavant. Satni alla par devant Pharaon et il raconta à Pharaon tout ce qui lui était arrivé au sujet du livre. Pharaon dit à Satni : « Remets ce livre au « tombeau de Nénoferképhtah en homme sage ; sinon il te « le fera rapporter, un bâton fourchu à la main, un brasier « allumé sur la tête ». Mais Satni ne l'écouta point ; il n'eut plus d'occupation au monde que de déployer le rouleau, et de le lire par devant n'importe qui (2).

*
* *

Après cela, il arriva, un jour que Satni se promenait sur le parvis du temple de Phtah, il vit une femme, fort belle, car il n'y avait femme qui l'égalât en beauté ; elle avait beaucoup d'or sur elle, et il y avait des jeunes filles qui marchaient derrière elle, et il y avait des domestiques au nombre de cinquante-deux, avec elle (3). L'heure

(1) Dans tous les rites magiques, le feu et l'épée, ou, à défaut de l'épée, une arme pointue en métal, lance ou fourche, sont nécessaires pour l'évocation et pour l'expiation des esprits. Sur les lames de plomb qu'on trouve dans les cimetières d'Afrique, Typhon et les mauvais génies égyptiens qu'on invoque, sont figurés parfois une lance à la main et une flamme sur la tête. Krall a pensé qu'il s'agissait ici d'un courrier (*Papyrus Erzherzog Rainer, Führer durch die Ausstellung*, p. 53, n° 166).

(2) Cette sorte d'obsession inéluctable produite par un écrit magique est décrite fortement dans d'autres textes. C'est ainsi que le prince Didoufhorou, fils de Mykérinos, l'un des héros du *Conte de Khoufoui et des Magiciens* (cfr. p. 30 sqq.), ayant découvert le chapitre LXIV du *Livre des Morts*, « ne voyait plus, n'entendait plus, tant il récitait ce chapitre pur et « saint ; il n'approchait plus des femmes, il ne mangeait plus ni chair « ni poisson ». L'abstinence et la chasteté étaient en effet des conditions indispensables à l'exercice des pouvoirs que les écrits magiques conféraient à leurs possesseurs ; comme on le verra par la suite du roman, c'est sur l'incontinence de Satni que Nénoferképhtah compte pour recouvrer son talisman.

(3) Le rôle joué par Tbouboui dans cet épisode ne nous permet pas de savoir exactement ce qu'elle était. Devons-nous voir en elle un être ana-

que la vit Satni, il ne sut plus l'endroit du monde où il était. Satni appela son page (1) disant : « Ne tarde pas « d'aller à l'endroit où est cette femme, et sache quelle est « sa condition ». Point ne tarda le jeune page d'aller à l'endroit où était la femme. Il interpella la suivante qui marchait derrière elle, et il l'interrogea, disant : « Quelle « personne est-ce ? » Elle lui dit : « C'est Tbouboui, fille du « prophète de Bastit, dame d'Anoukhoutaoui (2), qui s'en va « maintenant pour faire sa prière devant Phtah, le dieu « grand ». Quand le jeune homme fut revenu vers Satni, il raconta toutes les paroles qu'elle lui avait dites sans exception. Satni dit au jeune homme : « Va-t'en dire à la « suivante ceci : Satni-Khâmoîs, fils du Pharaon Ousi- « marès, est qui m'envoie, disant : « Je te donnerai dix « pièces d'or pour que tu passes une heure avec moi (3). S'il « y a nécessité de recourir à la violence, il le fera et il t'en- « traînera dans un endroit caché où personne au monde ne « te trouvera ». Quand le jeune homme fut revenu à l'endroit où était Tbouboui, il interpella la servante et il parla avec elle : elle s'exclama contre ses paroles, comme si

logue aux succubes de notre démonologie, ou bien une véritable femme, une fille de prêtre, ou une morte, magicienne comme Nénoferképhtah ? Dans tous les cas, on ne saurait douter qu'elle ne fût liguée avec ce dernier et envoyée par lui. Elle séduit Satni, elle l'entraîne à des actes qui le rendent impur (cf. p. 120, note 2) et qui le rendent momentanément incapable de manier ses armes magiques, puis elle se délivre de lui par une transformation subite.

(1) Le mot de *page* est un équivalent plus ou moins exact que j'emploie faute de mieux. Le terme égyptien *sôtm-âshou* signifie littéralement *celui qui entend l'appel* : on le trouve abrégé sous la forme *sôtmou* dans le *Conte du Prince prédestiné*. On connait par les monuments une série nombreuse de *sôtmou âshou m isit mâït*, ou *pages dans la place vraie*, c'est-à-dire de domestiques attachés aux parties de la nécropole thébaine qui avoisinent Drah abou'l Neggah, Déir-el-Baharî, el-Assassif, Chéikh Abd el Gournah, Déir el Médinéh.

(2) Sur le quartier Anoukhoutaoui, v. plus haut, p. 24, note 3.

(3) Dix *tabonou* d'or (cf. p. 109, note 1) font entre 0 kilogr. 890 et 0 kilogr. 910 d'or, soit *en poids* 3.000 francs environ de notre monnaie, mais beaucoup plus en réalité.

c'était insulte de les dire. Tbouboui dit au jeune homme : « Cesse de parler à cette vilaine fille ; viens et me parle ». Le jeune homme approcha de l'endroit où était Tbouboui, il lui dit : « Je te donnerai dix pièces d'or pour que tu « passes une heure avec Satni-Khâmoîs, le fils du Pharaon « Ousimarès. S'il y a nécessité de recourir à la violence, il « le fera et il t'entraînera dans un endroit caché où per- « sonne au monde ne te trouvera ». Tbouboui dit : « Va « dire à Satni : « Je suis une hiérodule, je ne suis pas une « personne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de « moi, tu viendras à Bubaste (1) dans ma maison. Tout y « sera prêt, et tu feras ton plaisir de moi, sans que per- « sonne au monde me devine, et sans que je fasse action « d'une fille de la rue ». Quand le page fut revenu auprès de Satni, il lui répéta toutes les paroles qu'elle avait dites sans exception, et celui-ci dit : « Voici qui me satisfait », mais quiconque était avec Satni se mit à jurer.

Satni se fit amener un bateau, il s'y embarqua et il ne tarda pas d'arriver à Bubaste. Il alla à l'occident de la ville, jusqu'à ce qu'il rencontrât une maison qui était fort haute : il y avait un mur tout à l'entour, il y avait un jardin du côté du nord, il y avait un perron sur le devant. Satni s'informa, disant : « Cette maison, la maison de qui « est-ce ? » On lui dit : « C'est la maison de Tbouboui ». Satni pénétra dans l'enceinte et il s'émerveilla du pavillon situé dans le jardin (2), tandis qu'on prévenait Tbou-

(1) Aujourd'hui *Tell-Basta,* près de Zagazig. Brugsch a séparé les deux parties qui forment le mot, et il a traduit *au temple de Bastit.* L'orthographe du texte égyptien ne permet pas cette interprétation : il s'agit non pas d'un *temple de Bastit*, situé dans un des quartiers de Memphis, ni d'une partie de Memphis nommée *Poubastit*, mais de la *maison de Bastit*, de Bubaste. Le voyage est de ceux qui n'exigeaient pas de longs préparatifs; il pouvait s'accomplir en quelques heures, au rebours du voyage de Coptos que font successivement Nénoferképhtah et Satni lui-même.

(2) Cette description répond très exactement à divers plans de maisons égyptiennes qui sont figurés sur les tableaux des tombeaux thébains.

boui ; elle descendit, elle prit la main de Satni et elle lui dit : « Par la vie ! le voyage à la maison du prêtre de « Bastît, dame d'Anoukhoutaoui, à laquelle te voici arrivé, « m'est fort agréable. Viens en haut avec moi ». Satni se rendit en haut, par l'escalier de la maison, avec Tbouboui. Il trouva l'étage supérieur de la maison sablé et poudré d'un sable et d'une poudre de lapis-lazuli vrai et de turquoise vraie (1); il y avait là plusieurs lits, tendus d'étoffes de lin royal, aussi de nombreuses coupes en or sur le guéridon. On remplit de vin une coupe d'or, on la mit dans la main de Satni, et Tbouboui lui dit : « Te plaise « faire ton repas ». Il lui dit : « Ce n'est pas là ce que je « veux faire ». Ils mirent du bois parfumé sur le feu, ils apportèrent des odeurs du genre de celles dont on approvisionne Pharaon, et Satni fit un jour heureux avec Tbouboui, car il n'avait jamais encore vu sa pareille. Alors Satni dit à Tbouboui : « Accomplissons ce pourquoi nous « sommes venus ici ». Elle lui dit : « Tu arriveras à ta « maison, celle où tu es. Mais moi, je suis une hiérodule (2), « je ne suis pas une personne vile. S'il est que tu désires « avoir ton plaisir de moi, tu me feras un acte pour mon « entretien et tu me constitueras par écrit un douaire de « toutes les choses et de tous les biens qui sont à toi ». Il lui dit : « Qu'on amène le scribe de l'école ». On l'amena sur l'instant, et Satni fit faire au bénéfice de Tbouboui un acte pour son entretien et il lui constitua par écrit un douaire de toutes les choses, tous les biens qui étaient à lui. Une

Qu'on prenne surtout celui dont j'ai donné le fac-similé et la restitution dans l'*Archéologie Égyptienne* (p. 15-16, fig. 11 et 12) : on y trouvera le mur élevé, la porte avec perron, le grand jardin, le corps de logis situé dans le jardin et bâti à deux étages.

(1) Le *mâfkaît* est un nom commun à tous les minéraux verts, ou bleu tirant sur le vert, sulfate de cuivre, émeraude, turquoise, etc., que les Égyptiens connaissaient.

(2) Sur le sens de ce mot, cfr. Maspero, *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 431-432.

heure passée, on vint annoncer ceci à Satni : « Tes en-« fants sont en bas ». Il dit : « Qu'on les fasse monter ». Tbouboui se leva, elle revêtit une robe de lin fin (1) et Satni vit tous ses membres au travers, et son désir alla croissant plus encore qu'auparavant. Satni dit à Tbouboui : « Que j'accomplisse ce pourquoi je suis venu à présent ». Elle lui dit : « Tu arriveras à ta maison, celle où tu es. « Mais moi, je suis une hiérodule, je ne suis pas une per-« sonne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, « tu feras souscrire tes enfants à mon écrit, afin qu'ils ne « cherchent point querelle à mes enfants au sujet de tes « biens ». Satni fit amener ses enfants et il les fit souscrire à l'écrit. Satni dit à Tbouboui : « Que j'accomplisse ce « pourquoi je suis venu à présent ». Elle lui dit : « Tu arri-« veras à ta maison, celle où tu es. Mais moi, je suis une « hiérodule, je ne suis pas une personne vile. S'il est que tu « désires avoir ton plaisir de moi, tu feras tuer tes enfants, « afin qu'ils ne cherchent point querelle à mes enfants au « sujet de tes biens ». Satni dit : « Qu'on commette sur eux « le crime dont le désir t'est entré au cœur ». Elle fit tuer les enfants de Satni devant lui, elle les fit jeter en bas de la fenêtre aux chiens et aux chats (2), et ceux-ci en man-

(1) C'est la grande robe de linon transparent, tantôt souple et tombant en plis mous, tantôt amidonnée et raide, dont les femmes sont revêtues dans les tableaux d'intérieur de l'époque thébaine : le corps tout entier était visible sous ce voile nuageux, et les artistes égyptiens ne se sont pas fait faute d'indiquer des détails qui montrent à quel point le vêtement cachait peu les formes qu'il recouvrait. Plusieurs momies de la trouvaille de Déir-el-Baharî, entre autres celles de Thoutmôsis III et de Ramsès II portaient, appliquées contre la peau, des bandes de ce linon, dont on peut voir des spécimens au musée du Caire : il est jauni par le temps et par les parfums dont il fut trempé au moment de l'embaumement, mais les peintres anciens n'ont rien exagéré en représentant comme à peu près nues les femmes qui s'en habillaient. On comprendra, en l'examinant, ce qu'étaient ces gazes de Cos que les auteurs classiques appelaient de *l'air tissé*.

(2) De même, selon la tradition égyptienne, l'eunuque Bagoas, ayant assassiné le roi de Perse Okhos, aurait jeté son corps aux chats (Diodore

gèrent les chairs, et il les entendit pendant qu'il buvait avec Tbouboui. Satni dit à Tbouboui : « Accomplissons « ce pourquoi nous sommes venus ici, car tout ce que tu « as dit devant moi, on l'a fait pour toi ». Elle lui dit : « Rends-toi dans cette chambre ». Satni entra dans la chambre, il se coucha sur un lit d'ivoire et d'ébène, afin que son amour reçût récompense, et Tbouboui se coucha aux côtés de Satni. Il allongea sa main pour la toucher : elle ouvrit sa bouche largement et elle poussa un grand cri (1).

Lorsque Satni revint à lui, il était dans une chambre de four sans aucun vêtement sur le dos (2). Une heure passée, Satni aperçut un grand homme monté sur une estrade, avec nombre de gens sous ses pieds, car il avait la semblance d'un Pharaon. Satni alla pour se lever, mais il ne put se lever de honte, car il n'avait point de vêtement sur le dos. Le Pharaon dit : « Satni, qu'est-ce que cet « état dans lequel tu es? » Il dit : « C'est Nénoferképhtah « qui m'a fait faire tout cela ». Le Pharaon dit : « Va à « Memphis. Tes enfants, voici qu'ils te désirent, voici qu'ils

de Sicile, XVII, V § 3, et Élien, *Histoires Variées*, VI, 8). Dans le *Conte des deux Frères* (cfr. p. 10), Anoupou tue sa femme et la jette aux chiens pour la punir d'avoir tenté et calomnié Bitiou.

(1) Les exemples de ces transformations en pleine lutte amoureuse ne sont pas rares dans la littérature populaire. Le plus souvent elles sont produites par l'intervention d'un bon génie, d'un thaumaturge ou d'un saint qui vient sauver le héros des étreintes du succube. Ailleurs, c'est le succube lui-même qui se donne le malin plaisir d'effrayer son amant par une métamorphose subite; cette dernière donnée a été souvent mise en œuvre par les conteurs européens, et en dernier lieu par Cazotte, dans son *Diable amoureux*. Un détail obscène, qui se rencontre quelques lignes plus bas et que je n'ai point traduit, prouve qu'ici, comme partout dans les contes de ce genre, Tbouboui a dû se donner entière pour avoir son ennemi en son pouvoir (cf. p. 120, note 3). A peine maîtresse, elle ouvre une bouche énorme d'où sort un vent d'orage; Satni perd connaissance et il est emporté loin de la maison pendant son évanouissement.

(2) Le texte porte ici un membre de phrase *Aou qounef hi-khen n ouàt shakhi*, que je passe, et dont le sens sera clair pour toutes les personnes qui voudront bien recourir à l'original.

« se tiennent devant Pharaon ». Satni dit devant le Pharaon : « Mon grand maître, le roi, — puisse-t-il avoir la « durée de Râ ! — quel moyen d'arriver à Memphis, si je « n'ai aucun vêtement du monde sur mon dos? » Pharaon appela un page qui se tenait à côté de lui, et il lui commanda de donner un vêtement à Satni. Pharaon dit : « Sa- « tni, va à Memphis. Tes enfants, voici qu'ils vivent, voici « qu'ils se tiennent devant le roi (1) ». Satni alla à Memphis ; il embrassa avec joie ses enfants, car ils étaient en vie. Pharaon dit : « Est-ce point l'ivresse qui t'a fait faire tout « cela ? » Satni conta tout ce qui lui était arrivé avec Tboubouі et Nénoferképhtah. Pharaon dit : « Satni, je suis « déjà venu à ton aide, disant : « On te tuera, à moins que « tu ne rapportes ce livre au lieu d'où tu l'as apporté pour « toi » ; mais tu ne m'as pas écouté jusqu'à cette heure. « Maintenant rapporte le livre à Nénoferképhtah, un bâton « fourchu dans ta main, un brasier allumé sur ta tête ». Satni sortit de devant Pharaon, une fourche et un bâton dans la main, un brasier allumé sur sa tête, et il descendit dans la tombe où était Nénoferképhtah. Ahouri lui dit : « Satni, c'est Phtah, le dieu grand, qui t'amène ici sain « et sauf ! » Nénoferképhtah rit, disant : « C'est bien ce « que je t'avais dit auparavant. » Satni se mit à causer avec Nénoferképhtah, et il s'aperçut que, tandis qu'ils par-

(1) On voit, par le discours du *roi*, qui n'est autre que Nénoferképhtah, que toute la scène de coquetterie et de meurtre précédente n'avait pas été qu'une hallucination magique : Satni, devenu impur et criminel, perdait sa puissance surnaturelle. Comme je l'ai marqué plus haut (cfr. p. 120, notes 2-3), le commerce avec les femmes a toujours pour effet de suspendre le pouvoir du sorcier, jusqu'au moment où il a pu accomplir les ablutions prescrites et redevenir pur. Aussi la séduction amoureuse est-elle un grand ressort d'action partout où le surnaturel est en jeu. Pour n'en citer qu'un exemple entre mille, dans les *Mille et une Nuits* (*14e nuit*), l'enchanteur Shahabeddin, après s'être uni à une femme, ne pouvait plus user avec succès de ses formules, jusqu'au moment où il avait accompli les purifications prescrites par le Coran en pareille circonstance, et s'était lavé de sa souillure.

laient, le soleil était dans la tombe entière (1). Ahouri et Nénoferképhtah causèrent avec Satni beaucoup. Satni dit : « Nénoferképhtah, n'est-ce pas quelque chose d'humiliant « que tu demandes ? » Nénoferképhtah dit : « Satni, tu sais « ceci, à savoir, Ahouri et Maîhêt, son enfant, sont à Cop- « tos et aussi dans cette tombe, par art de scribe habile. « Qu'il te soit ordonné de prendre peine, d'aller à Coptos « et de les rapporter ici (2) ».

Satni remonta hors de la tombe ; il alla devant Pharaon, il conta devant Pharaon tout ce que lui avait dit Nénoferképhtah. Pharaon dit : « Satni, va à Coptos et rap- « porte Ahouri et Maîhêt, son enfant ». Il dit devant Pharaon : « Qu'on me donne la cange de Pharaon et son « équipement ». On lui donna la cange de Pharaon et son équipement, il s'embarqua, il partit, il ne tarda pas d'arriver à Coptos. On en informa les prêtres d'Isis de Coptos et le grand-prêtre d'Isis : voici qu'ils descendirent au-devant de lui, ils descendirent au rivage. Il débarqua, il alla au temple d'Isis de Coptos et d'Harpocrate. Il fit venir un taureau, des oies, du vin, il fit un holocauste et une libation devant Isis de Coptos et Harpocrate. Il alla au cimetière de Coptos avec les prêtres d'Isis et le grand-prêtre d'Isis. Ils passèrent trois jours et trois nuits à chercher parmi les tombes qui sont dans la nécropole de Coptos, remuant les stèles des scribes de la *double mai-*

(1) En rapportant le livre magiequ, Satni avait fait rentrer dans la tombe la lumière, qui en était sortie lorsqu'il avait emporté le talisman; cfr. p. 119-120.

(2) Où le corps est enterré, le *double* doit vivre. Nénoferképhtah a soustrait le *double* d'Ahouri et celui de Maihêt à cette loi, *par art de scribe habile*, c'est-à-dire par magie, et il leur a donné l'hospitalité dans sa propre tombe ; mais c'est là une condition précaire et qui peut changer à chaque instant. Satni, vaincu dans la lutte pour la possession du livre de Thot, doit une indemnité au vainqueur : celui-ci lui impose l'obligation d'aller chercher à Coptos Ahouri et Maihêt et de les ramener à Memphis. La réunion des trois momies assurera la réunion des trois *doubles*, à tout jamais.

son de vie, récitant les inscriptions qu'elles portaient; ils ne trouvèrent pas les chambres où reposaient Ahouri et Maîhêt, son enfant. Nénoferképhtah le sut qu'ils ne trouvaient point les chambres où reposaient Ahouri et Maîhêt, son enfant. Il se manifesta sous la forme d'un vieillard, un prêtre très avancé en âge, et il se présenta au-devant de Satni (1). Satni le vit, Satni dit au vieillard: « Tu as semblance d'homme avancé en âge. Ne connais-« tu pas les maisons où reposent Ahouri et Maîhêt, son « enfant? » Le vieillard dit à Satni : « Le père du père de « mon père a dit au père de mon père, disant : « Le père « du père de mon père a dit au père de mon père : « Les « chambres où reposent Ahouri et Maîhêt, son enfant, sont « sous l'angle méridional de la maison du prêtre... (2) ». Satni dit au vieillard : « Peut-être le prêtre... t'a-t-il fait « injure et c'est pour cela que tu veux faire détruire sa « maison? » Le vieillard dit à Satni : « Qu'on fasse bonne « garde sur moi, puis qu'on rase la maison du prêtre..., « et, s'il arrive qu'on ne trouve point Ahouri et Maîhêt, son « enfant, sous l'angle méridional de la maison du prêtre..., « qu'on me traite en criminel ». On fit bonne garde sur le vieillard, on trouva la chambre où reposaient Ahouri et Maîhêt, son enfant, sous l'angle méridional de la maison du prêtre... Satni fit transporter ces grands personnages dans la cange de Pharaon, puis il fit reconstruire la maison du prêtre..., telle qu'elle était auparavant (3). Nénoferké-

(1) C'est la seconde transformation au moins que Nénoferképhtah opère dans la partie du conte qui nous a été conservée. Les mânes ordinaires avaient le droit de prendre toutes les formes qu'ils voulaient, mais ils ne pouvaient se rendre visibles aux vivants que dans des cas fort rares. Nénoferképhtah doit à sa qualité de magicien le privilège de faire aisément ce qui leur était défendu et d'apparaître une fois en costume de roi, une autre fois sous la figure d'un vieillard.

(2) Le texte est trop mutilé en cet endroit pour que la restitution puisse être considérée comme certaine.

(3) Les restaurations de tombeaux et les transports de momies qui en

phtah fit connaître à Satni que c'était lui qui était venu à Coptos, pour lui découvrir la chambre où reposaient Ahouri et Maîhêt, son enfant.

Satni s'embarqua sur la cange de Pharaon. Il fit le voyage, il ne tarda pas d'arriver à Memphis et toute l'escorte qui était avec lui. On l'annonça à Pharaon et Pharaon descendit au-devant de la cange de Pharaon ; il fit porter les grands personnages dans la tombe où était Nénoferképhtah et il en fit sceller la chambre supérieure tout aussitôt. — Cet écrit complet, où est contée l'histoire de Satni Khâmoîs et de Nénoferképhtah, ainsi que d'Ahouri sa femme, et de Maîhêt, son fils, a été écrit par le scribe Ziharpto ? l'an 15, au mois de Tybi.

étaient la conséquence n'étaient pas chose rare dans l'antiquité égyptienne : l'exemple le plus frappant nous en a été donné à Thèbes par la trouvaille de Déir-el-Bahari. On a trouvé là, en 1881, une quarantaine de cadavres royaux, comprenant les Pharaons les plus célèbres de la XVIIIe, de la XIXe et de la XXe dynastie, Ahmôsis Ier, Aménôthès Ier, Thoutmôsis II et Thoutmôsis III. Ramsès Ier, Sêtoui Ier, Ramsès II, Ramsès III. Leurs momies, inspectées et réparées à plusieurs reprises, avaient fini par être déposées sous Sheshonq Ier, dans un même puits où il était facile de les dérober aux attaques des voleurs. Le héros de notre conte agit comme Sheshonq mais avec une intention différente : il obéit à un ordre des morts eux-mêmes, et il cherche à leur être agréable plutôt qu'à leur donner une protection dont leur puissance magique leur permet de se passer fort bien.

L'HISTOIRE VÉRIDIQUE DE SATNI-KHAMOIS

ET DE SON FILS SÉNOSIRIS

L'Histoire véridique de Satni Khâmoîs et de son fils Sénosiris fut découverte sur le Papyrus DCIV du Musée Britannique, et publiée, transcrite, traduite en anglais par :

F. L.L. Griffith, *Stories of the High Priests of Memphis, the Sethon of Herodotus and the Demotic Tales of Khamuas*, Oxford, Clarendon Press, 1900, in-8°, p. 41-66, 142-207, et atlas in-f° de XIV planches;

Puis analysée, commentée et traduite partiellement en français par :

G. Maspero, *Contes relatifs aux grands-prêtres de Memphis*, dans le *Journal des Savants*, 1901, p. 473-504.

Elle est écrite au revers de deux recueils de pièces officielles rédigées en grec et datées de l'an VII de Claude César, 46-47 après J.-C. Les deux rouleaux de papyrus, passés à la condition de vieux papiers, furent collés bout à bout, et l'on y transcrivit le roman aux parties libres du verso; dans son état actuel, il est incomplet à la droite sur une longueur indéterminée et le début de l'histoire a disparu. L'écriture semble indiquer pour l'époque de la copie la seconde moitié du deuxième siècle après notre ère. Elle est grande et frêle, à la fois soignée et maladroite, mais d'un déchiffrement aisé malgré quelques bizarreries. La langue est simple, claire, plus pauvre que celle du conte précédent. La première page manque complètement, ainsi qu'un long fragment de la seconde page, mais on peut rétablir l'exposition du sujet avec assez de vraisemblance; la suite du texte est entrecoupée de fortes lacunes qui en rendent l'intelligence parfois laborieuse. L'étude minutieuse et patiente à laquelle M. Griffith a soumis le tout nous permet de saisir le sens général et d'en rendre le détail exactement dans beaucoup d'endroits. Selon mon habitude,

j'ai rétabli sommairement les portions manquantes, en prenant soin d'indiquer le point juste où la restitution cesse et où le texte authentique commence.

Il y avait une fois un roi nommé Ousimarès, v. s. f., et il avait parmi ses enfants un fils nommé Satmi (1), lequel était un scribe, habile de ses doigts et fort instruit en toutes choses : il était plus qu'homme au monde expert aux arts où les scribes d'Égypte excellent, et il n'y avait savant qui lui comparât dans la Terre-Entière. Et après cela, il arrivait que les chefs des pays étrangers envoyaient un message à Pharaon pour lui dire : « Voici ce que mon « maître dit : « Qui d'ici pourra faire telle ou telle chose « qu'a devisée mon maître, dans telle ou telle condition ? « S'il la fait comme il convient je proclamerai l'infériorité « de mon pays à l'Égypte. Mais s'il arrive qu'il n'y ait « bon scribe, ni homme sage en Égypte qui puisse la « faire, je proclamerai l'infériorité de l'Égypte à mon « pays ». Or, quand il avait parlé ainsi, le roi Ousimarès, v. s. f., appelait son fils Satmi et il lui répétait toutes les choses que le messager lui avait dites, et son fils Satmi lui donnait aussitôt la bonne réponse que le chef du pays étranger avait devisée, et celui-ci était obligé de proclamer l'infériorité de son pays au pays d'Égypte. Et nul des chefs qui avaient envoyé des messagers n'avait pu triompher de lui, tant la sagesse de Satmi était grande, si bien qu'il ne se trouvait plus chef au monde qui osât envoyer des messagers à Pharaon (2).

(1) Le texte de ce conte donne au nom de *Satni* une variante *Satmi* qui pourrait faire douter qu'il y fût question du même personnage : l'addition du surnom de *Khâmoîs* en plusieurs endroits prouve que *Satmi* est réellement identique à *Satni*.

(2) Le thème de ce début m'a été suggéré par le passage qu'on lira plus loin, p. 138 sqq ; j'ai parlé dans l'*Introduction* de la donnée du défi entre rois comme d'une donnée courante en Égypte.

Et après cela, il arriva que Satmi n'eut pas d'enfant mâle de sa femme Mahîtouaskhît, et il s'en affligeait beaucoup dans son cœur et sa femme Mahîtouaskhît s'en affligeait beaucoup avec lui. Or un jour qu'il en était triste plus que de coutume, sa femme Mahîtouaskhît se rendit au temple d'Imouthès, fils de Phtah, et elle pria devant lui, disant : « Tourne ta face vers moi, monseigneur Imouthès, « fils de Phtah ; c'est toi qui accomplis les miracles, et « qui es bienfaisant dans tous tes actes ; c'est toi qui « donneras un fils à qui n'en a pas. Entends ma plainte et « rends-moi enceinte d'un enfant mâle (1) ». Mahîtouaskhît, la femme de Satmi, coucha donc dans le temple et elle rêva un songe cette nuit même (2) ; on lui parlait, lui disant : « Es-tu pas Mahîtouaskhît, la femme de Satmi, qui dors « dans le temple pour recevoir un remède de ta stérilité « des mains du dieu ? Quand le lendemain matin sera « venu, va-t-en à la fontaine de Satmi (3), ton mari, et tu « y trouveras un pied de colocase qui y pousse. La colocase « que tu rencontreras, tu l'arracheras avec ses feuilles, « tu en fabriqueras un remède que tu donneras à ton « mari, puis tu te coucheras près de lui et tu concevras « de lui la nuit même ». Lorsque Mahîtouaskhît s'éveilla de son rêve après avoir vu ces choses, elle agit en tout selon ce qu'on lui avait dit en son rêve, puis elle se coucha près de Satmi, son mari, et elle conçut de lui. Quand son

(1) Je rétablis ce passage d'après la scène que nous avons plus bas, p. 146-147 du présent volume, lorsque le sorcier Horus l'Égyptien se rend au temple de Thot et qu'il y passe la nuit pour obtenir un songe prophétique. Une stèle hiéroglyphique de l'époque d'Auguste, antérieure d'assez peu à la rédaction de notre papyrus, nous fournit un bon exemple de songe prophétique, suivi d'une naissance d'enfant (Prisse d'Avenne, *Monuments*, pl. XXVI *bis*).

(2) Ici commencent les portions conservées du texte.

(3) Griffith pense, non sans quelques doutes, qu'il est question ici des cabinets d'aisances de la maison de Satmi. Je crois plutôt qu'il s'agit d'une fontaine ou d'un château d'eau, tel que celui que nous avons découvert en avant du temple de Dendérah, pendant l'hiver de 1904-1905.

temps vint, elle eut les signes des femmes enceintes et Satmi l'annonça devant Pharaon, car son cœur s'en réjouissait beaucoup; il lui lia une amulette et il récita un grimoire sur elle. Or, Satmi se coucha une nuit et il rêva un rêve; on lui parlait, disant : « Mahîtouaskhît, ta femme, « qui a conçu de toi, le petit enfant dont elle accouchera « on l'appellera Sénosiris, et ils seront nombreux les « miracles qu'il accomplira dans la terre d'Égypte ». Lorsque Satmi s'éveilla de son rêve après avoir vu ces choses, son cœur se réjouit beaucoup. Accomplis les mois de la grossesse, lorsque son temps d'accoucher fut venu, Mahîtouaskhît mit au monde un enfant mâle. On le fit savoir à Satmi et il appela l'enfant Sénosiris, selon ce qu'on lui avait dit dans son rêve. On le mit au sein de Mahîtouaskhît, sa mère, sitôt qu'elle fut délivrée des restes de sa grossesse, et on le lui fit nourrir. Et il arriva, quand le petit enfant Sénosiris eut un an, on aurait dit : « Il a deux ans » ; quand il en eut deux, on aurait dit : « Il a trois ans », tant il était vigoureux en tous ses membres. Il arriva donc que Satmi ne pouvait demeurer une heure sans voir le petit enfant Sénosiris, si fort était l'amour qu'il lui portait. Lorsqu'il fut grand et robuste, on le mit à l'école ; en peu de temps il en sut plus que le scribe qu'on lui avait donné pour maître. Le petit enfant Sénosiris commença à lire les grimoires avec les scribes de la Double maison de Vie du temple de Phtah (1), et tous ceux qui l'entendaient étaient plongés dans l'étonnement; Satmi se plaisait à le mener à la fête par-devant Pharaon pour que tous les magiciens de Pharaon luttassent contre lui et qu'il leur tînt tête à tous.

Et après cela, il arriva, un jour que Satmi se lavait pour la fête sur la terrasse de ses appartements, et que le

(1) Sur la *Double Maison de Vie* et sur ses scribes, voir ce qui est dit plus haut, p. 107, note 1.

petit garçon Sénosiris se lavait devant lui pour aller aussi à la fête, à cette heure-là, voici, Satmi entendit une voix de lamentation qui s'élevait très forte : il regarda de la terrasse de ses appartements, et voici, il vit un riche qu'on menait ensevelir dans la montagne à force lamentations et plentée d'honneurs. Il regarda une seconde fois à ses pieds, et voici, il aperçut un pauvre qu'on menait hors de Memphis, roulé dans une natte, seul et sans homme au monde qui marchât derrière lui. Satmi dit : « Par la vie « d'Osiris, le seigneur de l'Amentît, puisse m'être fait « dans l'Amentît comme à ces riches qui ont grande « lamentation, et non comme à ces pauvres qu'on porte « à la montagne sans pompe ni honneurs ! » Sénosiris, son petit enfant, lui dit : « Te soit fait dans l'Amentît ce « qu'on fait à ce pauvre homme dans l'Amentît, et ne te « soit pas fait dans l'Amentît ce qu'on fait à ce riche dans « l'Amentît ». Lorsque Satmi entendit les paroles que Sénosiris, son petit enfant, lui avait dites, son cœur s'en affligea extrêmement, et il dit : « Ce que j'entends est-ce « bien la voix d'un fils qui aime son père ? » Sénosiris, son petit enfant, lui dit : « S'il te plaît, je te montrerai, « chacun en sa place, le pauvre qu'on ne pleure pas et le « riche sur lequel on se lamente ». Satmi demanda : « Et « comment pourras-tu faire cela, mon fils Sénosiris ? » Et après cela, Sénosiris, le petit enfant, récita ses grimoires. Il prit son père Satmi par la main et il le conduisit à une place qu'il ne connaissait pas dans la montagne de Memphis. Elle contenait sept grandes salles et en elles des hommes de toutes les conditions. Ils traversèrent trois des salles, les trois premières, sans que personne leur fît obstacle (1). En entrant dans la quatrième, Satmi aperçut

(1) Depuis l'endroit où il est dit que Satmi s'afligea des paroles de son fils jusqu'à celui où le récit nous le montre pénétrant dans la quatrième salle, il ne reste plus que quelques mots à chaque ligne, et encore la place en

des gens qui couraient et qui s'agitaient tandis que les ânes mangeaient derrière eux (1); d'autres avaient leur nourriture, eau et pain, suspendue au-dessus d'eux, et ils s'élançaient pour la mener bas, tandis que d'autres creusaient des trous à leurs pieds pour les empêcher de l'atteindre. Lorsqu'ils arrivèrent à la cinquième salle, Satmi aperçut les mânes vénérables qui se trouvaient chacun en sa place propre, mais ceux qui étaient inculpés de crimes se tenaient à la porte, suppliants, et le pivot de la porte de la cinquième salle était établi sur le seul œil droit d'un homme qui priait et qui poussait de grands cris. Lorsqu'ils arrivèrent à la sixième salle, Satmi aperçut les dieux du conseil des gens de l'Amentît qui se tenaient chacun en sa place propre, tandis que les huissiers de l'Amentît appelaient les causes. Lorsqu'ils arrivèrent à la sixième salle, Satmi aperçut l'image d'Osiris, le dieu grand, assis sur son trône d'or fin, et couronné du diadème aux deux plumes (2), Anubis le dieu grand à sa gauche, le dieu grand Thot à sa droite, les dieux du conseil des gens de l'Amentît à sa gauche et à sa droite, la balance dressée au milieu en face d'eux, où ils pesaient les méfaits contre les mérites, tandis que Thot le dieu grand remplissait le rôle d'écrivain et qu'Anubis leur adressait la parole (3) : celui dont ils trouveront les méfaits plus nombreux que les mérites ils le livreront à Amaît, la chienne du maître de

est-elle incertaine. Il est probable que la description des trois premières salles ne renfermait rien d'intéressant : en tout cas, elle était très courte, et elle s'étendait sur quatre ou cinq lignes au plus.

(1) Comme on le verra plus loin (cf. p. 137), les *ânes qui mangent par derrière* sont les femmes qui grugeaient ces individus pendant leur vie.

(2) C'est le diadème que les Égyptiens appelaient *iatef*, *iôtef*. Il se composait du bonnet blanc de la Haute-Égypte et des deux plumes d'autruche plantées à droite et à gauche.

(3) C'est une description exacte de la scène du *Jugement de l'âme* telle qu'on la voit représentée parfois sur les cercueils en bois ou sur les sarcophages en pierre de l'époque ptolémaïque, et telle qu'elle est figurée au *Livre des Morts* en tête du chapitre CXXV.

l'Amentît (1), ils détruiront son âme et son corps et ils ne lui permettront plus de respirer jamais ; celui dont ils trouveront les mérites plus nombreux que les méfaits, ils l'amènent parmi les dieux du conseil du maître de l'Amentît et son âme va au ciel parmi les mânes vénérables ; celui dont ils trouveront les mérites équivalents aux fautes, ils le placent parmi les mânes munis d'amulettes qui servent Sokarosiris.

Lors, Satmi aperçut un personnage de distinction, revêtu d'étoffes de fin lin, et qui était proche l'endroit où Osiris se tenait, dans un rang très relevé. Tandis que Satmi s'émerveillait de ce qu'il voyait dans l'Amentît, Sénosiris se mit devant lui, disant : « Mon père Satmi, « vois-tu pas ce haut personnage revêtu de vêtements de « fin lin et qui est près de l'endroit où Osiris se tient ? Ce « pauvre homme que tu vis qu'on emmenait hors de « Memphis, sans que personne l'accompagnât, et qui était « roulé dans une natte, c'est lui ! On le conduisit à « l'Hadès, on pesa ses méfaits contre ses mérites qu'il « eut étant sur terre, on trouva ses mérites plus nombreux « que ses méfaits. Donné qu'au temps de vie que Thot « inscrivit à son compte ne correspondit pas une somme « de bonheur suffisante tandis qu'il était sur terre, on « ordonna par-devant Osiris de transférer le trousseau « funèbre de ce riche que tu vis emmener hors de Memphis « avec force honneurs, à ce pauvre homme que voici, « puis de le mettre parmi les mânes vénérables, féaux de « Sokarosiris, proche l'endroit où Osiris se tient. Ce riche « que tu vis, on le conduisit à l'Hadès, on pesa ses « méfaits contre ses mérites, on lui trouva ses méfaits nom- « breux plus que ses mérites qu'il eut sur terre, on ordonna

(1) Amaît est représentée le plus souvent sous la forme d'un hippopotame femelle qui, accroupi en avant d'Osiris, auprès de la balance et la gueule ouverte, attend qu'on lui livre les morts reconnus coupables.

« de le rétribuer dans l'Amentît, et c'est lui que tu as vu, « le pivot de la porte d'Amentît planté sur son œil droit et « roulant sur cet œil, soit qu'on ferme ou qu'on ouvre, « tandis que sa bouche pousse de grands cris. Par la vie « d'Osiris, le dieu grand, maître de l'Amentît, si je t'ai « dit sur terre : « Te soit fait ainsi qu'on fait à ce pauvre « homme, mais ne te soit pas fait ainsi qu'il est fait à ce « riche ! » c'est que je savais ce qui allait arriver à celui- « ci ». Satmi dit : « Mon fils Sénosiris, nombreuses sont « les merveilles que j'ai vues dans l'Amentît ! Maintenant « donc, puissé-je apprendre ce qu'il en est de ces gens « qui courent et s'agitent, tandis que des ânes mangent « derrière eux, ainsi que de ces autres qui ont leur nourri- « ture, pain et eau, suspendue au-dessus d'eux, et qui « s'élancent afin de la mener bas, tandis que d'autres « creusent des trous à leurs pieds pour les empêcher de « l'atteindre ? » Sénosiris reprit : « En vérité, je te le dis, « mon père Satmi, ces gens que tu vis, qui courent et « s'agitent tandis que des ânes mangent derrière eux, « c'est l'image des gens de cette terre qui sont sous la « malédiction du Dieu et qui travaillent nuit et jour pour « leur subsistance, mais, comme leurs femmes la leur « volent par-derrière, ils n'ont pas de pain à manger. « Revenus à l'Amentît, on trouve que leurs méfaits sont « plus nombreux que leurs mérites, et ils éprouvent que « ce qu'il en était d'eux sur terre, il en est d'eux encore « dans l'Amentît, d'eux comme aussi de ceux que tu as « vus, leur nourriture, eau et pain, suspendue au-dessus « d'eux et qui s'élancent pour la mener bas tandis que « d'autres creusent des trous à leurs pieds pour les empê- « cher de l'atteindre ; ceux-ci, c'est l'image des gens de « cette terre qui ont leur subsistance devant eux, mais le « dieu creuse des trous devant eux pour les empêcher de « la trouver. Revenus à l'Amentît, voici, ce qu'il en était

« d'eux sur cette terre, il en est d'eux encore dans l'Amentît;
« à être reçue leur âme dans l'Amentît, ils éprouvent, s'il
« te plaît, mon père Satmi, que celui qui fait le bien sur
« terre on lui fait le bien dans l'Amentît, mais que celui
« qui fait le mal on lui fait le mal. Elles ont été établies
« pour toujours et elles ne changeront jamais ces choses
« que tu vois dans l'Hadès de Memphis et elles se pro-
« duisent dans les quarante-deux nomes où sont les dieux
« du conseil d'Osiris ».

Lorsque Sénosiris eut terminé ces paroles qu'il disait devant Satmi, son père, il remonta à la montagne de Memphis, tenant son père embrassé et sa main dans sa main. Satmi l'interrogea disant : « Mon fils Sénosiris, elle « diffère la place par où l'on descend de celle par où nous « sommes remontés ? » Sénosiris ne répondit à Satmi parole du monde, et Satmi s'émerveilla des discours qu'il lui avait tenus, disant : « Il sera capable de devenir un « mâne véritable et un serviteur du dieu, et j'irai à l'Hadès « avec lui disant : « Celui-ci est mon fils ! » Satmi récita une formule du livre d'exorciser les mânes, et il demeura dans le plus grand étonnement du monde à cause des choses qu'il avait vues dans l'Amentît, mais elles lui pesaient sur le cœur beaucoup, pour ne pouvoir les révéler à homme au monde. Quand le petit garçon Sénosiris eut douze ans, il n'y eut scribe ni magicien dans Memphis qui l'égalât en la lecture des grimoires.

*
* *

Après cela, il advint, un jour que Pharaon Ousimarès était assis en la cour d'audience du palais de Pharaon à Memphis, tandis que l'assemblée des princes, des chefs militaires, des principaux de l'Égypte, se tenait debout devant lui, chacun à son rang dans la cour, on vint dire à Sa Majesté : « Voici le discours que fait une peste d'É-

« thiopien (1), à savoir, qu'il apporte sur lui une lettre scel-« lée ». Sitôt qu'on l'eut rapporté devant Pharaon, voici qu'on amena l'homme dans la cour. Il salua disant : « Qui « d'ici pourra lire cette lettre que j'apporte en Égypte « devant Pharaon, mais sans gâter le sceau, de façon à « lire l'écrit qui est en elle sans l'ouvrir. S'il arrive qu'il « n'y ait bon scribe, ni savant en Égypte qui puisse la « lire sans l'ouvrir, je rapporterai l'infériorité de l'Égypte « à la terre des Nègres, mon pays ». Au moment que Pharaon et ses princes entendirent ces paroles ils ne surent plus le lieu de la terre où ils étaient, et ils dirent : « Par la vie de Phtah, le dieu grand, est-il force de bon « scribe ou de magicien habile à lire des écrits dont il « voit la teneur, qui puisse lire une lettre sans l'ou-« vrir ? » Pharaon dit : « Qu'on m'appelle Satmi Khâmoîs « mon fils ! » On courut, on le lui amena à l'instant, il s'inclina jusqu'à terre, il adora Pharaon, puis il se releva et il se tint debout bénissant et acclamant Pharaon. Pharaon lui dit : « Mon fils Satmi, as-tu entendu les paroles « que cette peste d'Éthiopien a dites devant moi, disant : « Y a-t-il un bon scribe ou un homme instruit en Égypte « qui puisse lire la lettre qui est en ma main sans briser « le sceau et qui sache ce qu'il y a d'écrit en elle sans « l'ouvrir ? » L'instant que Satmi entendit ces paroles, il ne sut plus l'endroit du monde où il était, il dit : « Mon « grand seigneur qui est-ce qui serait capable de lire une « lettre sans l'ouvrir ? Maintenant donc qu'on me donne « dix jours de répit, que je puisse voir ce que je suis ca-« pable de faire, pour éviter que l'infériorité de l'Égypte

(1) Le sobriquet *àtou*, *iátou*, litt. : *le fléau*, *la peste*, que notre auteur donne ici aux Éthiopiens et plus spécialement au magicien Horus, fils de Tnahsît, est le même que le conte du *Papyrus Sallier n° 1* inflige aux Hyksôs d'origine asiatique (cfr. p. 237, note 10) ; c'est celui que Manéthon et ses contemporains rendaient en grec par l'épithète que nous traduisons *Impurs*.

« soit rapportée au pays des Nègres mangeurs de gomme ». Pharaon dit : « Ils sont donnés à mon fils Satmi ». On assigna des appartements où se retirer à l'Éthiopien, on lui prépara des saletés à la mode d'Éthiopie (1), puis Pharaon se leva en la cour, son cœur triste excessivement, et il se coucha sans boire ni manger.

Satmi rentra dans ses appartements sans plus savoir la place du monde où il allait. Il se serra dans ses vêtements de la tête aux pieds, et il se coucha sans plus savoir l'endroit du monde où il était. On le manda à Mahîtouaskhît, sa femme ; elle vint à l'endroit où était Satmi, elle passa la main sous ses vêtements, sans trouver de fièvre dévorante sous ses vêtements. Elle lui dit : « Mon frère « Satmi, point de fièvre au sein, souplesse des membres : « maladie, tristesse de cœur (2) ! » Il lui dit : « Laisse-moi, « ma sœur Mahîtouaskhît ! L'affaire pour laquelle mon « cœur se trouble n'est pas une affaire qu'il soit bon de « découvrir à une femme ! » Le petit garçon Sénosiris entra, il se pencha sur Satmi, son père, et il lui dit : « Mon père Satmi, pourquoi es-tu couché, le cœur trou- « blé ? Les affaires que tu enfermes en ton cœur dis-les « moi que je les écarte ». Il répondit : « Laisse-moi, mon « enfant Sénosiris ! les affaires qui sont en mon cœur, tu « es d'âge trop tendre pour t'en occuper ». Sénosiris dit : « Dis-les moi, que je rende ton cœur calme à leur propos ». Satmi lui dit : « Mon fils Sénosiris, c'est une peste « d'Éthiopie qui est venue en Égypte, apportant sur son

(1) Les *saletés à la mode d'Éthiopie* ne sont que les mets en usage chez les Éthiopiens : la haine que les Égyptiens de la Basse-Égypte professaient contre les gens du royaume de Napata se portait non seulement sur les hommes, mais sur tout ce qui leur servait, y compris la nourriture.

(2) La femme de Satmi, après l'avoir tâté et examiné à la façon des médecins, résume le résultat de ses observations en une formule de diagnostic brève, imitée des diagnostics médicaux : ce n'est point le corps qui est malade chez lui mais l'esprit, et le chagrin est le seul mal qui le dévore.

« corps une lettre scellée et disant : « Est-il ici celui qui « la lira sans l'ouvrir ? S'il arrive qu'il n'y ait ni bon scribe « ni savant en Égypte qui soit capable de la lire, je rap- « porterai l'infériorité de l'Égypte à la terre des Nègres, « mon pays ». Je me suis couché, le cœur troublé à ce « propos, mon fils Sénosiris ». L'heure que Sénosiris « entendit ces paroles, il éclata de rire longuement. Satmi « lui dit : « Pourquoi ris-tu ? » Il dit : « Je ris de te voir « couché ainsi, le cœur troublé pour cause d'affaire si « petite. Lève-toi, mon père Satmi, car je lirai sans l'ou- « vrir la lettre qu'on a apportée en Égypte, si bien que je « trouverai ce qui est écrit en elle sans briser le sceau ». L'heure que Satmi entendit ces paroles, il se leva soudain et il dit : « Quelle est la garantie des paroles que tu as « dites, mon enfant Sénosiris ? » Il lui dit : « Mon père « Satmi, va aux chambres du rez-de-chaussée de ton « logis, et chaque livre que tu tireras de son vase (1), je « te dirai quel livre c'est, je le lirai sans le voir, me tenant « en avant de toi dans les chambres du rez-de-chaussée ». Satmi se leva, il se tint debout, et tout ce que Sénosiris avait dit, Sénosiris le fit complètement : Sénosiris lut tous les livres que Satmi son père prit en avant de lui, sans les ouvrir. Satmi remonta des chambres du rez-de-chaussée, joyeux plus que personne au monde. Il ne tarda point d'aller à l'endroit où Pharaon était, il raconta devant lui toutes les choses que l'enfant Sénosiris lui avait dites, entièrement, et le cœur de Pharaon s'en réjouit extrêmement. Pharaon se leva pour faire fête en son temps avec Satmi, et il se fit amener Sénosiris à la fête devant lui : ils burent, ils passèrent un jour heureux. Arrivé le len-

(1) Les livres étaient conservés dans des vases en terre ou en pierre, et nous avons, par exemple, dans un catalogue de pièces judiciaires, l'indication de rouleaux de papyrus ainsi conservés (Brugsch, dans la *Zeitschrift*, 1876, p. 2-3).

demain au matin, Pharaon sortit dans la cour d'audience au milieu de ses nobles; Pharaon envoya chercher la peste d'Éthiopien et celui-ci fut amené dans la cour avec la lettre scellée sur son corps, et il se tint debout au milieu de la cour. L'enfant Sénosiris vint au milieu également, il se tint au côté de la peste d'Éthiopien, il parla contre elle disant : « Malédiction, Éthiopien, ennemi contre qui « s'irrite Amon, ton dieu (1)! C'est donc toi qui es monté « en Égypte, le doux verger d'Osiris, le siège de Râ-« Harmakhis, le bel horizon de l'Agathodémon (2), di-« sant : « Je rapporterai l'infériorité de l'Égypte à la terre « des Nègres » ; l'hostilité d'Amon, ton Dieu, tombe sur « toi! Les paroles que je ferai défiler devant toi et qui « sont écrites sur la lettre, ne dis rien d'elles qui soit faux « devant Pharaon ton souverain! » L'heure que la peste d'Éthiopien vit le petit garçon Sénosiris debout dans la cour, il toucha la terre de sa tête et il parla, disant : « Toutes les paroles que tu prononceras, je ne dirai rien « d'elles qui soit faux! »

Commencement des récits que fit Sénosiris, les disant au milieu de la cour devant Pharaon et devant ses nobles, le peuple d'Égypte écoutant sa voix, tandis qu'il lisait ce qu'il y avait d'écrit sur la lettre de la peste d'Éthiopien qui se tenait debout au milieu de la cour, à savoir :

« Il arriva, un jour, au temps de Pharaon Manakhphrê

(1) Ce n'est pas sans raison que l'auteur du conte attribue Amon comme divinité protectrice à la peste d'Éthiopien. Le royaume de Napata, auquel avait succédé le royaume de Méroé, celui qui est qualifié ici de pays des Nègres, avait été fondé par un membre de la famille des grands-prêtres d'Amon Thébain, et il avait Amon pour dieu principal. Il semble que les gens du Delta et de la Moyenne-Égypte n'aient point pardonné aux Éthiopiens la scission de l'ancien empire thébain en deux États indépendants : le peu qu'on connaît de leurs écrits témoigne d'une hostilité réelle contre les Éthiopiens et contre leur dieu Amon.

(2) *Shaî* est le nom du grand serpent qui représentait l'Agathodémon, le dieu protecteur de l'Égypte, surtout Knouphis à partir de l'époque romaine.

Siamon (1), — c'était un roi bienfaisant de la terre entière, l'Égypte regorgeait de toutes les bonnes choses en son temps, et nombreux étaient ses dons et ses travaux dans les grands temples de l'Égypte, — il arriva donc, un jour que le roi du pays des Nègres faisait la sieste dans le kiosque de plaisance d'Amon, il entendit la voix de trois pestes d'Éthiopiens qui causaient dans la maison de derrière. L'un d'eux parlait à voix haute, disant entre autres choses : « S'il plaisait Amon me garder d'accident, de « sorte que le roi d'Égypte ne pût me maltraiter, je jette-« rais mes charmes sur l'Égypte, si bien que je ferais le « peuple d'Égypte passer trois jours et trois nuits sans « voir la lumière après les ténèbres ». Le second dit entre autres choses : « S'il plaisait Amon me garder « d'accident, de sorte que le roi d'Égypte ne pût me « maltraiter, je jetterais mes charmes sur l'Égypte, si « bien que je ferais transporter le Pharaon d'Égypte au « pays des Nègres, puis lui administrer une volée de « courbache, cinq cents coups, en public, par devant le « roi, et enfin le remporter en Égypte dans six heures « de temps, sans plus ». Le troisième dit entre autres choses (2) : « S'il plaisait Amon me garder d'accident, de « sorte que le roi d'Égypte ne pût me maltraiter, je jette-« rais mes charmes sur l'Égypte, si bien que j'empêcherais « les champs de produire pendant trois ans ». L'heure que le roi d'Éthiopie entendit les discours et la voix des trois pestes d'Éthiopiens, il se les fit amener devant lui et il leur dit : « Qui d'entre vous a dit : « Je jetterai mes « charmes sur l'Egypte, et je ne permettrai pas aux

(1) Sur ce Pharaon, dont le prénom rappelle celui de Thoutmôsis III et est presque identique avec celui d'un Thoutmôsis inconnu découvert à Karnak en 1905 ; cfr. ce qui est dit dans l'*Introduction* de ce volume.

(2) Le discours du troisième sorcier a été omis par le scribe, mais on le retrouve plus bas (cfr. p.144 du présent volume), et c'est d'après ce passage que j'ai pu le rétablir.

« Égyptiens de voir la lumière trois jours et trois nuits? » Ils dirent : « C'est Horus, le fils de Trirît (1) ». Il dit : « Qui d'entre vous a dit : « Je jetterai mes charmes sur « l'Égypte, j'apporterai Pharaon au pays des Nègres, et « je lui ferai administrer une volée de courbache, cinq « cents coups, en public, par-devant le roi, puis je le ferai « remporter en Égypte, dans six heures de temps, sans » plus ? » Ils dirent : « C'est Horus, le fils de Tnahsît (2) ». Il dit : « Qui d'entre vous a dit : « Je jetterai mes « charmes sur l'Égypte, et j'empêcherai les champs de pro- « duire pendant trois ans ? » Ils dirent : « C'est Horus, le « fils de Triphît (2) ». Le roi dit à Horus, le fils de Tnahsît : « Exécute-la ton action magique par grimoire, et, comme « vit Amon, le taureau de Méroé, mon dieu, si ta main « accomplit ce qui convient, je te ferai du bien à plantée ».

Horus, le fils de Tnahsît, fabriqua un brancard en cire à quatre porteurs, il récita un grimoire sur eux, il souffla sur eux violemment, il leur donna de vivre, il leur commanda, disant : « Vous monterez en Égypte, vous apporterez le Pharaon d'Égypte à l'endroit où est le roi ; on « lui administrera une volée de courbache, cinq cents « coups, en public, par devant le roi, puis vous le rem- « porterez en Égypte, le tout dans six heures de temps, « pas plus ». Ils dirent : « Certes, nous n'omettrons « rien ». Les sorcelleries de l'Éthiopien filèrent donc vers l'Égypte, elles se firent maîtresses de la nuit (4), elles se firent maîtresses de Pharaon Manakhphrê Siamon, elles

(1) *Trîrît*, *Trêrét*, signifie *la truie*.

(2) *Tnahsît*, *Tnehsé*, signifie *la négresse*.

(3) *Triphît* signifie *la jeune fille*, *la jeune femme*, et c'est un des surnoms d'Isis, transcrit en grec *Triphis*.

(4) La nuit était peuplée d'êtres, les uns mauvais, les autres bons, ces derniers qui défendaient les hommes endormis. Les personnages magiques envoyés par Horus l'Éthiopien, en se rendant *maîtres de la nuit*, empêchent les bons génies de s'opposer à l'exécution de leurs desseins pervers.

l'apportèrent à la terre des Nègres au lieu où le roi était, elles lui administrèrent une volée de courbache, cinq cents coups, en public, par devant le roi, puis elles le remportèrent en Égypte, le tout dans six heures de temps, sans plus ».

Ces récits donc Sénosiris les fit, les contant au milieu de la cour, devant Pharaon et devant ses nobles, et le peuple d'Égypte écoutant sa voix tandis qu'il disait : « L'hostilité d'Amon, ton dieu, tombe sur toi ! Les paroles « que je fais défiler devant toi sont-elles bien celles qui « sont écrites sur la lettre qui est dans ta main ? » La peste d'Éthiopien dit : « Continue de lire, car toutes tes « paroles sont des paroles vraies, quantes elles sont ».

Sénosiris dit devant Pharaon : « Après donc que ces choses furent arrivées, on rapporta Pharaon Siamon en Égypte, les reins moulus de coups excessivement, et il se coucha dans la chapelle de la ville de l'Horus (1), les reins moulus de coups excessivement. Arrivé le lendemain, au matin, Pharaon dit à ses courtisans : « Qu'est-il « donc arrivé à l'Égypte que j'aie dû la quitter ? » Honteux de leurs pensées, les courtisans se dirent : « Peut-être « la pensée de Pharaon s'est-elle éclipsée (2) ! » Puis ils dirent : « Tu es sain, tu es sain, Pharaon, notre grand « maître, et Isis, la grande déesse, calmera tes afflictions ! « Mais quelle est la signification des paroles que tu as « dites devant nous, Pharaon, notre grand seigneur ? « Puisque tu dors dans la chapelle de la ville de l'Horus, « les dieux te protègent ». Pharaon se leva, il montra aux

(1) *La ville* ou *le château de l'Horus* n'est autre que le palais royal dans la phraséologie officielle de l'Égypte, et *la chapelle* de cette *ville* est la chambre à coucher de *l'Horus*, c'est-à-dire du roi.

(2) Les courtisans, qui ignorent encore les événements de la nuit, sont déconcertés par la question de Pharaon et s'imaginent qu'il a été frappé de folie subite; toutefois ils ont honte de leur pensée, et, avant de l'exprimer à haute voix, ils demandent au souverain l'explication des paroles qu'il vient de prononcer.

courtisans son dos moulu de coups excessivement, disant : « Par la vie de Phtah, le dieu grand, on m'a porté « au pays des Nègres pendant la nuit ; on m'a administré « une volée de courbache, cinq cents coups, en public, « devant le roi, puis on m'a rapporté en Égypte, le tout « dans six heures de temps sans plus ». L'heure qu'ils virent les reins de Pharaon moulus de coups excessivement, ils ouvrirent la bouche pour de grands cris. Or Manakhphrê Siamon avait un chef du secret des livres, de son nom Horus, le fils de Panishi, qui était savant extrêmement. Quand il vint à la place où le roi était, il poussa un grand cri, disant : « Monseigneur, ce sont là les sorcelleries des « Éthiopiens. Par la vie de ta maison, je les ferai venir à « ta maison de torture et d'exécution ». Pharaon lui dit : « Fais vite, que je ne sois emmené au pays des Nègres « une autre nuit ».

Le chef du secret, Horus, le fils de Panishi, alla à l'instant, il prit ses livres avec ses amulettes à la place où Pharaon était, il lui lut une formule, il lui lia une amulette pour empêcher les sorcelleries des Éthiopiens de s'emparer de lui, puis il s'en alla de devant Pharaon, il prit ses boules de parfums et ses vases à libations, il s'embarqua sur un bateau, et il se rendit sans tarder à Khmounou (1). Il entra dans le temple de Khmounou, il offrit l'encens et l'eau devant Thot neuf fois grand (2), le seigneur d'Hermopolis, le dieu grand, et il pria devant lui, disant : « Tourne ta face vers moi, monseigneur Thot, si « bien que les Éthiopiens ne rapportent pas l'infériorité

(1) Khmounou est l'Achmounéin des Arabes, l'Hermopolis des Grecs, la ville de Thot, l'Hermès trismégiste.

(2) Thot s'appelait *le deux fois grand*, ce qui lui était comme un comparatif de sa personne, et *le trois fois grand*, ce qui en est le superlatif, *megistos* : l'épithète de *Trismégiste* qu'on lui donne, surtout à l'époque gréco-romaine, est donc le superlatif d'un superlatif et elle signifie à proprement parler *le trois fois trois fois grand*, ce qui équivaut à l'expression *neuf fois grand* de notre texte.

« de l'Égypte à la terre des Nègres ! C'est toi qui as créé « la magie par grimoire, toi qui as suspendu le ciel, établi « la terre et l'Hadès, mis les dieux avec les étoiles ; puissé-« je connaître le moyen de sauver Pharaon des sorcelleries « des Éthiopiens ! » Horus, le fils de Panishi, se coucha dans le temple et il rêva un songe cette nuit même. La figure du grand dieu Thot lui parla, disant : « Es-tu pas « Horus, le fils de Panishi, le chef du secret de Pharaon « Manakhphrê Siamon ? Au matin du lendemain, entre « dans la salle des livres du temple de Khmounou ; tu y « découvriras un naos clos et scellé, tu l'ouvriras et tu y « trouveras une boîte qui renferme un livre, celui-là « même que j'écrivis de ma propre main. Tire-le, prends-« en copie, puis remets-le à sa place, car c'est le grimoire « même qui me protège contre les mauvais, et c'est lui qui « protégera Pharaon, c'est lui qui le sauvera des sorcel-« leries des Éthiopiens ».

Lors donc qu'Horus, le fils de Panishi, s'éveilla de son rève après avoir vu ces choses, il trouva que ce qui lui venait d'arriver lui arrivait par un acte divin, et il agit en tout selon ce qui lui avait été dit en son rêve. Il ne tarda pas d'aller à l'endroit où Pharaon était, et il lui fabriqua un charme écrit contre les sorcelleries. Quand le second jour fut, les sorcelleries d'Horus, le fils de Tnahsît, retournèrent en Égypte pendant la nuit, à l'endroit où Pharaon était, puis elles revinrent à l'endroit où était le roi en cette heure, car elles ne purent maîtriser Pharaon, à cause des charmes et des sorcelleries que le chef du secret, Horus, le fils de Panishi, avait liés sur lui. Le matin du lendemain, Pharaon conta devant le chef du secret, Horus, le fils de Panishi, tout ce qu'il avait vu pendant la nuit, et comment les sorcelleries des Éthiopiens s'en étaient allées, sans avoir pu le maîtriser. Horus, le fils de Panishi, se fit apporter de la cire pure en quantité, il en fit un

brancard à quatre porteurs, il récita un grimoire sur eux, il souffla sur eux violemment, il leur donna de vivre, il leur commanda, disant : « Vous irez au pays des Nègres, « cette nuit, vous apporterez le roi en Égypte à l'endroit « où est Pharaon ; on lui administrera une volée de cour- « bache, cinq cents coups, en public, par devant Pharaon, « puis vous le remporterez au pays des Nègres, le tout « dans six heures de temps, sans plus ». Ils dirent : « Certes, nous n'omettrons rien ». Les sorcelleries d'Horus, le fils de Panishi, filèrent sur les nuages du ciel, et elles ne tardèrent pas d'aller au pays des Nègres pendant la nuit. Elles s'emparèrent du roi, elles l'emportèrent en Égypte ; on lui administra une volée de courbache, cinq cents coups, en public, par-devant le roi, puis elles le remportèrent au pays des Nègres, le tout dans six heures de temps, sans plus ».

Ces récits donc Sénosiris les fit, les contant au milieu de la cour, devant Pharaon et devant ses nobles, le peuple d'Égypte écoutant sa voix, tandis qu'il disait : « L'hostilité d'Amon, ton Dieu, tombe sur toi, méchant « Éthiopien ! Les paroles que je dis sont-elles celles qui sont « écrites sur cette lettre ? » L'Éthiopien dit, la tête baissée vers le sol : « Continue de lire, car toutes les paroles que « tu dis sont celles qui sont écrites sur cette lettre ».

Sénosiris dit : « Après donc que ces choses furent arrivées, qu'on eut rapporté le roi au pays des Nègres en six heures, sans plus, et qu'on l'eut déposé en sa place, il se coucha et il se leva au matin, moulu excessivement des coups qui lui avaient été donnés en Égypte. Il dit à ses courtisans : « Ce que mes sorcelleries avaient fait à Pha- « raon, les sorcelleries de Pharaon me l'ont fait à mon « tour. Elles m'ont porté en Égypte pendant la nuit (1) :

(1) Tout ce passage était à peu près détruit : je l'ai rétabli d'après le développement parallèle qu'on a lu plus haut, p. 146 du présent volume.

« on m'a administré une volée de courbache, cinq cents « coups, devant Pharaon d'Égypte, puis elles m'ont rap- « porté au pays des Nègres ». Il tourna le dos à ses courtisans, et ils ouvrirent la bouche pour de grands cris. Le roi fit chercher Horus, le fils de Tnahsît, et dit : « Prends « garde pour toi-même à Amon, le taureau de Méroé, « mon Dieu ! Puisque c'est toi qui es allé chez le peuple « d'Égypte, allons voir comment tu me sauveras des sor- « celleries d'Horus, le fils de Panishi ». Il fabriqua ses sorcelleries, il les lia sur le roi pour le sauver des sorcelleries d'Horus, le fils de Panishi. Quand ce fut la nuit du second jour, les sorcelleries d'Horus, le fils de Panishi, se transportèrent au pays des Nègres et elles emmenèrent le roi en Égypte ; on lui administra une volée de courbache, cinq cents coups, en public, devant Pharaon, puis elles le rapportèrent au pays des Nègres, le tout en six heures de temps, sans plus. Ce traitement advint au roi trois jours durant, sans que les sorcelleries des Éthiopiens fussent capables de sauver le roi de la main d'Horus, le fils de Panishi, et le roi s'affligea excessivement, et il se fit amener Horus, le fils de Tnahsît, et il lui dit : « Malheur à toi, ennemi de l'Éthiopie, après m'avoir « humilié par la main des Égyptiens, tu n'as pas pu me « sauver de leurs mains ! Par la vie d'Amon, le taureau « de Méroé, mon Dieu, s'il arrive que tu ne saches com- « ment me sauver des barques magiques des Égyptiens, « je te livrerai à une mort mauvaise et qui sera lente « pour toi ! » Il dit : « Monseigneur le roi, qu'on m'en- « voie en Égypte afin que je puisse voir celui des Égyp- « tiens qui fabrique les sorcelleries, que je puisse faire « œuvre de magie contre lui, et que je lui inflige le châ- « timent que je médite contre ses mains ». On envoya donc Horus, le fils de Tnahsît, de par-devant le roi, et il alla d'abord à l'endroit où sa mère Tnahsît était. Elle

lui dit : « Quel est ton dessein, mon fils Horus ? » Il dit : « Les sorcelleries d'Horus, le fils de Panishi, ont « maîtrisé mes sorcelleries. Elles ont transporté par trois « fois le roi en Égypte, à l'endroit où est Pharaon, on lui « a administré une volée de courbache, cinq cents coups, « en public, par-devant Pharaon, puis elles l'ont rapporté « à la terre des Nègres, le tout en six heures de temps, « sans plus, et mes sorcelleries n'ont pu le sauver de leurs « mains. Et maintenant le roi est irrité contre moi exces- « sivement, et, pour éviter qu'il me livre à la mort mau- « vaise et lente, je veux aller en Égypte afin de voir celui « qui fabrique les sorcelleries et de lui infliger le châti- « ment que je médite contre ses mains ». Elle dit : « Sois « sage, ô mon fils Horus, et ne va pas au lieu où est « Horus, le fils de Panishi (1). Si tu vas en Égypte pour « y conjurer, garde-toi contre les hommes d'Égypte, car « tu ne peux pas lutter contre eux ni les vaincre, si bien « que tu ne reviendras pas au pays des Nègres, jamais ». Il lui dit : « Ce ne m'est rien les discours que tu me tiens; « je ne puis pas ne pas aller en Égypte, pour y jeter mes « sortilèges ». Tnahsît, sa mère, lui dit : « Puis donc qu'il « faut que tu te rendes en Égypte, établis des signes « entre toi et moi : s'il arrive que tu sois vaincu, je vien- « drai vers toi pour voir si je puis te sauver ». Il lui dit : « Si je suis vaincu, lorsque tu boiras ou que tu mangeras, « l'eau deviendra couleur de sang devant toi, les provi- « sions deviendront couleur de sang devant toi, le ciel « deviendra couleur de sang devant toi ».

Quand Horus, le fils de Tnahsît, eut établi des signes entre lui et sa mère, il fila vers l'Égypte, ayant mangé

(1) Le scribe a omis tout le discours du sorcier et le début de la réponse de la mère, par suite d'un *bourdon*, comme l'a remarqué Griffith (*Stories of the High Priests of Memphis*, p. 193, note). J'ai comblé cette lacune au moyen de phrases empruntées aux passages précédents.

les sorcelleries (1), il voyagea depuis ce qu'Amon fit (2) jusqu'à Memphis et jusqu'au lieu où Pharaon se tenait, dépistant (3) qui faisait magie de grimoire en Égypte. Lorsqu'il arriva dans la cour d'audience par-devant Pharaon, il parla d'une voix haute, disant : « Holà, qui est-ce « qui fait sorcellerie contre moi dans la cour d'audience, « à la place où se tient Pharaon, au vu du peuple d'Égypte ? « Les deux scribes de la Maison de Vie, ou seulement le « scribe de la Maison de Vie qui a ensorcelé le roi, l'ame- « nant en Égypte malgré moi ? » Après qu'il eut parlé de la sorte, Horus, le fils de Panishi, qui se tenait dans la cour d'audience par-devant Pharaon, dit : « Holà, l'en- « nemi éthiopien, n'es-tu pas Horus, le fils de Tnahsît? « N'es-tu pas celui qui pour me fasciner dans les vergers « de Râ, ayant avec toi ton compagnon éthiopien, t'es « plongé avec lui dans l'eau, et t'es laissé couler avec lui « sous la montagne, à l'est d'Héliopolis (4) ? N'est-ce pas « toi qui t'es plu à faire voyager Pharaon, ton maître, et « qui l'as fait rouer de coups, à l'endroit où le roi d'Éthio- « pie se trouvait, puis qui viens vers l'Égypte, disant : « N'y a-t-il pas ici qui fait sorcellerie contre moi ? Par

(1) Horus, le fils de Tnahsît, *mange sa magie*, comme au premier conte de Satni-Khâmoïs Satni avait bu le livre de Thot (voir p. 114 du présent volume) ; ici toutefois ce n'est pas pour se l'assimiler, c'est pour la cacher à tous les yeux et pour empêcher qu'elle ne lui soit volée en chemin.

(2) L'Éthiopie qui, ainsi que nous l'avons vu (cfr. p. 142, note 1, du présent volume), est considérée dans ce roman comme la création et comme le domaine d'Amon, par opposition à Memphis et à l'Égypte du Nord.

(3) Le mot à mot dit : *flairant*. Il découvrait à l'odorat, par le fumet spécial aux sorciers, tous ceux d'entre eux qu'il rencontrait sur sa route, et qui auraient pu ou l'arrêter, ou signaler sa présence avant le temps.

(4) Il y a là une allusion à un autre roman dont les deux Horus étaient les héros, et qui devait être suffisamment connu à l'époque pour que les lecteurs de notre Conte sussent immédiatement de quoi il s'agissait. L'*eau* dont il s'agit ici est évidemment *le Nil du Nord*, le ruisseau qui nait dans le Gebel-Ahmar, à l'Aïn-Mousa et qui passait pour être la source des bras du Nil qui arrosaient les cantons situés à l'est du Delta.

« la vie d'Atoumou, le maître d'Héliopolis, les dieux de l'É-« gypte t'ont ramené ici pour te rétribuer dans leur pays. « Prends ton courage, car je viens à toi ! » L'heure que dit ces mots Horus, le fils de Panishi, Horus, le fils de Tnahsît, lui répondit, disant : « Est-ce pas celui à qui « j'enseignai le discours du chacal (1) qui fait sorcellerie « contre moi ? » La peste d'Éthiopie fit une opération de magie par grimoire ; elle fit jaillir la flamme dans la cour d'audience, et Pharaon, ainsi que les principaux de l'Égypte, poussa un grand cri, disant : « Accours à nous, chef des « écrits, Horus, le fils de Panishi ! » Horus, le fils de Panishi, fit une formule de grimoire ; il fit se produire au ciel une pluie du midi (2) au-dessus de la flamme, et celle-ci fut éteinte en un instant. L'Éthiopien fit une autre opération de magie par grimoire ; il fit paraître une nuée immense sur la cour d'audience, si bien que personne n'aperçut plus son frère ni son compagnon. Horus, le fils de Panishi, récita un écrit vers le ciel, et il déblaya celui-ci, si bien qu'il se rasséréna du vent mauvais qui soufflait en lui. Horus, le fils de Tnahsît, fit une autre opération de magie par grimoire ; il fit paraître une voûte énorme de pierre, longue de deux cents coudées et large de cinquante, au-dessus de Pharaon ainsi que de ses princes, et cela afin de séparer l'Égypte de son roi, la terre de son souverain. Pharaon regarda en haut, il aperçut la voûte de pierre au-dessus de lui, il ouvrit sa bouche d'un grand cri, lui et le peuple qui était dans la cour d'audience. Horus, le fils de Panishi, récita une formule de grimoire ; il fit paraître

(1) Y a-t-il ici un souvenir des propos du chacal mentionné dans l'un des papyrus démotiques de Leyde ?

(2) C'est du midi, plus exactement du sud-ouest, que viennent d'ordinaire les pluies torrentielles qui s'abattent parfois sur le Caire : la locution *pluie du midi* serait donc ici l'équivalent d'*orage* ou de *trombe*. D'autre part, le terme *méridional* est employé assez souvent avec une nuance aggravative, par exemple dans l'expression *léopard du midi*, que nous avons déjà rencontrée plusieurs fois (cf. p. 7, note 2).

un canot de papyrus, il le fit se charger de la voûte de pierre, et le canot s'en alla avec celle-ci au bassin immense (1), la grande eau de l'Égypte !

La peste d'Éthiopien le sut qu'il était incapable de lutter contre le sorcier d'Égypte ; il fit une opération de magie par grimoire, si bien que personne ne le vît plus dans la cour d'audience, et cela avec l'intention de s'en aller à la Terre des Nègres, son pays. Mais Horus, le fils de Panishi, récita un écrit sur lui, il dévoila les sorcelleries de l'Éthiopien, il fit que Pharaon le vît, ainsi que les peuples d'Égypte qui se tenaient dans la cour d'audience, si bien qu'il sembla un vilain oison prêt à partir. Horus, le fils de Panishi, récita un écrit sur lui ; il le renversa sur le dos, avec un oiseleur debout au-dessus de lui, un couteau pointu à la main, sur le point de lui faire un mauvais parti. Tandis que tout cela s'accomplissait, les signes dont Horus, le fils de Tnahsît, était convenu entre lui et sa mère (2), se produisaient tous par-devant elle ; elle n'hésita pas à monter vers l'Égypte en la forme de l'oie, et elle s'arrêta au-dessus du palais de Pharaon, elle claironna à toute sa voix vers son fils, qui avait la forme d'un vilain oiseau menacé par l'oiseleur. Horus, le fils de Panishi, regarda au ciel, il vit Tnahsît sous la forme en laquelle elle était, et il reconnut que c'était Tnahsît l'Éthiopienne ; il récita un grimoire contre elle, il la renversa sur le dos avec un oiseleur debout au-dessus d'elle, dont le couteau allait lui donner la mort. Elle se mua de la forme en laquelle elle était, elle prit la forme d'une femme éthiopienne, et elle le supplia, disant : « Ne viens pas contre nous, « Horus, le fils de Panishi, mais pardonne-nous cet acte

(1) Le Bassin-Immense, *She-oéri*, est l'un des noms que porte le lac Mœris ; le bateau qui emporte la voûte de pierre est probablement celui-là même, qu'on voit sur le *Papyrus du Fayoum*, conduisant le dieu Soleil sur les eaux du lac Mœris.

(2) Voir plus haut, p. 150, l'énumération de ces signes.

« criminel ! Si tant est que tu nous donnes un bateau, « nous ne reviendrons plus en Égypte une autre fois ! » Horus, le fils de Panishi, jura par Pharaon ainsi que par les dieux de l'Égypte, à savoir : « Je ne suspendrai pas « mon opération de magie par grimoire, si vous ne me « prêtez serment de ne jamais revenir en Égypte sous « aucun prétexte ». Tnahsît leva la main en foi qu'elle ne viendrait en Égypte à toujours et à jamais. Horus, le fils de Tnahsît, jura, disant : « Je ne reviendrai pas en Égypte « avant quinze cents ans ! » Horus, le fils de Panishi, renversa son opération de grimoire ; il donna un bateau à Horus, le fils de Tnahsît, ainsi qu'à Tnahsît, sa mère, et ils filèrent vers la Terre des Nègres, leur pays ».

Ces discours, Sénosiris les tint par-devant Pharaon, tandis que le peuple entendait sa voix, que Satmi, son père, voyait tout, que la peste d'Éthiopien était prosternée le front contre terre, puis il dit : « Par la vie de ta face, « mon grand Seigneur, l'homme que voici devant toi, c'est « Horus, le fils de Tnahsît, celui-là même de qui je raconte « les actes, qui ne s'est pas repenti de ce qu'il fit auparavant, mais qui est revenu en Égypte après quinze cents « ans pour y jeter ses sortilèges. Par la vie d'Osiris, le « dieu grand, maître de l'Amentît, devant qui je vais re- « poser, je suis Horus, le fils de Panishi, moi qui me « tiens ici devant Pharaon. Lorsque j'appris dans l'Amentît « que cet ennemi d'Éthiopien allait jeter ses sacrilèges « contre l'Égypte, comme il n'y avait plus en Égypte ni « bon scribe, ni savant qui pût lutter contre lui, je suppliai « Osiris dans l'Amentît qu'il me permît de paraître sur « terre de nouveau, pour empêcher celui-ci d'apporter l'infériorité de l'Égypte à la Terre des Nègres. On commanda par-devant Osiris de me ramener à la terre et « je ressuscitai, je montai en germe jusqu'à ce que je rencontrai Satmi, le fils de Pharaon, sur la montagne d'Hé-

« liopolis ou de Memphis ; je crûs en ce plant de colocase « afin de rentrer dans un corps et de renaître à la terre, « pour faire sorcellerie contre cet ennemi d'Éthiopien qui « est là dans la cour d'audience ». Horus, le fils de Panishi, fit une opération de magie par grimoire, en la figure de Sénosiris, contre la peste d'Éthiopie ; il l'enveloppa d'un feu qui le consuma dans le milieu de la cour, au vu de Pharaon ainsi que de ses nobles et du peuple d'Égypte, puis Sénosiris s'évanouit comme une ombre d'auprès de Pharaon et de son père Satmi, si bien qu'ils ne le virent plus.

Pharaon s'émerveilla plus que tout au monde, ainsi que ses nobles, des choses qu'ils avaient vues sur la cour d'audience, disant : « Il n'y eut jamais bon scribe, ni savant « pareil à Horus, le fils de Panishi, et il n'y en aura plus « de la sorte après lui de nouveau ». Satmi ouvrit sa bouche d'un grand cri pour ce que Sénosiris s'était évanoui comme une ombre et qu'il ne le voyait plus. Pharaon se leva de la cour d'audience, le cœur très affligé de ce qu'il avait vu ; Pharaon commanda qu'on fît des préparatifs en présence de Satmi pour le bien accueillir à cause de son fils Sénosiris et pour lui réconforter le cœur. Le soir venu, Satmi s'en alla à ses appartements, le cœur troublé grandement, et sa femme Mahîtouaskhît se coucha près de lui ; elle conçut de lui la nuit même, elle ne tarda pas à mettre au monde un enfant mâle, qu'on nomma Ousimanthor. Toutefois, il arriva que jamais Satmi n'interrompit de faire des offrandes et des libations par-devant le génie d'Horus, le fils de Panishi, en tout temps.

C'est ici la fin de ce livre qu'a écrit...

COMMENT

SATNI-KHAMOIS TRIOMPHA DES ASSYRIENS

Il y a longtemps qu'on a reconnu le caractère romanesque du récit qu'Hérodote nous a conservé au livre deuxième et au chapitre CXLI de ses histoires, sur le compte du prêtre de Vulcain Séthon qui triompha des Assyriens et de leur roi Sennachérib. On convenait volontiers que c'était une version égyptienne des faits racontés dans la Bible aux *Livres des Rois* (II, XIX, 35-36), mais on ne savait qui était le Séthon au compte de qui l'imagination populaire avait inscrit ce miracle. Le roi Zêt que l'Africain ajoute aux listes de Manéthon vers la fin de la XXIIIe Dynastie, n'est peut-être qu'un doublet un peu défiguré du Séthon d'Hérodote, et les monuments de l'époque assyrienne ou éthiopienne ne nous ont rendu jusqu'à présent aucun nom de souverain qui puisse correspondre au nom grec.

Krall, le premier, rapprocha Séthon du Satni, fils de Ramsès II, qui est le héros des deux contes précédents (*Ein neuer historicher Roman*, dans les *Mitteilungen aus den Sammlungen der Papyrus des Erzherzogs Rainer*, t. VI, p. 1, note 3), mais il le fit en passant, sans insister, et son opinion trouva peu de créance auprès des égyptologues. Elle fut reprise et développée tout au long par Griffith dans la préface de son édition des deux contes (*Stories of the High-Priests of Memphis* p. 1-12), et, après avoir examiné de près la question, il me paraît difficile de ne pas admettre au moins provisoirement qu'elle est très vraisemblable. Hérodote nous aurait transmis de la sorte le thème principal d'un des contes relatifs à Satni-Khâmoîs, le plus ancien de ceux qui nous sont parvenus. Satni n'a pas occasion d'y exercer les pouvoirs surnaturels dont la tradition posté-

rieure l'arme surabondamment : c'est sa piété qui seule lui assure la victoire. Le conte n'appartient donc pas au cycle magique de Satni. Il rentre dans un ensemble de récits destinés à justifier l'opposition que la classe sacerdotale faisait à la classe militaire depuis la chute des Ramessides et à montrer la supériorité du gouvernement théocratique sur les autres gouvernements. L'aristocratie féodale a beau y refuser son aide au prêtre-roi : la protection du dieu suffit pour assurer à une armée de petits bourgeois ou d'artisans dévôts la victoire sur une armée de métier, et c'est elle seule qui délivre l'Égypte de l'invasion.

Après Anysis, règna le prêtre d'Héphæstos qui a nom Séthon. Il traita avec mépris les hommes d'armes égyptiens, pensant n'avoir jamais besoin d'eux ; il leur infligea divers outrages, et, entre autres, il leur enleva les fiefs composés de douze aroures de terre que les rois antérieurs avaient constitués à chacun d'eux.

Or, par la suite, Sanacharibos, le roi des Arabes et des Assyriens, conduisit une grande armée contre l'Égypte ; mais alors les hommes d'armes égyptiens refusèrent de marcher et le prêtre, réduit à l'impuissance, entra dans le temple et se répandit en plaintes devant la statue à l'idée des malheurs qui le menaçaient. Tandis qu'il se lamentait, le sommeil le surprit ; il lui sembla que le dieu, lui apparaissant, l'exhortait à prendre courage et l'assurait que rien ne lui arriverait de fâcheux dans sa campagne contre l'armée des Arabes, car lui-même il lui enverrait du secours.

Confiant en son rêve, il rassembla ceux des Égyptiens qui consentirent à le suivre, et il alla camper à Péluse, car c'est par là qu'on pénètre en Égypte : aucun des hommes d'armes ne le suivit, mais seulement des marchands, des artisans, des gens de la rue. Lors donc que les ennemis se présentèrent pour assiéger la ville, des rats campagnols se répandirent de nuit dans leur camp et leur rongèrent

tous les carquois, puis tous les arcs, jusqu'aux attaches des boucliers, si bien que le lendemain ils durent s'enfuir désarmés et qu'il en périt beaucoup.

Et maintenant l'image en pierre de ce roi est debout dans le temple d'Héphæstos. Elle tient un rat à la main, et elle dit dans l'inscription qui est tracée sur elle : « Qui-« conque me regarde, qu'il respecte le dieu ! »

LA FILLE DU PRINCE DE BAKHTAN

ET L'ESPRIT POSSESSEUR

Le monument qui nous a conservé ce curieux récit est une stèle découverte par Champollion dans le temple de Khonsou à Thèbes, enlevée en 1846 par Prisse d'Avenne et donnée par lui à la Bibliothèque Nationale de Paris. Il a été publié par :

Prisse d'Avenne, *Choix de monuments égyptiens*, in-f°, Paris, 1847, pl. XXIV et p. 5.

Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, in-4°, Paris, 1846-1874. Texte, t. II, p. 280-290.

Champollion avait étudié cette inscription et il en a cité plusieurs phrases dans ses ouvrages. Elle fut traduite et reproduite avec luxe sur une feuille de papier isolée, composée à l'Imprimerie Impériale pour l'Exposition universelle de 1855, sous la surveillance d'Emmanuel de Rougé. Deux traductions en parurent presque simultanément :

Birch, *Notes upon an Egyptian Inscription in the Bibliothèque Nationale of Paris* (from *the Transactions of the Royal Society of Literature, New Series*, t. IV), Londres, in-8°, 46 p.

E. de Rougé, *Étude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque Impériale* (*Extrait du Journal Asiatique*, *cahiers d'Août 1856*, *Août 1857*, *Juin et Août-Septembre 1858*), Paris, in-8°, 222 p. et la planche composée pour l'Exposition de 1855.

Les travaux postérieurs n'ajoutèrent d'abord que peu de chose aux résultats obtenus par E. de Rougé. Ils furent acceptés entièrement par :

H. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, in-4°, Leipzig, 1859, p. 206-210.

H. Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, in-8°, Leipzig, Hinrichs, 1877, p. 627-641.

Le récit a partout l'allure d'un document officiel. Il débute par un protocole royal au nom d'un souverain qui a les mêmes nom et prénoms que Ramsès II-Sésostris. Viennent ensuite des dates échelonnées tout le long du texte ; les détails du culte et du cérémonial pharaonique sont mis en scène avec un soin scrupuleux, et l'ensemble présente un caractère de vraisemblance tel qu'on a pendant longtemps considéré notre inscription comme étant un document historique. Le Ramsès qu'elle nomme fut inséré dans la XXe dynastie, au douzième rang, et l'on s'obstina à chercher sur la carte le pays de Bakhtan qui avait fourni une reine à l'Égypte. Erman a reconnu avec beaucoup de sagacité qu'il y avait là un véritable faux, commis par les prêtres de Khonsou dans l'intention de rehausser la gloire du dieu et l'importance du temple :

A. Erman, *Die Bentreschstele*, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1883, p. 54-60.

Il a démontré que les faussaires avaient eu l'intention de mettre au compte de Ramsès II l'histoire de l'esprit possesseur, et il nous a rendu le service de nous débarrasser d'un Pharaon imaginaire. Il fait descendre la rédaction jusqu'aux environs de l'époque ptolémaïque ; je crois pouvoir l'attribuer aux premiers temps des invasions éthiopiennes. Elle fut composée au moment où la charge de grand-prêtre d'Amon venait de tomber en désuétude, et où les sacerdoces qui subsistaient encore devaient chercher à hériter par tous les moyens de la haute influence qu'avait exercée le sacerdoce disparu.

Le récit renferme un thème fréquent dans les littératures populaires : un esprit, entré au corps d'une princesse, lutte avec succès contre les exorcistes chargés de l'expulser, et il ne s'en va qu'à de certaines conditions. La rédaction égyptienne nous fournit la forme la plus simple et la plus ancienne de ce récit. Une rédaction différente, adaptée aux croyances chrétiennes, a été signalée par :

O. de Lemm, *die Geschichte von der Prinzessin Bentresch und die Geschichte von Kaiser Zeno und seinen zwei Töchtern*, dans les *Mélanges Asiatiques tirés du Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 599-603, et dans le *Bulletin*, t. XXXII, p. 473-476.

Un égyptologue moderne a repris la donnée de notre texte pour en faire le sujet d'une petite nouvelle :

H. Brugsch-Bey, *Des Priesters Rache, Eine historisch beglaubigte Erzählung aus der ægyptischen Geschichte des zwölften Jahrhunderts vor Chr.*, dans la *Deutsche Revue*, t. V, p. 15-41.

Erman a signalé dans notre document une recherche d'archaïsme et des fautes de grammaire assez graves. On comprend que les prêtres de Khonsou aient cherché à imiter le langage de l'époque à laquelle ils attribuaient le monument. On comprend également qu'ils n'aient pas pu soutenir partout avec autant de fidélité le ton

vieillot et qu'ils aient pris parfois l'incorrection pour l'archaïsme. Leurs propositions sont gauchement construites, l'expression de leur idée vient mal, leur phrase est courte et sans relief. Enfin, ils ont prêté à un roi de la XIXe dynastie des procédés de gouvernement qui appartiennent surtout aux souverains de la XXe. Ramsès II, dévot qu'il était, ne se croyait pas obligé de soumettre à l'approbation des dieux toutes les affaires de l'État : ce sont les derniers successeurs de Ramsès III qui introduisirent l'usage de consulter la statue d'Amon en toute circonstance. Ces réserves faites, on peut avouer que le texte ne présente plus de difficultés à l'interprétation et qu'il se laisse traduire sans peine, avec un peu d'attention : comme le *Conte des deux Frères*, on peut le placer avec avantage entre les mains des débutants en égyptologie.

La stèle est surmontée d'un tableau où l'une des scènes du conte est mise en action sous nos yeux. A gauche, la bari de Khonsou, le bon conseiller, arrive sur les épaules de huit porteurs et suivie de deux prêtres qui lisent des prières : le roi, debout devant elle, lui présente l'encens. A droite, la bari de Khonsou, qui règle les destinées en Thèbes, est figurée, portée par quatre hommes seulement, car elle est plus petite que la précédente : le prêtre qui lui présente l'encens est le prophète de Khonsou, qui règle les destinées en Thèbes, Khonsouhânoutirnabît. C'est probablement le retour du second dieu à Thèbes qui est illustré de la sorte : Khonsou le premier vient recevoir Khonsou le second, et le prêtre et le roi rendent un hommage égal chacun à sa divinité.

L'Horus, taureau vigoureux, chargé de diadèmes et établi aussi solidement en ses royautés que le dieu Atoumou; l'Horus vainqueur, puissant par le glaive et destructeur des Barbares, les roi des deux Égyptes Ousirmarî-sotpounirî, fils du Soleil, Ramsés Mîamoun, aimé d'Amonrâ maître de Karnak et du cycle des dieux seigneurs de Thèbes; le dieu bon, fils d'Amon, né de Maout, engendré par Harmakhis, l'enfant glorieux du Seigneur universel, engendré par le Dieu mari de sa propre mère, roi de l'Égypte, prince des tribus du désert, souverain qui régit les barbares, à peine sorti du sein maternel, il dirigeait les guerres et il commandait à la vaillance encore dans l'œuf, ainsi qu'un taureau qui pousse en avant, — car c'est un

taureau que ce roi, un dieu qui sort, au jour des combats, comme Montou, et qui est très vaillant comme le fils de Nouît (1).

Or, Sa Majesté était en Naharaina (2) comme c'était sa règle chaque année, et les princes de toute terre venaient, courbés sous le poids des offrandes qu'ils apportaient aux âmes de Sa Majesté (3) ; les forteresses apportaient leurs tributs, l'or, l'argent, le lapis-lazuli, la malachite (4), tous les bois odorants de l'Arabie, sur leur échine et marchant en file l'une derrière l'autre. Le prince de Bakhtan fit apporter ses tributs et mit sa fille aînée en tête du cortège, pour saluer Sa Majesté et pour lui demander la vie. C'était une femme très belle, qui plut à Sa Majesté plus que toute chose ; la prenant pour grande épouse royale, il l'inscrivit sous le titre de Nofirourî, et, quand il fut de retour en Égypte, il lui assura le traitement d'épouse royale (5).

Et il arriva en l'an XV, le 22 du mois de Payni, comme Sa Majesté était à Thèbes dans le temple *Nakhouît honîtrapeou* (6), à chanter les louanges de son père Amonrâ maître de Karnak, en sa belle fête de Thèbes méridionale (7), le séjour favori où le dieu est depuis la création,

(1) Le fils de Nouît est le dieu Set.

(2) C'est une orthographe différente du nom écrit *Naharinna* dans le *Conte du Prince Prédestiné*, p. 169 et 170, note 1. Le Naharinna est le pays placé à cheval sur l'Euphrate, entre l'Oronte et le Balikh.

(3) Ainsi qu'il a été dit plus haut, p. 89, note 4, le Pharaon, fils du Soleil et Soleil lui-même, avait aussi plusieurs âmes, *Biou:* les peuples vaincus cherchaient à les gagner par leurs cadeaux.

(4) Sur la pierre appelée *mâfkaît* par les Égyptiens, voir p. 123, note 1.

(5) La fille du prince de Khati, Khatousarou, reçut de même, à son arrivée en Égypte, le titre de *grande épouse royale* et un nom égyptien Maournofirourî dont celui de notre princesse n'est probablement qu'une abréviation d'un usage familier.

(6) Ces mots, qui signifient littéralement, *la forte, dame des temples*, forment probablement le nom d'une des chapelles du temple de Karnak.

(7) La Thèbes méridionale est aujourd'hui Louxor : c'est donc la fête patronale du temple de Louxor que le roi était occupé à célébrer quand on vint lui annoncer l'arrivée du messager syrien.

voici qu'on vint dire à Sa Majesté : « Il y a là un messager « du prince de Bakhtan, qui est venu avec beaucoup de « cadeaux pour l'épouse royale ». Amené devant Sa Majesté avec ses cadeaux, il dit en invoquant Sa Majesté : « Gloire à toi, Soleil des peuples étrangers, toi par qui « nous vivons », et, quand il eut dit son adoration devant Sa Majesté, il se reprit à parler à Sa Majesté : « Je viens « à toi, Sire, mon maître, au sujet de Bintrashît (1), ta « sœur cadette à toi et à la royale épouse Nofirourî, car « un mal pénètre ses membres. Que ta Majesté fasse partir « un savant pour la voir ». Lors, le roi dit : « Amenez-« moi les scribes de la double maison de vie qui sont at-« tachés au palais (2) ». Dès qu'ils furent venus, Sa Majesté dit : « Voici, je vous ai fait appeler pour que vous « entendissiez cette parole : « Amenez-moi d'entre vous un « habile en son cœur, un scribe savant de ses doigts ». Quand le scribe royal Thotimhabi fut venu en présence de Sa Majesté, Sa Majesté lui ordonna de se rendre au Bakhtan avec ce messager. Dès que le savant fut arrivé au Bakhtan, il trouva Bintrashît en l'état d'une possédée, et il trouva le revenant qui la possédait un ennemi rude à combattre (3). Le prince de Bakhtan envoya donc un second message à Sa Majesté, disant : « Sire, mon maître, que ta Majesté « ordonne d'amener un dieu pour combattre le revenant ».

Quand le messager arriva auprès de Sa Majesté, en l'an XXIII, le 1[er] de Pakhons, le jour de la fête d'Amon, tandis que Sa Majesté était à Thèbes, voici que Sa Majesté parla de nouveau en présence de Khonsou en Thèbes,

(1) Le nom de cette princesse paraît être formé du mot sémitique *bint*, la fille, et du mot égyptien *rashît*, la joie : il signifie *Fille de la joie*.

(2) Voir p. 107, note 1, ce qui est dit de ces *Scribes de la Double Maison de Vie* et de leurs attributions.

(3) E. de Rougé et la plupart des savants qui ont étudié cette stèle ont pensé qu'il s'agissait d'un démon : Krall a montré que l'esprit possesseur était un mort (*Tacitus und der Orient*, I, p. 41-42).

dieu de bon conseil (1), disant : « Excellent seigneur, me « voici de nouveau devant toi, au sujet de la fille du prince « de Bakhtan ». Alors, Khonsou en Thèbes, dieu de bon conseil, fut transporté vers Khonsou qui règle les destinées, le dieu grand qui chasse les étrangers, et Sa Majesté dit en face de Khonsou en Thèbes, dieu de bon conseil : « Excellent seigneur, s'il te plaît tourner ta face à Khon-« sou qui règle les destinées, dieu grand qui chasse les « étrangers, on le fera aller au Bakhtan ». Et le dieu approuva de la tête fortement par deux fois (2). Alors Sa Majesté dit : « Donne-lui ta vertu que je fasse aller la Ma-« jesté de ce dieu au Bakhtan, pour délivrer la fille du « prince de Bakhtan ». Et Khonsou en Thèbes, dieu de

(1) Pour bien comprendre ce passage, il faut se rappeler que, selon les croyances égyptiennes, chaque statue d'un dieu, établie dans un temple, contenait un *double* détaché de la personne même de ce dieu, et qu'elle était par là une véritable incarnation du dieu différente de ses autres incarnations. Le dieu Khonsou avait dans son temple, à Karnak, deux statues au moins, dont chacune était animée par un *double* indépendant que les rites de la consécration avaient enlevé au dieu. L'une d'elles représentait Khonsou, immuable dans sa perfection, tranquille dans sa grandeur et ne se mêlant pas directement aux affaires des hommes : c'est Khonsou Nofirhotpou, dont j'ai traduit le nom en le paraphrasant, *dieu de bon conseil*. L'autre statue représentait un Khonsou plus actif, qui règle les affaires des hommes et chasse les étrangers, c'est-à-dire les ennemis, loin de l'Égypte, *Khonsou p. iri sokhrou m ouâsit*, *noutir âou*, *saharou shemâou*. Le premier Khonsou, considéré comme étant le plus puissant, nous ne savons pour quelle raison, ne daigne point aller lui-même en Syrie : il y envoie le second Khonsou, après lui avoir transmis ses pouvoirs (E. de Rougé, *Étude sur une stèle*, p. 15-19).

(2) Les statues, étant animées d'un *double*, manifestaient leur volonté soit par la voix, soit par des mouvements cadencés. Nous savons que la reine Hashopsouîtou avait *entendu* le dieu Amon lui commander d'envoyer une escadre aux *Échelles de l'Encens*, pour en rapporter les parfums nécessaires au culte. Les rois de la XXe et de la XXIe dynastie, moins heureux, n'obtenaient que des gestes toujours les mêmes ; lorsqu'ils adressaient une question à un dieu, la statue demeurait immobile si la réponse était négative, secouait fortement la tête à deux reprises si la réponse était favorable, comme c'est ici le cas. Ces consultations se faisaient selon un cérémonial strictement réglé, dont les textes contemporains nous ont conservé les opérations principales (Maspero, *Notes sur différents points*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 158-159).

bon conseil, approuva de la tête fortement, par deux fois, et il fit la transmission de vertu magique à Khonsou qui règle les destinées en Thèbes, par quatre fois (1). Sa Majesté ordonna qu'on fît partir Khonsou qui règle les destinées en Thèbes, sur une barque grande, escortée de cinq nacelles, de chars et de chevaux nombreux qui marchaient, de droite et de gauche. Quand ce Dieu fut arrivé au Bakhtan, en l'espace d'un an et cinq mois, voici que le prince de Bakhtan vint avec ses soldats et ses généraux au-devant de Khonsou, qui règle les destinées, et il se mit à plat ventre, disant : « Tu viens à nous, tu te rejoins à nous, selon les « ordres du roi des deux Égyptes Ousirmarî Sotpounirî ». Voici, dès que ce Dieu fut allé au lieu où était Bintrashît et qu'il eut fait les passes magiques à la fille du prince de Bakhtan, elle se trouva bien sur le champ et le revenant qui était avec elle dit en présence de Khonsou, qui règle les destinées en Thèbes : « Viens en paix, dieu grand qui « chasses les étrangers, Bakhtan est ta ville, ses gens sont « tes esclaves et moi-même je suis ton esclave. Je m'en

(1) La vertu innée des dieux (*sa*) paraît avoir été regardée par les Égyptiens comme une sorte de fluide, analogue à ce qu'on appelle chez nous de différents noms, fluide magnétique, *aura*, etc. Elle se transmettait par l'imposition des mains et par de véritables passes, exercées sur la nuque ou sur l'épine dorsale du patient : c'était ce qu'on appelle *Sotpou sa* et qu'on pourrait traduire par à peu près *pratiquer des passes*. La cérémonie par laquelle le premier Khonsou transmet sa vertu au second est assez souvent représentée sur les monuments, dans des scènes où l'on voit une statue de Dieu faire les passes à un roi. La statue, d'ordinaire en bois, avait les membres mobiles : elle embrassait le roi et elle lui passait la main par quatre fois sur la nuque, tandis qu'il se tenait agenouillé devant elle, lui tournant le dos. Chaque statue avait reçu au moment de la consécration, non seulement un *double*, mais une portion de la vertu magique du dieu qu'elle représentait : le *sa de sa vie* était *derrière elle* qui l'animait et qui pénétrait en elle, au fur et à mesure qu'elle usait une partie de celui qu'elle possédait en le transmettant. Le dieu lui-même, que cet écoulement de *sa* perpétuel aurait fini par épuiser, s'approvisionnait de *sa* à un réservoir mystérieux que renfermait l'autre monde : on ne disait pas à quelle pratique le réservoir devait de ne pas s'épuiser (Maspero, *Bulletin Critique de la religion égyptienne. Le Rituel du Sacrifice funéraire*, p. 17-18, 28-29).

« irai donc au lieu d'où je suis venu, afin de donner à « ton cœur satisfaction au sujet de l'affaire qui t'amène, « mais ordonne Ta Majesté qu'on célèbre un jour de fête « pour moi et pour le prince de Bakhtan ». Le dieu fit à son prophète un signe de tête approbateur pour dire : « Que le prince de Bakhtan fasse une grande offrande « devant ce revenant ». Or, tandis que cela se passait entre Khonsou qui règle les destinées en Thèbes et entre ce revenant, le prince de Bakhtan était là avec son armée frappé de terreur. Et, quand on eut fait une grande offrande par-devant Khonsou qui règle les destinées en Thèbes, et par-devant le revenant du prince de Bakhtan, en célébrant un jour de fête en leur honneur, le revenant s'en alla en paix au lieu qu'il lui plut, selon l'ordre de Khonsou qui règle les destinées en Thèbes.

Le prince de Bakhtan se réjouit grandement ainsi que tous les gens de Bakhtan, et il s'entretint avec son cœur, disant : « Puisque ce Dieu a été donné au Bakhtan, je ne « le renverrai pas en Égypte ». Or, après que ce Dieu fut resté trois ans et neuf mois au Bakhtan, comme le prince de Bakhtan était couché sur son lit, il vit en songe ce Dieu sortant de sa châsse, en forme d'un épervier d'or qui s'envolait vers l'Égypte ; quand il s'éveilla, il était tout frissonnant. Alors il dit au prophète de Khonsou qui règle les destinées en Thèbes : « Ce Dieu qui était demeuré « avec nous, il retourne en Égypte : que son char aille « en Égypte ! » Le prince de Bakhtan accorda que ce Dieu partît pour l'Égypte, et il lui donna de nombreux cadeaux de toutes bonnes choses, ainsi qu'une forte escorte de soldats et de chevaux. Lorsqu'ils furent arrivés à Thèbes, Khonsou qui règle les destinées en Thèbes se rendit au temple de Khonsou en Thèbes, le bon conseiller ; il mit les cadeaux que le prince de Bakhtan lui avait donnés de toutes bonnes choses en présence de Khonsou

en Thèbes, le bon conseiller, il ne garda rien pour son propre compte. Or, Khonsou, le bon conseiller en Thèbes, rentra dans son temple en paix, l'an XXXIII, le 19 Méchir, du roi Ousirmarî-sotpounirî, vivant à toujours, comme le Soleil.

LE PRINCE PRÉDESTINÉ

(XXe DYNASTIE)

Le *Conte du Prince prédestiné* est l'un des ouvrages que renferme le *Papyrus Harris n° 500* du British Museum. Il a été découvert et traduit en anglais par Goodwin, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. III, p. 349-356, et dans les *Records of the Past*, t. II, p. 153-160, puis analysé rapidement par Chabas, d'après la traduction de Goodwin, *Sur quelques Contes égyptiens*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1875, p. 118-120. Le texte égyptien a été publié, transcrit et traduit en français par Maspero, dans le *Journal asiatique*, 1877-1878, et dans les *Études égyptiennes*, t. I, p. 1-47. G. Ebers l'a rendu en allemand et complété avec son habileté ordinaire, *Das alte Ægyptische Märchen vom verwunschenen Prinzen, nacherzählt und zu Ende geführt* dans le numéro d'octobre 1881 des *Westermann's Monatsheftee*, p. 96-103. Depuis lors il a été traduit en anglais par W. Flinders Petrie, *Egyptian Tales*, 1895, Londres, in-12, t. II, p. 13-35, et par F. Ll. Griffith, dans les *Specimen Pages of the World's best Literature*, 1898, New-York, in-4°, p. 5250-5253.

On dit que le manuscrit était intact au moment de la découverte ; il aurait été mutilé, quelques années plus tard, par l'explosion d'une poudrière qui renversa en partie la maison où il était en dépôt, à Alexandrie d'Égypte. On pense qu'une copie, dessinée par M. Harris avant le désastre, a conservé les portions détruites dans l'original,

mais personne ne connaît, pour le moment, l'endroit où se trouve cette copie. Dans son état actuel, le *Conte du Prince prédestiné* couvre quatre pages et demie. La dernière ligne de la première, de la seconde et de la troisième page, la première ligne de la seconde, de la troisième et de la quatrième page, ont disparu. Toute la moitié de droite de la quatrième page, à partir de la ligne 8 jusqu'à la ligne 14, est effacée ou détruite presque entièrement. Enfin la cinquième page, outre quelques déchirures de peu d'importance, a perdu sur la gauche le tiers environ de toutes ses lignes. Néanmoins, le ton du récit est si simple et l'enchaînement des idées si facile à suivre, qu'on peut combler la plupart des lacunes et restituer la lettre même du texte. La fin se devine, grâce aux indications que fournissent les contes de même nature qu'on rencontre dans d'autres pays.

Il est difficile de déterminer au juste l'époque à laquelle remonte ce récit. Le lieu de la scène est alternativement l'Égypte et la Syrie du nord, dont le nom est orthographié *Naharinna*, comme dans le *Papyrus Anastasi N° IV*, pl. xv, l. 4. On ne saurait donc placer la redaction du morceau plus tôt que la XVIII[e] dynastie, c'est-à-dire que le dix-septième siècle avant notre ère. D'autre part, la forme des lettres, l'usage de certaines ligatures, l'apparition de certaines tournures grammaticales nouvelles, rappellent invinciblement les papyrus thébains contemporains des derniers Ramsès. J'inclinerai donc à placer, sinon la rédaction première du conte, au moins la version que nous en fournit le Papyrus Harris et l'écriture du manuscrit, vers la fin ou vers le milieu de la XX[e] dynastie, au plus tôt.

Il y avait une fois un roi (1), à qui il ne naissait pas d'enfant mâle. Son cœur en fut tout attristé ; il demanda un garçon aux dieux de son temps et ils décrétèrent de lui en faire naître un. Il coucha avec sa femme pendant la nuit, et alors elle conçut ; accomplis les mois de la naissance, voici que naquit un enfant mâle. Quand les Hathors (2) vinrent pour lui destiner un destin, elles dirent : « Qu'il « meure par le crocodile, ou par le serpent, voire par le

(1) Le conteur ne dit pas explicitement de quel pays il s'agit, mais il emploie, pour désigner le père de son héros, le mot *soutonou*, qui est le titre officiel des rois d'Égypte : c'est donc en Égypte que se passent tous les événements racontés au début du conte.

(2) Sur les *Hathors*, voir p. 12, note 2, et l'*Introduction*.

« chien! » Quand les gens qui étaient avec l'enfant l'entendirent, ils l'allèrent dire à Sa Majesté, v. s. f., et Sa Majesté, v. s. f., en eut le cœur tout attristé. Sa Majesté, v. s. f., lui fit construire une maison élevée sur la montagne, garnie d'hommes et de toutes les bonnes choses du logis du roi, v. s. f., car l'enfant n'en sortait pas. Et quand l'enfant fut grand, il monta sur la terrasse (1) de sa maison, et il aperçut un lévrier qui marchait derrière un homme qui allait sur la route. Il dit à son page qui était avec lui : « Qu'est-ce qui marche derrière l'homme qui chemine sur « la route ? » Le page lui dit : « C'est un lévrier ! » L'enfant lui dit : « Qu'on m'en apporte un tout pareil ! » Le page l'alla redire à Sa Majesté, v. s. f., et Sa Majesté, v. s. f., dit : « Qu'on lui amène un jeune chien courant, de peur « que son cœur ne s'afflige ! » Et, voici, on lui amena le lévrier.

Et, après que les jours eurent passé là-dessus, quand l'enfant eut pris de l'âge en tous ses membres, il envoya un message à son père, disant : « Allons ! pourquoi être « comme les fainéants ? Puisque je suis destiné à trois des- « tinées fâcheuses, quand même j'agirais selon ma volonté, « Dieu n'en fera pas moins ce qui lui tient au cœur ! » On écouta tout ce qu'il disait, on lui donna toute sorte d'armes; on lui donna aussi son lévrier pour le suivre, on le transporta à la côte orientale (2), on lui dit : « Ah ! va où tu « désires ! » Son lévrier était avec lui ; il s'en alla donc,

(1) Le toit des maisons égyptiennes était plat et il formait, comme celui des temples, des terrasses sur lesquelles on venait prendre le frais. On y élevait des kiosques légers, et quelquefois, comme au temple de Dendérah, de véritables édicules en pierre de taille qui servaient de chapelle et d'observatoire.

(2) La côte orientale, c'est la Syrie, par rapport à l'Égypte : nous verrons en effet que le prince arrive au pays de Naharinna. Le *Naharinna* est connu aussi sous le nom de *Naharaîna* (cfr. p. 162, note 2) : les mariages de princes égyptiens avec des princesses syriennes sont fréquents dans l'histoire réelle.

selon son caprice, à travers le pays, vivant des prémices de tout le gibier du pays. Arrivé pour s'envoler (1) vers le prince de Naharinna (2), voici, il n'était point né d'enfant au prince de Naharinna, mais seulement une fille. Or, lui ayant construit une maison dont les soixante-dix fenêtres étaient éloignées du sol de soixante-dix coudées, il se fit amener tous les enfants des princes du pays de Kharou (3), et il leur dit : « Celui qui atteindra la fenêtre de ma fille, elle lui sera donnée pour femme ! »

Or, beaucoup de jours après que ces événements furent accomplis, tandis que les princes de Syrie étaient à leur occupation de chaque jour, le prince d'Égypte étant venu à passer à l'endroit où ils étaient, ils conduisirent le prince à leur maison, ils le mirent au bain, ils donnèrent la provende à ses chevaux, ils firent toutes sortes de choses pour le prince : ils le parfumèrent, ils lui oignirent les pieds, ils lui donnèrent de leurs pains, ils lui dirent en manière de conversation : « D'où viens-tu, bon jeune homme ? » Il leur dit : « Moi, je suis fils d'un soldat des

(1) Le mot *pouî*, employé à plusieurs reprises, dans notre texte, pour désigner l'action des princes, signifie bien *voler*, *s'envoler*. Le prince de Naharinna impose-t-il aux prétendants une épreuve magique ? Je suis tenté de le croire, en voyant que, plus loin, le fils du roi d'Égypte *conjure les dieux* avant d'entrer en lice à son tour. Nous avons rencontré d'ailleurs, dans le premier *Conte de Satni Khâmois*, un personnage qui sort de terre, littéral. *qui s'envole en haut*, au moyen des talismans du dieu Phtah (cfr. p. 119).

(2) On pourra trouver bizarre que le prince, ignorant l'histoire de la princesse de Naharinna, arrivât dans le pays où elle se trouvait avec l'intention de s'envoler pour la conquérir. Aussi bien, l'auteur égyptien n'a-t-il songé qu'à mettre le lecteur par avance dans la confidence de ce qui allait se passer. C'est ainsi que, dans le *Conte des deux Frères*, les magiciens de Pharaon, tout en ignorant l'endroit précis où est la femme que Pharaon convoite, envoient des messagers vers toutes les contrées et recommandent spécialement qu'on donne une escorte au messager qui se rendrait dans le Val de l'Acacia, comme s'ils savaient déjà que la fille des dieux y résidait (cfr. p. 13-14).

(3) Cfr. p. 94, note 4, ce que les Égyptiens entendaient sous le nom de *pays de Kharou*.

« chars (1) du pays d'Égypte. Ma mère mourut, mon père « prit une autre femme. Quand survinrent des enfants, elle « se mit à me haïr, et je me suis enfui devant elle ». Ils le serrèrent dans leurs bras, ils le couvrirent de baisers. Or, après que beaucoup de jours eurent passé là-dessus, il dit aux princes : « Que faites-vous donc ici ? » Ils lui dirent : « Nous passons notre temps à faire ceci : nous nous envo- « lons, et celui qui atteindra la fenêtre de la fille du prince « de Naharinna, on la lui donnera pour femme ». Il leur dit : « S'il vous plaît, je conjurerai les dieux et j'irai m'en- « voler avec vous ». Ils allèrent s'envoler comme c'était leur occupation de chaque jour, et le prince se tint éloigné pour voir, et la figure de la fille du chef de Naharinna se tourna vers lui. Or, après que les jours eurent passé là-dessus, le prince s'en alla pour s'envoler avec les enfants des chefs, et il s'envola, et il atteignit la fenêtre de la fille du chef de Naharinna ; elle le baisa et elle l'embrassa dans tous ses membres.

On s'en alla pour réjouir le cœur du père de la princesse, et on lui dit : « Un homme a atteint la fenêtre de ta « fille ». Le prince interrogea le messager, disant : « Le fils « duquel des princes ? » On lui dit : « Le fils d'un soldat « des chars, venu en fugitif du pays d'Égypte pour échapper « à sa belle-mère, quand elle eut des enfants ». Le prince de Naharinna se mit très fort en colère. Il dit : « Est-ce que « moi je donnerai ma fille au transfuge du pays d'Égypte ? « Qu'il s'en retourne ! » On alla dire au prince : Retourne- « t-en au lieu d'où tu es venu ». Mais la princesse le saisit, et elle jura par Dieu, disant : « Par la vie de Phrâ Har-

(1) Le char de guerre égyptien était monté par deux hommes, dont l'un, le *kazana*, conduisait les chevaux, et l'autre, le *sinni*, combattait : c'est un *sinni* que le prince de notre conte se donne pour père. Les textes nous montrent que ces deux personnages étaient égaux en grade et qu'ils avaient rang d'officier (Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p, 41).

« makhis (1) ! si on me l'arrache, je ne mangerai plus, je « ne boirai plus, je mourrai sur l'heure ». Le messager alla pour répéter tous les discours qu'elle avait tenus à son père ; et le prince envoya des gens pour tuer le jeune homme, tandis qu'il était dans sa maison. La princesse leur dit : « Par la vie de Phrâ ! si on le tue, au coucher « du soleil, je serai morte ; je ne passerai pas une heure de « vie, plutôt que de rester séparée de lui ! » On l'alla dire à son père. Le prince fit amener le jeune homme avec la princesse. Le jeune homme fut saisi de terreur, quand il vint devant le prince ; mais celui-ci l'embrassa, le couvrit de baisers, il lui dit : « Conte-moi qui tu es, car voici, tu « es pour moi un fils ! » Le jeune homme dit : « Moi, je suis « l'enfant d'un soldat des chars du pays d'Égypte. Ma « mère mourut, mon père prit une autre femme. Elle se mit « à me haïr, et moi je me suis enfui devant elle ». Le chef lui donna sa fille pour femme ; il lui donna une maison, des vassaux, des champs, aussi des bestiaux, et toute sorte de bonnes choses.

Or, après que les jours eurent passé là-dessus, le jeune homme dit à sa femme : « Je suis prédestiné à trois des- « tins : le crocodile, le serpent, le chien ». Elle lui dit : « Qu'on tue le chien qui court devant toi. » Il lui dit : « S'il te plaît, je ne tuerai pas mon chien que j'ai élevé « quand il était petit ! » Elle craignit pour son mari beaucoup, beaucoup, et elle ne le laissa plus sortir seul. Or, il arriva qu'on désira voyager : on conduisit le prince vers la terre d'Égypte, pour s'y promener à travers le pays (2). Or voici, le crocodile du fleuve sortit du fleuve (3), et il

(1) On s'attendrait à voir une princesse syrienne jurer par un Baal ou par une Astarté : l'auteur, qui n'y regardait pas de si près, lui met deux fois dans la bouche la formule égyptienne du serment par Phrâ-Harmakhis et par Phrâ.

(2) Peut-être : pour *chasser* dans ce pays.

(3) Pas plus que dans le *Conte des deux Frères* (p. 2, note 3), l'auteur

vint au milieu du bourg où était le prince. On l'enferma dans un logis où il y avait un géant. Le géant ne laissait point sortir le crocodile, mais quand le crocodile dormait, le géant sortait pour se promener ; puis quand le soleil se levait, le géant rentrait dans le logis, et cela tous les jours, pendant un intervalle de deux mois de jours (1). Et, après que les jours eurent passé là-dessus, le prince resta pour se divertir dans sa maison. Quand la nuit vint, le prince se coucha sur son lit et le sommeil s'empara de ses membres. Sa femme emplit un vase de lait et le plaça à côté d'elle. Quand un serpent sortit de son trou pour mordre le prince, voici, sa femme était auprès de lui mais non couchée. Alors les servantes donnèrent du lait au serpent (2) ; il en but, il s'enivra, il resta couché le ventre en l'air, et la femme le mit en pièces avec des coups de sa hache. On éveilla le mari, qui fut saisi d'étonnement, et elle lui dit : « Vois ! ton dieu t'a donné un de tes sorts « entre tes mains ; il te donnera les autres ». Il présenta des offrandes au dieu, il l'adora et il exalta sa puissance tous les jours de sa vie.

Et après que les jours eurent passé là-dessus, le prince sortit pour se promener dans le voisinage de son domaine ; et comme il ne sortait jamais seul, voici son chien était derrière lui. Son chien prit le champ pour poursuivre du

égyptien ne nomme le fleuve dont il s'agit : il emploie le mot *iaoumâ*, *iôm*, *la mer*, *le fleuve*, et cela lui suffit. L'Égypte n'a pas en effet d'autre fleuve que le Nil. Le lecteur comprenait sur-le-champ que *iaoumâ* désignait le Nil, comme le fellah d'aujourd'hui quand on se sert devant lui du mot *bahr*, sans y joindre l'épithète *malkhah*, salé : *bahr el malkhah* signifie alors *la mer*.

(1) Le géant et le crocodile sont deux personnages astronomiques, l'emblème de deux constellations importantes qu'on voit figurées, entre autres, au plafond du Ramesséum. Il semble que le dieu les ait envoyés sur terre pour accomplir la destinée prédite par les sept Hathors.

(2) Cfr., sur la façon dont les Égyptiens attiraient les serpents, le passage de Phylarque, *Fragment 26*, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, p. 340.

gibier, et lui il se mit à courir derrière son chien. Quand il fut arrivé au fleuve, il descendit vers le bord du fleuve à la suite de son chien, et alors sortit le crocodile et l'entraîna vers l'endroit où était le géant. Celui-ci sortit et sauva le prince ; alors le crocodile, il dit au prince : « Ah, « moi, je suis ton destin qui te poursuit ; quoi que tu fasses, « tu seras ramené sur mon chemin (?) à moi, toi et le géant. « Or, vois, je vais te laisser aller : si le... tu sauras que « mes enchantements ont triomphé et que le géant est tué ; « et si tu vois que le géant est tué, tu verras ta mort ! »

Et quand la terre se fut éclairée et qu'un second jour fut, lorsque vint.....

La prophétie du crocodile est trop mutilée pour que je puisse en garantir le sens exact. On devine seulement que le monstre pose à son adversaire une sorte de dilemme fatal : ou le prince remplira une certaine condition et alors il vaincra le crocodile, ou il ne la remplira pas et alors « il verra sa mort. » M. Ebers a restitué cet épisode d'une manière assez différente (1). Il a supposé que le géant n'avait pas pu délivrer le prince, mais que le crocodile proposait à celui-ci de lui faire grâce sous de certaines conditions.

« Tu vas me jurer de tuer le géant ; si tu t'y refuses, tu « verras la mort ». Et quand la terre se fut éclairée et qu'un second jour fut, le chien survint et vit que son maître était au pouvoir du crocodile. Le crocodile dit de nouveau : « Veux-tu me jurer de tuer le géant ? » Le prince lui répondit : « Pourquoi tuerais-je celui qui a veillé « sur moi ? » Le crocodile lui dit : « Alors que ton destin « s'accomplisse ! Si, au coucher du Soleil, tu ne me prêtes « point le serment que j'exige, tu verras ta mort ». Le chien ayant entendu ces paroles, courut à la maison et il trouva la fille du prince de Narahinna dans les larmes,

(1) Ebers, *Das alte Ægyptische Märchen vom verwunschenen Prinzen*, dans le n° d'octobre 1881 des *Westermann's Monatshefte*, p. 99-102.

car son mari n'avait pas reparu depuis la veille. Quand elle vit le chien seul, sans son maître, elle pleura à haute voix et elle se déchira la poitrine, mais le chien la saisit par la robe et il l'attira vers la porte comme pour l'inviter à sortir. Elle se leva, elle prit la pique avec laquelle elle avait tué le serpent, et elle suivit le chien jusqu'à l'endroit de la rive où se tenait le géant. Alors elle se cacha dans les roseaux et elle ne but ni ne mangea, mais elle ne fit que prier les dieux pour son mari. Quand le soir fut arrivé, le crocodile dit de nouveau : « Veux-tu me jurer de tuer « le géant, sinon je te porte à la rive et tu verras ta mort ». Et il répondit : « Pourquoi tuerais-je celui qui a veillé sur « moi ? » Alors le crocodile l'emmena vers l'endroit où se tenait la femme, et elle sortit des roseaux, et, voici, comme le crocodile ouvrait la gueule, elle le perça de sa lance et le géant se jeta sur lui et l'acheva. Alors elle embrassa le prince et elle lui dit : « Vois, ton dieu t'a donné le second « de tes sorts entre tes mains ; il te donnera le troisième ». Il présenta des offrandes au dieu, il l'adora et il exalta sa puissance tous les jours de sa vie.

Et après que les jours eurent passé là-dessus, les ennemis pénétrèrent dans le pays. Car les fils des princes du pays de Kharou, furieux de voir la princesse aux mains d'un aventurier, avaient rassemblé leurs fantassins et leurs chars, ils avaient anéanti l'armée du chef de Naharinna, et ils avaient fait le chef prisonnier. Comme ils ne trouvaient pas la princesse et son mari, ils dirent au vieux chef : « Où est ta fille et ce fils d'un soldat des chars du « pays d'Égypte à qui tu l'as donnée pour femme ? » Il leur répondit : « Il est parti avec elle pour chasser les bêtes « du pays, comment saurais-je où ils sont ? » Alors ils délibérèrent et ils se dirent les uns aux autres : « Partageons-nous en petites bandes et allons de çà et de là par « le monde entier ; et celui qui les trouvera, qu'il tue le

« jeune homme et qu'il fasse de la femme ce qu'il lui « plaira ». Et ils s'en allèrent les uns à l'Est, les autres à l'Ouest, au Nord, au Sud; et ceux qui étaient allés au Sud parvinrent au pays d'Égypte, à la même ville où le jeune homme était avec la fille du chef de Naharinna. Mais le géant les vit, il courut vers le jeune homme et il lui dit : « Voici, sept fils des princes du pays de Kharou appro- « chent pour te chercher. S'ils te trouvent, ils te tueront et « ils feront de ta femme ce qu'il leur plaira. Ils sont trop « nombreux pour qu'on puisse leur résister : fuis devant « eux, et moi, je retournerai chez mes frères ». Alors le prince appela sa femme, il prit son chien avec lui, et tous se cachèrent dans une grotte de la montagne. Ils y étaient depuis deux jours et deux nuits, quand les fils des princes de Kharou arrivèrent avec beaucoup de soldats et ils passèrent devant la bouche de la caverne, sans qu'aucun d'eux aperçût le prince ; mais, comme le dernier d'entre eux approchait, le chien sortit contre lui et il se mit à aboyer. Les fils des princes de Kharou le reconnurent, et ils revinrent sur leurs pas pour pénétrer dans la caverne. La femme se jeta devant son mari pour le protéger, mais voici, une lance la frappa et elle tomba morte devant lui. Et le jeune homme tua l'un des princes de son épée, et le chien en tua un autre de ses dents, mais ceux qui restaient les frappèrent de leurs lances et ils tombèrent à terre sans connaissance. Alors les princes traînèrent les corps hors de la caverne et ils les laissèrent étendus sur le sol pour être mangés des bêtes sauvages et des oiseaux de proie, et ils partirent pour aller rejoindre leurs compagnons et pour partager avec eux les terres du chef de Naharinna.

Et voici, quand le dernier des princes se fut retiré, le jeune homme ouvrit les yeux et il vit sa femme étendue par terre, à côté de lui, comme morte, et le cadavre de son chien. Alors il gémit et il dit : « En vérité les dieux accom-

« plissent immuablement ce qu'ils ont décrété par avance.
« Les Hathors avaient décidé, dès mon enfance, que je
« périrais par le chien, et voici, leur arrêt a été exécuté,
« car c'est le chien qui m'a livré à mes ennemis. Je suis
« prêt à mourir, car, sans ces deux êtres qui gisent à côté
« de moi, la vie m'est insupportable ». Et il leva les mains au ciel et s'écria : « Je n'ai point péché contre vous, ô
« dieux ! C'est pourquoi accordez-moi une sépulture heu-
« reuse en ce monde et la voix juste devant les juges de
« l'Amentît ». Il retomba comme mort, mais les dieux avaient entendu sa voix, et la neuvaine des dieux vint vers lui et Râ-Harmakhis dit à ses compagnons : « Le des-
« tin s'est accompli, maintenant donnons une vie nouvelle
« à ces deux époux, car il convient de récompenser digne-
« ment le dévouement dont ils ont fait preuve l'un pour
« l'autre ». Et la mère des dieux approuva de la tête les paroles de Râ-Harmakhis et elle dit : « Un tel dévouement
« mérite une très grande récompense ». Les autres dieux en dirent autant, puis les sept Hathors s'avancèrent et elles dirent : « Le destin est accompli : maintenant qu'ils re-
« viennent à la vie ! » Et ils revinrent à la vie sur l'heure.

En terminant, M. Ebers raconte que le prince révèle à la fille du chef de Naharinna son origine réelle et qu'il rentre en Égypte où son père l'accueille avec joie. Il repart bientôt pour le Naharinna, bat ses meurtriers, et rétablit le vieux chef sur son trône. Au retour, il consacre le butin à Amonrâ, et il passe le restant de ses jours en pleine félicité.

Rien n'est mieux imaginé que ce dénouement : je ne crois pas cependant que le vieux conteur égyptien eût pour ses héros la compassion ingénieuse que leur témoigne le moderne. La destinée ne se laisse pas fléchir dans l'Orient ancien et elle ne permet pas qu'on élude ses arrêts : elle en suspend parfois l'exécution, elle ne les annule jamais. Si Cambyse est condamné à mourir près d'Ecbatane, c'est en vain qu'il fuira l'Ecbatane de Médie : au jour fixé pour l'exécution, il trouvera en Syrie

l'Ecbatane dont les dieux le menaçaient. Quand un enfant est prédestiné à périr violemment vers sa vingtième année, son père aura beau l'enfermer dans une île déserte, au fond d'un souterrain : le sort a déjà amené sur les lieux Sindbad le marin, qui tuera par mégarde la victime fatale. Je crois que le héros de notre conte n'échappait pas à cette loi. Il triomphait encore du crocodile, mais le chien, dans l'ardeur de la lutte, blessait mortellement son maître et il accomplissait, sans le vouloir, la prédiction des Hathors.

LE CONTE DE RHAMPSINITE

(ÉPOQUE SAÏTE)

La forme la plus anciennement connue de ce conte nous a été conservée par Hérodote, au livre II de ses histoires (ch. CXXI). On le retrouve chez la plupart des peuples de l'Orient et de l'Occident, et l'on a souvent débattu la question de savoir quelle en était l'origine : j'ai donné dans l'introduction de ce volume les raisons qui m'inclinent à penser que, s'il n'est pas égyptien d'invention, il était égyptianisé depuis longtemps quand Hérodote le recueillit. J'ajouterai ici que le nom de Rhampsinite était donné en Égypte au héros de plusieurs aventures merveilleuses. « Les prêtres racontent que ce roi « descendit vivant dans la région que les Grecs nomment Hadès, et « qu'il y joua aux dés avec la déesse Déméter, tantôt la battant, « tantôt battu par elle, puis qu'il en revint, emportant comme don « de la déesse une serviette d'or » (Hérodote, II, CXXII). C'est en quelques lignes le résumé d'un conte égyptien, dont les deux scènes principales devaient rappeler singulièrement la partie engagée entre Satni et Nénoferképhtah d'une part (cf. p. 117-119) et d'autre part la descente de Satni dans l'Hadès par l'intervention de Sénosiris (cfr. p. 134-138).

La traduction que j'ai adoptée est celle de Pierre Saliat, légèrement retouchée. Par un singulier retour des choses d'ici-bas, elle a servi à introduire de nouveau le conte dans la littérature populaire de l'Égypte méridionale. J'avais donné, en 1884, un exemplaire de la première édition de ce volume à M. Nicolas Odescalchi, alors maître d'école à Thèbes, et qui est mort en 1892. Il en raconta les parties principales à quelques-uns de ses élèves, qui eux-mêmes les racontèrent à d'autres. Dès 1885, j'avais recueilli deux transcriptions de

cette version nouvelle, dont une seule a été publiée dans le *Journal Asiatique*, 1885, t. VI, p. 149-159, texte en arabe et en traduction française, puis reproduite dans les *Études Égyptiennes*, t. I, p. 301-311. Le récit n'a pas été trop altéré : pourtant un des épisodes a disparu, celui dans lequel Chéops prostituait sa fille. On conçoit qu'un maître d'école, parlant à des enfants, n'ait pas tenu à leur conter l'histoire dans toute sa crudité native.

Le roi Rhampsinite (1) possédait un trésor si grand que nul de ses successeurs non seulement ne l'a surmonté, mais davantage n'a su en approcher. Pour le tenir en sûreté, il fit bâtir un cabinet de pierre de taille et voulut que l'une des murailles sortît hors l'œuvre et hors l'enclos de l'hôtel ; mais le maçon tailla et assit une pierre si proprement, que deux hommes, voire un seul, la pouvaient tirer et mouvoir de sa place (2). Le cabinet achevé, le roi y amassa tous ses trésors, et, quelque temps après, le maçon-architecte, sentant approcher la fin de sa vie, appela ses enfants, qui étaient deux fils, et leur déclara comment il avait pourvu à leurs affaires, et l'artifice dont il avait usé bâtissant le cabinet du roi, afin qu'ils pussent vivre plantureusement. Et après leur avoir clairement donné à entendre le moyen d'ôter la pierre, il leur bailla certaines mesures, les avisant que, si bien les gardaient, ils seraient les grands trésoriers du roi : et sur ce alla de vie à trépas.

Adonc ses enfants guère ne tardèrent à entamer besogne : ils vinrent de nuit au palais du roi, et, la pierre trouvée aisément, la tirèrent de son lieu et emportèrent grande somme d'argent. Mais quand fortune voulut que le roi vint ouvrir son cabinet, il se trouva fort étonné,

(1) Ce nom est la forme grécisée du nom Ramsès augmenté d'une syllabe *nitos* pour le différencier, ainsi que j'ai eu occasion de le dire dans l'*Introduction*.

(2) Voir, dans l'*Introduction*, le commentaire de ce passage.

voyant ses coffres fort diminués et ne sachant qui accuser ou soupçonner, attendu qu'il trouvait les marques par lui apposées saines et entières, et le cabinet très bien clos et fermé. Et, après y être retourné deux ou trois fois voir si les coffres toujours diminuaient, enfin pour garder que les larrons plus si franchement ne retournassent chez eux, il commanda faire certains pièges et les asseoir près les coffres où étaient les trésors. Les larrons retournèrent selon leur coutume, et passa l'un dans le cabinet ; mais, soudain qu'il approcha d'un coffre, il se trouva pris au piège. Alors connaissant le danger où il était, appela vitement son frère et lui remontra l'état où il se trouvait, lui conseillant qu'il entrât vers lui et lui tranchât la tête, afin qu'il ne fût cause de se perdre avec soi s'il était reconnu. Le frère pensa qu'il parlait sagement, et par ce exécuta ainsi qu'il lui suadait ; et ayant remis la pierre, s'en retourna chez lui avec la tête de son frère.

Quand il fut jour, le roi entra en son cabinet ; mais, voyant le corps du larron pris au piège et sans tête, fut fort effrayé, connu qu'il n'y avait apparence d'entrée ni de sortie. Et étant en doute comment il pourrait besogner en telle aventure, il avisa pour expédient faire pendre le corps du mort sur la muraille de la ville (1), et donner charge à certains gardes d'appréhender et lui amener celui ou celle qu'ils verraient pleurer et prendre pitié au pendu. Le corps ainsi troussé haut et court, la mère, pour

(1) Cette exposition du cadavre sur la muraille de la ville a été donnée comme une preuve de l'origine non égyptienne du conte. Les Égyptiens, a-t-on dit, avaient trop de scrupules religieux pour que leur loi civile permît pareille exhibition ; après exécution de la sentence, le corps était rendu à la famille pour être momifié. Je ne citerai contre cette objection qu'un passage d'une stèle d'Aménôhtès II, où ce roi raconte qu'ayant pris plusieurs chefs syriens, il fit exposer leurs corps sur les murs de Thèbes et de Napata, afin d'effrayer les rebelles par un si terrible exemple. Ce qu'un Pharaon réel avait fait, un Pharaon de conte pouvait bien le faire, quand même ce n'aurait été que par exception.

la douleur grande qu'elle sentait, s'adressa à son autre fils et lui commanda, comment que fût, qu'il eût à lui apporter le corps de son frère, le menaçant, s'il était refusant de ce faire, d'aller vers le roi et lui déclarer qu'il avait ses trésors. Connaissant le fils que sa mère ainsi prenait les matières à cœur, et que, pour remontrance qu'il lui fit, rien ne profitait, il excogita cette ruse. Il fit bâter certains ânes et les chargea de peaux de chèvres pleines de vin (1), puis les chassa devant lui. Arrivé à la part où étaient les gardes, c'est-à-dire à l'endroit du pendu, il délia deux ou trois de ses peaux de chèvres, et, voyant le vin couler par terre, commença à se battre la tête en faisant grandes exclamations, comme ne sachant auquel de ses ânes il se devait tourner pour le premier. Les gardes, voyant que grande quantité de vin se répandait, ils coururent celle part avec vaisseaux, estimant autant gagné pour eux s'ils recueillaient ce vin répandu. Le marchand se prit à leur dire des injures et faire semblant de se courroucer bien fort. Adonc les gardes furent courtois, et lui, avec le temps, s'apaisa et modéra sa colère, détournant en la parfin ses ânes du chemin pour les racoutrer et recharger : se tenant néanmoins plusieurs petits propos d'une part et d'autre, tant que l'un des gardes jeta un lardon au marchand dont il ne fit que rire, mêmement leur donna au parsus encore une chèvre de vin. Et lors ils avi-

(1) Les Égyptiens n'employaient pas d'ordinaire les outres à contenir le vin, mais presque toujours des jarres pointues de petite taille : les esclaves les emportaient avec eux à l'atelier ou dans les champs, et il n'est pas rare de voir, dans les peintures qui représentent la récolte, quelque moissonneur qui, la faucille sous le bras, boit à même le pot. L'usage de la peau de chèvre n'était pas inconnu cependant, et je puis citer entre autres exemples, un tableau de jardinage trouvé dans un tombeau thébain et reproduit par Wilkinson (*A popular Account of the Ancient Egyptians*. t. I, p. 35, fig. 29) ; on y voit trois chèvres d'eau déposées au bord d'un bassin pour y rafraichir. Le détail recueilli par Hérodote est donc conforme de tout point aux mœurs de l'Égypte antique.

sèrent de s'asseoir comme on se trouvait et boire d'autant, priant le marchand de demeurer et leur tenir compagnie à boire, ce qu'il leur accorda : et voyant qu'ils le traitaient doucement quant à la façon de boire, il leur donna le demeurant de ses chèvres de vin. Quand ils eurent si bien bu qu'ils étaient tous morts-ivres, le sommeil les prit et s'endormirent au lieu même. Le marchand attendit bien avant en la nuit, puis alla dépendre le corps de son frère, et, se moquant des gardes, leur rasa à tous la barbe de la joue droite (1). Si chargea le corps de son frère sur ses ânes et les rechassa au logis, ayant exécuté le commandement de sa mère.

Le lendemain quand le roi fut averti que le corps du larron avait été dérobé subtilement, il fut grandement marri, et, voulant par tous moyens trouver celui qui avait joué telle finesse, il fit chose laquelle, quant à moi, je ne puis croire : il ouvrit la maison de sa fille, lui enjoignant de recevoir indifféremment quiconque viendrait vers elle pour prendre son plaisir, mais toutefois, avant que se laisser toucher, de contraindre chacun à lui dire ce qu'il avait fait en sa vie le plus prudemment et le plus méchamment ; que celui qui lui raconterait le tour du larron fût par elle saisi sans le laisser partir de sa chambre (2). L'infante obéit au commandement de son père ; mais le larron, entendant à quelle fin la chose se faisait, voulut venir à chef de toutes les finesses du roi et le contremina en cette façon. Il coupa le bras d'un nouveau-mort, le cacha sous sa robe, et s'achemina vers la fille. Entré qu'il fut, elle

(1) Pour l'appréciation de ce trait je renvoie à ce qui a été dit dans l'*Introduction* de la barbe des soldats égyptiens.

(2) Si bizarre que le moyen nous paraisse, il faut croire que les Égyptiens le trouvaient naturel, puisque la fille de Chéops recevait de son père l'ordre d'ouvrir sa maison à tout venant, moyennant argent, et que Tbouboui invitait Satni à venir chez elle afin de lui reprendre le livre de Thot (cfr. p. 122 sqq.).

l'interroge comme elle avait fait les autres, et il lui conte que le crime plus énorme par lui commis fut quand il trancha la tête de son frère pris au piège dans le trésor du roi. Pareillement, que la chose plus avisée qu'il avait onques faites, fut quand il dépendait celui sien frère après avoir enivré les gardes. Soudain qu'elle l'entendit elle ne fit faute de le saisir ; mais le larron, par le moyen de l'obscurité qui était en la chambre, lui tendit la main morte qu'il tenait cachée, laquelle elle empoigna, cuidant que ce fût la main de celui qui parlait ; mais elle se trouva trompée, car le larron eut loisir de sortir et fuir.

La chose rapportée au roi, il s'étonna merveilleusement de l'astuce et hardiesse de tel homme. Enfin il manda qu'on fît publier par toutes les villes de son royaume qu'il pardonnait à ce personnage, et que, s'il voulait venir se présenter à lui, il lui ferait grands biens. Le larron ajouta foi à la publication faite de par le roi, et s'en vint vers lui. Quand le roi le vit, il lui fut à grand merveille : toutefois, il lui donna sa fille en mariage comme au plus capable des hommes, et qui avait affiné les Égyptiens, lesquels affinent toutes nations.

LE VOYAGE D'OUNAMOUNOU AUX COTES DE SYRIE

Le manuscrit qui nous a conservé ce conte a été trouvé vers l'automne de 1891 dans les environs du village d'El-Hibéh, presque en face de Fechn, et les principaux des fragments qui en subsistent furent acquis peu après par Golénischeff. Ils comprenaient le premier quart et la deuxième moitié de la première page, la seconde presque entière, et quelques lignes assez mutilées que Golénischeff attribua à la troisième page. En 1892, Henri Brugsch découvrit, dans un lot de papyrus qu'il venait d'acquérir, un morceau qui compléta la deuxième page. Depuis lors, aucun fragment n'a reparu, et il est à craindre que le manuscrit ne demeure incomplet pour toujours.

Golénischeff inséra, en 1898, une traduction russe accompagnée d'une phototypie comprenant les vingt et une premières lignes, dans le Recueil de mémoires offert à M. de Rosen par ses élèves de l'Université de Saint-Pétersbourg à l'occasion de son jubilé. L'année d'après, il publia le texte transcrit en hiéroglyphes et une traduction complète, fort bonne dans l'ensemble :

Golénischeff, *Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff, contenant la description du Voyage de l'Égyptien Ounou-Amon en Phénicie*, dans le *Recueil de Travaux*, 1899, t. XXI, p. 74-104 (tirage à part, chez Bouillon, 1889, 24 p. in-4o).

Le texte fut presque aussitôt repris et traduit en allemand par :

W. Max Müller, *Studien zur vorderasiatischen Geschichte II. Die Urheimat der Philister. Der Papyrus Golénischeff. Die Chronologie der Philistereinwanderung* (dans les *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, 1900, 1), 1900, Berlin, in-8o, p. 14-29, puis par :

A. Erman, *eine Reise nach Phönizien im 11. Jahrhundert vor Christ*, dans la *Zeitschrift*, 1900, t. XXXVIII, p. 1-14.

Erman reconnut que le fragment considéré par Golénischeff comme appartenant à la page III du manuscrit appartenait en réalité à la première page, et il rétablit la suite des événements plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Récemment Lange a donné du texte une traduction danoise dans laquelle il a suivi l'ordre indiqué par Erman :

H. O. Lange, *Wen-Amons beretning om hans rejse tel Phönizien*, dans la *Nordisk Tidskrift*, 1902, p. 515-526 (tirage à part, de p. 11, in-8°, sans pagination spéciale).

Tous les savants qui se sont occupés de ce papyrus ont admis plus ou moins aisément que l'écrit qu'il contient est un rapport officiel adressé à Hrihorou par Ounamounou au retour de sa mission en Phénicie. La tournure générale du morceau, le ton emphatique qui y prédomine, l'importance qui y est attribuée tout du long à l'idole *Amon-du-Chemin*, me portent à croire que nous avons là un document du genre de celui qui nous est parvenu sur *la stèle de Bakhtan*. Il s'agissait sans doute de donner la vogue à une forme d'Amon qui portait ce nom, et qui devait protéger les voyageurs en pays étranger. La relation d'Ounamounou montrait comment elle avait sauvé un envoyé égyptien à Byblos et probablement aussi en Alasia. C'était une pièce du chartier officiel de cet Amon, et le rédacteur lui a imprimé les allures historiques qui sont nécessaires pour prêter de la vraisemblance aux documents de ce genre. Peut-être avait-il en mains des actes authentiques qui lui permirent de dater exactement son histoire. Si on pouvait le croire avec certitude, il en résulterait des conséquences importantes pour l'histoire des Ramessides. On verrait en effet que, dès l'an V de son règne, le dernier d'entre eux n'avait plus que l'apparence du pouvoir : le grand-prêtre Hrihorou exerçait le pouvoir au Sud, Smendès l'exerçait au Nord, et d'autres princes florissaient ailleurs. Smendès avait à côté de lui une femme que son nom de Tantamounou rattache à la famille thébaine et qui semble avoir eu des droits au moins égaux aux siens, puisqu'on ne le cite guère sans la citer avec lui : c'était à elle peut-être qu'il dut de régner par la suite.

Les renseignements que notre manuscrit nous apporte sur l'état de la côte syrienne ne sont pas moins précieux. Un siècle après Ramsès III, les Zakkala, ces alliés des Philistins qu'il avait établis entre le Carmel et l'Égypte, formaient encore une population distincte qui gardait son vieux nom : un de ses princes résidait à Dora, ses matelots couraient en nombre la mer Syrienne et ils menaçaient des villes telles que Byblos. Ils étaient placés encore sous l'influence de l'Égypte, mais ils ne relevaient plus d'elle directement,

et le prince de Dora ne se gênait pas pour faire parade de son indépendance devant Ounamounou. La côte phénicienne de Tyr à Byblos demeurait elle aussi en rapports avec l'Égypte : l'égyptien y était compris communément, au moins par les personnages de haut rang, et les princes de chaque cité entretenaient des sentiments de respect presque craintif pour Pharaon. C'était un souvenir de la longue domination exercée durant quatre ou cinq siècles par les rois Thébains, mais il ne suffisait plus toujours à assurer une réception pacifique aux envoyés égyptiens. Notre conte parle des légats de Khâmoîs qui auraient été retenus prisonniers par Zikarbal, prince de Byblos, et qui, morts après dix-sept ans de captivité, auraient été enterrés au voisinage de la ville. Deux des Pharaons de la XXe dynastie portèrent ce prénom de Khâmoîs, et la momie de l'un d'eux est conservée au musée du Caire (n° 1196); comme l'expédition d'Ounamounou date de l'an V du second d'entre eux, Ramsès XII, le Khâmoîs qui envoya les pauvres diables à leur perte est nécessairement le premier, Ramsès IX ou X. Malgré tout, le nom de Thèbes exerçait encore un prestige étonnant sur ces anciens vassaux de l'Égypte. Le prince de Byblos se défendait d'être le serviteur de Pharaon et il niait que ses pères l'eussent été jamais. Il fouillait même ses archives pour démontrer qu'ils avaient toujours échangé leur bois contre des cadeaux de valeur égale, qu'ils ne l'avaient jamais donné pour rien. Lorsqu'il avait bien exhalé sa mauvaise humeur en discours violents, il faisait abattre des arbres au Liban pour le compte d'Amon et il les livrait en se contentant de présents très médiocres. Chacun aura remarqué la ressemblance qu'il y a entre notre récit et ce que la Bible raconte des négociations de David et de Salomon avec le roi de Tyr afin d'obtenir de ce dernier les bois nécessaires à la charpente des palais et du temple de Jérusalem. Comme notre Zikarbal de Byblos, Hiram le Tyrien n'est pas satisfait du prix qu'il reçoit de ses fournitures ; il se plaint de la pauvreté des villages et du territoire dont Salomon lui octroie la suzeraineté, mais il les accepte et il ne se risque pas à pousser trop loin la réclamation.

Au sortir de Byblos, Ounamounou est jeté en Alasia par les vents, et là il se trouve hors de l'attraction de l'Égypte. Que l'Alasia soit, comme je le crois, le massif montagneux situé à l'embouchure de l'Oronte, ou, comme d'autres l'ont soutenu, la grande île de Cypre, il importe peu : il n'avait jamais été soumis à l'Égypte de manière durable, et l'Égyptien n'était pas compris vulgairement par son peuple comme il l'était dans les cités de la Phénicie. Ounamounou y courait de nombreux dangers, auxquels la vertu secrète de l'Amon-du-Chemin l'arrachait, nous ne savons comment. Le conte s'arrête à l'instant critique et il y a peu de chances que nous retrouvions

jamais les feuillets, qui en contenaient la fin. Je n'ai essayé ni de deviner sur quelles péripéties il s'achevait, ni de rétablir les incidents qui remplissaient la très longue lacune de la première page : j'ai introduit entre les fragments quelques phrases qui les relient tant bien que mal. J'ai tenté de reproduire dans ma traduction le style traînant et diffus, parfois embarrassé du conteur, et d'expliquer de mon mieux le sens des périodes ampoulées qu'il met dans la bouche de ses personnages On relèvera çà et là des ébauches de description assez pittoresques et des images assez heureuses : l'auteur, quel qu'il soit, avait ce que nous appellerions fait de bonnes études et il excellait à bien présenter les histoires qu'il racontait.

L'an V, le troisième mois de *la moisson*, le 16, ce jour-là, partit Ounamounou le doyen de la salle (1) du temple d'Amonrâ, roi des dieux, seigneur de Karnak, afin de quérir le bois pour la barque très auguste d'Amonrâ, roi des dieux, qui se trouve sur le Nil, Amonousirhaît (2).

Le jour que j'arrivai à Tanis, l'endroit où sont Smendès et Tantamounou, je leur mis en main les rescrits d'Amonrâ, roi des dieux (3). Ils les firent lire en leur présence, et ils dirent : « Qu'on agisse, qu'on agisse, selon « ce qu'a dit Amonrâ, le roi des dieux, notre maître ! » Je demeurai jusqu'au quatrième mois de Shomou dans Tanis, puis Smendès et Tantamounou me dépêchèrent avec le capitaine de navire Mângabouti, et je m'embarquai sur

(1) Le titre *Samsou hai* nous est connu surtout par les représentations des tombeaux de l'empire memphite et du premier empire thébain, mais il se perpétua, au moins dans les temples, jusqu'à la fin de la civilisation païenne de l'Égypte. On voit les personnages qui le portent surveiller parfois les travaux de menuiserie, et c'est peut-être pour cela qu'Ounamounou avait été choisi comme ambassadeur du dieu dans une expédition qui avait trait à des acquisitions de bois. La traduction que je donne répond mot pour mot aux termes égyptiens, mais elle n'en rend pas le sens : je la garde, faute de mieux.

(2) C'est le nom officiel de la grande barque d'Amon de Karnak (cfr. Brugsch, *Dict. géographique*, p. 165).

(3) Amonrâ était censé régner sur Thèbes et le grand-prêtre n'était que l'exécuteur terrestre de ses ordres. Les actes officiels prenaient donc souvent la forme de décrets rendus par le dieu, et c'était le cas ici.

la grande mer de Syrie le quatrième mois de *Shomou*, le 1er. J'arrivai à Dora, ville du Zakkala, et Badîl, son prince, me fit apporter dix mille pains, une amphore de vin, une cuisse de bœuf. Un homme de mon navire déserta, emportant un vase d'or du poids de cinq *tabonou* (1), cinq vases d'argent de vingt *tabonou*, et un petit sac d'argent de onze *tabonou*, ce qui fait un total de cinq *tabonou* d'or et de trente et un *tabonou* d'argent. Je me levai de bon matin, j'allai à l'endroit où le prince était, je lui dis : « On « m'a volé dans ton port. Or, c'est toi le prince de ce pays, « c'est toi son inquisiteur, cherche mon argent ! Las, cet « argent, il appartient à Amonrâ, le roi des dieux, le « maître des contrées, il appartient à Smendès, il ap- « partient à Hrihorou, mon maître, et aux autres nobles « de l'Égypte, il est à toi, il appartient à Ouaradi, il ap- « partient à Makamarou, il appartient à Zikarbal, le « prince de Byblos (2) ». Il me dit : « A ta colère et à ta « bienveillance (3). Mais, vois, je ne sais rien de cette his- « toire que tu me dis. Si donc le voleur est de mon pays « qui est descendu dans ton navire et qui t'a volé ton ar- « gent, je te le rembourserai de mon trésor, jusqu'à ce « qu'on trouve le voleur lui-même ; mais si le voleur qui t'a « volé, il est à toi, et s'il appartient à ton navire, demeure

(1) Sur la valeur du *tabonou*, voir ce qui est dit p. 109 note 1, du présent volume.

(2) Le sens de cette longue énumération paraît être tel : l'argent, qui a été volé, est la propriété à la fois de ceux qui l'ont confié à Ounamounou, Hrihor ou et Amon dont Hrihorou est le grand-prêtre, Smendès, Tantamounou, les autres princes égyptiens, puis des étrangers auxquels il est destiné, soit comme présent, soit comme prix des bois demandés. Un de ceux-ci, Zikarbal, est le prince de Byblos que nous rencontrerons plus loin ; nous ne savons qui sont les deux autres, Ouaradi et Makamarou. Zikarbal est la forme réelle du nom Acerbas, Sychas, Sichée, que portait le mari de la fameuse Didon.

(3) C'est une formule de politesse syrienne ou égyptienne : « Je me soumets par avance à ta colère ou à ta bienveillance, selon que ma conduite ou mes explications te plairont ou ne te plairont pas ».

« quelques jours auprès de moi que je le cherche ! »
Je fus neuf jours abordé dans son port, puis j'allai près de lui, et je lui dis : « Ainsi, tu ne trouves pas mon argent. « Je partirai donc ainsi que le capitaine de navire avec « ceux qui vont *au port de Tyr. Si tu trouves mon argent,* « *garde-le près de toi et quand je rentrerai en Égypte,* « *je m'arrêterai chez toi et je le prendrai* ». *Il y consentit, et le quatrième mois de la moisson, le 10, je m'embarquai de nouveau sur la grande mer de Syrie. J'arrivai au port de Tyr, je contai mon histoire au prince de Tyr et je me plaignis du prince de Dora qui n'avait pas trouvé les voleurs et qui ne m'avait pas rendu mon argent, mais le prince de Tyr était l'ami de celui de Dora.* Il me dit : « Tais-toi, *ou il t'arrivera malheur!* » Je sortis de Tyr, dès le matin, *et je descendis sur la grande mer de Syrie pour aller à l'endroit où était* Zikarbal, le prince de Byblos. *Or il y avait des Zakkala avec un coffre sur le navire : j'ouvris le coffre,* j'y trouvai de l'argent, trente *tabonou*, je m'en emparai. *Je leur dis : « Voici, je prends* votre argent et il restera avec « moi jusqu'à ce que vous ayez trouvé *mon argent à moi.* « *Si vous dites : Nous ne connaissons celui qui* l'a volé, « nous ne l'avons pas pris, je le prendrai quand même ». *Quand ils virent que je tenais ferme*, ils s'en allèrent, et moi j'arrivai au port de Byblos. *Je descendis du bateau, je pris le naos qui contenait la statue* d'Amon, le dieu du Chemin (1), j'y mis à l'intérieur le matériel du dieu. Le prince de Byblos me fit dire : « Va-t'en de mon « port ! » Je lui envoyai dire : « *Pourquoi me chasses-tu ?*

(1) C'est l'idole que Hrihorou avait donnée à Ounamounou pour le protéger dans son expédition. Golénischeff a fait remarquer dès le début (*Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 94, note 1) qu'elle était à l'Amon de Karnak, ce que, dans la *Stèle de Bakhtan* (voir p. 164, note 1 du present volume), le Khonsou envoyé en Asie est au Khonsou demeuré à Thèbes, un véritable ambassadeur d'Amon auprès des princes et des dieux étrangers.

« *Est-ce que les Zakkala t'ont dit que j'avais pris leur ar-* « *gent? mais voici, l'argent qu'ils avaient était mon ar-* « *gent à moi, qui m'avait été volé tandis que j'étais dans* « *le port de Dora. Or moi, je suis le messager d'Amon,* « *que Hrihorou, mon maître, a envoyé vers toi pour se* « *procurer les bois nécessaires à la barque d'Amon,* « *et le navire que Smendès et Tantamounou m'avaient* « *donné est reparti aussitôt. Si tu veux que je m'en* « *aille de ton port, donne un ordre à un des capitaines* « *de tes navires pour que*, lorsqu'on prendra le large, « je sois emmené en Égypte ! » Je passai dix-neuf jours dans son port, et il prenait le temps de m'envoyer dire chaque jour : « Va-t-en de mon port (1) ! »

Or, comme il sacrifiait à ses dieux, le dieu saisit un grand page d'entre les grands pages, et il le fit danser (2). Il dit : « Apporte le dieu à la lumière ! Amène le messager « d'Amon qui est avec lui ! Renvoie-le, fais-le partir ! » Tandis que le danseur dansait, cette nuit-là, j'avais trouvé un navire à destination d'Égypte, j'y avais chargé tout ce qui était à moi, et je contemplais l'obscurité, disant : « Qu'elle descende pour que j'embarque le dieu si bien que « nul œil ne l'aperçoive que le mien ! » quand le commandant du port vint à moi. Il me dit : « Reste jusqu'à demain « au gré du prince ». Je lui dis : « N'es-tu pas celui qui

(1) Les restitutions que j'ai insérées dans ce paragraphe sont imprimées en italiques ; elles ne donnent qu'un canevas très court des événements accomplis entre Dora et Byblos. Le texte original devait renfermer deux ou trois épisodes dont je n'ai tenu aucun compte, mais auxquels il est fait allusion par la suite : le départ du navire qui avait amené d'Égypte Ounamounou, l'introduction de l'idole *Amon-du-Chemin*, les raisons pour lesquelles le prince de Byblos refusait de recevoir Ounamounou.

(2) C'est une scène de fureur prophétique du genre de celles qui se passaient en Israël. Le page, saisi par le dieu, tombe dans une sorte d'extase épileptique pendant laquelle il sent la présence de l'idole Amon-du-Chemin ; il donne au prince l'ordre d'en haut qui l'oblige à recevoir Ounamounou et à faire ce que celui-ci désire.

« prenais le temps de venir à moi chaque jour, disant : « Va-t'en de mon port » et ne me dis-tu pas maintenant : « Reste ici ! » afin que parte le navire que j'ai trouvé, « après quoi, tu viendras et tu me diras de nouveau : « Sauve-toi vite ! » Il tourna le dos, il alla, il dit cela au prince, et le prince envoya dire au capitaine du navire : « Reste jusqu'à demain matin, au gré du prince ! » Lorsqu'il fut matin, il m'envoya prendre en haut, tandis que le sacrifice avait lieu, dans le château où il réside au bord de la mer. Je le trouvai assis dans sa chambre haute, le dos appuyé à un balcon, tandis que les vagues de la grande mer syriennne battaient derrière lui. Je lui dis : « A la « grâce d'Amon ! » Il me dit : « Combien y a-t-il jusqu'au-« jourd'hui que tu as quitté l'endroit où est Amon ? » Je lui répondis : « Cinq mois et un jour jusqu'aujour-« d'hui ! » Il me dit : « Allons, toi, sois vrai. Où sont-ils « les rescrits d'Amon qui devraient être dans ta main ? « Où est-elle la lettre de ce grand-prêtre d'Amon qui « devrait être dans ta main ? » Je lui dis : « Je les ai donnés « à Smendès et à Tantamounou ». Il se mit fort en colère, il me dit : « Ainsi donc, il n'y a plus rescrits, ni lettres en « ta main ! Et où est-il ce navire en bois d'acacia que « t'avait donné Smendès ? Où est-il son équipage de « Syriens ? Ne serait-ce pas qu'il t'avait remis à ce capi-« taine de vaisseau, lors du départ, pour qu'il te fît tuer « et qu'on te jetât à la mer ? S'il en est ainsi, de la part « de qui chercherait-on le dieu, et toi aussi, de la part « de qui te chercherait-on (1) ? » Ainsi me dit-il. Je lui

(1) Le prince de Byblos, apprenant qu'Ounamounou n'a point avec lui les lettres de créance qu'il devrait avoir, lui dit ouvertement qu'il le soupçonne d'être un aventurier : Hrihorou et Smendès l'auraient embarqué avec ordre au capitaine de le jeter en pleine mer. En ce cas, on peut le traiter sans miséricorde ; car, s'il venait à disparaître, lui et sa statue d'Amon-du-Chemin, qui s'inquiéterait de les faire chercher ? On verra que plus loin (p. 201 du présent volume), Ounamounou insiste sur ce fait que s'il venait à disparaître, on le chercherait jusqu'à la consommation des

dis : « N'était-ce pas un navire d'Égypte et n'était-ce « pas un équipage d'Égypte qui navigue au compte de « Smendès? car il n'y a pas avec lui d'équipages syriens? » Il me dit : « N'y a-t-il pas vingt vaisseaux actuellement « dans mon port qui sont en association avec Smendès? « Et cette Sidon, cette autre ville que tu veux atteindre, « n'y a-t-il pas chez elle dix mille autres navires qui sont « en association avec Ouarakatîlou (1) et qui voyagent « vers sa maison (2)? »

Je me tus en cette heure grave. Il reprit, il me dit : « Tu « es venu ici pour remplir quelle mission? » Je lui dis : « Je suis venu pour la charpente de la barque très auguste « d'Amonrâ, le roi des dieux. Ce que fit ton père, ce que « fit le père de ton père, fais-le aussi! » Ainsi lui parlé-je. Il me dit : « Eux, ce qu'ils firent et que tu me donnes à « faire, je le ferai. Autrefois les miens exécutèrent cette « mission, parce que Pharaon, vie, santé, force, leur fit « amener six navires chargés de marchandises d'Égypte « qu'on déchargeait dans leurs entrepôts. Toi donc, fais- « m'en amener à moi aussi! » Il fit apporter les journaux de ses pères et il les fit lire en ma présence et on trouva qu'en tout mille *tabonou* d'argent (3) étaient inscrits

temps pour venger sa mort. C'est à quelque discours de ce genre, mais qui se trouvait dans les parties perdues du texte, que le prince de Byblos répond présentement.

(1) Ouarakatîlou est une forme dialectale du nom qui serait en hébreu Birkatel ou Berekôtel.

(2) Ounamounou, pour répondre au soupçon de Zikarbal, rappelle qu'il est bien venu sur un navire égyptien monté par un équipage égyptien et non par un équipage syrien : ce n'est pas, sous-entend-il, à des Égyptiens que des princes égyptiens auraient confié la besogne de supprimer un Égyptien. Zikarbal n'a pas de peine à le faire taire, en lui remontrant que la plupart des navires qui font le cabotage pour le compte de l'Égypte sont des navires syriens, qui, par conséquent, n'auraient pas de scrupule à exécuter sur un Égyptien les ordres que les princes d'Égypte leur auraient donnés du départ.

(3) La valeur ancienne transcrite en valeur moderne représente 92 kilogrammes d'argent.

sur son registre. Il me dit : « Si le souverain de l'Égypte « était mon maître et que je fusse, moi, son serviteur, « il n'aurait pas à faire apporter de l'argent et de l'or, di- « sant : « Exécute la mission d'Amon ». Ce n'était pas un « ordre royal que l'on apportait à mon père. Or moi, certes, « moi, je ne suis pas, moi, ton serviteur; je ne suis pas, « moi, le serviteur de celui qui t'a envoyé. Je crie à voix « forte aux arbres du Liban, et le ciel s'ouvre, et les bois « demeurent étendus sur le sol au bord de la mer (1); mais « qu'on me montre les voiles que tu apportes pour con- « duire tes bateaux chargés de tes bois en Égypte! Qu'on « me montre les câbles que tu apportes afin de lier les « poutres que je te couperai pour t'en faire des *cadeaux!* « *Si moi je ne te fais pas les câbles*, si je ne te fais pas « les voiles de tes navires, les façons de l'avant et de « l'arrière sont lourdes, elles se briseront (2) et tu mourras « au milieu de la mer (3); car Amon tonne et il déchaîne

(1) Il semble bien qu'on doive considérer ce membre de phrase comme l'expression emphatique de la confiance que le prince de Byblos a en son propre pouvoir. Il n'est pas le serviteur de l'Égypte, et, par suite, il n'est pas le serviteur d'Amon, et Amon n'a aucun pouvoir sur le territoire qu'il occupe. S'il crie aux cèdres du Liban de descendre à la mer, le cie s'ouvre, et les arbres, renversés par les dieux du pays, tombent d'eux-mêmes au bord de la mer.

(2) Les navires de mer égyptiens avaient, à l'avant et à l'arrière, deux pointes recourbées qui s'élevaient au-dessus de l'eau et qui étaient décorées ordinairement de têtes de divinités, hommes ou bêtes. Ces deux extrémités étaient maintenues par des cordages qui, frappés à la proue, passaient sur des matereaux plantés sur le long axe du pont et allaient s'attacher à la poupe vers la hauteur du gouvernail. La force de la vague et du vent fatiguait beaucoup ces avancées et elle menaçait sans cesse de les enlever : lorsqu'elles venaient à se séparer de la coque, le navire sombrait sans rémission.

(3) Les lacunes qui interrompent les lignes 16 et 17 du texte rendent le sens incertain; voici pourtant comment je le conçois. Après avoir dit à Ounamounou qu'il est indépendant de lui et d'Amon, Zikarbal veut montrer qu'il peut plus pour Ounamounou qu'Ounamounou ne peut pour lui. Il demande à Ounamounou de lui montrer les voiles et les câbles des vaisseaux qui emporteront les bois, et il les trouve insuffisants : si lui, Zikarbal, n'en donne pas de plus résistants, les navires d'Ounamounou ne résisteront pas à l'orage et ils sombreront en pleine mer.

« Soutekhou en son temps(1). Or Amon veille sur tous les « pays ; s'il les régit, il régit la terre d'Égypte d'où tu « viens, avant tous, et la perfection sort d'elle pour « atteindre le pays où je suis, et la sagesse sort d'elle « pour atteindre celui où je suis. Qu'est-ce donc que ces « courses folles qu'on te fait faire (2)? »

Je lui dis : « Mensonge ! Il n'y a point de course folle « pour ceux à qui j'appartiens ! Il n'y a navires sur le Nil « qui ne soient d'Amon ; c'est à lui la mer, et c'est à lui « ces arbres du Liban de qui tu dis : « Ils sont miens ! » « mais qui sont le domaine de la barque Amonousirhaît, « la reine des barques. Las ! il a parlé Amonrâ, le roi des « dieux, disant à Hrihorou, mon maître : « Envoie-« moi ! » (3) et il m'a envoyé avec ce dieu grand. Or, « vois, tu as fait demeurer ce dieu grand pendant vingt-« neuf jours depuis qu'il a abordé à ton port, sans que « tu susses s'il était là ou non ; et n'est-ce pas lui qui est « là, tandis que tu marchandes des cèdres du Liban avec « Amon, leur maître ? Et quand tu dis : « Les rois d'aupa-« ravant ont envoyé de l'argent et de l'or ! » oui-da, s'ils

(1) Voir ce qui est dit de Soutekhou, p. 99, note 2, du présent volume.

(2) Le lien qui unit la fin de ce discours au commencement n'est pas évident au premier abord. La transition s'établit après le passage où Zikarbal montre les dangers de mort qui menacent Ounamounou pendant le retour : « Ton navire, mal gréé, sombrera et tu périras dans la mer, car « après tout il ne fait pas toujours beau temps, mais de temps en temps « Amon fait gronder le tonnerre, et il donne pleine carrière à Soutekhou, « le dieu de l'orage. Or, Amon, s'il veille sur tous les pays, veille princi-« palement sur l'Égypte et il lui a donné la sagesse plus qu'aux autres na-« tions. Comment se fait-il que le souverain d'un pays si sage ait com-« mandé à Ounamounou une course aussi folle que celle qui l'a amené à « Byblos ? »

(3) C'est-à-dire : remets à Ounamounou une statue d'Amon, où sera enfermée un peu de la force d'Amon et qui sera l'ambassadeur-dieu à côté de l'ambassadeur-homme. C'est la statue de l'*Amon-du-Chemin* dont il est question immédiatement après quand Ounamounou dit : « Hrihorou « m'a envoyé avec ce dieu grand ! » Cfr. p. 164 du présent volume les deux Khonsou et l'envoi que l'un d'eux fait au Bakhtan de la statue animée de l'autre.

« avaient envoyé la vie et la santé, ils n'auraient pas « envoyé les présents matériels ; or ils ont envoyé des « présents matériels au lieu de la vie et de la santé à tes « pères. Mais Amonrâ, le roi des dieux, c'est lui le « maître de la vie et de la santé, c'est lui le maître de « tes pères, et ils passaient leur temps de vie à sacrifier « à Amon. Toi-même, toi, tu es bon serviteur d'Amon. « Si tu dis : « Je le ferai, je le ferai! » à Amon et que tu « exécutes son ordre, tu vivras, tu seras sauf, tu seras « en santé, tu seras un bienfait pour ton pays tout entier « et pour ton peuple. Mais ne convoite pas la chose d'A- « monrâ, le roi des dieux, car le lion il aime son bien (1)! « Et maintenant, fais-moi venir mon scribe que je l'envoie « à Smendès et à Tantamounou, les protecteurs qu'Amon a « mis au nord de son pays, et pour qu'ils te fassent appor- « ter tout ce de quoi je leur mande : « Que cela soit ap- « porté! » en attendant que je retourne au Sud et que je « t'expédie ton misérable reste, tout, tout! » Ainsi lui parlé-je. Il remit ma lettre à son messager; il chargea sur un navire, la passerelle, la tête d'avant, la tête d'arrière (2) et quatre autres poutres équarries à la hache, en tout sept pièces, et il les expédia en Égypte.

Son messager alla en Égypte, et il revint vers moi en Syrie au premier mois de l'hiver. Smendès et Tantamounou expédièrent quatre cruches et un bassin d'or, cinq cruches d'argent, dix pièces de lin royal pour dix manteaux, cinq cents rouleaux de papyrus fin, cinq cents peaux de bœufs, cinq cents câbles, vingt sacs de lentilles,

(1) En d'autres termes : « Donne gratuitement le bois à Amon et ne de- « mande pas qu'il te le paie ; car Amon est un lion et le lion n'aime pas « qu'on lui veuille prendre sa proie ! » La phrase est probablement un proverbe populaire

(2) La barque d'Amon avait deux têtes de bélier à l'avant et à l'arrière : ce sont les billes de bois destinées à ces deux têtes que Zikarbal envoie comme cadeau préliminaire, pour provoquer la libéralité de Hrihorou et de Smendès.

trente couffes de poisson sec ; et Tantamounou m'expédia cinq pièces de lin royal pour cinq manteaux, un sac de lentilles, cinq couffes de poisson sec. Le prince se réjouit, il leva trois cents hommes, trois cents bœufs, et il mit des officiers à leur tête pour faire abattre les arbres : ils les abattirent et les bois passèrent l'hiver gisant sur le sol, puis le troisième mois de la moisson on les traîna au rivage de la mer. Le prince sortit, il se tint auprès d'eux, il me fit dire : « Viens ! » Comme je passai près de lui, l'ombre de son ombrelle (1) tomba sur moi, et Penamounou, un des familiers qui étaient à lui, se mit entre le prince et moi, disant : « L'ombre de Pharaon, v. s. f., ton maître, tombe « sur toi (2) ! » mais le prince s'irrita contre lui et lui dit : « Toi, laisse-le ! » Je passai jusqu'auprès de lui et il m'interpella disant : « Vois, la mission qu'exécutèrent mes « pères auparavant, je l'ai exécutée moi aussi, quand « même tu ne m'as pas fait ce que tes pères m'avaient « fait. Or, toi, vois ! jusqu'au dernier de tes bois est ar- « rivé et il est là ; agis maintenant selon ton cœur et viens « pour les charger, car ne te les a-t-on pas donnés ? Tou- « tefois ne viens pas pour contempler les terreurs de la « mer, ou si tu contemples les terreurs de la mer, con- « temple aussi la mienne à moi (3). Las ! je ne t'ai

(1) C'est une ombrelle analogue à celle que l'on voit figurée dans les bas-reliefs assyriens et qui est tenue au-dessus de la tête des rois par un eunuque ou par un officier debout derrière eux.

(2) Le sens de ce discours qui était clair pour un Égyptien ne l'est plus pour nous. Je crois y distinguer au fond l'idée courante en Orient que toute personne sur laquelle tombe l'ombre d'un être puissant, dieu, génie, roi, est sous la protection et par suite sous l'autorité de cet être. Penamounou, voyant l'ombre de l'ombrelle du prince de Byblos tomber sur Ounamounou, dit à celui-ci en se moquant que *l'ombre de son Pharaon tombe sur lui*, c'est-à-dire, en d'autres termes, que désormais il n'a plus pour Pharaon et pour maître que le prince dont l'ombre tombe sur lui, le prince de Byblos.

(3) Je crois qu'il faut comprendre ce passage comme il suit. Après avoir remis les bois à Ounamounou, le prince de Byblos, qui n'a pas encore pardonné l'insuffisance des cadeaux reçus, ajoute : « Et maintenant, va-

« pas fait ce qu'on fit aux envoyés de Khâmoîs (1), « qui demeurèrent dix-sept ans en ce pays et qui y mou- « rurent ». Il dit à son familier : « Mène-le qu'il voie leur « tombe dans laquelle ils sont couchés ». Je dis : « Ne « me la fais pas voir. Khâmoîs, les gens qu'il t'envoya « comme ambassadeurs c'étaient des gens de sa domes- « ticité ; ce n'était pas *un dieu* l'un de ses ambassadeurs. « Toi pourtant, tu me dis : « Cours, vois tes pairs (2) ». « Que ne te réjouis-tu plutôt et ne fais-tu pas dresser « une stèle sur laquelle tu dirais : « AMONRA, LE ROI DES « DIEUX, M'ENVOYA L'AMON-DU-CHEMIN COMME SON AMBAS- « SADEUR DIVIN AVEC OUNAMOUNOU COMME SON AMBASSA- « DEUR HUMAIN POUR LES BOIS DE LA BARQUE TRÈS AUGUSTE « D'AMONRA, LE ROI DES DIEUX. JE LES COUPAI, JE LES « CHARGEAI, JE LUI FOURNIS MES NAVIRES ET MES ÉQUI- « PAGES ET JE LES EXPÉDIAI EN ÉGYPTE, AFIN D'OBTENIR « DIX MILLE ANNÉES DE VIE D'AMON EN PLUS DE CE QUI « M'ÉTAIT DESTINÉ : IL EN SOIT AINSI ! » Quand, après « d'autres jours, un messager viendra de la terre d'Égypte « qui connaîtra l'écriture et qu'il lira ton nom sur la stèle, « tu recevras l'eau de l'Amentît, comme les dieux qui y « demeurent (3) ! » Il dit : « C'est un grand thème à dis- « cours ce que tu m'as dit ! » Je lui dis : « Les nombreuses

« t'en vite, quand même le temps serait mauvais, et si tu te laissais en- « traîner à prendre en considération la colère de la mer lorsque tu seras « au moment de ton départ, songe que ma colère pourrait être pire en- « core que celle de la mer, et que tu risquerais de t'attirer le sort des en- « voyés de Khâmois, que j'ai retenus ici prisonniers jusqu'à leur mort ».

(1) Khâmoîs est le Pharaon Ramsès IX ou X ainsi qu'il a été dit plus haut, p. 188 du présent volume.

(2) Ounamounou développe ici le thème déjà indiqué plus haut (voir p. 188 du présent volume), que son ambassade n'est pas une ambassade ordinaire, mais qu'elle renferme un dieu, l'*Amon-du-Chemin*. Il se plaint donc que le prince de Byblos veuille l'assimiler aux envoyés purement humains de Khâmois, et les représente comme étant ses pairs.

(3) En récompense du service rendu par le prince, son *double* aura les libations d'eau fraîche que les bienheureux ont dans l'Hadès; cfr. p. 10, note 2, du présent volume.

« paroles que tu m'as dites, quand je serai arrivé à l'en-
« droit où est ce premier prophète d'Amon, et qu'il aura « vu comme tu as exécuté sa mission, il te fera amener « des dons ! »

J'allai au bord de la mer à l'endroit où les bois restaient, et j'aperçus onze navires qui venaient du large et qui appartenaient aux Zakkala avec cette mission : « Qu'on « l'emprisonne et qu'il n'y ait bateau de lui qui aille au « pays d'Égypte! » Je m'assis, je pleurai, le secrétaire du prince sortit vers moi, et il me dit : « Qu'as-tu? » Je lui dis : « Ne vois-tu pas les hérons qui redescendent vers « l'Égypte? Vois-les; ils reviennent aux eaux fraîches; « mais las, jusques à quand resterai-je abandonné? Car ne « vois-tu pas ceux-là qui viennent pour m'emprisonner « encore? » Il alla, il le dit au prince ; le prince se mit à pleurer à cause des paroles qu'on lui disait si tristes, il fit sortir son secrétaire qui m'apporta deux amphores de vin et un mouton, et il me fit amener Tantnouît, une chanteuse d'Égypte qu'il avait avec lui, disant : « Chante-« lui, que son cœur se fasse des idées douces ! » Et il m'envoya dire : « Mange, bois, que ton cœur ne se fasse « des idées ! Tu entendras tout ce que j'ai à dire demain « matin! » Quand il fut matin, il fit appeler ses gens sur sa jetée, il se tint au milieu d'eux, et il dit aux Zakkala : « Qu'est-ce que votre manière de venir? » Ils lui dirent : « Nous sommes venus à la poursuite de ces navires tout « brisés que tu expédies en Égypte avec nos maudits ca-« marades! » Il leur dit : « Je ne puis pas emprisonner le « messager d'Amon dans mon pays. Laissez que je l'ex-« pédie et puis vous courrez après lui pour l'emprisonner ».

Il m'embarqua, il m'expédia; je m'éloignai du port de la mer et le vent me jeta au pays d'Alasia (1). Ceux de la

(1) Pour le site du pays d'Alasia, voir ce qui est dit p. 188 du présent volume.

ville sortirent contre moi pour me tuer et je fus traîné au milieu d'eux à l'endroit où était Hatibi, la princesse de la ville. Je la trouvai qui sortait d'une de ses habitations et qui entrait dans l'autre; je l'implorai disant aux gens qui se tenaient auprès d'elle : « N'y a-t-il pas quelqu'un d'entre « vous qui entende le langage de l'Égypte? » L'un d'eux dit : « Je l'entends ». Je lui dis : « Dis à ma dame : « J'ai « entendu dire jusque dans la ville de Thèbes et dans « l'endroit où est Amon : « Si on agit injustement en toute « ville, on agit justement au pays d'Alasia, et voici qu'on « y agit injustement chaque jour! » Elle dit : « Las! « Qu'est-ce que tu dis là? » Je lui dis : « Maintenant que « la mer s'est mise en fureur et que le vent m'a jeté au « pays où tu es, ne permets-tu pas qu'ils me prennent de- « vant toi pour me tuer? Comme, moi, je suis un messager « d'Amon, certes, vois, moi, on me cherchera jusqu'à la fin « des temps. Et quant à cet équipage du prince de Byblos « qu'on cherche à tuer, si leur seigneur trouve plus tard « dix de tes équipages, ne les tuera-t-il pas en repré- « sailles ? » Elle fit convoquer son peuple ; on les arrêta et elle me dit : « Va reposer..... »

L'EMPRISE DE LA CUIRASSE

L'Emprise de la Cuirasse nous est arrivée dans deux manuscrits qui représentent deux rédactions assez différentes l'une de l'autre. Le premier des deux est conservé dans les collections de l'Archiduc Régnier; les fragments en étaient perdus dans une masse de débris achetés par les agents de M. Graf à Diméh, au Fayoum, vers la pointe nord-est du Birket-Kéroun. Parmi les mille pièces qui provenaient de cette localité et qui couvrent un espace d'environ trois cents ans, du IIe siècle avant au IIe siècle après J.-C., quarante-quatre morceaux de taille différente étaient épars, appartenant à un même papyrus démotique. Krall y devina du premier coup les éléments d'une composition littéraire, d'un roman historique selon les apparences, et ce lui fut un motif pressant de les étudier toute affaire cessante. Plusieurs d'entre eux demeurèrent rebelles à la classification, mais la plupart finirent par s'assembler en trois grandes pièces, dont la première mesurait 1 m. 88 de longueur, la seconde 0 m. 79 et la troisième 0 m. 66 sur 0 m. 28 de hauteur. La première de ces pièces, qui est composée de huit morceaux, contenait les restes de huit colonnes de 32, 33, 34, 36 et 38 lignes chacune; la seconde et la troisième comprenaient cinq et quatre colonnes plus ou moins mutilées. Les vingt-trois fragments plus petits semblaient se ranger dans cinq colonnes diverses, si bien que le volume entier devait consister à l'origine de vingt-deux colonnes au moins, comportant plus de sept cents lignes et se déployant sur une longueur d'environ six mètres. Aucun des contes connus jusqu'alors n'atteignait des dimensions pareilles, et pourtant l'œuvre demeurait incomplète : nous en possédions la seconde moitié sans lacunes trop fortes, mais une portion notable du début manquait encore. Krall, arrivé à ce point, crut que le moment

était venu d'annoncer sa découverte. Il le fit à Genève, au mois de septembre 1894, dans une séance du Congrès des Orientalistes, mais trois années s'écoulèrent avant qu'un mémoire imprimé vînt confirmer les espérances que sa communication verbale avait soulevées. Il le publia sous le titre de

Ein neuer historischer Roman in Demotischer Schrift, von Jakob Krall, dans les *Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, 1897, in-4°, t. VI, p. 19-80 (avec un tirage à part de 62 pages).

Ce n'était à proprement parler qu'une analyse détaillée du texte, accompagnée de notes nombreuses où étaient reproduites les phrases qui présentaient des difficultés d'interprétation. Tel qu'il était, ce premier mémoire suffisait à nous montrer l'originalité de l'œuvre. C'était une vraie chanson de geste, la Geste de Pimouî le petit, qui nous offrait une peinture vivante des mœurs de la féodalité égyptienne aux temps des invasions assyriennes, et les principaux points en furent discutés par

G. Maspero, *Un Nouveau Conte égyptien*, dans le *Journal des Savants*, 1898, p. 649-659 et 717-731.

Cependant, en triant les fragments moindres de la collection de l'Archiduc, Krall y avait découvert beaucoup d'autres menues pièces qui avaient été détachées du manuscrit original et qui finirent par porter à quatre-vingt-deux le nombre des petits fragments. Il se décida donc à publier les grands fragments :

J. Krall, *Demostiche Lesestücke*, 2e partie, 1903, pl. 10-22; puis à donner une traduction, provisoire sur certains points, mais complète, de tous les fragments grands et petits :

J. Krall, *Der demotische Roman aus der Zeit des Königs Petubastis*, dans la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 1902, in-8°, t. XVII, (tirage à part de 36 pages in-8°).

La découverte des petits morceaux n'a pas modifié sensiblement la première restauration que Krall avait donnée de l'ensemble du roman. L'ordre des trois grands fragments avait été rétabli exactement, mais les petites pièces ont dû être réparties entre neuf colonnes au lieu de cinq, et un assez grand nombre d'entre elles proviennent des premières pages; beaucoup même sont inédites comme aussi le second manuscrit. Celui-ci fut acquis en Égypte, vers 1903, pour le compte de l'université de Strasbourg, et Spiegelberg reconnut aussitôt qu'il contenait une rédaction nouvelle de l'*Emprise de la Cuirasse*, assez différente de celle que Krall avait trouvée dans le Papyrus de Vienne. Spiegelberg en prépare une édition critique avec traduction et commentaire philologique.

Le texte de Krall, le seul que nous ayons à notre disposition, a fourni à M. Révillout la matière d'une leçon d'ouverture inédite et d'une traduction à demi publiée seulement :

E. Révillout, *Le Roi Petibastît II et le roman qui porte son nom*, dans la *Revue Égyptologique*, 1905, t. XI, p. 116-162.

La traduction que je donne a été faite d'après le texte même pour les parties publiées en original, d'après la seconde traduction de Krall pour les parties du texte qui sont encore inédites. La langue de l'auteur inconnu est simple, claire, très semblable à celle du premier roman de Satni-Khâmoîs, et formée comme elle de phrases courtes en général : c'est un bon texte à mettre entre les mains des débutants. On y distingue un certain mouvement et une certaine chaleur de style, une entente notable de la description et une habileté assez grande à dépeindre le caractère des héros principaux en quelques traits. Le début manque, mais on peut en reconstituer la donnée sans trop de peine. Au temps où le Pharaon Pétoubastis régnait à Tanis, le Delta et une bonne partie de la Haute Égypte étaient partagés entre deux factions, dont l'une avait pour chef Kaménophis, prince de Busiris-Mendès, et dont l'autre obéissait au roi-prêtre d'Héliopolis Ierharerôou, ainsi qu'à son allié Pakrourou, prince de Pisapti, le grand chef de l'Est. Kaménophis n'était soutenu que par quatre nomes au centre du Delta ; Ierharerôou au contraire avait réussi à établir ses enfants ou ses parents dans la plupart des autres nômes, et de plus il avait une sorte de talisman, une cuirasse à laquelle il tenait beaucoup, peut-être une de ces cuirasses de fer qui jouent un si grand rôle dans la légende saite et memphite de la Dodécarchie. Lorsqu'il mourut, Kaménophis profita du trouble que le deuil avait jeté parmi les Héliopolitains pour s'emparer de la cuirasse et pour la déposer dans une de ses forteresses. Dès que le prince Pimouî, l'héritier d'Ierharerôou, l'apprit, il courut après Kaménophis et il le somma de lui restituer le talisman. Kaménophis refusa, et c'est sur son discours que la partie conservée du roman commence.

J'ai suivi le texte d'aussi près qu'il m'a été possible de le faire dans l'état de mutilation où le manuscrit nous est parvenu : où la restitution des mots ou des membres de phrase perdus venait naturelle, je n'ai pas hésité à l'accepter, mais très souvent, où les lacunes étaient fortes, j'ai résumé en deux ou trois phrases la matière de plusieurs lignes. C'est donc moins une traduction littérale qu'une adaptation, et le lecteur trouvera dans bien des endroits le sens général plutôt que la lettre même du récit égyptien : je n'ai pu faire davantage pour le moment.

Kaménophis, le fils d'Anoukhhorou, lui dit : « En vérité, je « ne suis pas le premier qui l'ait prise. N'est-ce pas lui qui

« l'a emportée dans la forteresse d'Ouzaîphrê (1), sa ville, « tout d'abord, après avoir pris l'armure de leurs mains « et l'avoir transportée hors de leurs maisons? Ne l'a-t-il « pas prise lui-même en sa ville, tandis que je me trouvais « dans la ville de Tôme (2), près du surintendant des trou- « peaux de Sakhim ». Toutes les paroles que son jeune serviteur avait dites devant lui, il les répéta par-devant le roi Pétoubastis sans que parole au monde y manquât. Pimouî lui dit : « Malheur du cœur soit pour Ouzaiphrê ! Cette cui- « rasse ne l'as-tu pas emportée chez toi ? n'as-tu pas allongé « la main vers la cuirasse du prince Ierharerôou, afin de « l'emporter à Ouzaîphrê, ta ville, et de ne plus la rapporter « à sa place première ? As-tu pas agi de la sorte à cause de « ton amour de la force, ou bien à cause de ton horreur « pour la leçon du soldat (3) ? » Kaménophis, le fils d'Anoukh-horou, lui dit : « Par Mendès, mon clan te donnera à toi la « leçon du soldat ! » Kaménophis s'éloigna pour préparer la guerre, et Pimouî le petit s'en alla de son côté (4), puis il s'embarqua dans son yacht et, ayant navigué sur le fleuve pendant la nuit, il arriva à Tanis afin de notifier au roi ce que Kaménophis avait fait.

Le roi Pétoubastis les fit donc mander devant lui, le prince de l'Est, Pakrourou, et Pimouî le petit, disant : « Qu'ils se prosternent sur le ventre en notre présence,

(1) Ce nom n'est pas de lecture certaine, bien qu'il revienne souvent dans le texte. J'y crois reconnaître une forme d'un nom cité dans la stèle Piônkhi (l. 115) comme appartenant au nome mendésien, mais qui est transcrit de façon divergente par Brugsch (*Dictionnaire géographique*, p. 407) et par J. de Rougé (*Géographie de la Basse-Égypte*, p. 113).

(2) Tôme, la ville de la boue, ne parait pas être Péluse comme on pourrait le penser d'après l'étymologie des deux noms.

(3) La *leçon du soldat*, dont il sera plusieurs fois question dans le texte, parait avoir été une forme spéciale d'exercice militaire ou de combat. Il ne nous est pas possible de la définir exactement jusqu'à nouvel ordre.

(4) Cette phrase correspond à douze lignes de texte, trop mutilées pour que j'en puisse donner une restitution à peu près certaine.

« et qu'on les mette devant nous ». Les sergents et les huissiers dirent : « Qu'ils viennent et qu'ils se présentent au « pavillon d'audience! » Le prince de l'Est, Pakrourou, dit : « Est-ce bien beau ce qu'a fait Kaménophis de cou- « vrir d'injures son ennemi le prince Ierhareróou ? » Son visage s'assombrit et son cœur s'irrita. Après que le roi l'eût entendu, le roi dit : « Chefs de l'Est, Pakrourou et « Pimouî le petit, ne soyez pas hostiles en vos cœurs, à « cause des paroles que Kaménophis a proférées. Par la « vie d'Amonrâ, le seigneur roi des dieux, le grand dieu « de Tanis, je te le répète, je ferai donner au prince Ierhar- « erôou une sépulture grande et belle ». L'instant que Pimouî entendit ces paroles, il dit : « Roi, mon grand « seigneur, les paroles que tu as prononcées sont comme « du baume pour les gens de Mendès, qui échapperaient « à ma vengeance! Par Atoumou, le maître d'Héliopolis, « Râ, Horus-Khoproui-Marouîti, le dieu grand, mon dieu, « qu'il rassemble les hommes d'Égypte qui dépendent de « lui, et je lui rendrai le coup qu'il m'a porté ! » Le roi dit : « Mon fils Pimouî, qu'il n'y ait pas de guerre en Égypte « et que des désastres ne se produisent pas en mon « temps ! » Pimouî inclina la tête et son cœur s'attrista. Le roi dit aux couriers : « Partez en mission dans tous « les nomes de l'Égypte, en prenant par Éléphantine et « depuis Syène, afin de dire aux princes de nomes : « Ame- « nez votre lecteur (1), et apportez vos talismans de la « maison divine, vos bandelettes funéraires, vos parfums « à la ville de Busiris-Mendès, afin que l'on fasse ce qui « est prescrit pour Hapis, pour Mnévis, pour le roi, pour « le supérieur des dieux, célébrant tous les rites en l'hon- « neur du prince Ierhareróou! » On fit tout ce que Sa Majesté avait commandé, et, quand les temps furent ac-

(1) Sur les *lecteurs*, voici ce qui est dit plus haut, p. 24, note 4.

complis, les pays du Sud s'empressèrent, les pays du Nord se hâtèrent, l'Ouest et l'Est accoururent et tous ils se rendirent à Busiris-Mendès. Alors le grand chef de l'Est, Pakrourou, dit : « Mon fils Pimouî, vois les gens des nomes « de l'Est. Qu'ils préparent leurs bandelettes funéraires, « leurs parfums, leurs talismans conservés dans les tem- « ples, et leurs chefs-magiciens et leurs aides qui vien- « nent pour réciter les prières ; qu'ils se rendent à Busiris, « qu'ils introduisent le corps du défunt roi Ierhareròou « dans la salle de l'embaumement et qu'ils lui fassent un « ensevelissement, tel que celui qu'on fait pour Hapis et « pour Mnévis, pour le roi, pour le supérieur des dieux ! » Ils le lui firent, puis ils le déposèrent dans sa tombe en la nécropole de Busiris-Mendès ; après quoi, le roi renvoya le peuple d'Égypte dans ses nomes et dans ses villes.

Alors Pimouî dit au grand prince de l'Est, Pakrourou : « Mon père, puis-je donc retourner à Héliopolis, mon « nome, et y célébrer une fête, tandis que la cuirasse de « mon père Ierhareròou reste dans l'île de Mendès, à Ou- « zaîphrê ? » Le grand prince de l'Est, Pakrourou, dit : « Ce « furent de grandes paroles, ô Soupdîti, dieu de l'Est (1), « les tiennes quand tu dis : « Qu'en est-il de qui est contre « mon prophète Ierhareròou ! » Tu ne rentreras pas à « Héliopolis sans que nous y rapportions la cuirasse avec « nous ». Les deux seigneurs s'embarquèrent sur un yacht, ils voyagèrent jusqu'à ce qu'ils arrivassent à Tanis, ils coururent au pavillon d'audience devant le roi. L'heure que le roi aperçut les princes de l'Est, Pakrourou et Pimouî, et leurs gens, son cœur en fut troublé, et il leur dit : « Que faites-vous, mes seigneurs ? N'ai-je donc pas « envoyé vers vos nomes, vers vos cités et vers vos nobles

(1) Soupditi, nommé ailleurs Souptou (cfr. p. 74, note 4), le dieu de l'Est, est le dieu de Pakrourou. Il est représenté d'ordinaire sous la forme d'un épervier accroupi et coiffé de deux plumes.

« hommes pour qu'ils célébrassent en l'honneur de mon « prophète Ierharerôou des funérailles grandes et belles ? « Qu'est-ce donc que cette conduite fâcheuse de votre « part? » Le grand chef de l'Est, Pakrourou, dit : « Mon « seigneur grand, pouvons-nous donc retourner à Hélio- « polis sans rapporter avec nous, dans nos nomes et dans « nos cités, la cuirasse du prince Ierharerôou ? Ce serait « une honte pour nous dans toute l'Égypte. Pouvons- « nous célébrer les fêtes qui suivent les funérailles tant que « la cuirasse est dans la forteresse de Ouzaîphrê, et que « nous ne l'avons pas rapportée à sa place première dans « Héliopolis ? » Le roi dit à son courrier : « Porte un mes- « sage à la forteresse d'Ouzaîphrê pour mander à Kamé- « nophis : « Ne tarde pas de venir à Tanis, pour une affaire « qui te concerne ? » Ce message funeste on le remit aux mains d'un homme de couleur. Celui-ci ne tarda pas d'aller à Ouzaîphrê ; il mit la dépêche aux mains de Kaménophis, qui la lut et qui ne tarda pas de se rendre à Tanis à l'endroit où le roi était. Le roi dit : « Kaménophis, vois, « la cuirasse de l'Osiris, le roi Ierharerôou, qu'elle soit « renvoyée à sa place première, qu'elle soit rapportée à « Héliopolis, dans la maison de Pimouî, aux lieux où tu l'as « prise ». L'instant que Kaménophis l'entendit, il baissa la tête et son visage s'assombrit : le roi l'interpella trois fois mais il ne répondit mot.

Alors Pimouî s'avança en face du roi et il dit : « La « mèche de cheveux saine, elle absorbe le parfum (1). N'en « agis-tu pas ainsi par amour de violence, afin de te

(1) Krall pense que c'est une façon de parler proverbiale (*der Demotische Roman*, p. 13, note 1). Si l'on suit l'idée exprimée à la fin du paragraphe précédent, il semble que Pimouî fasse allusion au silence obstiné que Kaménophis garde malgré les instances du roi : l'homme de bon sens se pénètre des bons conseils comme la chevelure saine absorbe le parfum, et il n'y a que l'homme violent ou de mauvaise foi qui se refuse de les accepter.

« battre avec moi devant le roi ? » Lorsque les gens de l'Égypte entendirent ces paroles, ils dirent : « Kaméno-« phis désire la guerre ! » Pimouî dit : « Par Atoumou, « le seigneur d'Héliopolis, le dieu grand, mon dieu, n'était « l'ordre donné (1) et le respect dû au roi qui te protège, « je t'infligerais sur l'heure la mauvaise couleur ! (2) » Kaménophis dit : « Par la vie de Mendès, le dieu grand, « la lutte qui éclatera dans le nome, la guerre qui éclatera « dans la cité, soulèvera clan contre clan, fera marcher « homme contre homme, au sujet de la cuirasse, avant qu'on « l'arrache de la forteresse d'Ouzaîphrê ». Le grand chef de l'Est, Pakrourou, dit devant le roi : « Est-ce bien « beau ce que Kaménophis a fait et les paroles qu'il a « prononcées devant le roi, à l'effet de voir qui de nous « est le plus fort ? Je ferai retomber sur Kaménophis et « sur le nome de Mendès la honte de leurs paroles, celles « qu'ils ont prononcées devant le roi parlant de guerre « civile : je les rassasierai de guerre. Je m'étais retenu « pour que la bataille et la guerre ne surgissent pas en « Égypte aux jours de notre roi. Mais puisque le roi se « tourne contre moi je montrerai au roi la guerre entre « deux adversaires. Tu seras alors témoin de ce qui « arrivera. Tu verras alors la montagne s'écrouler et le « ciel se briser au-dessus de la terre et celle-ci trembler ; « tu verras les taureaux de Pisoupdi, les lions de Métélis « et leur façon de combattre, le fer se tremper dans le « sang après que nous l'aurons chauffé ». Le roi dit : « Nous vaincrons, ô notre père, grand chef de l'Est, Pa-« krourou ; ne t'exalte pas et ne t'inquiète pas non plus, mais « maintenant allez chacun à vos nomes et à vos villes,

(1) Le roi avait défendu plus haut (cfr. p. 206 du présent volume) que l'on songeât à se battre de son temps.

(2) Comme l'a vu Krall (*der Demotische Roman*, p. 14), la couleur mauvaise, c'est la couleur de la mort, la teinte livide qui se répand sur le corps lorsque la vie s'est éteinte.

« et je ferai prendre la cuirasse du défunt roi Ierharerôou « et vous la rapporterez en Héliopolis à l'endroit d'où « elle fut enlevée, la joie devant elle, l'amour derrière « elle. Tu es inquiet de la grande guerre qui pourrait écla- « ter, mais il n'y aura aucune guerre entre nous. Si cela « vous plaît, accordez-moi cinq jours, et, par la vie « d'Amonrâ, le maître, le roi des dieux, mon grand dieu, « après que vous serez rentrés dans vos nomes et dans vos « cités, je ferai rapporter la cuirasse à sa place première ». Le roi se tut : après cela il se leva, il s'avança, et Pimouî le petit alla devant le roi. Il dit : « Mon grand Seigneur, « par Atoumou le dieu grand, si l'on me donne la cuirasse « et si on la rapporte à Héliopolis, je ne l'enlèverai pas « de force, et à cause d'elle les lances reposeront en « Égypte, à cause de cela. Mais, quand même le peuple du « pays Entier l'aurait prise, je marcherais au nom de mon « prophète Ierharerôou, afin de rapporter sa cuirasse à « Héliopolis ».

Kaménophis dit : « O roi, notre maître grand, puisses- « tu parvenir à la longue vie de Râ, puisse le roi ordon- « ner aux courriers de porter ma voix dans mes nomes et « dans mes villes, à mes frères, à mes compagnons, à « mes charriers, qui sont de mon clan, afin qu'ils m'en- « tendent ». Le roi dit : « Allons, qu'on m'amène un mes- « sager ». Quand il fut venu, Kaménophis lui dit (1) : « Va « et dis au nome de Mendès, ainsi qu'à Takhôs, le chef des « milices du nome et à Phrâmoonî, le fils d'Anoukhhorou : « Faites vos préparatifs vous et vos gens. Qu'il leur soit « donné des provisions, des vêtements, de l'argent de la « maison du roi et qu'ils reçoivent leurs ordres de départ ; « et qui n'a point d'armes et de fourniment qu'on les leur « donne de ma double maison de l'argent, puis qu'ils

(1) Ce membre de phrase représente trois lignes de texte qui sont trop mutilées pour qu'on puisse les traduire.

« viennent avec moi à l'étang de la Gazelle (1), qu'ils y « attendent la venue des princes, des archontes, des chefs « de milices qui s'y rendront en vue de la lutte de ville « contre ville, nome contre contre nome, clan contre clan, « qui va s'engager. De plus qu'on envoie aux maisons « d'Anoukhhorou, fils de Hourbîsa, le prince de Taôme et de « Prokhouîti. Qu'on envoie également aux maisons de Teni-« poni le fils d'Ouerhakaou, le prince de... Que les princes « de Tanis, que ceux de Mendès, de Tahaît, de Sebennytos, « envoient chercher leurs bandes, et qu'Anoukhhorou envoie « à ses gens et à ses frères, les enfants du roi, qui sont « des miens, afin que ses frères s'arment pour la guerre « chacun avec les gens de ses nomes et de ses villes ». Et tout fut fait de la manière qu'il avait dite. L'heure que Pimouî le petit entendit le message et aussi vers quels princes, vers quelles gens des nomes et des villes Kaménophis avait envoyé, il fut troublé et il devint faible, petit comme un enfant. Le grand chef de l'Est, Pakrourou, le regarda et il vit que sa face était trouble et qu'il était triste en son cœur. Il dit : « Mon fils, chef « des milices, Pimouî le petit, ne te trouble pas des dis-« cours que tu as entendus. Tes alliés à toi te rejoindront « eux aussi ». Le grand chef de l'Est, Pakrourou, dit au roi : « Si tu connais un habile, envoie-nous-le comme « courrier, afin qu'il écrive un ordre à nos nomes et à nos « villes, à nos frères, à nos hommes ». Le roi lui dit : « Courrier, fais tout ce qui te sera commandé ! » Le grand chef de l'Est, Pakrourou, lui dit : « Courrier ! » Celui-ci lui dit : « A tes ordres, mon grand maître ! » Le grand chef de l'Est, Pakrourou, lui dit : « Fais une dépêche pour

(1) Le texte emploie pour désigner cette localité une expression un peu longue, « le lac de la Gazelle, qui est le *birkéh* de la ville de la déesse « Ouotit, la dame de la ville d'Amit, qui est le Didou de l'Hathor du « Sinaï ». Pour éviter les longueurs, je traduirai partout « le lac de la « Gazelle », en supprimant les épithètes.

« Haroui, fils de Pétékhonsou, (1), disant : « Fais tes pré-
« paratifs avec les gens de ton nome. Qu'il leur soit
« donné des provisions, des vêtements ; celui qui n'a
« point d'armes et de fourniment qu'on les lui donne de
« ma double maison de l'argent (2), et qu'ils reçoivent leurs
« ordres. Qu'ils s'abstiennent de tout acte de violence
« jusqu'à ce que je vous rejoigne au Lac de la Gazelle pour
« la lutte qui va s'engager de nome à nome et de clan à
« clan, au sujet de Pimouî le petit, le fils d'Ierharerôou, et
« de la cuirasse du prophète, le défunt prince Ierharerôou,
« car Pimouî le petit va se battre avec Kaménophis à
« propos de la cuirasse que l'on a emportée dans la for-
« teresse d'Ouzaîphrê, laquelle est dans l'île du nome de
« Mendès ! »

« Fais une autre dépêche pour le pays de l'Est, pour la
« ville de Pisabti, pour le chef des soldats, Pétékhonsou,
« disant : « Fais tes préparatifs ainsi que tes gens, tes
« chevaux, tes animaux sacrés, ton yacht, et les hommes
« de l'Est qui doivent te suivre tous, et ce, au sujet de la
« cuirasse du prophète, le défunt prince Ierharerôou, que
« Kaménophis a emportée dans la forteresse de Ouzaîphrê.
« Je te rejoindrai au lac de la Gazelle, à cause de la que-
« relle qui vient d'éclater ».

« Fais une autre dépêche pour Phrâmoonî, le fils de
« Zinoufi, le prince de Pimankhrê, dans les termes indi-
« qués ci-dessus.

« Fais une autre dépêche pour le prince Mînnemaî, le fils
« d'Ierharerôou, d'Éléphantine, ainsi que pour ses trente-
« trois hommes d'armes et ses pairs, ses mercenaires
« Éthiopiens, ses gens, ses chevaux, ses animaux sacrés.

« Fais une autre dépêche à Pimouî, le fils d'Ierhare-

(1) Je passe ici une ligne mutilée dont je ne saisis pas le sens.

(2) Il semble qu'ici le scribe ait passé une ligne. Je rétablis la formule dans son intégrité d'après ce qu'on a lu plus haut, p. 210.

« rôou le petit, au poing fort, disant : « Fais tes prépa-
« ratifs ainsi que tes gens, tes hommes d'armes et tes
« sept pairs », dans les termes indiqués ci-dessus.

« Fais une autre dépêche à Busiris, pour le prêtre
« Loulou, d'Ierharerôou, disant : « Fais tes préparatifs »
« dans les termes indiqués ci-dessus.

« Fais une autre dépêche à l'île d'Héracléopolis, à
« Anoukhhorou l'infirme, disant : « Fais tes préparatifs,
« ainsi que tes gens et hommes d'armes », et fais un autre
« ordre pour Mendès, à Pétékhonsou et à ses pairs, dans
« les termes indiqués ci-dessus.

« Fais une autre dépêche pour Soukhotpou, chef des
« milices du nom d'Athribis, le fils de Zinoufi, disant :
« Fais tes préparatifs ainsi que tes gens et tes pairs ».

« Fais une autre dépêche à Ouilouhmi, le fils d'Anoukh-
« horou, le prince de la forteresse de Méitoum, disant :
« Fais tes préparatifs ainsi que tes gens, tes merce-
« naires, tes chevaux, tes animaux sacrés ! »

« Fais une autre dépêche au grand chef de l'Est, Pakrou-
« rou, à ses nomes et à ses villes, disant : « Faites vos
« préparatifs pour le lac de la Gazelle ! »

Or, après cela, le grand chef de l'Est, Pakrourou, dit :
« Mon fils Pimouî, écoute mes paroles. On t'a dit tes
« dépêches à tes nomes et à tes villes. Va-t'en là, préviens
« Kaménophis et sois le premier en force sur les lieux.
« Sois-y avant tes frères qui sont de ton clan si bien
« qu'ils t'y trouvent tout rendu, car, s'ils ne t'y trouvaient
« pas, ils retourneraient à leurs nomes et à leurs villes.
« Moi-même je m'en irai à Pisapti et j'encouragerai les
« gens afin qu'ils ne faiblissent pas, mais je ferai aller
« ma tribu à l'endroit où tu seras ». Pimouî dit : « Mon
« cœur est content de ce que tu as dit ». Après cela, les
hauts personnages se rendirent à leurs nomes et à leurs
villes. Pimouî le petit partit, il monta sur une galée neuve

et il appareilla : sa galée descendit le courant pendant trois jours, puis Pimouî arriva au lac de la Gazelle et on lui indiqua une place pour s'y installer.

Or, tandis que tout cela s'accomplissait, on vint l'annoncer devant le chef des milices Kaménophis, disant : « Pimouî le petit vient d'aborder au lac de la Gazelle ; il « s'y est établi et il est là seul avec Zinoufi, son jeune « serviteur. Fais donc tes préparatifs ainsi que tes milices « et que celles-ci se hâtent de s'équiper. Que les gens de « Tanis, de Mendès, de Tahaît et de Sébennytos partent « avec toi et qu'ils se concertent bien avec toi afin d'a- « néantir Pimouî le petit. Car celui-ci t'a précédé ; il fait « ses préparatifs pour t'anéantir, pour repousser les « nomes qui sont avec toi, et lorsqu'à ton ordre on se « précipitera contre lui au Sud, au Nord, à l'Est, à « l'Ouest, on ne cessera point les assauts qu'on ne lui « ait enlevé la vie par ruse. Quand cela sera accompli, « puis que ses frères viendront et qu'ils le trouveront « mort, leur cœur en sera brisé en eux et leur force en « sera amoindrie ; ils retourneront à leurs villes et à leurs « nomes, et il n'y aura plus chose au monde qui pourra « faire que la cuirasse d'Ierharerôou sorte jamais de « tes maisons ». Il dit : « Par la vie de Mendès, le dieu « grand ! C'est bien à cette intention que j'ai convoqué « Mendès et les quatre nomes qui sont avec moi ! Qu'on « m'arme une galée ! » On la lui arma à l'instant, et Kaménophis monta sur un yacht et il prit le large avec ses gens et ses hommes d'armes. Or il arriva que les bandes des quatre nomes étaient prêtes, et les bandes des quatre nomes abordèrent avec lui au lac de la Gazelle; il s'informa aussitôt de Pimouî le Petit qui y était venu avant lui.

Lors donc que Kaménophis eut amené les siens au lieu où Pimouî se trouvait, au lac de la Gazelle, le lac de

Bouto, il dit à Pimouî le petit : « O faible de poing, don-« nons-nous une heure de combat au jeu du cinquante-« deux (1) jusqu'à ce que tes frères arrivent ». L'heure que Pimouî le Petit entendit ces paroles, son cœur s'enorgueillit sur le champ, et il dit : « Puisque je n'ai pas pro-« mis que je ne me battrais point jusqu'à ce que mes « frères me rejoignent et que nos bandes combattent les « bandes des nomes de l'Égypte qui sont venues ici, la « réponse de Pimouî est : « Je suis prêt au combat ! » Zinoufi, son jeune écuyer, se mit à pleurer et dit : « Fais bien attention, ô mon Dieu, et que ta vie soit sauve, « car c'est téméraire, ô mon dieu ! Ne peux-tu pas alléguer « que la tâche est trop lourde pour les bandes d'un seul « nome, et qu'elles seraient anéanties. Dois-je te nommer « les bandes qui combattent pour Kaménophis, celles de « Tanis, celles de Mendès, celles de Sébennytos, ainsi que « les hauts personnages qui sont avec lui ?... Par Atoumou, « toute une armée s'avance à ton ordre pour toi et elle te « donnera la victoire ! La vie est une grande chose, ne la « jette pas à la destruction par un acte aussi désespéré ! » Pimouî dit : « Mon frère Zinoufi, tous les mots que tu « as dits, je les ai pensés moi-même. Mais puisque les « choses sont telles qu'on n'a point dit qu'il n'y aurait « point de bataille jusqu'à ce que mes frères m'aient re-« joint, je battrai les gens de Mendès, j'humilierai Tanis, « Tahaît et Sébennytos qui ne me comptent point parmi les « vaillants. Puisqu'il en est ainsi, mon frère Zinoufi, aie « bon courage et qu'on m'apporte l'armure d'un hoplite ! » On la lui apporta sur le champ et on l'étendit devant lui sur une natte de roseaux neuve. Pimouî saisit de sa main une chemise faite de byssus multicolore, et sur le devant

(1) C'est le jeu même que Nénoferképhtah et Satni Khâmois jouent entre eux afin de savoir à qui des deux le livre magique de Thôt appartiendra (cf. plus haut, p. 118-119).

de laquelle étaient brodées des figures en argent, tandis que douze palmes d'argent et d'or décoraient le dos. Il saisit ensuite de sa main une seconde chemise en byssus tissu d'or, et il l'endossa. Il saisit ensuite de sa main une cotte teinte en rouge en byssus de Zalchel et il l'endossa. Il saisit ensuite de sa main son corselet de cuivre et il l'endossa. Il saisit de sa main une grève d'or fondu et il l'emboîta à sa jambe, puis il saisit de sa main la seconde grève d'or et il l'emboita à sa jambe. Il attacha ensuite les courroies, puis il posa son casque sur la tête et il se rendit à l'endroit où était Kaménophis (1).

Celui-ci dit à son écuyer : « Par Mendès, mon jeune « écuyer, apporte-moi mon armure ! » On la lui apporta sur le champ, il l'endossa, et il ne tarda pas d'aller à l'endroit où devait avoir lieu la bataille. Il dit à Pimouî : « S'il te plaît, battons-nous au cinquante-deux ! » Pimouî accepta et la bataille s'engagea, mais bientôt Kaménophis eut l'avantage (2). Quand Pimouî s'en aperçut, son cœur en fut troublé. Il fit un signe avec la main et il dit à Zinoufi, son jeune serviteur : « N'hésite pas à courir au « port, afin de voir si nos amis et nos compagnons n'arri- « vent pas avec leurs bandes ». Zinoufi se mit en branle (3), et il n'hésita pas à courir au port ; il attendit une heure, il observa pendant un temps du haut de la berge. Enfin il leva son visage et il aperçut un yacht qui venait rapidement, tout garni de rameurs et de timoniers, tout chargé de soldats, et il reconnut qu'il y avait des boucliers d'or sur ses bordages, qu'il y avait un haut éperon d'or à sa

(1) Le texte décrivait ici tout au long la forme, le métal, le décor de chaque pièce de l'armure ; par malheur il est fort mutilé et le détail n'en peut pas être rétabli. J'ai dû me contenter d'en indiquer le sens général.

(2) Ici encore le texte est trop mutilé pour qu'on puisse le rendre en entier ; j'ai dû resserrer en quelques mots le contenu probable d'environ dix lignes.

(3) Litt. : « Zinoufi trouva [ses jambes] ».

proue, qu'il y avait une image d'or à sa poupe, et que des escouades de matelots manœuvraient aux agrès ; derrière lui quarante chalands faisaient route et soixante petits bateaux avec leurs rameurs. Le fleuve était trop étroit pour ce qu'il y avait de vaisseaux, et la berge était trop étroite pour la cavalerie, pour les chariots, pour les chameaux, pour les fantassins. Un chef était debout dans le yacht. Zinoufi appela à voix haute et il cria bien fort, disant à ceux qui étaient dans la barque : « O vous qui « êtes dans la barque peinte, et toi barque qui contiens « les frères et la race de Pimouî le petit, le fils d'Ierhar- « erôou, accourez vers lui à l'ordre, car il est enserré « dans la bataille. Il n'y a ni calasiris (1), ni piétons, « ni cavaliers, ni chars avec lui. Kaménophis se bat « contre lui, et les gens de Tanis, ceux de Mendès, ceux « de Tahaît, ceux de Sébennytos, ils font rage pour Ka- « ménophis, leur dieu, avec leurs bandes, leurs frères, « leurs alliés, leurs soldats tous réunis ». Sur l'heure que les gens du yacht l'entendirent, un calasiris se leva sur la proue, disant : « Cours et répète à Pimouî ce message « que les gens d'Héliopolis ont mis sur tes lèvres, qu'ils « apportent leur secours à Pimouî et à son clan contre « Kaménophis ».

Zinoufi revint pour porter la nouvelle. Il tourna ses pas vers l'endroit où était Pimouî, et il le trouva engagé contre Kaménophis : son cheval avait été tué et gisait à terre. Zinoufi s'écria : « Combats, mon dieu Pimouî, « tes frères, les enfants d'Ierharerôou, accourent vers « toi ! »

Lorsque Kaménophis vit que Zinoufi revenait, il commanda aux gens de Tanis, à ceux de Mendès, à ceux de Tahaît, à ceux de Sébennytos, de redoubler d'efforts

(1) C'est le nom même qu'Hérodote (II, CLXIV-CLXVI) donnait à l'une des catégories d'hommes parmi lesquels l'armée égyptienne se recrutait.

contre Pimouî (1). Zinoufi, le jeune écuyer, trouva Pimouî le cœur troublé, le visage inondé de larmes, à cause de son cheval, disant : « T'ont-ils donc tué, ma bonne « bête ? » Quand il entendit Zinoufi, il releva son visage et il aperçut une barque garnie de rameurs et de timoniers, chargée de soldats et de matelots qui chantaient au vent et qui accouraient à la bataille. Il cria d'une voix haute à son petit écuyer Zinoufi : « Frère, qui sont ces gens-là? » « — C'est le clan d'Ierharerôou, qui accourt à l'aide de « Pimouî le petit, le fils d'Ierharerôou ». Pétékhonsou, le frère de Pimouî, qui était à leur tête, défia Anoukhhorou, le fils du roi, et ils s'armèrent pour un combat singulier (2). Lors un messager ne tarda pas d'aller au lieu où le roi Pétoubastis était pour lui raconter ce qui s'était passé entre Pétékhonsou et Anoukhhorou, l'enfant du roi. Lorsque Sa Majesté l'apprit, elle devint furieuse : « Qu'est-ce que « cette mauvaise action ? voici-t-il pas que malgré mes « ordres, Anoukhhorou, l'enfant du roi, se bat avec le tau- « reau dangereux des gens de l'Est ! Par Amonrâ, le « roi des dieux, mon dieu grand, ordonnez à tous, aux « gens de Pisabti comme à ceux d'Athribis, aux bandes du « nome de Mendès, aux bandes de Sébennytos qui sont « en lutte à propos du clan des hauts personnages, princes, « fils du prophète Ierharerôou, que leur lance se tienne « en repos jusqu'à ce que leurs alliés arrivent (3). Qu'ils « fassent les préparatifs pour la lice, pour le cercle du

(1) Une fois de plus je suis obligé de condenser en quelques mots le sens de plusieurs lignes à moitié détruites.

(2) J'ai résumé dans cette seule phrase tout un long passage mutilé de vingt-sept lignes qui contenait le défi de Pétékhonsou, la réponse d'Anoukhhorou et les préparatifs du combat.

Les deux phrases qui précèdent représentent six lignes mutilées du texte original.

(3) Ici encore le texte est trop mal conservé pour qu'on puisse le traduire ; j'ai essayé de rendre le sens général du morceau plutôt que d'en donner la teneur exacte.

« champ clos où s'accomplira le défi du prince Pétékhon-
« sou, mais qu'on ne laisse pas celui-ci jouter avec « Anoukhhorou, l'infant royal, mon fils, et qu'on ne laisse « pas jouer les lances avant que toutes les bandes n'aient « débarqué ». On érigea donc une estrade devant le roi pour le cercle du champ clos, où se tinrent les bandes du sceptre et celles du bouclier (1) afin de barrer le chemin. Le roi se précipita à l'endroit où Pétékhonsou était, il aperçut la galère de Pétékhonsou et Pétékhonsou lui-même qui endossait une cuirasse de fer solide. Le roi se précipita en avant et il dit : « O toi, n'est-ce pas un spectacle lamen-
« table, ô mon fils chef des milices, Pétékhonsou ? N'en-
« gage pas la guerre, ne combats pas jusqu'à ce que tes « frères soient arrivés ; n'allonge pas la lance jusqu'à ce « que ton clan soit venu ! » Pétékhonsou vit que le roi Pétoubastis lançait un ordre auquel il ne fallait pas contrevenir, et, par le roi des dieux il jura de ne pas se battre ce jour-là. Le roi fit inscrire sur une stèle de pierre l'ordre donné au prince Pétékhonsou.

Or, après que tout cela fut arrivé, le yacht du grand chef de l'Est, Pakrourou, aborda au lac de la Gazelle. Il arriva que les transports de Pétékhonsou et des gens d'Athribis poussèrent plus bas, et qu'on assigna un appontement à leurs transports. On attribua un appontement aux transports d'Anoukhhorou. On attribua un appontement aux transports des gens d'Héliopolis et aux transports des gens de Sais. On attribua un appontement aux transports de Mînnemaî. On attribua un appontement aux transports de Phrâmoonî, le fils de Zinoufi et aux bandes de Pimankhrê. On attribua un appontement au chef.... arrekhouf, le fils d'Ierharerôou, et aux bandes du nome de Sais. On attribua un apontement au yacht du chef Loulou, le fils d'Ierhar-

(1) En d'autres termes, les troupes de Pharaon, sa garde royale.

erôou, et aux bandes du nome de Busiris. On attribua un appontement au yacht de Ouilouhmi, le fils d'Anoukhhorou, et aux bandes de Méitoum. On attribua un débarcadère à Ouohsounefgamoul, fils d'Ierharerôou. On attribua un appontement au yacht de Pimouî le petit, au poing vigoureux, et aux autres fils du prince Ierharerôou, ainsi qu'aux frères du chef des soldats Pétékhonsou, et à ceux du clan du prophète Ierharerôou. Qui voit l'étang et ses oiseaux, le fleuve et ses poissons, il voit le lac de la Gazelle avec la faction d'Ierharerôou! Ils mugissaient à la façon des taureaux, ils étaient furieux comme des lions, ils faisaient rage ainsi que des lionnes. On vint donc l'annoncer au roi que les deux factions étaient arrivées ; elles semblaient des lions pour leurs casques à crinière et des taureaux pour leurs armes. On dressa alors une estrade élevée pour le roi Pétoubastis, et on dressa une autre estrade pour le grand chef de l'Est, Pakrourou, en face de celle-là. On dressa une estrade pour Takhôs, le fils d'Anoukhhorou, et on en dressa une autre pour Pétékhonsou en face de celle-là. On dressa une estrade pour Ouilouhmi, le commandant des soldats de Méitoum, et on en dressa une autre pour le fils royal Anoukhhorou, le fils du roi Pétoubastis, en face de celle-là. On dressa une estrade pour Psintahe..., le fils de Nimrôti, le prince de Takelliô et de Hanofir..., et on en dressa une autre pour Phrâmoonî, le fils de Zinoufi, le prince de Pimankhrê, en face de celle-là. On dressa une estrade pour Anoukhhorou, le fils de Hourbîsa, le prince de Taômé, et on en dressa une autre pour Pétékhonsou de Mendès en face de celle-là. On dressa une estrade pour Hapounkhis, le fils de Phrâmoonî, le prince de Pzîse, et on en dressa une autre pour Soukhotpou, le fils de Tafnakhti, le chef des bandes d'Athribis, en face de celle-là.

Les bandes des quatre nomes étaient rangées derrière

Kaménophis, et les bandes du nome d'Héliopolis derrière Pimouî, le petit.

Le roi dit : « O grand chef de l'Est, Pakrourou : je « vois qu'il n'y a personne qui puisse donner un prétexte « pour empêcher qu'ils n'en viennent tous aux mains, « nome contre nome et chaque ville contre sa voisine ». Le grand chef de l'Est se précipita, il endossa une cotte lamée de bon fer et de bronze coulé. Il ceignit une épée de combat qui avait une lame de fer, et il passa à sa ceinture son poignard occidental, qui était tout doré de sa poignée à sa pointe affilée. Il saisit une lance de bois d'Arabie dont un tiers sur la longueur était garni d'or et dont un tiers était de fer, et il prit à la main un bouclier d'or.

Le grand chef de l'Est Pakrourou se tint au milieu des bandes de l'Égypte, entre le sceptre et le bouclier, et il interpella à haute voix ses chèvetaines disant : « Toi, chef « des soldats, Kaménophis lève le signe du défi à la « bataille contre le chef des soldats, Pimouî le petit, le « fils d'Ierharerôou, avec qui marchent les sept mille « soldats qui étaient dans le camp du fils divin, du « prince Ierharerôou et du nome d'Héliopolis, afin de se « mesurer avec les bandes nombreuses du nome de « Mendès ! Toi, chef des soldats, Pétékhonsou, lève le « signe du défi à la bataille contre Anoukhhorou, l'infant « royal, le fils du roi Pétoubastis ! Vous, Psitouêris, fils de « Pakrourou, Phrâmoonî fils d'Anoukhhorou, Pétékhonsou, « fils de Bocchoris, levez le signe du défi, et que les « bandes de Pisapti lèvent le signe du défi à la bataille « contre les bandes du nome de Sébennytos ! Que Phrâ- « moonî, fils de Zinoufi, le chef des bandes de Pimankhrê, « lève le signe du défi à la bataille contre les bandes du « nome de Tanis ! Que Soukhotpou, le fils de Zinoufi, le « chef des bandes du nome d'Athribis, lève le signe du

« défi, ainsi qu'Anoukhhorou, le fils de Hourbîsa, le prince « de Tiôme, le chef des troupeaux de Sokhît ! » Il les appareilla homme contre homme, pour augmenter leur prouesse, et grande était leur ardeur meurtrière !

Or, après cela, il arriva que le grand chef de l'Est, Pakrourou, se détourna au milieu de la mêlée, et qu'il aperçut un calasiris de si haute taille qu'il semblait être debout sur le brancard d'une litière en bois solide. Il passait son armure et tout son appareil de guerre, et il avait quarante hoplites avec lui qui étaient hauts plus que quarante rames de navires longues de quatre coudées, et quatre mille soldats sur la route derrière lui qui passaient leur armure ainsi que leur appareil de guerre, et quatre mille autres soldats étaient derrière lui déjà tout armés. Il leva la main devant le grand chef de l'Est, Pakrourou, disant : « Sois-moi favorable, ô Baal, grand dieu, mon dieu ! « Qu'as-tu donc à ne pas me donner le signal du com- « bat à moi qui suis parmi mes frères, les fils du prince « Ierhareròou, mon père ». Le prince de l'Est, Pakrourou, considéra ce calasiris mais il ne sut reconnaître son visage. Le prince de l'Est, Pakrourou, lui dit : « Lequel « es-tu des hommes de notre faction ? » Le calasiris lui dit : « En vérité, mon père, prince de l'Est, Pakrourou, je « suis Montoubaal, le fils d'Ierhareròou, qui avait été « envoyé contre le pays de Khoîris (1). Par ta prouesse, « mon père, prince de l'Est, Pakrourou, j'étais comme un « homme qui ne peut dormir dans ma chambre, quand je « songeai un songe. Un chanteur des paroles divines se « tenait près de moi et me disait : « Montoubaal, fils « d'Ierhareròou, mon fils, hâte-toi, ne peux-tu pas te

(1) C'est le Kharou des textes plus anciens (voir p. 94, note 4, du présent volume). La vocalisation Khoîri nous est donnée pour l'époque saite et grecque par la transcription grecque Pkhoîris du nom de Pekharoui, le Syrien.

« hâter? Ne tarde pas plus longtemps en Égypte, car « j'irai avec toi au lac de la Gazelle, à cause de la bataille « et de la guerre que mène le nome de Mendès et le clan « de Harnakhouîti, le fils de Smendès, contre tes frères « qui sont dans ton clan, à cause de la cuirasse qu'on a « emportée dans la forteresse mendésienne. O mon père, « prince de l'Est, Pakrourou, qu'on m'assigne une place « pour la bataille ; car si on ne me la donne, que deviendrai- « je, mon père, prince de l'Est, Pakrourou? » Le prince de l'Est, Pakrourou, lui dit : « Salut à toi, salut à toi, « Montoubaal! Tu arrives avec tes bandes lorsque tout « est déjà disposé; toutefois, puisque tu me demandes un « ordre, voici l'ordre que je te donne. Reste sur ton yacht « et n'envoie aucun de tes gens à la bataille, car je ne te « donnerai pas le signal du combat avant que les bandes « des nomes n'attaquent nos vaisseaux : alors ne les « laisse pas faire rage sur le fleuve ! » Montoubaal lui dit : « O mon père, prince de l'Est, Pakrourou, je resterai sur « mon yacht! » Pakrourou lui montra le poste où il devait se placer et il monta sur son estrade pour suivre les péripéties de la bataille (1).

Les deux factions se battirent donc depuis la quatrième heure du matin jusqu'à la neuvième heure du soir, sans que les bandes cessassent de frapper l'une sur l'autre. Enfin Anoukhhorou, fils de Hourbîsa, le prince de Tiômé, plia sous l'effort des bandes de Sébennytos et elles coururent vers le fleuve. Or, Montoubaal était au fleuve sur son yacht; il entendit la forte plainte qui s'élevait des bandes et la plainte des chevaux, et on lui dit : « Ce sont « les bandes du nome de Sébennytos qui ont le dessus sur « tes frères ». Il dit : « Prends pitié, ô Baal, le dieu grand, « mon dieu, si j'arrive seulement à la neuvième heure et

(1) Ces deux phrases représentent le sens probable de quinze lignes de texte trop mutilées pour qu'on puisse les traduire de façon suivie.

« si j'ai attendu, le cœur ému, sans prendre part à la « bataille et à la guerre ! » Il endossa sa cotte et il saisit ses armes de guerre, et il s'élança à l'encontre des bandes du nome de Sébennytos, de ceux de Mendès et de la forteresse mendésienne, de Tahaît, les partisans de Kaménophis. Il répandit le carnage et la ruine parmi eux, telle Sokhît en son heure de fureur, lorsque sa colère s'enflamme comme un feu d'épines sèches. Les bandes se dispersèrent devant lui, et l'on répandit la ruine parmi elles, le carnage parmi elles ; on ne se lassa pas de semer la mort parmi elles. On le rapporta au roi Pétoubastis et il ouvrit la bouche pour un grand cri, il se jeta à bas de son estrade élevée. Le roi dit : « Grand chef de l'Est, Pakrourou, « calme les soldats. On m'a rapporté que Montoubaal, le « fils d'Ierharerôou, répand la ruine et la destruction « parmi les bandes des quatre nomes. Qu'il cesse d'anéan« tir nos bandes ! » Le grand chef de l'Est dit : « Plaise « le roi se rendre avec moi à l'endroit où Montoubaal est ; « je ferai qu'il cesse d'égorger les bandes de l'Égypte ! » Pakrourou endossa sa cotte, il monta dans une litière avec le roi Pétoubastis. On transmit à Montoubaal, le fils d'Ierharerôou, l'ordre suivant : « Le grand chef de l'Est, « Pakrourou, a dit : « Mon fils Montoubaal, retire-toi de « la lice du combat. Est-ce beau de répandre la ruine et « la destruction parmi tes frères, les guerriers d'Égypte ? » Montoubaal dit : « Est-ce beau ce que ces gens-là ont « fait de saisir la cuirasse de mon père Ierharerôou, et de « l'emporter dans la forteresse de Mendès, par ruse ? « Ne pourrons-nous pas obtenir qu'ils nous la rendent ? » Le roi dit : « Retiens ta main, ô mon fils Montoubaal, « et sur l'heure ce que tu as demandé se produira. Je « ferai rapporter la cuirasse à Héliopolis au lieu où elle « se trouvait auparavant, et la joie marchera devant elle, « la jubilation derrière elle ! » Montoubaal fit donner le

signal du repos dans son armée. On conduisit les rivaux hors de la lice et ils furent comme qui ne combat pas.

Ils revinrent donc, le roi et Pakrourou avec Montoubaal, au lieu même du combat à l'endroit où Pimouî était, et ils le trouvèrent engagé avec Kaménophis. Pimouî se tenait devant son adversaire à demi renversé sous son bouclier : il lui donna un coup de pied, il le fit tomber à terre et il leva sa main et son épée sur lui, comme pour le tuer. Montoubaal dit : « Non, mon frère « Pimouî, ne pousse pas ta main jusqu'au point de nous « venger de ces gens-là, car l'homme n'est pas comme « une plante parasite qui, lorsqu'on la coupe, elle re- « pousse. Pakrourou, mon père, et le roi Pétoubastis ont « commandé que la guerre ne devienne pas réelle : qu'on « fasse tout ce que le roi a dit au sujet de la cuirasse, et « qu'on la leur reprenne en leur maison, mais que Kamé- « nophis quitte la lice et qu'il rentre à sa maison confor- « mément aux règles du *cinquante-deux* ».

Et il arriva ensuite que le chef des troupes Pétékhonsou engagea Anoukhhorou, l'infant royal, et qu'il lui poussa une botte à la façon des baladins. Pétékhonsou sauta derrière lui d'un bond et il administra à Anoukhhorou, l'infant royal, une botte plus dure que la pierre, plus brûlante que le feu, plus légère qu'un souffle d'haleine, plus rapide que le vent : Anoukhhorou n'en put saisir ni l'exécution, ni la parade. On mena Pétékhonsou devant lui, tandis qu'il se tenait à demi courbé sous son bouclier, et Pétékhonsou le jeta à terre, il leva son bras, il brandit sa harpe, et une plainte forte ainsi qu'une lamentation profonde s'élevèrent parmi les bandes de l'Égypte, au sujet d'Anoukhhorou, l'infant royal. La nouvelle n'en demeura pas cachée à l'endroit où était le roi, à savoir : « Pétékhonsou a renversé « Anoukhhorou, ton fils, à terre, et il lève son bras et sa « harpe sur lui pour l'anéantir ». Le roi y alla en grande

anxiété. Il dit : « Sois pitoyable, Amonrâ, seigneur roi « des dieux, le dieu grand, mon dieu ! J'ai agi de mon « mieux, et je me suis employé à ce qu'il n'y eût bataille « ni guerre réelles, mais ils ne m'ont pas écouté ! » Lorsqu'il eut dit ces choses, il se hâta et il saisit le bras de Pétékhonsou. Le roi dit : « Mon fils Pétékhonsou, con« serve-lui la vie, détourne ton bras de lui, de peur, si « tu le tuais, que ne vînt l'heure de ma vengeance sur « vous, et que votre bataille ne dégénérât en guerre vio« lente par toute l'Égypte ! » Le grand chef de l'Est, Pakrourou, dit : « Qu'Anoukhhorou s'en aille sain et sauf à « cause du roi son père, car sa vie (1) est quelque chose « de grand ». Il s'en alla donc hors de la lice, Anoukhhorou, l'infant royal. Le roi dit : « Par Amonrâ, le roi des dieux, « le dieu grand, mon dieu, le sceptre est tombé des mains « du chef de Mendès, Kaménophis. Anoukhhorou, mon fils, « Pétékhonsou l'a vaincu, ainsi que les bandes des quatre « nomes qui étaient les plus solides de l'Égypte ; il a vaincu « celles qui répandaient la ruine et la destruction ! » (2)

Or il arriva que Mînnemaî s'avança sur le fleuve avec ses quarante sergents d'armes, ses neuf mille Éthiopiens de Méroé, avec ses magiciens avec ses neuf cents chiens de Khazirou (3), et les bandes du nome de Thèbes marchaient derrière lui, et le fleuve était trop étroit pour les gens des yachts et la berge trop étroite pour la cavalerie. Quand il arriva au lac de la Gazelle, on assigna un appontement au taureau des milices, Mînnemaî, le fils d'Ierharerôou, le prince de ceux d'Éléphantine, auprès du yacht de

(1) Le texte dit, à l'égyptienne, *sa respiration*, *son souffle*.

(2) Le discours du roi est trop criblé de lacunes pour qu'on puisse le traduire exactement. J'ai résumé en quelques mots le sens qui m'a paru ressortir des lambeaux de phrases conservés.

(3) On peut se demander si ce sont des chiens de guerre, tels que ceux que les Grecs d'Asie emmenaient avec eux à la bataille dans leurs guerres contre les Cimmériens ; cf. Maspero, *les Empires*, p. 429, note 1.

Takhôs, le chef des soldats du nome de Mendès, et près de sa galère de combat, et il arriva que la cuirasse du prince Ierharerôou se trouvait sur cette galère. Mînnemaî s'écria : « Par Khnoumou (1), le seigneur, le dieu grand! Accorde-« moi, ô dieu, ce pourquoi je t'ai invoqué, de voir la cuirasse « de mon père, l'Osiris Ierharerôou, afin que je devienne « l'instrument de sa reprise! » Mînnemaî endossa sa cotte et ses armes de guerre et les bandes qui étaient avec lui le suivirent. Il alla à la galère de Takhôs, le fils d'Anoukhhorou, et il y rencontra neuf mille soldats qui gardaient la cuirasse du fils d'Osiris, Ierharerôou. Mînnemaî se précipita au milieu d'eux et il répandit le carnage parmi eux, puis il installa trente-quatre sergents d'armes sur la passerelle de la galère pour empêcher qu'homme au monde en sortît, et il se rua contre les soldats qui gardaient la cuirasse. Takhôs s'arma et il tua cinquante-quatre hommes, mais plia enfin et il se retira sur son yacht, où Mînnemaî le suivit, avec ses Éthiopiens et ses chiens de Khazirou. Les enfants d'Ierharerôou se précipitèrent à sa suite et ils saisirent la cuirasse d'Ierharerôou (2).

Après cela, ils apportèrent à Héliopolis la cuirasse du prince Ierharerôou et ils la déposèrent à l'endroit où elle était auparavant. Et les enfants du prince Ierharerôou se réjouirent grandement, ainsi que les bandes du nome d'Héliopolis, et ils allèrent devant le roi et ils dirent :

(1) J'ai indiqué déjà le rôle de Rhnoumou, p. 11, note 4 et p. 38, note 4 : comme il était le dieu d'Éléphantine, c'est par lui que jure Mînnemaî, qui est prince d'Éléphantine. Il est bon de noter du reste que, tout le long de ce conte, l'auteur a pris soin de mettre dans la bouche de chacun de ses héros le juron local qui convient au fief qu'il gouverne : Kaménophis, prince de Mendès, jure par le bouc de Mendès (cfr. p. 205) ; Pimoui, prince d'Héliopolis, jure par le dieu d'Héliopolis, Atoumou (cfr. p. 206) ; Pétoubastis, qui règne à Tanis, jure par Amonrâ le grand dieu de Tanis (cfr. p. 210) ; Montoubaal qui vient de Syrie, jure par Baal (p. 222).

(2) Les trois dernières phrases comprennent la substance d'au moins vingt-cinq lignes du texte qui sont trop endommagées pour qu'on puisse les rétablir entièrement.

« Notre grand maître, fais écrire l'histoire de la grande
« guerre qui fut en Égypte au sujet de la cuirasse, ainsi
« que les noms des guerriers qui la menèrent, afin que
« la postérité sache quelle guerre il y eut à ce sujet en
« Égypte, dans les nomes et dans les villes, puis fais-la
« graver sur une stèle de pierre dans le temple d'Hélio-
« polis ». Et le roi Pétoubastis fit ce qu'ils avaient dit.

FRAGMENTS

Les contes qui précèdent suffisent à donner au grand public l'idée de ce qu'était la littérature romanesque des Égyptiens. J'aurais pu sans inconvénient m'arrêter après *l'Emprise de la Cuirasse :* aucun de mes lecteurs n'aurait réclamé la publication des fragments qui suivent. J'ai cru pourtant qu'il y avait quelque intérêt à ne pas négliger ces tristes débris : si la curiosité ne voit rien à y prendre, la science trouvera peut-être son compte à ne pas les ignorer complètement.

En premier lieu, le nombre seul des fragments prouve combien le genre auquel ils appartiennent était en faveur aux bords du Nil : il fournit un argument de plus à l'appui de l'hypothèse qui place en Égypte l'origine d'une partie de nos contes populaires. Puis, quelques-uns d'entre eux ne sont pas tellement mutilés qu'on ne puisse y découvrir aucun fait intéressant. Sans doute, douze ou quinze lignes de texte ne seront jamais agréables à lire pour un simple curieux ; un savant de profession y relèvera peut-être tel ou tel détail qui lui permettra de reconnaître un incident connu d'ailleurs, ou une version hiéroglyphique d'un récit qu'on possédait déjà chez des peuples différents. Le bénéfice sera double : les égyptologues y gagneront de pouvoir reconstituer, au moins dans l'ensemble, certaines œuvres qui leur seraient restées incompréhensibles sans cela ; les autres auront la satisfaction de constater, aux temps reculés de l'histoire, l'existence d'un conte dont ils n'avaient que des rédactions de beaucoup postérieures.

J'ai donc rassemblé dans les pages qui suivent les restes de six contes d'époques diverses :

1° Le fragment d'une histoire fantastique antérieure à la dix-huitième dynastie ;

2° La querelle d'Apôpi et de Saqnounrî;

3° Plusieurs morceaux d'une histoire de revenant;

4° L'histoire d'un matelot;

5° Un petit fragment grec relatif au roi Nectanébo II;

6° Les restes de la version copte du roman d'Alexandre.

Je regrette de n'avoir pu y joindre ni le roman du Musée du Caire, ni le premier conte de Saint-Pétersbourg; le manuscrit du Caire est mutilé à n'en tirer rien de suivi et le texte de Saint-Pétersbourg est encore inédit. Peut-être réussirai-je à combler cette lacune, s'il m'est donné d'entreprendre une quatrième édition de ce petit livre.

FRAGMENT

D'UN CONTE FANTASTIQUE ANTÉRIEUR A LA XVIIIe DYNASTIE

Le papyrus de Berlin n° 3 renferme les débris de deux ouvrages : un dialogue philosophique entre un Égyptien et son âme (1), et un conte fantastique. Le conte commençait à la ligne 156 et remplissait les trente-six dernières lignes du manuscrit actuel (l. 156-191). Arrivé à cet endroit, le copiste, ou fut interrompu dans son travail, ou perdit patience : la transcription, arrêtée brusquement à la fin d'une ligne, n'a jamais été terminée. Les onze premières lignes ont été effacées dans l'antiquité et le conte n'a plus de commencement. Il a été publié pour la première fois par

Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 73 sqq.

Puis traduit de nouveau par Erman, *Aus den Papyrus der Königlichen Museen*, 1899, p. 29-30.

Or voici, comme je descendais au marais qui touche à cette grotte, j'y vis une femme qui n'avait point l'appa-

(1) Le texte dans Lepsius, *Denkmäler*, Abth. VI, pl. 112, l. 156-191. Erman, après en avoir donné une courte analyse dans son *Ægypten*, p. 393-394, l'a publié, transcrit et traduit dans un mémoire spécial, intitulé *Gesprach eines Lebenmüdens mit seiner Seele* et qui fut publié dans les *Abhandlungen der Berliner Akademie*, 1896, p. 66 sqq. : il en a redonné une nouvelle analyse et de longs fragments dans *Aus den Papyrus der Königlichen Museen*, 1899, p. 54-59 et dans son *Ægyptische Chrestomathie*, 1904, p. 33-35 et 16*-17*.

rence mortelle : mes cheveux se hérissèrent quand j'aperçus ses tresses et l'on ne peut dépeindre son teint. Je ne pus faire ce qu'elle me disait, tant sa terreur pénétra mes membres.

Je vous dis : « O bœufs, passons à gué ! Oh ! que les « veaux soient transportés et que le menu bétail repose à « l'entrée du marais, les bergers chacun derrière son « troupeau ! Jetons-nous à l'eau, tandis que les bœufs « passent à gué par bandes, mettant à l'arrière ceux des « bergers qui s'entendent aux choses magiques pour « réciter un charme sur l'eau, en ces termes : « Mon « double exulte ! » O bergers, ô hommes, que nul ne s'é- « carte de cet Ouady, cette année où le dieu Nil a déjà « décrété ses décrets concernant la terre, et l'on ne peut « plus distinguer l'Ouady du lit du fleuve ».

« Reste tranquille dans l'intérieur de la maison, tandis « que les troupeaux restent en leur place ! Allons, que ta « peur se perde et que ta terreur passe jusqu'à ce que soit « passée la fureur de la déesse Ousirît et la terreur de la « *Dame des deux pays !* »

Le lendemain, à l'aube, on fit comme il avait dit, et cette déesse le rencontra quand il se trouva en face de l'Ouady ; elle vint à lui, dénudée de ses vêtements, les cheveux épars...

Le conte dont ce fragment révèle l'existence a été écrit avant la XVIII[e] dynastie, peut-être à la XII[e] si, comme c'est le cas pour le dialogue contenu aux premières lignes du manuscrit, le texte que nous en avons aujourd'hui est une copie exécutée d'après un manuscrit plus ancien. Le paysage et les scènes décrites sont empruntés à la nature et aux mœurs de l'Égypte. Nous sommes au bord d'une de ces nappes d'eau, moitié marais, moitié étangs, sur lesquelles les sei-gneurs de l'ancien empire aimaient à chasser les oiseaux, à poursuivre le crocodile et l'hippopotame. Deux bergers s'en-tretiennent, et l'un d'eux raconte à l'autre qu'il a rencontré

une créature mystérieuse qui vit dans une retraite inaccessible au milieu des eaux. On voit, dans le tombeau de Ti, les bergers conduisant leurs taureaux et leurs génisses à travers un canal. Hommes et bêtes ont de l'eau jusqu'à mi-jambe; même un des bouviers porte sur son dos un malheureux veau que le courant aurait emporté. Un peu plus loin, d'autres bergers, montés sur des barques légères en roseaux, convoient un second troupeau de bœufs à travers un autre canal plus profond. Deux crocodiles placés de chaque côté du tableau assistent à ce défilé, mais sans pouvoir profiter de l'occasion; les incantations les ont rendus immobiles. Comme la légende l'explique, « la face du berger est toute puissante sur les « canaux, et ceux qui sont dans les eaux sont frappés d'aveu- « glement (1) ». Notre conte nous montre ceux des bouviers qui s'entendaient au métier marchant derrière leurs troupeaux et récitant les formules destinées à conjurer les périls du fleuve. Le papyrus magique de la collection Harris en renfermait plusieurs qui sont dirigées contre le crocodile et, en général, contre tous les animaux dangereux qui vivent dans l'eau (2). Elles sont trop longues et trop compliquées pour avoir servi à l'usage journalier : les charmes usuels étaient courts et faciles à retenir.

Il n'est pas aisé de deviner avec certitude quel était le thème développé. Les auteurs arabes qui ont écrit sur l'Égypte sont pleins de récits merveilleux où une femme répondant à la description de notre conte joue le rôle principal. « L'on dit que « l'esprit de la pyramide méridionale ne paroist iamais dehors « qu'en forme d'une femme nue, belle au reste, et dont les « manières d'agir sont telles que quand elle veut donner de « l'amour à quelqu'un et lui faire perdre l'esprit, elle lui rit, « et, incontinent, il s'approche d'elle et elle l'attire à elle et « l'affole d'amour, de sorte qu'il perd l'esprit sur l'heure et « court vagabond par le pays. Plusieurs personnes l'ont veue « tournoyer autour de la pyramide sur le midy et environ « soleil couchant (3) ». La nymphe de notre conte est nue et

(1) Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 106-110.

(2) Chabas, *Le Papyrus magique Harris*, Chalon-sur-Saône, 1860, p. 20 sqq., 92 sqq.

(3) L'Égypte de Murtadi fils du Gaphiphe, ou il est traité des Pyramides, du débordement du Nil, et des autres merueilles de cette Prouince, selon

son teint ne saurait se décrire ; était-il rose comme celui de la Nitocris que la tradition d'époque grecque logeait dans la Pyramide de Mykérinos ? Une autre légende, que je trouve chez les historiens arabes de l'Égypte, présente également de l'analogie avec l'épisode raconté dans notre fragment (1). Les Arabes attribuent souvent la fondation d'Alexandrie à un roi Gébire et à une reine Charobe, dont les historiens occidentaux n'ont jamais entendu parler. Tandis que Gébire s'évertuait à construire la ville, son berger menait paître au bord de la mer des troupeaux qui fournissaient de lait la cuisine royale. « Un « soir, comme il remettait ses bêtes entre les mains des « bergers qui lui obéissaient, lui, qui était beau, de bonne « mine et de belle taille, vit une belle jeune dame sortir de la « mer, qui venait vers lui, et qui, s'étant approchée de lui de « fort près, le salua. Il lui rendit le salut, et elle commença à « parler à lui avec toute la courtoisie et civilité possible, et lui « dit : « O jeune homme, voudriez-vous lutter contre moi pour « quelque chose que je mettrai en jeu contre vous ? « — Que voudriez-vous mettre en jeu? répondit le berger. « — Si vous me terrassez, dit la jeune dame, je serai « à vous, et vous ferez de moi ce qu'il vous plaira ; et si « je vous terrasse, j'aurai une bête de votre troupeau ». La lutte se termina par la défaite du berger. La jeune dame revint le lendemain et les jours suivants. Comment elle terrassa de nouveau le berger, comment le roi Gébire, voyant disparaître ses brebis, entreprit de lutter avec elle et la terrassa à son tour, cela n'est-il pas écrit en l'*Égypte* de Murtadi, fils du Gaphiphe, de la traduction de M. Pierre Vattier, docteur en médecine, lecteur et professeur du roi en langue arabique ? Je pense que la belle femme du conteur égyptien adressait à notre berger quelque proposition du genre de celle que la jeune dame du conteur arabe faisait au sien. Le conte du *Naufragé* nous avait déjà montré un serpent doué de la parole et

les opinions et traditions des Arabes. *De la traduction de M. Pierre Vattier, Docteur en Médecine, Lecteur et professeur du Roy en Langue Arabique.* Svr un Manuscrit Arabe tiré de la Bibliothèque de feu Monseigneur le Cardinal Mazarin. A Paris, chez Lovys Billaine, au second pillier de la grande Salle du Palais, à la Palme, et au grand Cesar. M.DC.LXVI. *Avec Privilège du Roy.* In-12, p. 65 sqq.

(1) *L'Égypte de Murtadi, fils du Gaphiphe*, p. 143 sqq.

seigneur d'une île enchantée (1) ; le fragment de Berlin nous présente une nymphe, dame d'un étang. Pour peu que le hasard favorise nos recherches, nous pouvons nous attendre à retrouver dans la littérature égyptienne tous les êtres fantastiques de la littérature arabe du moyen âge.

(1) Cfr. plus haut, p. 87 sqq. du présent volume.

LA QUERELLE D'APOPI ET DE SAQNOUNRI

(XIX[e] DYNASTIE)

Ce récit couvre ce qui reste des premières pages du *papyrus Sallier n° 1*. On lui a longtemps attribué la valeur d'un document historique ; le style, les expressions employées, le fond même du sujet, tout indique un roman où les rôles principaux sont tenus par des personnages empruntés aux livres d'histoire, mais dont la donnée est presque entière de l'imagination populaire.

Champollion vit deux fois le papyrus chez son premier propriétaire, M. Sallier, d'Aix en Provence, en 1828 quelques jours avant son départ pour l'Égypte, et en 1830 au retour ; les notes publiées par Salvolini prouvent qu'il avait reconnu, sinon la nature même du récit, du moins la signification historique des noms royaux qui s'y trouvent. Le manuscrit, acheté en 1839 par le British Museum, fut publié en fac-similé dès 1841 dans les *Select papyri* (1); la notice de Hawkins, rédigée évidemment sur les indications de Birch, donne le nom de l'antagoniste d'Apôphis que Champollion n'avait pas lu, mais elle attribue le cartouche d'Apôphis au roi Phiôps de la V[e] dynastie. E. de Rougé est le premier qui ait discerné vraiment ce que contenaient les premières pages du papyrus. Dès 1847, il rendit à Saqnounrî sa place réelle sur la liste des Pharaons; en 1854, il signala la présence du nom d'Hâouârou dans le

(1) *Select Papyri*, t. I, pl. I sqq.

fragment, et il inséra dans l'*Athénæum Français* (1) une analyse assez détaillée du document. La découverte fut popularisée en Allemagne par Brugsch, qui essaya d'établir le mot à mot des trois premières lignes (2), puis en Angleterre par Goodwin, qui crut pouvoir risquer une traduction complète (3). Depuis lors, le texte a été souvent étudié, par Chabas (4), par Lushington (5), par Brugsch (6), par Ebers (7). Goodwin, après mûr examen, émit timidement l'avis qu'on pourrait bien y trouver non pas une relation exacte, mais une version romanesque des faits historiques (8). C'est l'opinion à laquelle je me suis rallié et qui paraît avoir prévalu dans l'école. La transcription, la traduction et le commentaire du texte sont donnés tout au long dans mes *Études égyptiennes* (9).

Il m'a semblé que les débris subsistants permettent de rétablir les deux premières pages presque en entier. Peut-être l'essai de restitution que je propose paraîtra-t-il hardi même aux égyptologues : on verra du moins que je ne l'ai point entrepris à la légère. L'analyse minutieuse de mon texte m'a conduit aux résultats que je soumets à la critique.

Il arriva que la terre d'Égypte fut aux Impurs (10), et, comme il n'y avait point de seigneur v. s. f. roi ce jour-

(1) *Athénæum Français*, 1854, p. 532.

(2) Brugsch, *Ægyptische Studien*, II. *Ein Ægyptisches Datum über die Hyksoszeit*, p. 8-21, in-8°, Leipzig, 1854, Extrait de la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. IX.

(3) Goodwin, *Hieratic Papyri*, dans les *Cambridge Essays*, 1858, p. 243-245.

(4) Chabas, *les Pasteurs en Egypte*, Amsterdam, 1868, in-4°, p. 16-18.

(5) Lushington, *Fragment of the First Sallier Papyrus*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. IV, p. 263-266, reproduit dans les *Records of the Past*. 1re série, t. VIII, p. 1-4.

(6) Brugsch, *Histoire d'Egypte*, in-4°, 1859, p. 78 sqq., et *Geschichte Ægyptens*, in-8°, 1878, p. 222-226; cfr. *Tanis und Avaris* dans la *Zeits. fur allg. Erdkunde*, nouvelle série, t. XIV, p. 81 sqq.

(7) Ebers, *Ægypten und die Bücher Moses*, 1868, p. 204 sqq.

(8) Bunsen, *Egypt's Place*, t. IV. p. 671.

(9) Maspero, *Études Égyptiennes*, t. I, p. 195-216.

(10) C'est l'une des épithètes injurieuses que le ressentiment des scribes prodiguait aux Pasteurs et aux autres peuples étrangers qui avaient occupé l'Égypte; cfr. p. 139, note 1.

là, il arriva donc que le roi Saqnounrî (1), v. s. f., fut souverain v. s. f. du pays du Midi, et que le fléau des villes Râ-Apôpi, v. s. f., était chef du Nord dans Hâouârou (2); la Terre Entière lui rendait tribut avec ses produits manufacturés et le comblait aussi de toutes les bonnes choses du Tomouri (3). Voici que le roi Râ-Apôpi, v. s. f., se prit Soutekhou pour maître, et il ne servit plus aucun dieu qui était dans la Terre-Entière si ce n'est Soutekhou, et il construisit un temple en travail excellent et éternel à la porte du roi Râ-Apôpi, v. s. f., et il se leva chaque jour pour sacrifier des victimes quotidiennes à Soutekhou, et les chefs vassaux du souverain, v. s. f., étaient là avec des guirlandes de fleurs, exactement comme on faisait pour le temple de Phrâ Harmakhis. Et le roi Râ-Apôpi, v. s. f., songea à envoyer un message pour l'annoncer au roi Saqnounrî, v. s. f., le prince de la ville du Midi (4). Et beaucoup de jours après cela, le roi Râ-Apôpi, v. s. f., fit appeler ses grands chefs...

Le texte s'interrompt ici pour ne plus reprendre qu'au début de la page 2 : au moment où il reparaît, après une lacune presque complète de cinq lignes et demie, nous trouvons des phrases qui appartiennent évidemment au message du roi Apôpi. Or, des exemples nombreux, empruntés aux textes romanesques comme aux textes historiques, nous apprennent qu'un message confié à un personnage est toujours répété par lui presque mot pour mot : nous pouvons donc assurer que les deux lignes mises, à la page 2, dans la bouche de l'envoyé, figuraient

(1) C'est la prononciation la plus probable du prénom que l'on transcrit ordinairement *Râskenen*. Trois rois d'Égypte ont porté ce prénom, deux du nom de Tiouâou, un du nom de Tiouâqen, qui régnait quelques années avant Ahmosis

(2) Hâouârou, l'Avaris de Manéthon, était la forteresse des Pasteurs en Égypte. E. de Rougé a prouvé que Hâouârou était un des noms de Tanis, le plus commun aux époques anciennes.

(3) La Basse-Égypte, le *Pays des canaux*; cf. p. 126, note 2.

(4) La *ville du Midi* est Thèbes.

déjà parmi les lignes perdues de la page 1, et de fait, le petit fragment isolé qui figure au bas du fac-similé porte des débris de signes qui répondent exactement à l'un des passages du message. Cette première version était donc mise dans la bouche des conseillers du roi; mais qui étaient ces conseillers? Etaient-ce les *grands princes qu'il faisait appeler* au point où j'ai arrêté le texte? Non, car dans les fragments conservés de la ligne 7 on lit le nom des *scribes savants*, et à la ligne 2 de la page 2, il est affirmé expressément qu'Apôpi envoya à Saqnounrî le message *que lui avaient dit ses scribes savants.* Il convient donc d'admettre qu'Apôpi, ayant consulté ses chefs civils et militaires, ils lui conseillèrent de s'adresser à ses scribes. Le discours de ceux-ci commence à la fin de la ligne 7 avec l'exclamation de rigueur : *O suzerain, notre maître!* En résumé, pour toute cette première partie de la lacune, nous avons une délibération très semblable à celle qu'on rencontre plus bas à la cour de Saqnounrî et dans le *Conte des deux Frères*, quand Pharaon veut savoir à qui appartient la boucle de cheveux qui parfumait son linge (1). Je reprends donc :

Et beaucoup de jours après cela, le roi Râ-Apôpi, v. s. f., fit appeler ses grands chefs, aussi ses capitaines et ses généraux avisés, mais ils ne surent pas lui donner un discours bon à envoyer au roi Saqnounrî, v. s. f., le chef du pays du Midi. Le roi Apòpi, v. f. s., fit donc appeler ses scribes magiciens. Ils lui dirent : « Suzerain, v. s. f., notre maître..... » (2) et ils donnèrent au roi Râ-Apôpi, v. s. f., le discours qu'il souhaitait : « Qu'un messager aille « vers le chef de la ville du Midi pour lui dire : Le roi Râ-« Apôpi, v. s. f., t'envoie dire : « Qu'on chasse sur l'étang « les hippopotames qui sont dans les canaux du pays, « afin qu'ils laissent venir à moi le sommeil, la nuit et le » jour...... »

Voilà une portion de la lacune comblée d'une manière certaine, au moins quant au sens; mais il reste, au bas de la page,

(1) Voir plus haut, p. 13-14 du présent volume.

(2) Cette ligne devait renfermer un compliment à l'adresse du roi.

une bonne ligne et demie, peut-être même deux lignes et plus à remplir. Ici encore, la suite du récit nous permet de rétablir le sens exact, sinon la lettre, de ce qui manque dans le texte. On voit, en effet, qu'après avoir reçu le message énoncé plus haut, le roi Saqnounrî assemble son conseil qui demeure perplexe et ne trouve rien à répondre ; sur quoi le roi Apôpi envoie une seconde ambassade. Il est évident que l'embarras des Thébains et leur silence étaient prévus par les scribes d'Apôpi, et que la partie de leur discours, qui nous est conservée tout au haut de la page 2, renfermait la fin du second message qu'Apôpi devait envoyer, si le premier restait sans réponse. Dans les contes analogues, où il s'agit d'une chose extraordinaire que l'un des deux rois doit accomplir, on énonce toujours la peine à laquelle il devra se soumettre en cas d'insuccès. Il en était bien certainement de même dans notre conte, et je propose de restituer comme il suit :

« Il ne saura que répondre ni en bien ni en mal ! alors « tu lui enverras un autre message : « Le roi Râ-Apôpi, « v. s. f., t'envoie dire : « Si le chef du Midi ne peut pas ré- « pondre à mon message, qu'il ne serve d'autre dieu que « Soutekhou ! Mais s'il y répond, et qu'il fasse ce que je « lui dis de faire (1), alors je ne lui prendrai rien, et je ne « m'inclinerai plus devant aucun autre dieu du pays « d'Égypte qu'Amonrâ, roi des dieux ! »

Et beaucoup de jours après cela, le roi Râ-Apôpi, v. s. f., envoya au prince du pays du Sud le message que ses scribes magiciens lui avaient donné ; et le messager du roi Râ-Apôpi, v. s. f., arriva chez le prince du pays du Sud. Celui-ci dit au messager du roi Râ-Apôpi, v. s. f. : « Quel message apportes-tu au pays du Sud ? Pourquoi « as-tu accompli ce voyage ? » Le messager lui dit : « Le « roi Râ-Apôpi, v. s. f., t'envoie dire : « Qu'on chasse sur « l'étang les hippopotames qui sont dans les canaux du « pays afin qu'ils laissent venir à moi le sommeil de jour

(1) La partie conservée du texte commence en cet endroit.

« comme de nuit...... » Le chef du pays du Midi fut frappé de stupeur et il ne sut que répondre au messager du roi Râ-Apôpi, v. s. f. Le chef du pays du Midi dit donc au messager « : Voici ce que ton maître, v. s. f., envoie pour... « le chef du pays du Midi...... les paroles qu'il m'a « envoyées... ses biens... » Le chef du pays du Midi fit donner toute sorte de bonnes choses, de la viande, du gâteau, des......, du vin, au messager, puis il lui dit : « Retourne dire à ton maître :...... tout ce que tu as dit, « je l'approuve...... » ...... Le messager du roi Râ-Apôpi, v. s. f., se mit à marcher vers le lieu où était son maître, v. s. f. Voici que le chef du pays du Midi fit appeler ses grands chefs, aussi ses capitaines et ses généraux avisés, et il leur répéta tout le message que lui avait envoyé le roi Râ-Apôpi, v. s. f. Voici qu'ils se turent d'une seule bouche pendant un long moment, et ils ne surent que répondre ni en bien ni en mal.

Le roi Râ-Apôpi, v. s. f., envoya au chef du pays du Sud l'autre message que lui avaient donné ses scribes magiciens......

Il est fâcheux que le texte s'interrompe juste en cet endroit. Les trois Pharaons qui portent le nom de Saqnounrî régnaient à une époque troublée et ils avaient dû laisser des souvenirs vivaces dans l'esprit de la population thébaine. C'étaient des princes remuants et guerriers, dont le dernier avait péri de mort violente peut-être en se battant contre les Hyksôs. Il s'était rasé la barbe le matin même, en « se parant pour le combat comme le dieu Montou », ainsi que disaient les scribes égyptiens. Son courage l'entraîna trop avant dans la mêlée : il fut entouré et abattu avant que les siens eussent le temps de le dégager. Un coup de hache lui enleva une partie de la joue gauche, lui découvrit les dents, lui fendit la mâchoire, le renversa à terre étourdi ; un second coup pénétra profondément dans le crâne, une dague ou une lance courte lui creva le front vers la droite, un peu au-dessus de l'œil. Les Égyptiens reconquirent le corps

et l'embaumèrent à la hâte, à demi décomposé, avant de l'envoyer à Thèbes, au tombeau de la famille. Les traits respirent encore la rage et la fureur de la lutte ; une grande plaque blanchâtre de cervelle épandue couvre le front, les lèvres rétractées en cercle laissent apercevoir la mâchoire et la langue mordue entre les dents (1). L'auteur de notre conte avait-il mené son récit jusqu'à la fin tragique de son héros? Le scribe à qui nous devons le manuscrit Sallier n° 1 avait eu bien certainement l'intention de terminer son histoire : il en avait recopié les dernières lignes au verso d'une des pages, et il se préparait à continuer quand je ne sais quel accident vint l'interrompre. Peut-être le professeur, sous la dictée duquel il paraît avoir écrit, ne connaissait-il pas la fin lui-même. J'ai déjà indiqué, dans l'*Introduction*, quelle était la conclusion probable : le roi Saqnounrî, après avoir hésité longtemps, réussissait à se tirer du dilemme embarrassant où son puissant rival avait prétendu l'enfermer. Sa réponse, pour s'être fait attendre, ne devait guère être moins bizarre que le message d'Apôpi, mais rien ne nous permet de conjecturer ce qu'elle était.

(1 Maspero, *Les Momies royales d'Égypte récemment mises au jour*, p. 14-15.

FRAGMENTS D'UNE HISTOIRE DE REVENANT

(XXe DYNASTIE)

Ils nous ont été conservés sur quatre tessons de pot, dont un est aujourd'hui au Louvre et un autre au Musée de Vienne; les deux derniers sont au Musée Égyptien de Florence.

L'Ostracon de Paris est formé de deux morceaux recollés ensemble et portant les débris de onze lignes. Il a été traduit, mais non publié, par Dévéria, *Catalogue des manuscrits égyptiens du Musée du Louvre*, Paris, 1872, p. 208, et le cartouche qu'il renferme étudié par Lincke, *Ueber einem noch nicht erklärten Königsnamen auf eneim Ostracon des Louvre*, dans le *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie Égyptienne et Assyrienne*, 1880, t. II, p. 85-89. Cinq lignes du texte ont été publiées en fac-similé cursif par Lauth, qui lit le nom royal Râ-Hap-Amh et le place dans la IVe dynastie (*Manetho und der Turiner Königspapyrus*, p. 187); enfin l'ensemble a été donné par Spiegelberg, *Varia*, dans le *Recueil des Travaux*, t. XVI, p. 31-32. Les deux fragments de Florence portent, sur le Catalogue de Migliarini, les numéros 2616 et 2617. Ils ont été photographiés en 1876 par Golénischeff, puis transcrits d'une manière incomplète par Erman dans la *Zeitschrift* (1880, 3e fasc.), enfin publiés en fac-similé, transcrits et traduits par Golénischeff, *Notice sur un Ostracon hiératique du Musée de Florence (avec deux planches)*, dans le *Recueil*, 1881, t. III, p. 3-7. J'ai joint au mémoire de Golénischeff une

note additionnelle (*Recueil*, t. III, p. 7) qui renferme quelques corrections. Les deux fragments de Florence ne donnent en réalité qu'un seul texte, car l'Ostracon 2617 paraît n'être que la copie de l'Ostracon 2616. Enfin l'Ostracon de Vienne a été découvert, publié et traduit par E. de Bergmann, dans ses *Hieratische und Hieratisch-Demotische Texte der Sammlung Ægyptischer Alterthümer des Allerhöchsten Kaiserhauses,* Vienne, 1886, pl. IV, p. VI. Il est brisé par le milieu et la moitié de chaque ligne a disparu.

Il est impossible de deviner quelle était la donnée principale du conte. Plusieurs personnages y jouaient un rôle, un grand-prêtre d'Amon Thébain, Khonsoumhabi, trois hommes sans nom, et un revenant qui parle en fort bons termes de sa vie d'autrefois. L'Ostracon de Paris paraît nous avoir conservé un fragment du début. Le grand-prêtre Khousoumhabi semble préoccupé de l'idée de trouver un emplacement convenable pour son tombeau.

*
* *

Il envoya un de ses subordonnés à l'endroit où s'élevait le tombeau du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Râhotpou, v. s. f. (1), et avec lui des gens sous les ordres du grand-prêtre d'Amonrâ, roi des dieux, trois hommes, en tout quatre hommes : celui-ci s'embarqua avec eux, il navigua, il les amena à l'endroit indiqué, auprès du tombeau du roi Râhotpou, v. s. f. Ils s'en approchèrent avec elle, ils y pénétrèrent : elle adora vingt-cinq... dans la royale... contrée, puis, ils vinrent au rivage, et ils naviguèrent vers Khonsoumhabi, le grand-prêtre d'Amonrâ, roi des dieux, et ils le trouvèrent qui chantait les louanges du dieu dans le temple de la ville d'Amon.

(1) Le nom de Râhotpou a été porté par un roi obscur de la XVIe ou de la XVIIe dynastie, dont le tombeau paraît avoir été situé à Thèbes, dans le même quartier de la Nécropole où s'élevaient les pyramides des souverains de la XIe, de la XIIIe, de la XIVe dynastie et des dynasties suivantes, vers Drah-Abou'l-Neggah. C'est probablement de ce Râhotpou qu'il est question dans notre texte.

Il leur dit : « Réjouissons-nous, car je suis venu et j'ai « trouvé le lieu favorable pour y établir mon séjour à per- « pétuité ! » Les trois hommes lui dirent d'une seule bouche : « Il est trouvé le lieu favorable pour y établir ton « séjour à perpétuité », et ils s'assirent devant elle, et elle passa un jour heureux, et son cœur se donna à la joie. Puis il leur dit : « Soyez prêts demain matin, quand le « disque solaire sortira des deux horizons ». Il ordonna au lieutenant du temple d'Amon de loger ces gens-là, il dit à chacun d'eux ce qu'il avait à faire et il les fit revenir se coucher dans la ville le soir. Il établit...

Dans les fragments de Florence, le grand-prêtre se trouve en tête-à-tête avec le revenant, et peut-être est-ce en faisant creuser le tombeau plus ancien, dont les hôtes se sont mis à causer avec lui. Au point où nous prenons le texte, une des momies semble raconter sa vie terrestre au premier prophète d'Amon.

« Je grandissais et je ne voyais pas les rayons du so- « leil, et je ne respirais pas le souffle de l'air, mais l'obs- « curité était devant moi chaque jour, et personne ne me « venait trouver ». L'esprit lui dit : « Moi, quand j'étais « encore vivant sur terre, j'étais trésorier du roi Râhotpou, « v. s. f., j'étais aussi son lieutenant d'infanterie. Puis, je « passai en avant des gens et à la suite des dieux (1), et « je mourus en l'an XIV, pendant les mois de Shomou (2) « du roi Manhapourî, v. s. f. Il me fit mes quatre enve- « loppes et mon sarcophage en albâtre ; il fit faire pour « moi tout ce qu'on fait à un homme de qualité, il me donna « des offrandes... »

(1) *Passer en avant des hommes et à la suite des dieux*, c'est mourir. Le mort précède dans l'autre monde ceux qui restent sur terre et il va se ranger parmi ceux qui suivent Râ, Osiris, Sokaris ou quelqu'un des dieux funéraires.

(2) L'année égyptienne était divisée en trois saisons de quatre mois chacune : celle de *Shomou* était la saison des moissons.

Tout ce qui suit est fort obscur. Le mort semble se plaindre de quelque accident qui lui serait arrivé à lui-même ou à son tombeau, mais je ne vois pas bien quel est le sujet de son mécontentement. Peut-être désirait-il simplement, comme Nénoferképhtah dans le conte de Satni-Khâmoîs, avoir à demeure auprès de lui sa femme, ses enfants, ou quelqu'une des personnes qu'il avait aimées. Son discours fini, le visiteur prend la parole à son tour.

Le premier prophète d'Amonrâ, roi des dieux, Khonsoumhabi, lui dit : « Ah ! donne-moi un conseil excellent « sur ce qu'il convient que je fasse, et je le ferai faire pour « toi, ou du moins accorde qu'on me donne cinq hommes « et cinq esclaves, en tout dix personnes, pour m'apporter « de l'eau, et alors je donnerai du grain chaque jour, et « cela m'enrichira, et on m'apportera une libation d'eau « chaque jour ». L'esprit Nouîtbousokhnou (1) lui dit : « Qu'est-ce donc que tu as fait? Si on ne laisse pas le bois « au soleil, il ne restera pas desséché ; ce n'est pas la « pierre vieillie qu'on fait venir... »

Le prophète d'Amon semble, comme on voit, demander un service à l'esprit ; l'esprit de son côté ne paraît pas disposé à le lui accorder, malgré les promesses que e vivant lui fait. La conversation se prolongeait sur le même thème assez longtemps et je crois en trouver la suite sur l'Ostracon de Vienne. Khonsoumhabi désirait savoir à quelle famille appartenait l'un de ses interlocuteurs, et celui-ci satisfaisait amplement cette curiosité bien naturelle.

L'esprit lui dit : « X... est le nom de mon père, X... le « nom du père de mon père, et X... le nom de ma mère ». Le grand-prêtre Khonsoumhabi lui dit : « Mais alors je « te connais bien. Cette maison éternelle où tu es, c'est

(1) Ce nom signifie *la demeure ne l'enferme point* : peut-être, au lieu d'être le nom du mort, est-ce un terme générique servant à désigner les revenants.

« moi qui te l'ai fait faire ; c'est moi qui t'ai fait ense-
« velir, au jour où tu as rejoint la terre, c'est moi qui
« t'ai fait faire tout ce qu'on doit faire à quiconque est
« de haut rang. Mais moi, voici que je suis dans la
« misère, un mauvais vent d'hiver a soufflé la faim
« sur le pays, et je ne suis plus heureux, mon cœur
« ne déborde pas (de joie) comme le Nil... » Ainsi dit Khonsoumhabi, et après cela Khonsoumhabi resta là, en pleurs, pendant longtemps, sans manger, sans boire, sans...

Le texte est criblé de tant de lacunes que je ne me flatte pas de l'avoir bien interprété partout. Il aurait été complet que la difficulté aurait été à peine moins grande. Je ne sais si la mode était chez tous les revenants égyptiens de rendre leur langage obscur à plaisir : celui-ci ne paraît pas s'être préoccupé d'être clair. Son discours est interrompu brusquement au milieu d'une phrase, et, à moins que Golénischeff ne découvre quelque autre tesson dans un musée, je ne vois guère de chances que nous en connaissions jamais la fin, non plus que la fin de l'histoire.

HISTOIRE D'UN MATELOT

(ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE)

Ce fragment est extrait du grand papyrus démotique de la Bibliothèque nationale. Ce document, rapporté en France, au commencement du XIXe siècle par un des membres de l'expédition d'Égypte, était demeuré, jusqu'en 1873, perdu dans une liasse de papiers de famille. Offert par la librairie Maisonneuve à la Bibliothèque nationale de Paris, il fut acquis, sur mes instances, moyennant la faible somme de mille francs.

Il est écrit sur les deux faces et il renferme plusieurs compositions d'un caractère particulier, prophéties messianiques, dialogues à demi religieux, apologues. Le seul fragment qui ait sa place bien nettement marquée dans ce recueil est celui dont je donne la traduction dans les pages suivantes. Le mérite d'en avoir découvert et publié le texte revient à M. Eugène Révillout, conservateur-adjoint au Musée égyptien du Louvre :

Premier extrait de la Chronique Démotique de Paris : le roi Amasi et les Mercenaires, selon les données d'Hérodote et les renseignements de la Chronique dans la *Revue égyptologique*, t. I, p. 49-82, et planche II, in-4°, Paris, 1880, E. Leroux.

Une vingtaine d'années plus tard, M. Révillout a donné de ce texte une traduction plus complète :

E. Révillout, *Hérodote et les Oracles Égyptiens*, dans la *Revue Égyptologique*, t. IX, 1900, p. 2-3.

Le roi Amasis eut, paraît-il, le privilège d'inspirer les conteurs égyptiens. Sa basse origine, la causticité de son esprit, la hardiesse de sa politique à l'égard des Grecs soulevèrent contre lui la haine tenace des uns si elles lui valurent l'admiration passionnée des autres.

Hérodote recueillit sur son compte les renseignements les plus contradictoires et l'*Histoire du Matelot* nous rend, dans la forme originale, une des anecdoctes qu'on racontait de lui. L'auteur prétend que le roi Amasis, s'étant enivré un soir, se réveilla, la tête lourde, le lendemain matin, et, ne se sentant pas disposé à traiter d'affaires sérieuses, demanda à ses courtisans si aucun d'eux ne connaissait quelque histoire amusante. Un des assistants saisit cette occasion de raconter les aventures d'un matelot. Le récit est trop tôt interrompu pour qu'on puisse juger de la tournure qu'il prenait. On peut supposer à la rigueur que le narrateur en tirait une morale applicable au roi lui-même : toutefois il me paraît assez vraisemblable que l'épisode du début n'était qu'un prétexte à histoire. Sans parler du passage du livre d'Esther où Assuérus, ne pouvant dormir, se fait lire les annales de son règne, le premier roman égyptien de Saint-Pétersbourg commence à peu près de la même manière : le roi Sanofrouî assemble son conseil et lui demande une histoire (1). On me permettra donc de ne pas attacher à ce récit plus d'importance que je n'en ai accordée aux récits de Sinouhît ou de Thoutii.

Il arriva un jour, au temps du roi Ahmasi, que le roi dit à ses grands : « Il me plaît boire du brandevin « d'Égypte ! » Ils dirent : « Notre grand maître, c'est dur de « boire du brandevin d'Égypte ». Il leur dit : « Est-ce que « vous trouveriez à reprendre à ce que je dis (2) ? » Ils dirent : « Notre grand maître, ce qui plaît au roi, qu'il « le fasse ». Le roi dit : « Qu'on porte du brandevin « d'Égypte sur le lac ! » Ils agirent selon l'ordre du roi. Le roi se lava avec ses enfants, et il n'y eut vin du monde avec eux, si ce n'est le brandevin d'Égypte ; le roi se délecta avec ses enfants, il but du vin en très grande quantité, à cause de l'avidité que marquait le roi pour le brandevin d'Égypte, puis le roi s'endormit sur le lac, le soir de ce jour-là, car il avait fait apporter un lit de repos sous une treille, au bord du lac.

Le matin arrivé, le roi ne put se lever à cause de la

(1) Voir plus haut, p. 23 de ce volume.

(2) Litt. : « Est-ce que cela *a mauvaise odeur* ce que je vous dis ? »

grandeur de l'ivresse dans laquelle il était plongé. Passée une heure sans qu'il pût se lever encore, les courtisans proférèrent une plainte disant : « Est-il possible que, s'il « arrive au roi de s'enivrer autant qu'homme au monde, « homme au monde ne puisse plus entrer vers le roi pour « une affaire (1) ? » Les courtisans entrèrent donc au lieu où le roi était et ils dirent : « Notre grand maître, quel « est le désir qui possède le roi ? » Le roi dit : « Il me « plaît m'enivrer beaucoup... N'y a-t-il personne parmi « vous qui puisse me conter une histoire, afin que je puisse « me tenir éveillé par là ? » Or, il y avait un *Frère royal* (2) parmi les courtisans dont le nom était Péoun (3), et qui connaissait beaucoup d'histoires. Il s'avança devant le roi, il dit : « Notre grand maître, est-ce que le roi ignore « l'aventure qui arriva à un jeune pilote à qui l'on donnait « nom... ? »

Il arriva au temps du roi Psamitikou (4) qu'il y eut un pilote marié : un autre pilote à qui on donnait nom..., se prit d'amour pour la femme du premier, à qui on donnait nom Taônkh... (5), et elle l'aimait et il l'aimait.

Il arriva qu'un jour le roi le fit entrer... ce jour-là. Passée la fête, un grand désir le prit... que lui avait donné le roi ; il dit : « ..... », et on le fit entrer en présence du roi. Il arriva à sa maison, il se lava avec sa femme, il ne

(1) Litt : « Est-ce chose qui peut arriver celle-là, s'il arrive que le roi « fasse ivresse d'homme tout du monde, que ne fasse pas homme tout du « monde entrée pour affaire vers le roi ? »

(2) La lecture est douteuse. Le titre de *Frère royal*, assez rare en Égypte, marquait un degré élevé de la hiérarchie nobiliaire.

(3) La lecture du nom est incertaine. J'ai pris, parmi les signes connus, celui dont la figure se rapproche le plus de la forme donnée par le fac-similé de M. Revillout.

(4) Le nom remplit la fin d'une ligne et est fort mutilé : j'ai cru reconnaître un P dans le premier signe, tel qu'il est sur le fac-similé, et cette lecture m'a suggéré le nom de Psamitikou.

(5) Litt. : « Prit amour d'elle-même on lui disait Taônkh (?) son nom, « un autre pilote était à lui nom... »

put boire comme à l'ordinaire ; arriva l'heure de se coucher tous les deux, il ne put la connaître, par l'excès de la douleur où il se trouvait. Elle lui dit : « Que t'est-il arrivé « sur le fleuve?... »

La publication d'un fac-similé exact nous permettra peut-être un jour de traduire complètement les dernières lignes. J'essaierai, en attendant, de commenter le petit épisode du début, celui qui servait de cadre à l'histoire du Matelot.

Le roi Ahmasi, l'Amasis des Grecs, veut boire une sorte de liqueur que le texte nomme toujours *Kolobi d'Égypte*, sans doute par opposition aux liqueurs d'origine étrangère que le commerce importait en grandes quantités. M. Révillout conjecture que le *Kolobi d'Égypte* pourrait bien être le vin âpre du Fayoum ou de Maréa (1). On pourrait penser que le *Kolobi* n'était pas fabriqué avec du raisin, auquel cas il y aurait lieu de le comparer à l'espèce de bière que les Grecs nommaient *Koumi* (2). Je suis assez porté à croire que ce breuvage, si dur à boire et dont l'ivresse rend le roi incapable de travail, n'était pas un vin naturel. Peut-être doit-on y reconnaître un vin singulier dont parle Pline (3) et dont le nom grec *ekbolas* pourrait être une assonance lointaine du terme égyptien *kolobi*. Peut-être encore désignait-on de la sorte des vins si chargés d'alcool qu'on pouvait les enflammer comme nous faisons l'eau-de-vie : c'est cette seconde hypothèse que j'ai admise et qui m'a décidé à choisir le terme inexact de *brandevin* pour rendre *kolobi* (4).

La scène se passe sur un lac, mais je ne crois point qu'il s'agisse ici du lac Maréotis (5) ni d'aucun des lacs naturels du Delta. Le terme *shi*, lac, est appliqué perpétuellement, dans les écrits égyptiens, aux pièces d'eau artificielles dont les riches

(1) *Revue égyptologique*, t. I, p. 65, note 1; dans son article du t. X, p. 2, il se décide pour le vin du Fayoum.

(2) Dioscoride, *De la matière médicale*, t. II, ch. 109 et 110.

(3) Pline, *H. N.*, XIV, 18.

(4) M. Groff a émis l'opinion que le *kolobi* était un vin cuit de qualité supérieure (*Note sur le mot kaloui du Papyrus Égypto-Araméen du Louvre*, dans le *Journal asiatique*, VIIIe s., t. XI, p. 305-306).

(5) Révillout, *op. l.*, p. 65, note 2.

particuliers aimaient à orner leur jardin (1). On souhaite souvent au mort, comme suprême faveur, qu'il puisse se promener en paix sur les rives de la pièce d'eau qu'il s'est creusée dans son jardin, et l'on n'a point besoin d'être demeuré longtemps en Égypte pour comprendre l'opportunité d'un souhait pareil. Les peintures des tombeaux thébains nous montrent le défunt assis au bord de son étang; plusieurs tableaux prouvent d'ailleurs que ces étangs étaient parfois placés dans le voisinage immédiat de vignes et d'arbres fruitiers. L'une des histoires magiques que le conte de Chéops renferme nous a enseigné que les palais royaux avaient leur *shi*, tout comme les maisons de simples particuliers (2). Ils étaient ordinairement de dimensions très restreintes : celui de Sanofrouî était pourtant bordé de campagnes fleuries et il présentait assez de surface pour suffire aux évolutions d'une barque montée par vingt femmes et par un pilote. L'auteur du récit démotique ne fait donc que rappeler un petit fait de vie courante, lorsqu'il nous dépeint Ahmasi buvant du vin sur le lac de sa villa ou de son palais et passant la nuit sous une treille au bord de l'eau (3). Un passage de Plutarque, où l'on raconte que Psammétique fut le premier à boire du vin (4), semble montrer qu'Ahmasi n'était pas le seul à qui l'on prêtât des habitudes de ce genre. Peut-être avait-on raconté de Psammétique les mêmes histoires d'ivresse qu'on attribue ici à l'un de ses successeurs : l'auteur à qui Plutarque empruntait son renseignement aurait connu le *Conte du Matelot* ou un conte de cette espèce, dans lequel Psammétique Ier tenait le personnage du Pharaon ivrogne. Les récits d'Hérodote nous prouvent du moins qu'Amasis était, à l'époque persane, celui des rois saïtes à qui l'on prêtait le rôle le plus ignoble : c'était la conséquence naturelle de la haine que lui portaient la classe sacerdotale et les partisans de la vieille famille saïte. Ces bruits avaient-ils quelque fondement dans la réalité, et les contes recueillis par Hérodote n'étaient-ils que l'exagération maligne d'une faiblesse du prince? Les scribes égyptiens devenaient éloquents lorsqu'ils discouraient sur l'ivresse et ils

(1) Cfr. sur le *lac*, ce qui est dit p. 129, note 2.

(2) Voir plus haut, p. 64 sqq.

(3) Wilkinson, *A popular Account of the Antient Egyptians*, t. I, p. 25, 38, 42.

(4) Plutarque, *de Iside et Osiride*, § 6.

mettaient volontiers leurs élèves et leurs subordonnés en garde contre les maisons d'almées et les hôtels où l'on boit de la bière (1). L'ivresse n'en était pas moins un vice fréquent chez les gens de condition élevée, même chez les femmes ; les peintres qui décoraient les tombeaux thébains n'hésitaient pas à en noter les effets avec fidélité. Si donc rien ne s'oppose à ce qu'un Pharaon comme Ahmasi ait eu du goût pour le vin, rien non plus, sur les monuments connus, ne nous autorise à affirmer qu'il ait péché par ivrognerie. Je me permettrai, jusqu'à nouvel ordre, de considérer les données que le conte démotique et les contes recueillis par Hérodote nous fournissent sur son caractère comme tout aussi peu authentiques que celles que les histoires de Sésostris ou de Chéops nous fournissent sur le caractère de Khoufoui et de Ramsès II.

(1) *Papyrus Anastasi n° IV*, pl. XI, l. 8 sqq., et *Papyrus de Boulaq*, t. I, pl. XVII, l. 6-11 ; cfr. Chabas, *L'Égyptologie*, t. I, p. 101 sqq.

HISTOIRE DU BON TOUR QUE LE SCULPTEUR PÉTISIS JOUA AU ROI NECTONABO

(ÉPOQUE PTOLÉMAIQUE)

Le papyrus grec qui nous a conservé ce conte faisait primitivement partie de la collection Anastasi. Acquis par le musée de Leyde en 1829, il y fut découvert et analysé par :

Reuvens, *Lettres à M. Letronne sur les Papyrus bilingues et grecs et sur quelques autres monuments gréco-égyptiens du Musée d'antiquités de Leyde*, Leyde, 1830, in-4°, p. 76-79.

Il fut ensuite publié entièrement, traduit et commenté par :

Leemans, *Papyri Græci Musæi antiquari publici Lugduni Batavi*, Lugduni Batavorum, CIƆIƆCCCXXXVIII, p. 122-129.

Il n'a jamais été étudié depuis lors.

La forme des caractères et la contexture du papyrus ont déterminé M. Leemans à placer la rédaction du morceau dans la seconde moitié du deuxième siècle avant notre ère. La partie conservée se compose de cinq colonnes de longueur inégale. La première, fort étroite, comptait douze lignes ; il en reste quelques mots qui permettent de rétablir par conjecture le titre du conte. La seconde et la quatrième comptaient vingt et une lignes chacune, la troisième vingt-quatre. La cinquième ne contient que quatre lignes, après lesquelles le récit s'interrompt brusquement au milieu d'une phrase, comme la *Querelle d'Apôpi et de Saqnounrî* au *Papyrus Sallier n° 1*. Le scribe s'est amusé à dessiner un bonhomme contrefait au-dessous de l'écriture et il a laissé son histoire inachevée.

Le sculpteur Pétisis nous est inconnu. Le roi Nectanébo, dont le nom est vocalisé ici Nectonabo, était célèbre chez les Grecs de l'époque alexandrine, comme magicien et comme astrologue : il était donc tout indiqué pour le rôle de rêveur que lui prête le conte. L'ouvrage démotique d'où j'ai extrait l'*Histoire du matelot* renferme de longues imprécations dirigées contre lui. Le roman d'Alexandre, écrit longtemps après par le pseudo-Callisthène, prétend qu'il fut père du conquérant Alexandre, aux lieu et place de Philippe le Macédonien. Le conte de Leyde, rédigé deux cents ans environ après sa mort, est, jusqu'à présent, le premier connu des récits plus ou moins romanesques qui ont couru sur son compte dans l'antiquité et pendant la durée du Moyen Age.

L'an XVI, dans la nuit du 21 au 22 Pharmouthi, on rapporte que le roi Nectonabo, qui se trouvait alors à Memphis, après avoir fait un sacrifice et prié les dieux de lui montrer l'avenir, eut un songe de Dieu (1). Il lui sembla que le bateau de papyrus appelé Rhôps (2) en égyptien abordait à Memphis : il y avait sur ce bateau un grand trône, et sur le trône était assise la glorieuse, la bienfaisante, la distributrice bienfaisante des fruits de la terre, la reine des dieux, Isis, et tous les dieux de l'Égypte se tenaient debout autour d'elle, à droite et à gauche (3). L'un d'eux s'avança au milieu de l'assemblée, celui dont la hauteur est estimée de vingt coudées, celui qu'on nomme Onouris en égyptien (4), Arês en grec, et, se prosternant, il parla ainsi : « Viens à moi, déesse, toi qui as le plus de « puissance parmi les dieux, toi qui commandes à tout

(1) C'est-à-dire envoyé par les dieux pour lui montrer l'avenir.

(2) L'équivalent hiéroglyphique de ce mot n'a pas encore été retrouvé certainement dans les textes : serait-ce *remes* vocalisé *rôms*?

(3) C'est la description exacte de certaines scènes assez fréquentes dans les temples d'époque ptolémaïque et romaine.

(4) L'orthographe adoptée aujourd'hui pour ce nom est Anhour ou Anhouri. Anhouri est une des nombreuses variantes du dieu soleil ; il était adoré, entre autres, dans le nome Thinite et à Sebennytos. On le représente de forme humaine, la tête surmontée d'une couronne de hautes plumes et perçant de la pique un ennemi terrassé.

« ce qui est dans l'univers, toi qui préserves tous les « dieux, ô Isis, et écoute-moi dans ta miséricorde. Ainsi « que tu l'as réglé, j'ai gardé le pays sans faillir, et, « jusqu'à présent, le roi Nectonabo a tout fait en ma « faveur; mais Samaous, entre les mains de qui tu as « constitué l'autorité, a négligé mon temple et s'est montré « contraire à mes ordres. Je suis hors de mon propre « temple, et les travaux du sanctuaire sont à moitié ina- « chevés par la méchanceté du gouverneur ». La reine des dieux, ayant ouï ce qui vient d'être dit, ne répondit rien.

Le songe dissipé, le roi s'éveilla et il ordonna en hâte qu'on envoyât à Sebennytos, dans l'intérieur des terres, mander le grand-prêtre et le prophète d'Onouris. Quand ils furent arrivés au palais, le roi leur demanda : « Quels « sont les travaux qui restent à faire dans le sanctuaire « appelé Phersô (1)? » Ils lui dirent : « Tout est terminé, « sauf la gravure des textes hiéroglyphiques sur les murs « de pierre ». Le roi ordonna en hâte qu'on écrivît aux principaux temples de l'Égypte pour mander les sculpteurs sacrés. Quand ils furent arrivés, selon l'ordre qu'ils avaient reçu, le roi leur demanda : « Qui est parmi vous « le plus habile, celui qui pourra terminer promptement « les travaux qui restent à exécuter dans le sanctuaire « appelé Phersô? » Cela dit, un homme de la ville d'A-phrodite, du nome Aphroditopolite, se leva et dit qu'il pourrait terminer tous les travaux en cent jours (2). Le

(1) L'équivalent hiéroglyphique de ce nom n'a pas encore été retrouvé dans les textes.

(2) La reine Hashopsouîtou se vante d'avoir fait extraire de la carrière, près d'Assouan, transporter à Thèbes, sculpter, polir, ériger, le tout en sept mois, les deux grands obélisques de granit rose dont l'un est encore debout à l'entrée du sanctuaire du temple de Karnak. La rapidité avec laquelle on exécutait des travaux de ce genre était une marque d'habileté ou de pouvoir dont on aimait à se vanter. L'auteur de notre conte est donc dans la tradition purement égyptienne lorsqu'il nous représente son architecte fixant un délai très bref à l'accomplissement des travaux.

roi interrogea de même tous les autres, et ils affirmèrent que Pétisis disait vrai, et qu'il n'y avait pas dans le pays entier un homme qui l'approchât en ingéniosité. C'est pourquoi le roi lui adjugea les travaux en question et ensemble de grandes sommes et lui recommanda d'être à l'ouvage sous peu de jours, car il avait à terminer l'entreprise selon la volonté du dieu. Pétisis, après avoir reçu beaucoup d'argent, se rendit à Sébennytos afin de se divertir avant de se mettre à l'œuvre.

Or, comme il se promenait avec le roi dans la partie méridionale du temple, selon..., le 5 d'Athyr, il vit une fille, la plus belle des quatorze qui étaient au service...

Le récit s'arrête au moment même où l'action s'engage. La rencontre faite par Pétisis et par le roi dans la partie méridionale du temple rappelle immédiatement à l'esprit celle que Satni avait faite sur le parvis du temple de Phtah (1). On peut en conclure, si l'on veut, que l'auteur avait introduit dans son roman une héroïne du genre de Tbouboui. Peut-être l'action reposait-elle entière sur l'engagement un peu fanfaron que l'architecte avait pris de terminer les travaux de Phersô en cent jours. Le dieu Onouris, mécontent de voir Pétisis débuter par le plaisir dans une œuvre sainte, ou simplement désireux de lui infliger une leçon, lui envoyait une fille d'origine surnaturelle qui lui faisait perdre tout son temps et tout son argent. Peut-être encore est-ce un rival qui, jaloux de ne pas avoir obtenu l'entreprise des travaux, tend un piège à Pétisis et le détourne de son devoir par les séductions d'une jeune fille attachée au temple. Si l'on n'accepte pas l'une ou l'autre de ces hypothèses, on peut être amené à croire que Pétisis abusait de la confiance qu'on lui témoignait pour tromper le roi : peut-être se ménageait-il, à l'exemple du maître maçon qui figure dans l'histoire de Rhampsinite, les moyens de parvenir secrètement, quand bon lui semblerait,

(1) Voir p. 120 sqq. du présent volume.

au trésor du temple (1). Il y a place pour bien des conjectures. Le plus sûr est de ne s'arrêter à aucune d'elles et d'avouer que rien, dans les parties conservées, ne nous permet de déterminer avec une certitude suffisante quelles étaient les péripéties de l'action ou le dénoûment.

(1) Voir p. 181 du présent volume.

FRAGMENTS

DE LA VERSION COPTE-THÉBAINE DU ROMAN D'ALEXANDRE (ÉPOQUE ARABE)

Les débris du roman d'Alexandre ont été découverts parmi les manuscrits du Déîr Amba Shenoudah, acquis en 1885-1887 pour la Bibliothèque nationale de Paris. Trois feuillets en furent publiés par

U. Bouriant, *Fragments d'un roman d'Alexandre en dialecte thébain*, dans le *Journal asiatique*, 1887, VIIIe série, t. IX, p. 1-38, avec une planche ; tirage à part, in-8°, 36 p.

Puis trois autres, quelques mois plus tard, par

U. Bouriant, *Fragments d'un roman d'Alexandre en dialecte thébain* (*Nouveau Mémoire*) dans le *Journal asiatique*, VIIIe série, t. X, p. 340-349; tirage à part, in-8°, 12 p.

Plusieurs feuillets provenant du même manuscrit se retrouvèrent bientôt après dans les différentes bibliothèques de l'Europe ; en 1891, un seul au British Museum, qui fut publié par

W. E. Crum, *Another fragment of the Story of Alexander*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1892, t. XIV, p. 473-482 (tirage à part, in-8°, 10 p.) ;

Deux à Berlin, qui furent signalés dès 1888, par L. Stern (*Zeitschrift*, t. XXVI, p. 56), mais qui ne furent publiés que quinze ans plus tard, par

O. de Lemm, *der Alexander-roman bei der Kopter, ein Beitrag zur Geschichte der Alexandersage im Orient*, gr. in-8°, Saint-Pétersbourg, 1903, t. XVIII 161 p. et deux planches.

L'ensemble des fragments et leur disposition, la nature des épi-

sodes conservés et la constitution du texte ont été étudiés presque simultanément par O. de Lemm dans l'ouvrage dont je viens de citer le titre, et par

R. Pietschmann, *zu den Ueberbleibseln des Koptischen Alexanderbuches*, dans les *Beiträge zur Bücherkunde und Philologie, August Wilmanns zum 25 märz 1903 gewidmet*, in-8°, Leipzig, 1903, p. 304-312, tirage à part, 12 p.

Le manuscrit était écrit sur du papier de coton, mince et lisse, et mesurait environ 0 m. 18 de hauteur sur 0 m. 125 de largeur. L'écriture en est écrasée, petite, rapide ; les lettres y sont déformées, l'orthographe y est corrompue, la grammaire parfois fautive. Il me paraît difficile d'admettre que le manuscrit soit antérieur au XIVe siècle, mais la rédaction de l'ouvrage pourrait remonter jusqu'au Xe siècle ou au XIe siècle après notre ère.

Autant qu'on peut en juger d'après le petit nombre de fragments qui nous ont été conservés, notre roman n'est pas la reproduction pure et simple de la vie d'Alexandre du Pseudo-Callisthènes. Ce qui reste des chapitres consacrés à l'empoisonnement d'Alexandre est tellement voisin du grec qu'on dirait une traduction. D'autre part, les fragments relatifs au vieillard Éléazar et à ses rapports avec Alexandre, au songe de Ménandre et au retour imprévu du héros macédonien dans son camp, ne répondent pas aux versions du Pseudo-Callisthènes publiées jusqu'à présent. Je conclus de ces observations qu'entre le moment où les rédactions que nous possédons du Pseudo-Callisthènes ont été fixées et celui où notre traduction thébaine a été entreprise, le texte du roman s'était accru d'épisodes nouveaux, propres sans doute à l'Égypte ou à la Syrie : c'est cette recension, encore inconnue, que nos fragments nous ont transmise en partie. Etait-elle en copte, en grec ou en arabe? Je crois que l'examen du texte nous permet de répondre aisément à cette question. Ce que nous avons du copte a tous les caractères d'une traduction : or, dans le récit du complot contre Alexandre, la phrase copte suit si exactement le mouvement de la phrase grecque qu'il est impossible de ne pas admettre qu'elle la transcrive. J'admettrai donc jusqu'à nouvel ordre que notre texte copte thébain a été traduit directement sur un texte grec, et, par suite, qu'on peut s'attendre à découvrir un jour une ou plusieurs versions grecques plus complètes que les versions connues actuellement. Elles auront sans doute été confinées à l'Égypte, et c'est pour cela qu'on ne trouve dans les recensions occidentales aucune trace de plusieurs épisodes que les feuillets du manuscrit copte nous ont révélés en partie.

L'ordre des fragments publiés ci-joint est celui que leur a donné O. de Lemm, et ma traduction a été faite sur le texte qu'il a établi

Les premiers feuillets conservés ont trait à une aventure qui n'est racontée dans aucune des versions orientales ou occidentales que je connais jusqu'à présent. Alexandre s'est déguisé en messager, comme le jour où il alla chez la reine d'Éthiopie (1), et il s'est rendu dans une ville où règne un de ses ennemis, probablement le roi des Lamites (2). Là, après avoir exposé l'affaire qui l'amène, il rencontre un vieillard perse (3) du nom d'Éléazar, qui l'emmène avec lui et lui apprend que le roi ne renvoie jamais les messagers des souverains étrangers, mais qu'il les garde prisonniers jusqu'à leur mort. Les messagers sont là qui se pressent pour voir le nouveau venu : au moment où le récit commence, Alexandre vient de leur être présenté et Éléazar achève de l'informer du sort qui l'attend.

Il dit à Alexandre : « Demande à chacun de ceux-ci : « depuis combien de temps es-tu en ce lieu ? » Le premier d'entre eux dit : « Écoute-moi, mon frère. Je suis du « pays de Thrace, et voici quarante ans que je suis venu « en cet endroit, car on m'avait envoyé avec des lettres « en ce pays ». Le second dit : « Quant à moi, mon frère, « voici vingt-deux ans que j'ai accomplis depuis que je « suis venu du pays des Lektoumenos (4) ». Le troisième lui dit : « Voici soixante-six ans que je suis venu en ce lieu, « car on m'avait envoyé avec des lettres de mon seigneur « le roi... ès. Maintenant donc, console-toi ! » Éléazar

(1) Dans le Pseudo-Callisthènes (II, 14), il s'était déguisé en Hermès pour se rendre à la cour de Darius.

(2) C'est l'hypothèse très vraisemblable de Lemm (*der Alexanderroman*, p. 20).

(3) Selon l'hypothèse très vraisemblable de Lemm (*der Alexanderroman*, p. 22-23), le mot *vieillard* du copte n'est que la traduction littérale du mot qui se trouvait dans l'original grec, πρέσβυς : Éléazar était en réalité *l'ambassadeur* des Perses auprès du roi des Lamites.

(4) Si nous n'avons pas ici un mot inventé de toutes pièces, il faut du moins admettre que le copiste copte a singulièrement défiguré le nom du peuple qu'il trouvait dans cet endroit de l'original grec. *Lektoumenos*, prononcé *Lekdoumenos*, renferme tous les éléments du grec *Lakedæmonios*. Je pense qu'il s'agit ici d'un envoyé Lacédémonien.

dit à Alexandre : « ...... J'ai entendu que c'est le fils « du roi qui est roi aujourd'hui. Quant à toi, mon frère, « tu ne reverras plus ton maître, ton roi, à jamais ». Alexandre pleura amèrement, tous ceux qui le voyaient s'en admirèrent et quelques-uns de la foule dirent : « Il « ne fait que d'arriver tout droit et son cœur est encore « chaud en lui ! » Éléazar, le vieillard perse, il se saisit d'Alexandre, il l'emmena à sa maison. Les messagers le suivirent et ils s'assirent ; chacun parla de son pays et ils se lamentèrent sur leur famille, et ils pleurèrent sur Alexandre qui pleurait... Monseigneur... Éléazar dit...

Je ne saurais définir exactement ce qui se passe ensuite. Dans le gros, on peut dire qu'Alexandre réussit à prendre la ville des Lamites et à délivrer les prisonniers qui s'y trouvaient. Un des feuillets conservés nous apprend ce qu'il fit à cette occasion :

Il prit le commandement des troupes ; il les envoya avec des hommes qu'on crucifia, tandis qu'on enchaînait les femmes par groupes. Alexandre commanda à ses troupes de se tenir à la porte de la ville et de ne laisser sortir personne. Or, quand l'aube fut venue, le vieillard Éléazar fit porter un vêtement royal, et tous les messagers qui étaient là, il les chargea de la sorte, d'or, d'argent, de pierres précieuses de choix qu'on avait trouvées dans le palais en question, de sardoines, de topazes, de jaspe, d'onyx, d'agathe, d'ambre, de chysolithe, de chrysoprase, d'améthyste ; — or, cette pierre qui est l'améthyste, c'est celle avec laquelle on essaie l'or. Puis on dépouilla les Lamites (1), et ils sortirent de la ville,

(1) Les Lamites sont mentionnés dans le martyre de saint Jean de Phanizoït (Amélineau, *Un Document copte du XIII[e] siècle*, *Martyre de Jean de Phanidjoit*, p. 20, 52, 65) où le mot est une abréviation pour *Islamitès*, Musulman (Lemm, *der Alexanderroman*, p. 41). Ici on doit y reconnaître une abréviation d'*Élamitès*, comme Bouriant l'avait vu et comme Lemm l'a

et il établit Iôdaê pour la gouverner (1). Alexandre dit : « ...

Le discours d'Alexandre manque. Il n'était pas long, mais la perte en est d'autant plus fâcheuse qu'il terminait l'épisode. Au verso du feuillet, nous sommes déjà engagés dans une aventure nouvelle dont le héros est un certain Antipater. Cet Antipater paraît avoir été le fils d'un des messagers qui se trouvaient chez les Lamites, et ce messager lui-même était roi d'une ville sur laquelle Antipater régnait présentement. Le père, délivré par Alexandre et se doutant bien que sa longue captivité l'avait fait oublier, ne voulut pas rentrer ouvertement dans ses États.

Il prit les vêtements d'un mendiant, et il dit : « J'éprou- « verai tous les notables (2) qui sont dans la ville et je saurai « ce qu'ils font ». Il entra donc dans la ville et il s'y assit en face la maison du roi. Le roi ne l'avait jamais vu, il savait seulement que son père était depuis soixante-dix-sept ans avec les Lamites. Il n'interpella donc pas le vieillard, car il ne savait pas qu'il était son fils, et d'autre part le vieillard ne savait pas que c'était son père, l'homme qui était là enveloppé dans un manteau. Mais, voici, une femme l'interpella et lui dit : « Antipater, pourquoi ne vas-tu pas chercher ton « père ? Car j'ai entendu dire des Lamites qu'Alexandre « est leur maître et qu'il a renvoyé tous les messagers ». Le jeune homme dit : « Mon père est mort, et certes de-

démontré (*der Alexanderroman*, p. 38-42.) La résidence d'été des rois de Perse, Suse, étant en Élam, il n'y a rien d'étonnant que le nom des Élamites ait joué un rôle important dans les traditions populaires sur la vie d'Alexandre.

(1) Le nom *Iôdaê* n'est pas certain. Si on doit réellement le lire en cet endroit, le voisinage d'Éléazar nous permettrait d'y reconnaitre un nom Iadoué, identique à celui du grand-prêtre de Jérusalem que la légende met en rapport direct avec Alexandre.

(2) Le texte porte ici le mot *apa*, avec la prononciation *amba*, qui est appliquée en copte aux religieux. C'est une preuve à joindre à celles que nous avons déjà de l'origine égyptienne et chrétienne de cet épisode.

« puis plus de quarante ans... Car mon père partit avant « que je ne fusse au monde et ma mère m'a raconté l'his- « toire de mon père... »

Les trois feuillets suivants nous transportent en Gédrosie. Alexandre est tombé, nous ne savons par quelle aventure, aux mains du roi de la contrée, et celui-ci l'a condamné à être précipité dans le Chaos (1), dans le gouffre où l'on jetait les criminels. Un de ses conseillers, Antilochos, a essayé vainement de l'en détourner : chargé de l'exécution de la sentence, il négocie avec Alexandre et il cherche un moyen de le sauver. Il semble résulter des premières lignes du fragment, qu'au moment d'entrer dans la prison, il avait entendu Alexandre qui se lamentait sur son sort et qui s'écriait : « Que ne ferais-je « pas pour qui me délivrerait ? »

Lorsqu'Antilochos l'entendit, il entra vers Alexandre sur l'heure et il lui dit : « Si je dis au roi de te relâcher, « que me feras-tu ? » Alexandre lui dit : « Te verrai-je « une fois que je vais libre par ma ville ? S'il en est ainsi, « la moitié de mon royaume prends-la de moi dès aujour- « d'hui ! » Antilochos lui donna de l'encre et du papier et il écrivit ce qui suit : « Par le trône de ma royauté et par « mon salut personnel, si tu me délivres, tout ce que tu « me demanderas, je te le donnerai ». Antilochos envoya donc en hâte au gardien du Chaos et il lui dit : « Prends « de moi trois quintaux d'or, à une condition que je te « vais dire. Alexandre, le roi a commandé de le jeter dans « le Chaos, mais, quand on te l'amènera, cache-le dans ta « cachette et jette une pierre de sa taille dans le Chaos, « que nous l'entendions, nous et ceux qui sont avec nous. « Si tu agis ainsi, tu vivras et tu trouveras grâce devant « moi, et quand cet homme viendra vers toi, tu trouveras

(1) Le texte porte tantôt *Chaos*, tantôt *Chaosm*. C'est une mauvaise lecture du traducteur copte : l'original grec portait évidemment *Khasma*, un gouffre, qui est devenu nom propre sous la plume d'un scribe ignorant.

« beaucoup de corbeilles et il te donnera de nombreux « présents ». Ils passèrent leur parole et Antilochos rentra chez lui.

Lorsque l'aube fut venue, Antilochos chargea Alexandre de liens. Alexandre suivit Antilochos jusqu'à ce qu'il arrivât au bord du Chaos et qu'il le vît de ses yeux. Alexandre, dont le pouvoir avait cessé et que sa force avait abandonné, leva ses yeux au ciel et il parla à ceux qui le tenaient : « Permettez, mes frères, que je voie le soleil ! » Alexandre pleura, disant : « O soleil qui donnes la lumière, « te verrai-je de nouveau à l'heure du matin ? » On le fit entrer et Antilochos lui dit : « Prends du vin et du « pain et mange avant que tu voies le Chaos ! » Alexandre dit : « Si c'est la dernière nourriture que je dois manger, « je ne la mangerai pas ! » Mais Antilochos lui parla à voix basse, lui disant : « Mange et bois ! Ton âme, je la « délivrerai, car je suis déjà convenu de ce moyen : lors- « qu'on saisira la pierre et qu'on la jettera, crie d'une « voix forte, si bien que ce soit toi que nous entendions ». Antilochos sortit avec dix soldats, Antilochos dit : « Sor- « tons pour que nos yeux ne voient pas sa misère ! » On saisit la pierre, Alexandre cria d'une voix forte, Antilochos dit en pleurant à ceux qui étaient avec lui : « O la misère du « roi Alexandre et la pauvreté des grandeurs de ce monde ! » Or Alexandre, le gardien du Chaos le reconduisit à la ville...

La lacune qui sépare ce fragment du fragment suivant ne peut pas être bien considérable. Le gardien du Chaos, après avoir reconduit Alexandre à la ville, l'enferme dans une cachette ainsi qu'il était convenu : cependant Antilochos court de son côté rendre compte de sa mission au roi, et le bruit se répand partout qu'Alexandre est mort. L'effet produit par la nouvelle est tel que le roi lui-même en est effrayé et qu'il regrette d'avoir fait périr le héros.

« ... Alexandre est mort dans le Chaos ». Tous ceux qui l'entendirent s'écrièrent ; en les entendant, le roi s'affligea et il gémit avec la reine et avec Antilochos, et il dit : « Je « me repens d'avoir précipité ce grand roi dans le « Chaos, et je crains que son armée ne marche contre « nous ». Antilochos lui dit : « Je me suis épuisé à te sup- « plier : « Laisse-le partir ! » et tu ne t'es pas laissé per- « suader de m'écouter et tu n'as pas incliné ton visage « vers moi ». Le roi dit : « Que n'as-tu trouvé un moyen « de le renvoyer ? » Or, pendant la nuit, on conduisit Alexandre à la maison d'Antilochos, et on le reçut et on le descendit dans un trou et on lui fournit tout le nécessaire. La nouvelle se répandit dans tout le pays : « Alexandre est mort », et tous ceux qui l'entendirent devinrent tous figés comme des pierres à cause de ce qui était arrivé.

Après cela, Ménandre vit un songe de cette sorte et il aperçut une vision de cette manière : il voyait un lion chargé de fers que l'on jetait dans une fosse. Et voici qu'un homme lui parla : « Ménandre, pourquoi ne des- « cends-tu pas avec ce lion, puisque sa pourpre est « tombée ? Lève-toi maintenant et saisis-le par l'encolure « de sa pourpre ». En hâte il se leva et il adressa la parole à Selpharios ainsi qu'à Diatrophê, disant : « Vous dormez ? » Ils dirent : « Qu'y a-t-il donc, ô le premier des philo- « sophes (1), Ménandre ? » Il dit en pleurant : « Le rêve « que j'ai vu s'accomplira contre les ennemis d'Alexandre, « car la vision de ceux qui le haïssent est passée devant « moi en un songe, et j'ai été pétrifié de douleur ». Ménandre leur dit : « Le lion que j'ai vu, c'est le roi ». Tan-

(1) C'est ainsi que j'ai restitué le texte, par analogie avec les titres byzantins, protospathaire, protostrator, protovestarque, protonosocome, protonotaire. M. de Lemm préfère rétablir le titre *prôtophilos*, le premier ami (*der Alexanderroman*, p. 68-69, 132-133), ce qui n'est pas moins vraisemblable.

dis qu'ils échangeaient ces paroles jusqu'au matin, voici, un messager vint vers Selpharios, Ménandre et Diatrophê, criant et pleurant, et il leur dit : « Qui entendra ces paroles « que j'ai entendues et se taira ? c'est une terreur de les « dire, c'est une infamie de les prononcer ». Ménandre dit : « Quel est ce discours, mon fils ? Je sais déjà ce qui est « arrivé au roi Alexandre ». Le messager leur dit : « Des « hommes dignes de mort ont porté la main sur mon- « seigneur le roi, en Gédrosie, et ils l'ont tué ». Ménandre prit son vêtement de pourpre et il le déchira ; Selpharios et Diatrophê déchirèrent leur chlamyde, ils gémirent et ils se conduisirent tout comme si la terre tremblait. Diatrophê dit : « J'irai et je rapporterai des nouvelles de « mon Seigneur ». Il prit avec lui un khiliarque (1) et trois soldats, et ils allèrent en Gédrosie, ils entendirent la nouvelle, ils surent tout ce qui était arrivé et ils revinrent au camp, et ils en informèrent Ménandre, et ils le répétèrent avec gémissements et pleurs, disant : « ...

Les trois personnages mis en scène ne figurent pas d'ordinaire parmi les compagnons d'Alexandre. Deux d'entre eux, Selpharios et Diatrophê, — celui-ci un homme, malgré la tournure féminine de son nom, — sont complètement inconnus. Ménandre me paraît être le poète comique Ménandre, à qui les maximes morales tirées de ses comédies avaient valu une grande réputation dans le monde chrétien : le titre qu'il porte, premier des philosophes ou premier des amis, nous montre que la tradition lui assignait un haut rang parmi cette troupe de savants et d'écrivains qui avaient accompagné Alexandre en Orient. Il paraît, en effet, exercer une autorité considérable sur ceux qui l'entourent, car c'est lui qui prend, de concert avec Selpharios, les mesures que les circonstances ont rendues nécessaires : dans deux ou trois pages, aujourd'hui perdues, il annonçait aux troupes la nouvelle de la mort d'Alexandre, il

(1) Un mot mutilé où je crois reconnaître le terme de *khiliarque*, qui désigne un commandant de mille hommes.

ordonnait le deuil et il venait mettre le siège devant la ville où le crime avait été commis pour en tirer vengeance. Cependant, Antilochos, profitant des remords du roi, lui apprenait qu'Alexandre vivait encore, et l'aventure se terminait par une convention grâce à laquelle le Macédonien recouvrait la liberté, à la condition d'oublier l'injure qu'il avait reçue. Sachant que son armée le croyait mort, il voulait éprouver la fidélité de ses lieutenants et il se déguisait.

Lorsque le soir fut venu, Alexandre prit un équipage de simple soldat et il sortit pour se rendre aux camps. Or Selpharios avait prescrit dans sa proclamation que personne ne bût du vin ou se revêtit d'habits précieux pendant les quarante jours de deuil en l'honneur du roi Alexandre. Alexandre donc vint et il aperçut Agricolaos, le roi des Perses, étendu sur son lit, qui parlait à ses gens : « Debout maintenant, les hommes qui ont du cœur, « mangez et buvez, car un joug est tombé de vous, cet « Alexandre qu'on vient de tuer. Qu'est-ce donc qu'il y a « en vos cœurs? Je ne permettrai pas que vous restiez « ainsi esclaves de la Macédoine et de l'Égypte (1) ». Alexandre dit à part soi : « Non certes, il ne sera pas « aujourd'hui que tu manges et que tu boives, excellent « homme et qui es si content de toi-même ! » Il se leva donc et il leur dit : « Pourquoi ne mangez-vous ni ne « buvez-vous ? Car le voilà mort celui qui vous faisait « mourir dans les guerres ; maintenant qu'on l'a fait « mourir lui-même, réjouissez-vous, soyez remplis d'allé« gresse ! » Ils lui dirent : « Tu es fou ! » et lorsqu'ils lui eurent dit cela, ils commencèrent à lui jeter des pierres. Alexandre se tint caché jusqu'au milieu de la nuit, puis il alla à la maison d'Antilochos, il monta sur Chiron (2) et il

(1) Il ne faut pas oublier que, dans la donnée du roman, Alexandre est le fils de Nectanébo, c'est-à-dire d'un roi d'Égypte : lui obéir, c'est donc obéir à l'Égypte comme à la Macédoine.

(2) C'est bien du centaure Chiron qu'il s'agit ici, car Alexandre dira

se rendit à l'endroit où était Ménandre, car ses yeux étaient lourds de sommeil. Il dit à Ménandre, à Selpharios et à Diatrophê : « C'est vous ma force ! » Ménandre dit : « Mon père, qu'y a-t-il ? C'est donc une invention que « j'avais entendue à ton sujet ! » Quand ils se turent, il reprit la parole : « Je suis bien Alexandre, celui qu'ont « tué ceux de Gédrosie, mais Antilochos m'a rendu la « vie : Chiron, dis-leur ce qui m'est arrivé ! » Quand l'aube se fit, il s'assit sur le trône de sa royauté. Alexandre sur l'heure fit crier par le héraut, disant : « Le roi « Alexandre est arrivé ». Et, sur l'heure, la multitude vint. Agricolaos vint lui-même et il dit : « Nous avons « vu ta face et nous vivons ! » Le roi Alexandre lui dit : « Tu t'es donc éveillé de ton ivresse de hier soir, quand « tu disais : « Il a été retiré de nous le joug d'Alexandre, « mangez, buvez ! » Le roi ordonna sur l'heure de lui trancher la tête avec l'épée ; le roi dit : « Prends mainte- « nant du vinaigre au lieu du vin que tu avais bu jusqu'à « en être ivre. » Puis le roi Alexandre dit « : Amenez-moi « les ilarques » (1), et on les lui amena...

Selpharios est le héros du fragment suivant, mais je ne vois rien chez le Pseudo-Callisthènes qui ressemble à ce qu'on lit dans le texte copte. Vaincu dans une première expédition contre les Perses et sur le point de repartir en guerre, il dicte son testament :

« Ils s'en iront... ils entendront le nom de... Jérémie... « ta santé... le roi, voici ce que tu feras : Celui qui t'ap-

plus loin : « Chiron, raconte-leur ce qui m'est arrivé »; cette phrase ne peut s'adresser qu'à un personnage doué de voix humaine, comme l'était le centaure. La substitution de Chiron à Bucéphale est à elle seule un indice de mauvaise époque : une telle confusion n'a pu se produire qu'en un temps et dans un pays où la tradition antique était déjà fort effacée.

(1) J'avais pris le mot *Alarichos* employé dans le texte pour un nom d'homme. Lemm (*der Alexanderroman*, p. 86) y a reconnu le titre *ilarque* des commandants de la cavalerie macédonienne.

« portera ma lettre, fais-lui grâce et délivre-le, si bien « qu'il s'en aille avec tout ce qui est sien. Je salue..., le « général ; je salue Jérémie et Dracontios, je salue Ser- « gios et Philéa. Mon fils, qui posera ta bouche sur ma « bouche, tes yeux sur mes yeux, mes mains sur ta che- « velure ? Les oiseaux du ciel qui volent, ils emplissent « leur bec des fruits des champs et ils les apportent au « bec de leurs petits ; et ceux-ci, les oiselets, ils se ré- « jouissent de la présence de leurs parents à cause de la « récolte que ceux-ci ont faite pour eux, et ils battent « leurs petites ailes, et c'est ainsi que les petits oiseaux « manifestent leur apprivoisement. Toi-même, Philéa, « mon fils à moi, rappelle-toi l'heure où je sortis de... « En un rêve, il a vu la ruine de notre Seigneur Alexan- « dre... que se repose un instant Alexandre, notre roi ; « songe... mon pouvoir pour toi. J'ai combattu... Okianos, « et je l'ai renversé, mais je n'ai pu triompher de la vail- « lance des Perses, ils ont été les plus puissants et ils « m'ont vaincu. Moi, Selpharios, j'ai écrit ceci de ma « propre main ; quand tu seras grand, regarde-le et « prends-en connaissance, et lis-le et récite-le avec des « pleurs et des gémissements. J'ai écrit les lignes de mon « testament avec les pleurs de mes yeux pour encre, car « les endroits où je buvais sont devenus des solitudes et « les endroits où je me rafraîchissais sont devenus des « déserts ! Je vous salue tous un à un, mes frères ; portez- « vous bien, mes aimés, et vous souvenez de moi ! »

Lorsqu'il eut écrit cela, il donna le papier à Alexandre, et Alexandre pleura et il détourna les yeux pour que Selpharios ne le vît point. Alexandre dit...

L'épisode suivant rappelle un des passages les plus curieux du Pseudo-Callisthènes, celui où Alexandre, arrivé aux confins de la Terre des Morts, y veut pénétrer et s'enfonce dans les ténèbres qui la séparent de la terre des vivants :

Il s'émerveilla de la beauté du jardin, duquel quatre fleuves s'échappaient, qui sont le Pisôn, le Gihon, le Tigre et l'Euphrate; ils y burent de l'eau et ils se réjouirent car elle était douce. Ensuite ils aperçurent des ténèbres profondes et ils dirent : « Nous ne pouvons y pénétrer ». Ménandre dit : « Prenons des juments poulinières, montons-« les et qu'on retienne leurs poulains, tandis que nous « nous enfoncerons dans les ténèbres ! » Ils s'émerveillèrent, car il faisait très sombre, si bien que les gens n'apercevaient pas le visage de leurs camarades. Alexandre dit : « Venez avec moi, toi Ménandre ainsi que Selpharios et « Diatrophê ! » Ils enfourchèrent quatre juments poulinières, dont les poulains demeurèrent à la lumière de telle sorte que les unes entendissent la voix des autres, et ils s'enfoncèrent dans les ténèbres. Mais ils entendirent une voix qui disait : « Alexandre et Ménandre ainsi que Selpharios « et Diatrophê, tenez-vous heureux d'avoir pénétré jus-« qu'ici ! » Alexandre dit : « Je ne me tiendrai pas heu-« reux, jusqu'à ce que je trouve ce que je cherche ». Il poussa en avant un petit et il s'arrêta avec les juments. La voix lui dit une seconde fois : « Tiens-toi pour heureux, ô « Alexandre ! » Mais Alexandre ne voulut pas s'arrêter. Il regarda sous les pieds des chevaux et il aperçut des lumières. Alexandre dit : « Prenons ces lumières, car ce « sont des pierres précieuses ». Selpharios allongea sa main et il en prit quatre, Ménandre trois, Selpharios deux : quant à Alexandre il allongea sa main gauche et il la remplit, et il prit trois pierres de la main droite, et sur l'heure sa main gauche devint telle que sa main droite, et lorsqu'il alla à la guerre, depuis cette heure il combattit avec ses deux mains. Alexandre sentit un parfum violent, mais la voix frappa les oreilles d'Alexandre pour la troisième fois : « Tiens-toi pour content, ô Alexandre ! Lorsqu'un « cheval se presse trop pour courir, il bute et tombe ! » Et

la voix parla de nouveau : « Je te le demande, que veux-« tu? » Alexandre dit : « Donne-moi la puissance sur la « terre entière et que mes ennemis se soumettent à moi ! » La voix lui dit : « Parce que tu n'as pas demandé une vie « longue, mais seulement la puissance sur la terre entière, « voici, la terre entière tu la verras de tes yeux et tu seras « son maître ; mais quand le matin répandra sa lumière. « alors...

La voix annonçait probablement une mort immédiate, mais Alexandre réussissait par ruse ou par prière à obtenir une prolongation de vie, de laquelle il profitait pour aller visiter les Brachmanes dans leur pays. Un feuillet nous avait conservé la description de leur costume et de leurs mœurs, mais toutes les lignes en sont mutilées à tel point qu'on ne peut plus en tirer un texte suivi. On voit seulement qu'il y était question du pays des Homérites, de Kalanos dont le nom est déformé en Kalynas, de l'Inde, des lits de feuilles sur lesquels les Gymnosophistes se couchaient, de leur nudité, sans que le lien soit évident entre toutes ces notions éparses.

Le dernier des fragments que nous possédons appartenait à la fin de l'ouvrage. Il racontait, dans des termes qui rappellent beaucoup ceux que le Pseudo-Callisthènes emploie, les intrigues qui précédèrent la mort d'Alexandre, et la manière dont Antipater aurait procédé pour préparer et pour faire verser le poison dont le héros serait mort.

Il calma la rage d'Olympias et sa rancune contre Antipater, en envoyant Kratéros en Macédoine et en Thessalie. Lorsqu'Antipater sut la colère d'Alexandre, — car il l'apprit par des hommes qui avaient été licenciés du service militaire, — Antipater complota de tuer Alexandre, afin de ne pas être soumis à de grandes tortures ; car il avait appris et il savait ce qu'Alexandre méditait contre lui, à cause de sa superbe et de ses intrigues. Or, Alexandre fit venir la troupe des archers, qui était très considérable, à Babylone. Il y avait parmi eux un fils d'Antipater, nommé

Joulios qui servait Alexandre. Antipater prépara une potion mortelle dont aucun vase ni de bronze, ni de terre, ne peut supporter la force, mais tous se brisaient dès qu'elle les touchait. Lors donc qu'il l'eut préparée, il la mit dans un récipient de fer et il la donna à Casandre, son fils, qu'il envoya comme page à Alexandre; celui-ci devait s'entretenir avec son frère Joulios d'un entretien secret sur la façon de servir le poison à Alexandre. Quand Casandre vint à Babylone, il trouva Alexandre occupé à faire un sacrifice et à recevoir ceux qui venaient à lui. Il parla à Joulios, son frère, car celui-ci était le premier échanson d'Alexandre. Or, il était arrivé, peu de jours auparavant, qu'Alexandre avait frappé le serviteur Joulios d'un bâton sur la tète, tandis qu'il était assis, pour un motif qui provenait d'un manque de soin : c'est pourquoi le jeune homme était furieux et se déclara volontiers prêt à commettre le crime. Il prit avec lui Mésios le Thessalien, l'ami d'Alexandre, et un de ses juges qu'il avait puni pour prévarication, et ils convinrent entre eux de faire boire le poison à Alexandre.

CHAPITRE XXXIII

SUR CEUX QUI FIRENT BOIRE LA POTION DE MORT A ALEXANDRE

Qui regarde une table qui ne lui appartient pas, son existence n'est pas une vie.

Le début de ce chapitre n'appartient pas au roman : c'est, comme Lemm (1) l'a reconnu, une simple épigraphe empruntée à l'un des livres de l'Ancien Testament, celui de Jésus, fils de

(1) O. de Lemm, *der Alexanderroman*, p. 129-131.

Sirach (1). Il ne reste rien du récit même. Ici s'arrête ce que j'avais à dire sur la version thébaine du roman d'Alexandre : on peut espérer encore que des fragments nouveaux viendront enrichir notre collection et qu'ils nous permettront un jour de reconnaître plus exactement quels liens la rattachent aux versions connues jusqu'à présent. Ce qui, pour le moment, lui prête une valeur particulière, c'est qu'elle est, avec les débris du *Roman de Cambyse* que M. Schäfer a découverts récemment, le seul témoignage qui nous reste de l'existence réelle de ces manuscrits coptes dont les écrivains arabes nous parlent si souvent, et auxquels ils disent avoir emprunté leur histoire fabuleuse de l'Égypte antique.

(1) *Jésus, fils de Sirach*, XI, 29.

TABLE DES MATIÈRES

ÉMILE COLIN ET Cie — IMPRIMERIE DE LAGNY

